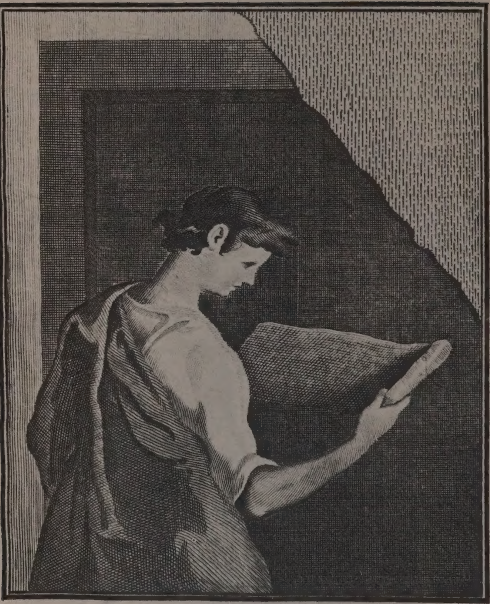

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1760. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les treize premiers Volumes, reliés en veau, 32 liv. 10 ſ.

On publiera dans le mois d'Avril 1760, le XIV. Vol. relié en veau, 2 liv. 10 ſ. les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1760. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, a la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 765 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	9.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1760. I. vol.

ARTICLE LXIX.

TRAITÉ D'OSTÉOLOGIE, *traduit de l'Anglois de M.* MONRO, *Professeur d'Anatomie, & de la Société Royale d'Edimbourg*,

où l'on a ajoûté des Planches en Taille-douce, qui représentent au naturel tous les Os de l'Adulte & du Fœtus, avec leurs explications. (Deux grands Volumes *in-fol.*) *Par M.* SUE, *Professeur & Démonstrateur d'Anatomie aux Ecoles Royales de Chirurgie, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Censeur Royal, & Conseiller du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie.* A Paris, chez Guillaume Cavelier, rue Saint-Jacques. M. DCC. LIX.

IL faut considérer ce TRAITÉ D'OSTÉOLOGIE comme un monument érigé à la gloire de l'Art Anatomique. Tout s'y présente avec magnificence, le Format, l'Impression, les Planches, leur Explication correspondante, enfin l'Ouvrage de M. Monro qui

eſt très-bon en lui-même & très-bien traduit en notre Langue. A la tête du premier Volume & dans une Planche magnifique, paroît le Temps portant ſur ſon front l'empreinte de 50 ou 60 ſiècles. Il vole & leve en même temps le voile qui cachoit la vérité. Une lumière vive ſe répand ſur le Sujet des Obſervations; c'eſt un Cadavre, mais vu en raccourci, & à moitié couvert d'une draperie qu'un Génie aîlé ſoulève. L'Anatomie, ſous la figure d'une femme aſſiſe ſur des Livres, contemple, avec une ſorte de ſurpriſe mêlée de joie, le nouveau jour qui ſe fait dans toutes les parties de l'Art. Autour d'elle des Génies attendent ſes ordres, & préparent les inſtruments propres aux opérations. Tout ce Deſſein & la Gravure qui le rend, annoncent convenablement l'im-

portance & l'étendue de l'Ouvrage.

L'Ostéologie de M. Monro est si estimée en Angleterre & en France, que M. Sue a cru devoir la faire traduire pour en faciliter la connoissance aux Anatomistes qui n'entendent pas l'Anglois. C'est un des Elèves de cet habile Professeur & Démonstrateur, qui a exécuté la Traduction : M. Sue l'a enrichie de Notes & accompagnée d'un très-grand nombre de Planches avec leurs explications. Ces Gravures remplissent tout le second Volume ; & cette partie est supérieure, pour la beauté de l'exécution, à presque tous les morceaux qu'on avoit vus jusqu'ici en ce genre.

Dans sa Préface, qui est raisonnée & instructive, M. Sue expose les avantages de l'Anatomie. On seroit presque tenté de quereller les hommes sur leur indif-

férence pour un Art si nécessaire. *Rien de plus admirable que le Méchanisme du corps humain,* & *l'Anatomie est* cependant *la moins cultivée de toutes les Sciences.* On veut *savoir quels sont les fleuves qui arrosent l'Inde ;* & *l'on ignore quelles sont les différentes liqueurs qui coulent dans nos vaisseaux..... On rougiroit de ne pas connoître au moins les personnes illustres dans des Arts inutiles, mais agréables ;* & l'on croit pouvoir négliger *les noms d'Hérophile, de Vesale, d'Harvée, de Ruysch & de tant d'autres* Notre Auteur explique en Philosophe les causes de cette indifférence : » Les hommes » étoient faits pour le bonheur ; » mais ils ne sont sensibles qu'au » plaisir ; il faut leur en procu» rer, si l'on desire en être connu, » & exciter en eux de la recon» noissance, &c. «

Que feroit-ce si ceux-mêmes qui sont destinés par état à soulager les Citoyens dans leurs maladies, négligeoient les Etudes Anatomiques, » s'ils soûtenoient » qu'il suffit d'avoir une connois- » sance superficielle du Corps hu- » main pour pratiquer avec suc- » cès ; qu'il est inutile, pour l'Art » de guérir, de savoir bien pré- » cisément quelle est la structure » d'un tel viscère, ou la direction » des fibres d'un tel muscle ; & » que, pourvu qu'on sache gros- » sièrement la position des diffé- » rentes parties, on est suffisam- » ment instruit? «

M. Sue réfute puissamment ces préjugés, enfants de l'ignorance, de la paresse & de la présomption. Il insiste sur la nécessité d'étudier l'Anatomie de très-bonne heure & avec beaucoup de méthode. Sans les travaux de la jeunesse, on ne subjugue point

l'indocilité naturelle de l'esprit ; & sans des travaux méthodiques, on *ne sait jamais rien que superficiellement.* Ces sages instructions remplissent une grande partie de cette longue Préface. L'Auteur passe de l'Anatomie en général à l'Ostéologie qui en est la base : il ajoûte l'éloge du Livre de M. Monro ; il raisonne quelques moments sur l'utilité des Planches dans un Livre d'Anatomie : enfin il entre dans la premiére Partie de l'Ouvrage, laquelle traite *des Os en général.*

Mais faisons encore ici attention à une belle Vignette qui se presente : elle est répétée quatre fois, parce qu'elle sert d'ornement à chacune des quatre Parties que comprend ce premier Volume. On a voulu représenter l'hommage & la reconnoissance que méritent les grands hommes qui ont sacrifié leur temps & leurs

forces à l'utilité de leurs semblables. Cette idée est remplie par une action noble & gracieuse, quoique la Mort y fasse appercevoir son spectre effrayant. Elle se montre dans un coin de la Vignette, mais des Génies l'enchaînent & semblent insulter à sa défaite : en même temps, d'autres Génies s'empressent d'élever une Pyramide à la gloire des hommes immortels, qui ont dévoilé les secrets de l'Anatomie. On voit les Médaillons d'un Vesale, d'un Morgagni, d'un Winslow, d'un Haller, d'un Monro, avec les Livres d'Ambroise Paré, de Cheselden, d'Albinus, &c. Tout cela, ainsi que la belle Planche du Frontispice, est d'après le Dessein du célèbre Peintre M. Pierre, qui a fourni de plus l'idée d'un Cul-de-Lampe très-composé & très-symbolique qu'on voit au Frontispice, & en deux autres endroits de ce Volume.

Il y a, comme nous l'avons insinué, quatre Parties dans ce premier Tome. La premiére explique ce qui concerne les Os en général. La seconde commence à traiter des Os en particulier, & d'abord des Os de la tête. La troisième développe les Os du Tronc : ce qui comprend l'Epine, le Bassin & le Thorax. La quatrième embrasse les Extrémités, tant supérieures qu'inférieures, du Squelette. On n'attend pas de nous des détails sur tous ces points ; il suffira d'indiquer quelques Articles, & d'inviter les personnes qui exercent ou qui aiment l'Anatomie, à s'instruire dans l'Ouvrage même.

Nous avions pourtant déja un excellent *Traité d'Ostéologie*, composé par M. Bertin, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, & publié en l'année 1755. M. Sue en fait les plus grands éloges dans

sa Préface, & c'est véritablement une étude très-utile que de joindre la lecture de cet Ouvrage avec celui de M. Monro. L'ordre des matières est, à-peu-près, le même de part & d'autre. Il nous semble que les explications où entre M. Bertin, sont quelquefois plus abondantes que celles de l'Auteur Anglois; que celui-ci insére plus souvent, dans son Livre, ce qui est de pratique; au-lieu que le premier paroît plus fécond en théorie.

Les Os, dit Hippocrate, *donnent au corps de l'homme la fermeté, la rectitude, la beauté*: trois mots qui forment, en quelque sorte, la base & la substance de toute l'Ostéologie. C'est, en effet, pour expliquer ces trois usages, qu'on a fait de savantes Observations & qu'on a publié de longs Traités.

La premiére fonction des Os

est de soûtenir & de défendre les parties molles. La force des Os dépend, en grande partie, de la moelle, c'est-à-dire de cette portion la plus huileuse du sang qui est séparée en petites artères, & déposée dans le tissu vésiculaire où elle séjourne. C'est la moëlle qui humecte les Os, qui les empêche de devenir trop fragiles, qui les met en état de résister aux coups extérieurs. La moëlle est enveloppée d'une membrane que M. Monro regarde comme continue, au-lieu que, selon M. Bertin, cette membrane enveloppe simplement la moëlle par intervalles. Mais faut-il admettre, outre cette membrane, un Périoste interne qui tapisse tout le dedans de l'Os? Ces deux savants Auteurs croient cette membrane inutile, & contraire à l'Observation. Il suffit d'admettre la

membrane qui environne & contient la moelle.

L'Offification est toujours un Article de grande conséquence dans les Livres d'Ostéologie. M. Monro traite ce point de manière peut-être à contenter tous les Maîtres de l'Art, parce qu'il prend quelque chose des divers systêmes, & qu'il n'en réprouve aucun. Il admet, en effet, parmi les principes de la formation des Os, le périoste, l'action des vaisseaux & des fluides qui y sont contenus, sur-tout la pression considérable que les Os éprouvent ; pression qui est causée *par le poids qu'ils sont obligés de supporter, par la violente contraction des muscles qui sont fixés sur eux, par la force des parties qu'ils contiennent, & qui font des efforts continuels, afin de se faire jour pour leur propre accroissement, &c.* M. Sue place, dans cette

Section, plusieurs Notes, dont une, fort détaillée & fort curieuse, expose l'état des Os de la nommée *Supiot*, dont tout Paris s'est occupé il y a quelques années. » Tous les Os de cette femme » étoient si maléficiés, ils étoient » devenus si mols, que leur subs- » tance, & particulièrement la » compacte, avoit été totalement » détruite & changée en une es- » pèce de sanie. D'ailleurs les Os » des extrémités s'étoient telle- » ment repliés, que les extrémités » inférieures s'écartant l'une de » l'autre, & les Os se repliant, » les pieds se sont trouvés dans » la suite derrière la tête de la » malade. Les extrémités supé- » rieures étoient pliées & repliées » en zigzag, &c. «

Il faut voir de plus, dans cette premiére Partie, les Sections qui traitent de la distinction des Os,

des articulations, des cartilages, du mucilage, &c.

Toute la seconde Partie traite de la *Tête*, cette pièce essentielle que les Anciens ont appellée le *Casque* de l'homme. Sa distinction est la même pour chaque individu de l'espèce humaine, mais la figure des crânes varie presque autant que *les manières différentes de serrer la tête des enfants.* » On pourroit dire avec » Vesale : Je reconnois le crâne » d'un Turc à sa figure sphèri- » que; celui d'un Allemand, à la » largeur & à l'applatissement de » l'occiput ; celui d'un Hollan- » dois & d'un Anglois, à sa figure » oblongue.« L'Auteur décrit tous les Os du crâne au nombre de huit, puis il passe à ceux de la face, lesquels sont distribués en dix Articles ou Sections, pleines de définitions & divisions subalternes. C'est une Nomenclature

raisonnée où se trouvent néanmoins des détails de pratique. Par exemple, en parlant des *Os unguis*, qui servent à loger le sac & le canal lacrymal, on observe qu'à cause de leur situation & de la délicatesse de leur substance, *un Chirurgien mal-adroit peut aisément détruire une portion considérable de l'organe de l'odorat, en faisant l'opération de la Fistule lacrymale, &c.* Tout l'Article *des Dents* nous a paru discuté avec un très-grand soin; & l'Auteur en général, dans toutes ses explications, ne manque point de spécifier les différences & les changements que la diversité de l'âge met dans la configuration & dans les usages des Os.

C'est dans la troisième Partie que l'histoire & la doctrine des Os vérifie le mot d'Hippocrate, que les Os rendent l'homme

droit, c'est-à-dire qu'ils lui donnent la situation perpendiculaire. Il s'agit du Tronc qui comprend d'abord *l'Epine*, ou cette longue colonne osseuse formée, en quelque sorte, de deux pyramides dont la base est commune. Ici M. Monro explique si bien les allignements de l'Epine, qu'il faut nous permettre de transcrire son exposition : elle nous paroît claire, intelligible, & à la portée de tout le monde. » L'Epine n'est pas » droite, elle forme au contraire » quatre ou cinq courbures re- » marquables ; car à mesure qu'elle » descend de sa partie supérieure, » elle est poussée en avant par la » force des muscles qui tirent la » tête & la premiére vertebre en » arrière..... Par cette Méchani- » que, elle soûtient l'œsophage, » les vaisseaux de la tête &c. La » partie moyenne se retire en » arrière pour faire place au cœur

» & aux poulmons. L'Epine se
» courbe de nouveau en avant
» pour soûtenir les viscères de
» l'Abdomen ; ensuite elle retourne
» une seconde fois en arrière pour
» augmenter la capacité du bas-
» sin ; & enfin elle se réfléchit
» encore en avant pour soûtenir
» le *rectum.* «

Il y a ici cent choses curieuses sur les vertebres, sur la disposition, la force, les usages, les mouvements, les différences de ces Os. On explique, à la page 111, un phénomène observé par quelques Auteurs ; savoir, que la hauteur de notre taille se trouve augmentée le matin, & diminuée le soir. La raison de ce phénomène est » que les cartila-
» ges intermédiaires des vertebres
» sont comprimés tout le long du
» jour par le poids de notre corps,
» & que le soir ils deviennent
» plus compactes. Mais pendant

» la nuit, comme ils sont déli-
» vrés de cette pression, ils se di-
» latent de nouveau, & repren-
» nent leur premiére épaisseur.....
» Il est aisé de concevoir, par la
» même raison, pourquoi nous
» devenons plus grands après un
» grand repas, & comment au
» contraire nous diminuons après
» les jeûnes ou les évacuations. «

On trouve aussi, dans cette troisième Partie, une très-abondante instruction sur le Thorax & sur les côtes, *ainsi nommées*, (dans le Grec s'entend) *parce qu'elles servent à défendre les principaux organes de la vie; savoir, le cœur & les poulmons*. Nous renvoyons à toute cette grande explication; & nous n'ajoûtons qu'un mot sur les *Extrémités*, objet de la quatrième Partie.

On distingue ces Extrémités en *supérieures* & en *inférieures*. Les

Extrémités ſupérieures ſont l'Epaule, le Bras, l'Avant-Bras & la Main. Les inférieures ſont l'Os de la Cuiſſe, les Os de la Jambe, les Os du Pied; & dans tout cela il ſe trouve des ſubdiviſions qu'on traite chacune en particulier, comme le *Tibia*, le Péroné, la Rotule, le Tarſe, Métatarſe, &c. L'Article des mouvements de la Jambe mérite une attention particulière; & en général nul de ceux qui s'intéreſſent à l'Anatomie, ne ſe croira diſpenſé de ſuivre toutes les définitions, explications, inſtructions que préſente ce grand Ouvrage.

Le ſecond Volume eſt ſingulièrement eſtimable par la beauté des Planches: elles ſont au nombre de 31, mais doubles, parce que d'un côté eſt le ſimple trait, & de l'autre la figure ombrée. Chaque Planche a pour préambule une explication ou nomen-

clature avec les lettres qui renvoient aux diverſes parties de chaque pièce rendue par le Burin. Le Squelette entier vu de divers côtés n'a pu être repréſenté dans ſa grandeur naturelle ; on l'a réduit à 14 ou 15 pouces, mais la plûpart des parties ſéparées, telles que la Tête & tous les Os qu'elle comprend, les Os de la Face, les Côtes, les Os de la Main, ceux de la Jambe &c. ont été rendues au naturel ; & rien, en ce genre, n'eſt plus beau, plus exact, plus inſtructif. Au coup-d'œil ce ſont comme les débris de l'humanité; parce que les Os dépouillés des chairs qui les couvrent, annoncent la deſtruction de notre demeure mortelle. C'eſt comme un grand Palais, dont on a enlevé les meubles, les lambris, les toîts ; il ne reſte que des murs, des colomnes, & des charpentes : mais on peut regarder

encore

encore ces ruines comme des Monuments précieux ; on peut juger des beautés de l'Edifice par les malheurs mêmes qu'il a essuyés. En contemplant les belles Planches de cette Ostéologie, on admirera, conjointement avec l'Auteur même de l'Ouvrage (M. Monro,) la puissance & la sagesse du divin Architecte, qui a disposé toutes les parties du corps humain dans un ordre, une proportion, une convenance, qu'on ne peut bien reconnoître qu'en s'écriant avec un vrai Sage : *Quàm magnificata sunt opera tua, Domine!*

ARTICLE LXX.

RECUEIL DE LETTRES, pour servir d'éclaircissement à l'Histoire Militaire du Regne de Louis XIV. (Deux Volumes *in*-12.) A la Haye, & se trouve à Paris chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, à la Bible d'or. M. DCC. LX.

CEs Lettres présentent une suite d'époques brillantes pour la Nation. Elles ont été écrites pendant les plus belles années * de Louis XIV. dans ces temps où la France triomphante voyoit, sans s'étonner, presque tous les Peuples de l'Europe ligués contre

* Les années 1671, 1672, 1673 & 1674.

elle, faire d'inutiles efforts pour ſuſpendre la rapidité de nos conquêtes. C'eût été dommage que des Monuments auſſi précieux fuſſent demeurés enſevelis dans les ténébres. Ils inſtruiront les Guerriers des véritables principes de l'Art militaire, de cet Art le plus néceſſaire pour la conſervation & la ſûreté des Etats. Ils ſerviront à juſtifier & à perpétuer la réputation ſi bien méritée des grands Hommes qui nous les ont tranſmis.

Dans un Avertiſſement qui eſt à la tête du premier Volume, l'Editeur (le P. Griffet) apprécie & caractèriſe le génie, le ſtyle & la manière des Auteurs illuſtres dont nous annonçons les Lettres; &, comme tout ce qu'il y a de mieux à dire ſur ce Recueil nous paroît renfermé dans cet Avertiſſement, nous y prendrons les

principaux traits qui formeront notre Analyse.

Ce Recueil doit intéresser les Amateurs de l'Histoire & ceux qui commandent les troupes, ou qui veulent se rendre capables de les commander. On y voit les plus habiles Généraux, les Condé, les Turenne, les Luxembourg & leurs Elèves rendre compte au Roi & au Ministre de la guerre, de leurs projets, de leurs marches, de leurs campements, de leurs combats & des précautions qu'ils prenoient pour préparer ou pour assûrer le succès de leurs entreprises. On y voit les ordres sages & judicieux qu'ils recevoient de leur Maître. Il n'est point de lecture qui soit plus propre à donner aux Officiers une parfaite connoissance de tous les secrets & de toutes les finesses de la guerre. On y saisira les différences que la nature & l'é-

tude mirent entre tous ces Hommes de génie, qui parvinrent à l'Héroïſme militaire durant le beau ſiècle de Louis XIV.

Rien ne fait mieux connoître le caractère particulier d'un homme que ſes Lettres. C'eſt-là qu'il ſe peint, pour ainſi dire, lui-même, ſans le vouloir, ſur-tout quand elles ſont écrites dans des moments où ſon ame eſt vivement frappée de quelque objet qui l'occupe.

La nobleſſe & la clarté du ſtyle brillent par-tout dans les Lettres du grand Condé : on y apperçoit toute l'étendue & toute la vivacité de ſes lumières, & cette ardeur impétueuſe qui, ſuivant l'expreſſion énergique du ſublime Boſſuet, ſembloit être une illumination ſoudaine & tenir de l'inſpiration ; mais cette ardeur impétueuſe n'ôtoit rien à la juſteſſe & à la ſolidité de la réflexion.

M. de Turenne, plus attentif à bien commander qu'à bien écrire, n'avoit pas, ſur les autres Généraux, l'avantage de la diction. Son ſtyle eſt toujours ſimple, & ſouvent négligé. Il paroît même quelquefois obſcur & embarraſſé; & l'on n'eſt point ſurpris en liſant ſes Lettres, que le Cardinal de Retz ait dit, dans l'endroit de ſes Mémoires, où il fait le caractère de ce grand Homme, qu'il a toujours eu, dans ſa conduite comme dans ſon parler, de certaines obſcurités qui ne ſe ſont développées que dans les occaſions, mais qui ſe ſont toujours développées à ſa gloire.

En effet, malgré la ſimplicité de ſon ſtyle & l'obſcurité de quelques-unes de ſes expreſſions, on découvre ſans peine dans ce qu'il écrit, cette prudence conſommée, ces vuës étendues & profondes qui, dans le commen-

cement d'une campagne, lui en faiſoient deviner la ſuite & les progrès ; cet Art d'occuper des poſtes avantageux, de profiter des moindres fautes de l'Ennemi, de le déconcerter par des démarches ſavantes, de l'étonner par des attaques vives & imprévues, & de remporter des victoires plus utiles encore par leurs ſuites que par leur éclat. Les ſuccès de M. de Turenne, *dit un Hiſtorien célèbre*, reſſembloient à ſon caractère : ils étoient ſolides & ſans oſtentation ; ce n'étoit point des batailles rangées qui ſouvent ne font que du bruit ſans produire aucun avantage. C'étoit des combats utiles qui ſauvoient ſon pays, & où la conduite du Général ne mettoit rien au hazard. On peut dire de lui ce qu'on diſoit de Céſar, qu'il faiſoit la guerre comme il vouloit, & non comme il plaiſoit à la fortune. (Abrégé

Chronol. de l'Histoire de France ; page 754.)

Les dépêches du Maréchal de Luxembourg sont ordinairement longues & raisonnées. Il y fait quelquefois briller par des saillies heureuses la délicatesse de son esprit. On y trouve en même temps tout ce qui caractérise le grand Général : rien n'échappe à sa pénétration : toujours vigilant, & toujours actif, il est également habile à préparer de loin, & à saisir à propos le moment de la victoire. C'est le premier de nos Généraux qui se soient vus à la tête de plus de soixante & dix mille hommes. Les batailles de Fleurus, de Steinkerque & de Nervinde prouverent que le Maréchal de Luxembourg n'étoit pas plus embarrassé de ces armées qu'il ne l'avoit été des petits Corps détachés dont il avoit eu le Commandement. Ses talents se développerent à mesure

qu'il en eut beſoin ; & ſon ame fut, pour ainſi dire, toujours de niveau avec les opérations dont il fut chargé.

La plûpart des Lettres que le Roi adreſſoit à ces fameux Généraux, ſont de ſa main ou dictées par lui. Elles ſont toujours écrites avec beaucoup de ſageſſe & de dignité. Il leur propoſe ſes vuës & ſes réflexions ſans exiger d'eux une aveugle déférence à les ſuivre. Il leur parle en Roi paſſionné pour la gloire de ſes armes, en Souverain qui agit par lui-même, qui prend connoiſſance & qui juge ſainement de tout. Mais ce qu'on doit remarquer avec encore plus de plaiſir dans les Lettes de Louis XIV. c'eſt la bonté avec laquelle il témoigne à ces grands Hommes la ſatisfaction qu'il a de leurs ſervices, & combien il eſt ſenſible à leur attachement. Nous n'en ci-

terons qu'un exemple. Le Prince d'Orange ayant été forcé de lever le siège de Charleroy, le Grand Condé écrivit à l'occasion de cet heureux évènement une Lettre à Louis XIV. Le Roi lui répondit : » Je ne doute nullement que vous n'ayiez eu bien » de la joie de la levée du siège » de Charleroy. Je crois que nous » sommes de manière ensemble, » que tout ce qui nous arrive » nous touche également.... Vous » pouvez compter que mon amitié vous est assûrée, & dites à » votre fils que je n'en ai pas » moins pour lui que pour vous. » Je suis persuadé que cette égalité ne vous déplaira pas. « (Tome I. p. 267 & 269.)

Toute l'étendue, toute l'activité, toute la chaleur & toute la force du génie de M. de Louvois se fait sentir dans ses Lettres. Il entretient, dans toutes les

Cours de l'Europe, des correſpondances ſecrettes, par leſquelles il eſt averti de leurs projets long-temps avant qu'ils éclatent. Il trouve moyen d'avoir des copies fidèles de la plûpart des inſtructions que les Puiſſances ennemies donnent à leurs Généraux, & il profite habilement de ces connoiſſances pour faire échouer leurs entrepriſes. Il combine exactement toutes les forces de ces Puiſſances : il ſait à point nommé dans quels lieux & dans quel temps elles doivent s'aſſembler ; il les prévient & leur oppoſe des forces ſupérieures : il place différents Corps d'armées à peu de diſtance les uns des autres, pour agir conjointement ou ſéparément ; il ne néglige rien pour les mettre en état de combattre avec avantage : aucun détail ne lui échappe : ſon eſprit

fécond en ressources, pense à tout, pourvoit tout.

Ses avis sont si justes, & donnés si à propos, que les Généraux qui les reçoivent n'ont qu'à les suivre, pour écarter ou pour vaincre tous les obstacles. Rien de plus net, de plus précis & de mieux entendu que les ordres qu'il envoie. L'instruction donnée au Maréchal d'Humières pour le siège de Gand, est un chef-d'œuvre en son genre. Malgré la foule des combinaisons qui devoient concourir à l'exécution de ses projets, les plans d'opérations étoient concertés avec tant de sagesse, que l'exécution en devenoit facile & le succès presque infaillible. On ne sera pas surpris qu'un Roi assisté d'un tel Ministre & que des armées commandées par de tels Généraux aient remporté tant de victoires. Louis XIV. connoissoit tout le mérite de M. de

Louvois : il le croyoit néceſſaire à l'éclat & à la proſpérité de ſon Regne. Il en avoit une ſi haute idée, qu'il écrivit aux Généraux de ſes armées, pour leur témoigner la douleur qu'il reſſentoit de l'avoir perdu. Il finiſſoit par les exhorter à redoubler de ſoins & de vigilance, *pour que cet évènement n'apportât aucun préjudice à ſes affaires :* paroles qui renferment le plus grand éloge qu'un Roi puiſſe jamais faire d'un Miniſtre. Louis XIII. n'en auroit pas plus dit à la mort du Cardinal de Richelieu. (Mémoires Chronol. Tome IV. p. 221 & 222, Edit. nouvelle.)

On ne doit pas diſſimuler qu'on apperçoit auſſi dans les Lettres de M. de Louvois ce caractère dur, inflexible, & peu capable de ménagement qu'on lui a tant reproché. Il porta trop loin le zèle pour la gloire de ſon Maître;

peu content de voir le Roi devenu l'objet du reſpect de l'Europe, il voulut qu'il en devînt la terreur. Il mit, dans ſa conduite, tant de hauteur qu'il affoiblit l'attachement de nos Alliés, & qu'il en fit des ennemis de la France. Dans ſes Lettres, il penche toujours pour les partis extrêmes : il traite de foibleſſe & de molle condeſcendance ce que d'autres appelleroient humanité, douceur & modération. Le ravage du Palatinat ſera toujours une tache à ſa mémoire. On trouve, dans le ſecond Volume de ce Recueil, une très-belle Lettre du Maréchal de Bellefonds à M. de Louvois, à l'occaſion de quelques ordres rigoureux qu'il en avoit reçus, & dont il ſuſpendit l'exécution. Quelque danger qu'il y eût à déplaire au Miniſtre, le Maréchal a le courage de lui dire des vérités dures en plaidant la cauſe

de la juſtice & de l'humanité.
» Je ne ſuis pas rebuté, *dit-il à*
» *M. de Louvois*, ſur ce que je
» vous ai écrit de la douceur,
» avec laquelle il faut traiter les
» Peuples conquis..... J'eſpère
» qu'on trouvera des expédients
» pour concilier tout, & que vous
» voudrez bien quelquefois pré-
» férer le parti de vous faire ai-
» mer à celui de vous faire
» craindre. Il eſt bon que vous
» ceſſiez d'être redoutable, lorſ-
» qu'on ceſſe d'être votre enne-
» mi..... Il faut employer les ma-
» nières les plus douces, puiſque
» ſans elles les procédés les plus
» juſtes ſont décriés, & les con-
» duites les plus innocentes pa-
» roiſſent des violences & des
» injuſtices. Le ſeul mot vous en
» fait horreur; mais, Monſieur,
» ce n'eſt pas aſſez que vos in-
» tentions ſoient droites, il faut
» que le public en ſoit convain-

» cu. Sans cela le service du Roi » ne peut se faire..... Aussi je pré- » tends vous servir, & je ne serai » point embarrassé quand ce ne » sera pas à votre mode : avec » plus de temps, vous me don- » nerez plus de part à votre » confiance « &c. (Tome II. p. 295, & suiv.) On verra que le Prince Guillaume de Furstemberg se plaint aussi dans plusieurs de ses Lettres de la conduite & de la hauteur de M. de Louvois.

Quoique la plûpart des Lettres qui composent ce Recueil, roulent sur des opérations de guerre, il y en a cependant un assez grand nombre qui ont pour objet des Traités d'alliance & des Négociations. Telles sont les Lettres de M. Courtin & du Comte d'Estrades. Les dépêches de ce dernier sont extrêmement curieuses. Nous avons eu peu de Négociateurs aussi habiles que le

Comte d'Eſtrades. On n'ignore pas avec quelle adreſſe il ſut amener Charles II. & tous ſes Miniſtres à vendre Dunkerque à la France pour cinq millions. Pendant la guerre de la Hollande, il rendit au Roi preſqu'autant de ſervices que Turenne & Condé. En effet, il entretenoit des correſpondances réglées avec la Haye. Il étoit inſtruit des réſolutions que prenoient les Etats-Généraux & le Prince d'Orange. On diroit qu'il aſſiſtoit à tous leurs Conſeils.

On conçoit aiſément tous les avantages qu'on peut tirer de la lecture de ces Lettres pour l'éclairciſſement de l'Hiſtoire. Combien de faits importants & de circonſtances intéreſſantes ſont omis par les Hiſtoriens, & ne ſe trouvent que dans ces Lettres ! Où cherchera-t-on des dates plus ſûres, des époques plus incon-

testables, & des récits plus exacts & plus circonstanciés ? C'est-là qu'on puise, pour ainsi dire, à la premiére source. Il n'y a rien qu'on puisse soupçonner d'avoir été enflé par l'imagination des Ecrivains, altéré par leur infidélité, défiguré par leurs préjugés, ou supprimé par leur négligence.

Il est, sans doute, à souhaiter que ce Recueil précieux s'augmente & se multiplie. On ne peut travailler plus utilement à la perfection de l'Histoire, & à la gloire d'un Regne qui est l'époque de la grandeur de la France.

L'Editeur s'est appliqué à réunir ensemble les Lettres qui ont rapport à un même objet ; il suit aussi assez exactement l'ordre chronologique. Nous avons remarqué cependant, à la page 334 du Tome premier, une Réponse à une Lettre

qui n'eſt que dans le ſecond Tome (page 1.) Il nous paroît que la demande auroit dû précéder la réponſe.

On lit à la page 369 (T. II.) deux fois en quatre lignes *Charchill* pour *Churchill*, (depuis Duc de Marlbourough,) c'eſt une faute d'impreſſion.

ARTICLE LXXI.

ENTRETIENS SUR LA NATURE de l'Ame des Bêtes. (Volume *in*-12. de 385 pages.) A Bâle ; & ſe trouve à Paris chez le Mercier & chez Lambert, &c. M. DCC. LX.

CET Ouvrage eſt plutôt un Recueil de *Diſcours* qu'une ſuite d'*Entretiens*. Quatre Philoſophes y parlent de la connoiſſance des Bêtes ; mais ce n'eſt

point à la manière des Interlocuteurs qui agitent diverses questions philosophiques dans les Traités de Platon & de Ciceron. Ici chacun fait son Plaidoyé, & les trois autres l'écoutent jusqu'au bout, sans couper le fil de ses raisonnements. Cette méthode est peut-être plus favorable à l'éloquence, mais elle plaît moins au Lecteur que celle des Entretiens en forme de Dialogue.

Le premier de nos Orateurs ou Dissertateurs est un jeune Officier, Carthésien zelé : *il soûtient que les Bêtes ne sont que des machines.* Le second est un Philosophe septuagenaire, très-entêté du Péripatétisme : *il donne aux Bêtes du sentiment & de la connoissance.* Le troisième est un riche Négociant, qui, délivré de l'embarras des affaires, cultive les Lettres & la Philosophie : *il donne aux Animaux, d'après*

M. Boullier, une ame ſpirituelle & immatérielle.* Le quatrième enfin eſt un Amateur des Sciences & des Arts. On ſe raſſemble chez lui ; il a un *Tuſculum* où les gens de Lettres ſont bien reçus ; &, dans l'affaire préſente, *il fait le rôle d'Avocat-Général en donnant ſes concluſions.*

Quoique l'Auteur anonyme qui a rédigé ces *Diſcours*, ſoit homme d'eſprit, ſon ſtyle & ſa manière ne ſont pas à l'abri de tout reproche. Il lui échappe de temps en temps des ſaillies déplacées, des expreſſions hazardées, des anecdotes peu ſûres, des longueurs ſur-tout qu'on lui pardonne difficilement.

---

* M. Boullier étoit un célèbre Ecrivain de Hollande, Auteur d'un *Eſſai philoſophique ſur l'ame des Bêtes*, & de quelques autres Ouvrages fort eſtimés. Il eſt mort depuis peu dans un âge avancé.

L'Ouvrage entier eſt néanmoins eſtimable. Il y a du feu dans ces quatre têtes philoſophiques. L'Hiſtoire des Animaux leur eſt familière ; & ils en citent des traits qui amuſent le Lecteur. Leur Métaphyſique eſt relative aux ſujets ; vive & animée dans le Carthéſien ; plus chargée de mots que de choſes dans l'Ariſtotélicien ; profonde & ſubtile dans le Diſciple de M. Boullier ; hardie & tranchante dans le quatrième Interlocuteur. On nous promettoit, de ſa part, des *Concluſions* ; mais, après s'être déclaré contre tous les ſyſtêmes, il nous apprend ſimplement que *les lumières nous manquent pour découvrir la nature de l'ame de la Bête.* Nous convenons de cette vérité qui rend preſque inutiles tous les Traités philoſophiques ſur la préſente queſtion. Voici maintenant l'Analyſe très-ſuccincte des quatre Diſcours.

Le premier commence par une ſortie pleine de vivacité contre le ſyſtême des Péripatéticiens. On reproche à ces Philoſophes de *ſe payer de mots*, & *d'employer des termes équivoques, tels que ceux d'inſtinct, de nature, d'ame, de vie.* Les Animaux ont une ame. » Ils vivent, eh ! qui en » doute ? Mais ce mot de *vie* eſt » équivoque & inexplicable pour » la plûpart de ceux qui s'en ſer» vent. La vie de notre ame eſt » la connoiſſance du vrai, l'amour » du bien : vie qui ne peut ſe » communiquer à la matière qui » eſt incapable de penſer. Que » ſera donc la vie du corps, la » vie de la Brute, de la Plante ? « C'eſt ici que l'Officier Carthéſien entre dans l'expoſition de ſes principes ; qu'il compare la Bête à une Montre ; qu'il cite en preuve les merveilleuſes machines d'Archimède & de Vaucan-

ſon, qu'il produit les actions purement méchaniques qui échappent tous les jours aux hommes, par exemple, aux Somnambules, aux Enfants, aux Fols; actions tout auſſi ſurprenantes que celles des Animaux, &c.

On imagine aſſez toute la ſuite de cet Entretien; on conçoit que l'Auteur, d'après ſon Maître Deſcartes, fait grand uſage des *Atmoſphères*, des *Corpuſcules*, des *Effluves*, &c. Ce ſont là comme les inſtruments du ſyſtême; tout s'exécute ſelon les loix des mouvements, & les Animaux varient leurs actions, leurs tours, leurs jeux, ſans ſortir d'un Méchaniſme d'autant plus excellent qu'il a Dieu même pour Auteur & Conſervateur.

L'Officier Carthéſien explique quelques phénomènes difficiles, & après avoir parlé près d'une heure, il s'arrête, à cauſe, dit-il,

de

de la délicatesse de notre siècle, qui est tel qu'on ne peut aujourd'hui, je ne dis pas parler, mais lire avec application une heure de suite, qu'on ne se sente mal à la tête. A la suite d'une longue période ou deux raisonnements, on étouffe, &c. Voilà une sorte de critique ou de plaisanterie, qui dépare le Discours. C'est une des réformes à faire dans une seconde Edition.

L'Auteur reprend son Plaidoyé à la page 78, & parle encore très-long-temps, tantôt pour rendre raison de quelques procédés fameux dans l'Histoire des Animaux, tantôt pour expliquer la Méchanique qui fait la base du systême, tantôt pour réfuter Bayle, le P. Daniel & d'autres Anti-Carthésiens, tantôt enfin pour montrer que la doctrine des Automates est plus ancienne que Descartes : sur quoi il cite les Stoï-

ciens, Senèque, S. Auguſtin, S. Thomas &c. C'eſt peut-être un peu trop d'érudition pour un jeune Militaire. Mais quoi qu'il en ſoit, ce Diſcours raſſemble aſſez tout ce qu'on peut dire en faveur de l'hypothèſe Carthéſienne. Il n'y manque que de la vérité & de la préciſion.

L'Ariſtotélicien ſeptuagenaire ſe leve dans l'Aſſemblée philoſophique de nos Diſſertateurs; &, pour dire qu'il ne faut point ſe fâcher, il cite une tirade de la Comédie de l'Ecole des Femmes: mais il ſe fâche réellement, il invective contre Deſcartes, il le traite d'Hérétique & d'Athée &c: Ce début, dans l'étendue de dix ou douze pages, n'eſt qu'un tiſſu de mauvaiſes plaiſanteries ou de reproches mauſſades, qui font plus de tort à ce bon Péripatéticien qu'au Carthéſianiſme qu'il veut décrier. Il en vient aux Bêtes;

& d'abord il se contente de deux ou trois difficultés triviales contre l'hypothèse des Automates. Il passe à Leibnitz & à son système de l'harmonie préétablie ; il le combat par les arguments de Bayle, ou plutôt il *met sur la Scène deux grands Gladiateurs de plume* (Bayle & Leibnitz:) mais comme le Philosophe de Rotterdam *n'a pas su réduire son Antagoniste*, notre Vieillard *pousse aussi quelques bottes* à Leibnitz. Après quoi il se range auprès de son Maître Aristote ; il s'étend sur la doctrine des Formes, & il finit par ces belles assertions. Que l'ame des Bêtes *n'est pas matière, mais comme matière ; qu'elle n'est pas esprit, mais comme esprit ; qu'elle tient le milieu entre le corps & l'esprit ; qu'elle ne réside point dans le cœur, mais dans le cerveau ; qu'il y a des connoissances spirituelles & des connoissances*

ſenſibles ; que les unes & les autres appartiennent à l'homme, mais que les Bêtes ſont bornées aux dernières. On ajoûte un commencement d'explication ſur les *eſpèces impreſſes & expreſſes :* matière obſcure que notre Péripatéticien auroit voulu traiter en Latin ou en Grec, parce que la *Langue Françoiſe eſt trop molle & trop lâche pour atteindre au ſublime des idées d'Ariſtote.* Telle eſt l'eſquiſſe de ce Plaidoyé tout propre à faire perdre une cauſe & à rendre ridicule l'Avocat. C'étoit apparemment l'intention du Rédacteur de ces Entretiens.

Le troiſième Diſcours eſt ſuppoſé l'Ouvrage d'un Bourguemeſtre, homme d'eſprit, & partiſan du ſyſtême de M. Boullier. Il donne aux Bêtes une ame ſpirituelle, mais d'un ordre différent de celle des hommes. C'eſt un principe qui penſe & qui ſent ;

mais principe borné à des perceptions confuſes ; principe dénué d'idées claires, incapable de réflexions, d'abſtractions &c. Avec ce principe, on explique ce qu'il y a de plus ſurprenant dans les actions des Animaux ; *actions d'inſtinct*, où paroiſſent leurs ruſes naturelles ; *actions de diſcipline*, qui ſont toutes les ſoupleſſes & tous les jeux qu'on leur apprend ; *actions qui paroiſſent raiſonnées*, on cite des exemples, comme celui des Souris & du Chat-huant de la Fontaine ; celui des Loups & des Renards qu'on pend dans les Forêts, pour inſpirer de la terreur aux autres, &c. Le Défenſeur de M. Boullier prétend rendre raiſon de tous ces faits avec les ſeules ſenſations des Bêtes ; puis il réſout les objections.

On dit que, ſi l'ame des Bêtes eſt ſpirituelle, elle doit être immortelle, c'eſt-à-dire ſurvivre au

corps, & ne point finir. Point du tout, *répond le Bourguemestre*; car, pour survivre au corps & ne point finir, il ne suffit pas d'être une substance immatérielle, il faut de plus que Dieu veuille conserver cette substance. La Révélation nous apprend que telle est sa volonté à l'égard de l'ame humaine, & que l'ame des Bêtes n'a pas le même privilège. Le partisan de M. Boullier ne développe pas assez ce raisonnement: il le présente même avec moins de clarté que nous ne faisons ici.

On objecte que, si les Animaux ont une ame spirituelle, ils souffrent; mais qu'ont-ils fait pour être sujets aux souffrances, pour être malheureux? L'Auteur répond » qu'il n'y a de malheur, » proprement dit, que quand les » souffrances sont telles qu'une » créature a lieu de se plaindre

» de ſon exiſtence. Or il n'en eſt » pas ainſi des Bêtes. Qui pour» roit pénétrer leur intérieur, trou» veroit que la meſure des biens » ſurpaſſe celle des maux; & que » le degré de douleur qui pour» roit rendre leur exiſtence mal» heureuſe, eſt préciſément ce qui » la détruit. « Nous entendons que l'Animal ceſſe d'être au moment que la douleur pourroit le rendre malheureux : or cela n'eſt ni bien expliqué, ni fondé en preuves. En général, ce Diſcours eſt plus ſuivi que les deux premiers, ſans énoncer peut-être une doctrine plus vraie. Nous croyons qu'il étoit poſſible d'y répandre plus de lumière, en donnant même moins d'étendue aux raiſonnements. Sur la fin, on rejette avec raiſon l'hypothèſe preſque ridicule d'un Italien, dont a parlé le Journal Etranger. Il n'admettoit dans les Bêtes qu'une ame

ſpirituelle poſſible, cauſe occaſionnelle de leurs opérations ; c'eſt-à-dire, qu'il ſe paſſeroit les mêmes choſes dans les Animaux, que s'ils avoient actuellement une ame ſpirituelle exiſtante, laquelle ame, comme exiſtante, répugne. Jugez de ce beau ſyſtême où l'on prétend concilier l'impoſſible avec le poſſible, & expliquer des actions réelles par le concours d'une puiſſance idéale.

La quatrième Pièce eſt la réfutation des trois précédentes. L'Auteur qu'on nous dit faire ici la fonction *d'Avocat-Général*, obſerve, ſur le premier Diſcours, qu'on a tort de chercher l'opinion de Deſcartes dans l'Antiquité, chez les Stoïciens, chez S. Auguſtin ; puiſque cette hypothèſe des Automates eſt toute de l'invention du Philoſophe François. Après cette premiére obſervation, le ſyſtême Carthéſien,

quoique ſoûtenu avec zèle & avec eſprit par l'Officier, n'en eſt pas moins regardé comme une *belle chimère.* » Les Bêtes nous » donnent tous les jours des preu- » ves de fait de leurs careſſes, » de leur amour, de leur crain- » te &c. & qu'elles ont du » ſentiment & de la connoiſ- » ſance : par conſéquent il n'y a » point d'éloquence, point de » démonſtration qui puiſſe établir » le contraire. « Nous croyons que ſi l'Officier avoit eu la permiſſion de répliquer, il auroit diſtingué ici les apparences, des *preuves de fait*; qu'il n'auroit point avoué que ces prétendues *preuves* établiſſent la thèſe du *ſentiment & de la connoiſſance des Bêtes.* Mais c'étoit le moment du Rapport, & même de la Déciſion : on ne plaide plus dans ces circonſtances. D'ailleurs la réplique de l'Officier n'eût pas

rendu le Carthésianisme plus fort de choses & plus vrai.

L'Auteur du Discours combat ensuite, & même trop long-temps, les Formes d'Aristote, l'ame matérielle qui n'est pas matière, la résidence de l'ame des Bêtes dans le cerveau ; & contre cette dernière idée on produit des faits : on coupe un Serpent en deux, & ces moitiés séparées vivent, s'agitent : on coupe la tête à un Haneton, & il vit encore plusieurs jours, & même plusieurs semaines, &c.

On rejette après cela le système de Leibnitz comme entraînant des conséquences funestes à la liberté. On discute très-au-long l'opinion de M. Boullier ; & c'est même ce qu'il y a de plus neuf dans ce Recueil. Nous voudrions qu'on eût retranché de ce Morceau quelques expressions trop peu mesurées vis-à-vis d'un

Philoſophe tel que M. Boullier. Ce Rapporteur auroit dû ſe ſouvenir des politeſſes qu'il dit à l'Officier, & conſerver ce ton à l'égard de tout le monde. On ne dit point, par exemple : » Eſt-» ce un Philoſophe ſérieux, un » M. Boullier, ou un jeune Lo-» gicien qui nous donne un mi-» ſérable ſophiſme pour une dé-» monſtration ? Et un Novice qui » ne ſeroit ſur les bancs de Lo-» gique que depuis quatre jours, » ne pourroit-il pas répondre à » cet argument ? « Il y a, dans ces façons de parler, de la rudeſſe, du pédantiſme ; & nous ne voulons pas faire voir qu'il s'agit en cet endroit d'un *argument*, qui n'eſt pas auſſi indigne de la Logique de M. Boullier qu'on le prétend.

En attaquant le ſyſtême, on commence par nier que les ames des Bêtes, ſuppoſées immatériel-

les, soient ou puissent être d'une nature différente de celles des hommes. » Vous dites qu'il peut » y avoir des différences essen- » tielles entre les Etres pensants : » sur quoi fondez-vous ces diffé- » rences ? Avez-vous une connois- » sance intuitive des esprits ? » Non, vous avancez donc en » l'air ce que vous en pensez ; » vous ne pouvez vous fonder » que sur des peut-être, & avec » des peut-être on bâtit bien des » Châteaux en Espagne : cela ne » sent pas son Philosophe.« Voilà bien aussi un langage qui ne sent guères son Ecrivain sage, poli & modéré. M. Boullier répondroit peut-être qu'il prétend n'établir qu'un systême, & qu'il s'agit d'en démontrer l'impossibilité, la répugnance : ce qui n'est pas aussi facile qu'on pourroit se l'imaginer. Mais, sans donner ici la moindre faveur à ce Philosophe

& à ſon opinion, qu'il nous ſoit permis de dire que, dans ce quatrième Diſcours, on attaque quelquefois foiblement l'un & l'autre.

On obſerve pourtant avec aſſez de raiſon, que la doctrine de M. Boullier eſt dangereuſe; qu'elle embrouille les notions philoſophiques touchant les idées & les ſenſations; qu'elle ne peut expliquer toutes les opérations des Animaux, &c. C'eſt ce qu'il faudroit voir dans le Diſcours même, dont nous tranſcrirons ici la concluſion.

» Il eſt temps de vous dire la » raiſon pourquoi les lumières » nous manquent pour découvrir » la nature de l'ame de la Brute.... » Les Animaux nous amuſent, ce » n'eſt pas leur ſeule deſtination; » ils ſont faits pour nous ſervir, » nous vêtir, nous nourrir. Or les » choſes dont nous devons faire » uſage, ſont celles que nous

» connoiſſons le moins. Suivons
» les vuës du Créateur. Comblés
» de ſes bienfaits, admirons ſa
» magnificence & ſa ſageſſe dans
» l'étonnant ſpectacle de l'Univers,
» dans l'organiſation du plus vil des
» Inſectes, dans la variété & la
» multitude des Animaux qui ne
» ſemblent être faits que pour
» notre ſervice, & qui nous char-
» gent du tribut de louanges &
» de reconnoiſſance que nous de-
» vons à notre commun Créa-
» teur, notre Père, notre Bien-
» faiteur. Le plus précieux uſage
» de la Philoſophie eſt de nous
» enſeigner celui que nous de-
» vons faire des biens que nous
» avons reçus. «

Voilà des ſentiments très-religieux & très-louables. L'Auteur ou Rédacteur de ces Entretiens eſt un Philoſophe Chrétien : cette qualité paroît dans tout ſon Livre, où il ſe trouve (nous le

répétons) des choſes bien vues, bien réfléchies & bien dites, quoiqu'on pût y deſirer plus de perfection, d'agrément & d'intérêt.

ARTICLE LXXII.

THE HISTORY of the life of GUSTAVUS-ADOLPHUS, King of Sweden, ſirnamed the Great. (Volume II.) By the Reverend Walter Harte, M. A. Canon of Windſor. London printed for the Author, and ſold by G. Hawkins at the middle Temple-Gate, &c. *Hiſtoire de la vie de GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suède, ſurnommé le Grand.* (Vol. II.) Par Gaultier Harte, Maître-ès-Arts, Chanoine de Windſor. A Londres, chez G. Hawkins, *Juillet*, 1760. I. vol.

M. DCC. LIX. (Grand *in*-4°. pages 350.)

SI l'on avoit peine à comprendre comment des essains de Barbares adossés aux poles du monde, & sortis des extrémités du Nord, conquirent autrefois & démembrerent le vaste Empire des Romains ; si l'on élévoit sur cela des doutes, & que ce point d'Histoire devînt jamais un problême, on en trouveroit la solution dans les succès de Gustave-Adolphe. En effet, ce Prince, en moins de trente * mois, ou par lui-même, ou par ses Généraux dont il conduisoit toutes les opérations, soumit à ses Loix tout le pays qui s'étend depuis les confins

* Gustave descendit en Allemagne au mois de Juin 1630, & fut tué à la bataille de Lutzen au mois de Novembre 1632.

de la Hongrie & de la Silésie jusqu'aux bords du Rhin, & depuis le Lac de Constance jusqu'à la Mer Baltique. Et ces conquêtes, ce n'est pas sur des Peuples efféminés, amollis par une longue paix, qu'il les fit; c'est sur une Nation belliqueuse, & malgré les obstacles que lui opposoient des armées nombreuses qui, depuis plus de douze années, étoient en possession de captiver la victoire, & qui avoient à leur tête des Généraux habiles.

Après la bataille de Leipsick, l'Electeur de Saxe recouvra toutes les Places que les Impériaux lui avoient enlevées. Le Roi de Suède entra dans la Franconie. Les Historiens de ces temps-là condamnerent cette démarche. Ils prétendirent que Gustave avoit fait la même faute que commit Annibal, lorsqu'après la journée de Cannes il négligea de s'avancer

vers Rome. Gustave sut vaincre ; *dit Loccenius*, mais il ne sut pas profiter de sa victoire : *Suecum vincere, victoriâ uti nescivisse.* (Loccenius page 587.) Plusieurs Généraux Suèdois étoient d'avis qu'on attaquât d'abord les Provinces héréditaires, persuadés que l'Empereur abandonneroit Vienne où tout étoit dans une extrême consternation. C'avoit été aussi le sentiment du Chancelier Oxenstiern. Ce grand Politique disoit à Gustave, lorsqu'il le trouva dans Mayence : » Sire, j'aurois bien » mieux aimé rendre mes devoirs à » Votre Majesté dans Vienne qu'à » Mayence.« *Sir i should have been much better pleased to have paid mi duty to you at Vienna that at Mentz*, (Tome II. page 78.) Gustave ne s'offensa point de ce mot picquant du Chancelier, il daigna même entrer en justification de sa conduite ; & notre Auteur expose

les raiſons que le Roi de Suède eut ou crut avoir d'agir comme il avoit fait. Nous ne diſſimulerons pas que quelques-unes de ces raiſons paroiſſent aſſez plauſibles. M. Harte les adopte, & penſe ſur cela comme ſon Héros. Tel eſt, en général, le ton dominant de ſon Ouvrage : à peine reconnoît-il que Guſtave ait eu tort une ſeule fois dans le cours de ſa vie. Ses défauts même, il les adoucit au point d'en faire preſque des vertus ; & c'eſt ce qui donne à cette Hiſtoire un peu trop l'air de Panégyrique. Nous croirions volontiers, d'après un célèbre Hiſtorien contemporain, que ce qui détermina le Roi de Suède à porter la guerre en Franconie & ſur les bords du Rhin plutôt que dans les pays héréditaires, ce fut l'eſpérance de trouver chez les Princes Eccléſiaſtiques beaucoup plus de ri-

chesses qu'il n'en eût pu trouver à Vienne. Bien des gens prétendoient, *dit le Comte Bisaccioni*, que ce Prince aimoit extrêmement l'or, & que ce fut pour en avoir que, contre ses intérêts & contre toute bonne raison, il tourna ses armes contre les Ecclésiastiques (qui passoient pour avoir des trésors) plutôt que de courir, après la bataille de Leipsick, droit à Vienne où il avoit moins à gagner. *Dissero molti che questo Rè, fosse di soverchio amico dell' oro,... e à questo fine contro il dovere e buona ragione voltasse prima l'armi contro gli Ecclesiastici, come divulgati d'haver thesori, che correre doppo la battaglia di Lipsia à Vienna, dove non era tanto che guadagnare.* (Memorie historiche del Conte Maiolino Bisaccioni, Libro terzo p. 381.)

Quoi qu'il en soit du motif qui

empêcha Gustave d'aller à Vienne, sa marche, dans la Franconie & dans le Palatinat avoit tout l'appareil & tout l'éclat d'un triomphe. Le Roi de Suède sembloit moins marcher en Ennemi qu'en Souverain qui va se faire reconnoître par ses Sujets & recevoir leurs hommages. Il poussa ses conquêtes jusques dans l'Alsace en-deça du Rhin, qu'il passa à la vuë d'un Corps de troupes Espagnoles, & sur le bord duquel il fit élever une Pyramide pour apprendre à la postérité qu'il avoit porté jusques-là ses armes victorieuses. (Hist. des Guerres & Négociations &c. par le P. Bougeant, Tome I. page 178.)

A mesure que Gustave s'avançoit, son armée augmentoit; une armée victorieuse se recrute toujours aisément. Il lui arrivoit en foule des Soldats de toutes les parties de l'Empire. Quand il

descendit en Allemagne, à peine avoit-il vingt-mille hommes avec lui; il en eut plus de quarante mille quelques mois après la victoire de Leipsick. Il faisoit servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. La guerre, *suivant le mot de Caton le Censeur*, nourrissoit la guerre. L'entretien de ses troupes lui coutoit peu, parce que les pays conquis fournissoient tout aux Suèdois.

Cependant Tilly, depuis sa défaite, avoit rassemblé ses troupes fugitives; & par les renforts qu'il avoit reçus de toutes parts, il se trouvoit à la tête de soixante mille hommes. Il auroit pû empêcher la prise de Wirtzbourg, où les Suèdois trouverent cent pièces de canon & une quantité prodigieuse de munitions de guerre; mais soit qu'il comptât peu sur des troupes dont une partie venoit d'être battue, soit qu'il eût ordre

du Duc de Bavière de ne rien hazarder, il n'entreprit rien de considérable. Bientôt, sur de nouveaux ordres, il se rapprocha de la Bavière, pour couvrir cet Electorat. Gustave le suivit à grandes journées : il disoit qu'il poursuivroit jusqu'au bout du monde ce *vieux Caporal*; c'est le nom qu'il donnoit à Tilly depuis le carnage & la destruction de Magdebourg. Mais il en vouloit encore davantage au Duc de Bavière qui, par sa qualité de Chef de la Ligue Catholique, par les secours qu'il avoit donnés à Ferdinand, & par ses étroites liaisons avec la Maison d'Autriche, étoit regardé de tous les Protestants comme leur ennemi capital.

Gustave prit sur sa route Nuremberg & Donawert. Cette dernière conquête lui ouvroit un passage sur le Danube ; il en profita pour mettre à contribution tout

le pays. Toutes les saisons sembloient égales pour ce Prince & pour ses Soldats : les rigueurs de l'hiver ne rallentissoient point ses opérations. Le seul obstacle qui s'opposât à son entrée dans la Bavière, étoit la rivière du Lech; il résolut de la passer. Jamais il n'avoit encore formé d'entreprise plus difficile, ni qui parût devoir couter plus de sang à ses troupes. Cette rivière étoit large & profonde, défendue par une armée retranchée sur l'autre bord, & par une Artillerie nombreuse. Les Généraux Suèdois représenterent les dangers & même la témérité d'une pareille entreprise. Gustave voyoit mieux qu'eux. Il observa que le terrein étoit beaucoup plus élevé de son côté que de l'autre : il l'éleva encore au moyen de trois terrasses, sur lesquelles il plaça près de 80 pièces de canon de toute grandeur ; il

fit

fit travailler toute ſon armée à la conſtruction d'un pont dont il donna lui-même le deſſein, qui étoit d'une invention nouvelle. On en trouve la deſcription détaillée dans notre Auteur. Quand ce pont fut achevé, l'armée ſe mit en mouvement. L'Artillerie Suèdoiſe foudroyoit le camp des Bavarois : Gaſſion qui, ſous Guſtave, apprenoit à vaincre, eut la gloire de paſſer le premier la rivière avec le Colonel Wrangel. Le combat fut long & meurtrier : Guſtave, toujours au plus fort de la mêlée, ſoûtenoit par ſon exemple le courage de ſes Soldats. Enfin, après une réſiſtance de ſix heures, les Bavarois enfoncés par-tout prirent la fuite : Tilly fut bleſſé dans la retraite ; & mourut à Ingolſtadt trois jours après. On a dit de lui, que s'il eut vécu une année de moins, il eût emporté dans le tombeau la répu-

tation du plus grand homme de guerre de ſon temps. Guſtave lui enleva ce titre & cet honneur. Il avouoit que cette journée étoit bien ſupérieure à celle de Leipſick ; puis il ajoûtoit, & c'étoit auſſi la maxime de Pappenheim, qu'à la guerre bien des entrepriſes réuſſiſſoient préciſément par la raiſon qu'elles ſembloient impoſſibles au commun des hommes. M. Harte met le paſſage du Lech fort au-deſſus des paſſages du Granique par Alexandre, & du Rhin par Céſar. On doit convenir que les faſtes de l'Art militaire offrent peu d'exemples d'une action auſſi mémorable.

La conquête de la Bavière fut le fruit de cette victoire. Guſtave entra dans Munich, accompagné de l'Electeur Palatin. Ce fut du moins une conſolation pour ce malheureux Prince, que de ſe voir dans le Palais de celui qui

avoit causé presque tous ses malheurs, & qui se trouvoit lui-même alors chassé de ses propres Etats. Il n'avoit tenu qu'au Duc de Bavière de s'épargner l'horreur d'une si triste situation ; la France lui avoit offert sa médiation ; une armée Françoise qui étoit sur les frontières de l'Allemagne, appuyoit la négociation du Marquis de Brezé, & la rendoit respectable. Gustave, par condescendance pour Louis XIII, accorda une suspension d'armes de quinze jours, pour régler les conditions de la neutralité que la France sollicitoit en faveur de la Bavière, & de quelques autres Etats Catholiques : des Lettres interceptées firent connoître sensiblement que Maximilien ne cherchoit qu'à gagner du temps, & qu'il trompoit également la France & la Suède. Peu s'en fallut même qu'il ne vînt à bout de brouiller

ensemble ces deux Couronnes. Richelieu, qui n'étoit pas fait pour être dupe, prit le parti de l'abandonner. Gustave tira de très-grosses sommes de Munich & de la Bavière. Il sembloit tenir alors dans ses mains le sort de tout l'Empire. Maître du cours de l'Elbe, du Rhin, du Mein, & d'une partie du Danube, il pressoit l'Allemagne de toutes parts; il avoit deux ou trois autres Corps de troupes répandus en diverses Provinces: sa fortune fidèle à suivre ses drapeaux le servoit jusques dans la personne de ses Lieutenants: ses armes triomphoient par-tout où Pappenheim n'étoit pas.

Ce Guerrier célèbre, qui méritoit de commander en Chef une armée contre Gustave, étoit le seul Général ennemi que le Roi de Suède estimât au point de le craindre; & c'est aussi le seul

dont notre Auteur parle constamment avec éloge. Pappenheim étoit de l'âge de Gustave, qu'il affectoit d'imiter, soit dans le choix des chevaux qu'il montoit, soit dans la manière de s'habiller & de se *coëffer*. Il portoit sur son corps les cicatrices de cent blessures. On prétend qu'il disoit souvent à ses amis que, dans les Archives de sa Maison, il y avoit une prédiction * qui annonçoit qu'un Pappenheim *balafré*, monté sur un cheval blanc, tueroit de sa main un grand Monarque venu du Nord. La Gazette de France, du 3. Décembre 1632, à l'Article

* C'étoit pour justifier cette prétendue prédiction, que plusieurs Historiens ont dit que le Comte Pappenheim avoit tué Gustave, quoiqu'il soit certain que le Comte ne parut à la bataille de Lutzen que plus de trois heures après la mort du Roi de Suède.

de Paris (p. 498,) rapporte cette prédiction. Ces bruits, vrais ou faux, étoient peut-être ce qui inspiroit à Gustave pour Pappenheim cette estime mêlée de respect & de crainte. Car, dans ces temps là, on étoit encore infatué d'Astrologie ; & Gustave paya le tribut à la folie commune de son siècle. Ne fit-il pas présent d'une Médaille à l'Astrologue *Guillaume Lilly*, ce fou célèbre qui, pendant les troubles d'Angleterre, fut plus utile à Cromwell qu'un Régiment de Cuirassiers ? On trouve, dans M. Harte, la réponse de Lilly au Roi de Suède, pour le remercier du présent qu'il en avoit reçu. (Voyez les Pièces de l'*Appendix*, page 7.)

Au milieu de ses succès, Gustave veilloit sans relâche au maintien de la discipline militaire. Il redoutoit, pour ses Soldats, le

poiſon des richeſſes & de la proſpérité. Il ne laiſſoit jamais impunies les fautes qui attaquoient le bon ordre, il vouloit que ſes Officiers donnaſſent l'exemple aux Soldats. La fureur des duels étoit une eſpèce de maladie épidémique qui ruinoit les armées: rien n'étoit plus commun que de voir, non-ſeulement les Officiers entr'eux, mais les ſimples Soldats s'égorger pour un miſérable point d'honneur. Guſtave réſolut d'abolir, dans ſon armée, cette coûtume barbare; il prononça la peine de mort contre tous ceux qui ſe battroient en duel. Quelque temps après que cette loi eût été portée, deux Officiers ſupérieurs & d'une grande conſidération, qui avoient eu quelque démêlé enſemble, vinrent demander au Roi la permiſſion de vuider leur querelle l'épée à la main. Guſtave fut d'abord indigné

de la proposition : il y consentit néanmoins ; mais il ajoûta qu'il vouloit être lui-même témoin du combat, dont il assigna l'heure & le lieu. Il s'y rendit avec un Corps d'Infanterie qui environna les deux Champions, ensuite il appella le Bourreau de l'armée, & lui dit tout haut : Mon ami, dès l'instant qu'il y en aura un de tué, coupe devant moi la tête à l'autre. *Friend, the instant one is killed behead the other before my eyes.* (Tome I. page 104.) A ces paroles, les deux Généraux resterent quelques temps immobiles, puis ils se jetterent aux pieds du Roi, lui demanderent pardon, & se jurerent l'un à l'autre une éternelle amitié. Depuis ce moment, *dit notre Auteur*, on n'entendit plus parler de duel dans les armées Suèdoises.

Ferdinand avoit été forcé de recourir au fameux Walstein qu'il

avoit diſgracié. Cet homme ſingulier étoit un composé biſarre de grandeur & de petiteſſe. Aux talents les plus rares pour la guerre il joignoit beaucoup de travers & de ridicules : on trouvera, dans cette Hiſtoire, un précis de ſa vie ; nous en citerons quelques traits. Les moindres volontés de Walſtein portoient l'empreinte du deſpotiſme le plus abſolu : il fit pendre un de ſes Valets de chambre pour l'avoir éveillé avant l'heure qu'il lui avoit preſcrite. Magnifique, libéral jusqu'à la profuſion, il avoit toujours les mains ouvertes pour donner ; & ſes dons, il les meſuroit ſur ſon rang, & non ſur la condition des perſonnes qui les recevoient. Il ne marchoit qu'avec tout le faſte des Princes d'Aſie, cinquante chariots attelés de ſix chevaux, cinquante fourgons, cinquante hommes qui

menoient chacun un cheval de prix, soixante Pages tous enfants de condition, beaucoup de Gentilshommes servants, &c. outre une Garde nombreuse; voilà quel étoit l'état de sa maison. Sa table, même à la guerre, étoit servie avec la plus grande magnificence : il étoit infatué des chimères de l'Astrologie, au point de ne rien entreprendre d'important, qu'il ne sût auparavant si l'aspect des Planètes lui seroit contraire ou favorable. Son Astrologue se nommoit Jean-Baptiste Seny, Genois de Nation, auquel il donnoit deux mille thalers * d'appointement par an, & un carosse à six chevaux.

Walstein, qui sentoit le besoin qu'on avoit de lui, se fit longtemps prier avant que d'accepter le Commandement : il fallut en

* Le thaler vaut un écu.

venir à une négociation réglée, il mit ſon conſentement aux conditions les plus odieuſes & les plus humiliantes pour ſon Maître. Il voulut qu'on lui laiſſât la diſpoſition des grades militaires & des récompenſes ; qu'on l'autoriſât à faire la paix quand il le jugeroit à propos, &c. En un mot, ſes pouvoirs preſqu'auſſi étendus que ceux des anciens Dictateurs de Rome le rendoient indépendant de l'Empire & de l'Empereur. (Tome II. p. 35, 36, &c.)

Le nom de Walſtein, ſes victoires paſſées, & ſur-tout ſa réputation de générosité, attirerent bientôt auprès de lui une foule d'Officiers qui lui étoient attachés, Galas, Montecuculli, Alteingher, Thieffembac, Picolomini, Mansfeld, &c. Il rappella près de vingt mille Soldats vétérants que le Conſeil de Vienne,

par une mauvaiſe Politique, avoit licenciés, quelques années auparavant. En moins de trois mois, il eut une armée de plus de quarante mille hommes, & 80 pièces de groſſe Artillerie. Son premier ſoin fut de chaſſer de la Bohème les Saxons qui la ravageoient. Après cette expédition, il ſe mit en marche pour joindre le Duc de Bavière. Guſtave fit d'inutiles efforts pour empêcher la jonction de ces deux armées: mais le Duc de Bavière le gagna de vîteſſe, & le dévança d'une journée. Alors le Roi de Suède, qui ſe trouvoit trop inférieur en nombre pour hazarder une action, ſe rabattit du côté de Nuremberg, & ſe campa ſous le canon de cette place en attendant l'arrivée des troupes que lui amenoient le Landgrave de Heſſe, le Duc Bernard de Saxe-Veimar & Bannier. Il rendit ſon camp

inacceſſible par les retranchements dont il l'environna. Walſtein, avec le Duc de Bavière, parut à la vuë des Suèdois, dans le deſſein de livrer bataille. Lorſqu'il eut examiné leur poſition, il comprit qu'il entreprendroit en vain de les forcer. Le Duc de Bavière étoit d'avis qu'on attaquât ; mais le Généraliſſime (c'eſt le titre qu'on donnoit à Walſtein) qui n'aimoit pas l'Electeur, qu'il regardoit comme l'Auteur de ſa premiére diſgrace, lui répondit froidement : Monſieur, commencez l'attaque avec votre armée, je vous ſoûtiendrai avec toutes mes forces. *Sir, ſaid Walſtein, begin the attack With your Whole army, and i Will ſupport you With all my forces*, (p. 215.)

Les deux armées demeurerent près de deux mois à s'obſerver mutuellement. Ce temps, *dit notre Auteur*, fut employé à faire

ce que *les François appellent la petite guerre.* Guſtave ayant reçu les renforts qu'il attendoit, réſolut de forcer le camp des Impériaux. Il y donna deux aſſauts à trois jours l'un de l'autre : il fut toujours repouſſé. Ces deux actions lui couterent plus de cinq mille hommes. Guſtave fut très-ſenſible à ces échecs ; c'étoient les premiers qu'il eût eſſuyés depuis ſon entrée en Allemagne. Nous paſſons rapidement ſur les évènements qui ſuivirent : on en trouvera le détail dans notre Auteur.

La Saxe redevint le théâtre de la guerre. Walſtein qui vouloit détacher l'Electeur des intérêts de la Suède & le contraindre à demander la paix, ſe porta dans la Miſnie & dans la Saxe : ſon armée y commit de grands déſordres. Les cris des peuples, les maux qu'ils ſouffroient, pénétrerent vivement l'Electeur ; il appella

Gustave à son secours. Le Roi de Suède s'y rendit en diligence. Ayant appris que Walstein avoit envoyé Pappenheim avec un gros Corps de troupes du côté de Halle, il précipita sa marche, résolu de donner bataille avant que Pappenheim vînt rejoindre la grande armée. Car on savoit, *dit notre Auteur*, que Gustave n'étoit jamais fâché de l'absence de Pappenheim. *For he was never known to dislike the absence of Pappenheim*, (Tome II. page 314.) Et nous en avons peut-être indiqué plus haut la véritable raison. Quoi qu'il en soit, les deux armées en vinrent aux mains dans la plaine de Lutzen. On se battit de part & d'autre avec une fureur égale pendant long-temps. La mort * du Roi de

* C'est une chose digne de remarque, que Gustave & ses trois plus

Suède ne rallentit pas le courage des Suèdois ; ils n'en devinrent même que plus animés : résolus de venger leur Roi, ou de ne pas lui survivre, ils firent des efforts incroyables. Déja les Impériaux enfoncés par-tout, avoient perdu presque toute leur Artillerie ; ils commençoient à fuir, lorsque l'arrivée du Comte de Pappenheim rétablit le combat. Ce brave Guerrier repoussa les Suèdois, en fit un horrible carnage, leur enleva plus de trente enseignes, reprit le canon que les Impériaux avoient perdu : il touchoit au moment d'une victoire

---

illustres Elèves, le Duc Bernard de Saxe-Veimar, Bannier & Gassion, n'aient point passé l'âge de quarante ans. Nous sommes surpris que cette observation ait échappé à notre Auteur ; il en a tant fait d'autres, qui n'étoient pas si intéressantes !

complette, lorsqu'il fut blessé à mort.* Les Impériaux consternés à cette nouvelle, abandonnerent le champ de bataille : la nuit favorisa leur retraite.

Il est peu d'évènements considérables racontés par les Historiens plus diversement, que la mort du grand Gustave. Notre Auteur rapporte sommairement les différentes Relations qui en ont été publiées. Il finit par dire, & c'est le sentiment le plus communément reçu, que le Roi de Suède fut tué sur les onze heures du matin (*about eleven a clock in the morning*, page 330,) par

* Il mourut le lendemain à Leipsick en Héros Chrétien à l'âge de 38 ans. C'étoit, en effet, un des plus vertueux, des plus aimables, & des plus vaillants Hommes de son temps. Voyez son Eloge dans les Mémoires historiques du Comte *Maiolino Bisaccioni*, Liv. 3, page 383, Edit. de Venise *in*-4°.

des Cuiraſſiers du Régiment de Piccolomini. Ceux de nos Lecteurs qui ne ſeroient pas à portée de ſe procurer l'Ouvrage Anglois, & qui cependant ſeroient curieux de ſavoir à quoi s'en tenir ſur ce point hiſtorique, le trouveront bien diſcuté dans la nouvelle * Hiſtoire de Louis XIII. (Tome II. pages 385, 386, 387 & 388.)

M. Harte ſe trompe, lorſqu'en parlant d'Heidelberg, page 110, il dit que cette Ville fut détruite en 1693, *pendant la guerre de la ſucceſſion.* Il eſt vrai que cette Ville fut priſe & ruinée par le Maréchal de Lorges en 1693; mais ce ne fut point *pendant la guerre*

* Dans la premiére Edition qu'on fera de cette bonne Hiſtoire, il faudra corriger une faute qui ſe trouve à la page 388. On y fait mourir Guſtave à 31 ans: il en avoit près de 38, étant né au mois de Novembre 1594.

de la ſucceſſion, puiſque cette guerre ne commença qu'en 1701.

Quoique notre Auteur ſuive en général *l'ancien ſtyle* dans les époques qu'il aſſigne aux évènements, il emploie auſſi quelquefois le nouveau, & cela ſans en prévenir ; comme quand il place (p. 190) la mort de Sigiſmond III. Roi de Pologne, au 29. Avril 1632. Cette époque n'eſt exacte que dans le nouveau ſtyle. (Voyez le Mercure François, T. XVIII. page 774, & les Mémoires chronologiques du P. Davrigny, T. II. page 136.) Nous avons eu occaſion de remarquer pluſieurs autres mépriſes ſemblables dans l'Ouvrage Anglois.

Il nous reſte à dire quelque choſe de la manière dont cette vie de Guſtave eſt exécutée. On doit à l'Auteur la juſtice de reconnoître dans ſon Ouvrage beaucoup de lecture & de recherches ;

mais on souhaiteroit qu'il eût mis quelquefois plus de discernement & de précaution dans le choix de ses guides. Les régles d'une saine critique & les loix de l'équité devoient l'avertir que des accusations ne sont pas toujours des preuves & des convictions de crime; que plus ces accusations sont atroces, plus un Ecrivain qui sait se respecter lui-même, doit apporter de soins pour ne se laisser pas surprendre à la passion & à l'esprit de parti; & qu'enfin il n'est pas juste de s'en tenir contre les Catholiques aux seuls témoignages de leurs ennemis. Cette observation doit servir de préservatif contre plusieurs traits répandus dans cette Histoire. Par une suite des mêmes principes, il auroit dû ne pas donner tant de créance à le Vassor, ce Déserteur de sa Patrie & de la Foi Catholique, qui sem-

ble n'avoir entrepris l'Hiſtoire de Louis XIII. que pour décrier, par des Satyres auſſi injuſtes qu'indécentes, le Gouvernement de ce Prince & de ſon Miniſtre. C'eſt dans cet Hiſtorien infidèle qu'il a pris la prétendue Anecdote d'un cheval à poil ſingulier, envoyé, *dit-il*, en Allemagne par le Cardinal de Richelieu & le P. Joſeph, dans l'eſpérance que Guſtave l'acheteroit, & que la ſingularité de ce cheval faiſant plus aiſément reconnoître le Roi de Suède, l'expoſeroit plus infailliblement à des coups certains. (Voyez la Note qui eſt au bas de la page 403 du Tome I.) Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que M. Harte, pour juſtifier cette Anecdote & ces accuſations contre le Cardinal de Richelieu & ſon Confident, renvoie à l'Hiſtoire du Maréchal de Gaſſion par l'Abbé de Pure. Or, nous avons conſulté

cette Histoire du Maréchal de Gassion. Il y est fait, à la vérité, mention d'un cheval *aux belles oreilles* ; mais il n'y a pas un mot qui puisse autoriser à croire que le Ministre François ait eu quelque part à ce marché : c'est même le contraire, puisqu'il y est dit que le Maréchal raconta l'aventure au Cardinal & au P. Joseph, & qu'il *leur persuada si bien qu'il y avoit eu de l'artifice & du dessein dans ce troc qu'ils n'en doutoient nullement* ; or ces soupçons du Maréchal tomboient uniquement sur quelques Allemands. (Voyez la vie de Gassion, Tome I. Ch. 23, p. 166 & 167.)

Malheur aux Nations qui ont des démêlés avec l'Angleterre : elles ont encore plus à craindre de ses Ecrivains que de ses Guerriers. Quand il parle des François, M. Harte se souvient toujours trop qu'il est Anglois. La haine & les

préjugés paroiſſent dans tout ce qu'il dit ſur la France.

Nous avons obſervé plus haut qu'il y avoit, dans cet Ouvrage, beaucoup de recherches & d'érudition. Nous ajoûterons qu'il ſeroit à propos qu'un goût plus ſévère eût préſidé à la compoſition de cette Hiſtoire : on en auroit retranché beaucoup de choſes étrangères au ſujet, des citations inutiles, ou qui ne ſemblent miſes que pour faire un vain étalage de ſavoir : il s'y trouve juſqu'à des Paſſages Grecs. L'Ouvrage gagneroit beaucoup, s'il étoit abregé d'un cinquième. Quant à la partie du ſtyle, des parenthèſes très-fréquentes lui donnent un air de contrainte & d'embarras qui nuit à la clarté. Nous obſerverons, en paſſant, que c'eſt en général le défaut des Ouvrages Anglois.

ARTICLE LXXIII.

L'INCRÉDULITÉ combattue par le bon sens. (Brochure *in*-8°. de 34 pag.) M. DCC. LX.

CE petit Ouvrage est si honnête, si raisonnable & si bien écrit qu'il aura peut-être plus de succès qu'une infinité de Volumes de controverse. L'Auteur se picque uniquement de présenter des idées claires & à la portée de tout le monde, » de faire voir aux » Incrédules, par la raison même » dont ils font leur idole, qu'au-» lieu d'appuyer leur systême, » elle le condamne & le pros-» crit ; qu'ils prennent pour des » lumières supérieures les ténébres » où ils sont plongés ; & que ce n'est

» n'eſt aucunement avoir de l'eſ-
» prit, que de ne pas s'apperce-
» voir des erreurs que leur eſprit
» oſe enfanter, & que leur aveu-
» glement autoriſe. «

Comme perſonne ne ſe porte pour Athée, on n'attaque point ici l'Athéiſme; on ſe borne à dévoiler les inconſéquences du ſyſtême des Déiſtes. On les ſuppoſe perſuadés de l'exiſtence d'un Dieu, & déterminés néanmoins à ne lui rendre aucun culte; en quoi ils ſe montrent plus dérai-ſonnables que les Idolâtres mêmes.
» Ceux-ci adoroient un vil In-
» ſecte, uniquement parce qu'ils
» le croyoient Dieu; nos Philo-
» ſophes n'affectent de croire un
» Dieu qu'autant qu'ils ſe don-
» nent la liberté de ne le pas
» craindre. Les premiers ne ſe
» croyoient point les créatures
» de leurs Idoles, & ils les en-
» cenſoient. Les ſeconds recon-

» noiſſent leur Créateur dans leur
» Dieu, & ils lui refuſent leur
» reconnoiſſance. Les meilleures
» têtes de l'Antiquité craignoient
» d'irriter des Dieux qui n'avoient
» aucun pouvoir ; nos Beaux-Eſ-
» prits attribuent tout pouvoir à
» Dieu, & ils bravent ſon cour-
» roux & ſa juſtice. Les uns
» croyoient une Providence, &
» n'entreprenoient rien ſans le
» conſeil de leurs Dieux ; les au-
» tres donnent tout au hazard ;
» & ne veulent tirer que de leur
» propre fond les reſſources aux
» malheurs qui leur arrivent.
» Ceux-là, en un mot, vouloient
» tout devoir à la Religion, quoi-
» qu'elle ne leur promît aucune
» récompenſe aſſez ſpécieuſe pour
» les y ſoumettre : ceux-ci proſ-
» crivent la leur, toute conſolante
» qu'elle eſt dans ſa morale ; &
» n'ayant point de régles pour le
» préſent, ils ne ſe propoſent

» aucun objet pour l'avenir. «

L'Auteur fait ſentir en peu de mots combien, du côté de Dieu, les titres d'Etre ſuprême, de Créateur, de Bienfaiteur, de Légiſlateur, & de notre part les caractères de dépendance, d'indigence, de foibleſſe ſont contraires au ſyſtême des Déiſtes.

Il ſemble paſſer enſuite à une autre ſorte d'hypothèſe d'Incrédulité, ou à une eſpèce de Déiſme encore plus mauvaiſe que celle qu'on vient de décrire; c'eſt l'opinion de ceux qui nient la création, qui attribuent la formation de l'univers à *un aſſemblage d'atômes formés & réunis par le hazard.* » Qu'eſt-ce donc que le
» Hazard? Ces grands Génies qui
» le connoiſſent ſans doute, pour-
» roient-ils nous le définir? Quelle
» eſt donc ſon eſpèce, ſa force,
» ſa vertu? Quoi, le Hazard créa-
» teur du monde! Mais eſt-ce un

» Etre que le Hazard ? & ce qui
» n'est rien, peut-il opérer quel-
» que chose ? Je vois ici un effet
» sans cause, mystère vraiment
» plus incompréhensible qu'une
» Divinité qui a tout fait, & dont
» l'éternelle sagesse soûtient tout
» dans un ordre qu'elle seule
» peut détruire ou renverser. Cet
» Etre souverainement parfait,
» existant par lui-même, n'a point
» eu de commencement ; & je
» demanderois volontiers quel a
» été celui de ces atômes créateurs,
» qui n'ayant pu se former eux-
» mêmes, doivent tenir leur nais-
» sance de quelque chose qui les
» ait précédés. Quelque loin qu'on
» remonte, il faudra du moins
» supposer dans une matière an-
» térieure à toutes celles qui en
» seront venues, de l'activité &
» du mouvement : mais cette acti-
» vité, ce mouvement, il faut
» qu'elle les ait reçus d'ailleurs.

» Ce germe de vie n'eſt point
» de ſon eſſence..... Mais quoi de
» plus abſurde que d'imaginer un
» effet auſſi compliqué, auſſi ſa-
» gement réglé, auſſi conſtam-
» ment ſoûtenu que ce monde
» ſans une cauſe intelligente?...
» Comment ces prétendus atô-
» mes aſſemblés par le hazard
» pour former les corps, ne ſe
» ſépareroient-ils pas auſſi ai-
» ſément qu'ils ont été unis?
» Comment, en ſe mouvant, en
» ſe choquant, en ſe heurtant
» ſans ceſſe, ne s'altèrent & ne
» ſe détruiſent-ils point? &c. «
Toute la ſuite développe les abſurdités de l'hypothèſe.

Dans cet Ouvrage, les objets ſe ſuivent & ſe lient comme d'eux-mêmes. Les Incrédules nient la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame. L'Auteur les combat en ſerrant les arguments démonſtratifs qu'on a coûtume

d'employer contre eux ; & il y ajoûte une raiſon vive & pathétique qui intéreſſe l'amour propre de ces Matérialiſtes. » Quoi ! » *dit-il*, ces Beaux-Eſprits enyvrés » de leur mérite, éblouis de leurs » lumières, qui s'imaginent avoir » atteint juſqu'au plus haut de- » gré de pénétration accordé à » l'homme, & qui du haut de » leur ſphère regardent en pitié » l'ignorance, la crédulité, la » ſuperſtition du reſte des mor- » tels : quoi ! des Eſprits ſi vains, » ſi remplis d'eux-mêmes, em- » braſſent, ſoûtiennent une opi- » nion la plus contraire à l'or- » gueil qui fût jamais ; une opi- » nion qui ne leur annonce qu'une » entière deſtruction d'eux-mê- » mes ! Comment, avec tant de » hauteur & de hardieſſe, peu- » vent-ils s'humilier au point de » ſe croire deſtinés à un total » anéantiſſement de leur être ?

» Cette portion d'eux-mêmes
» qu'ils ont toujours cultivée avec
» tant de ſoin, qu'ils ont em-
» bellie de tant de connoiſſances,
» qu'ils ont pris tant de peine à
» orner pour la diſtinguer des
» autres, ils la verront donc ſans
» regret prête à tomber & à ſe
» diſſoudre dans la pouſſière du
» tombeau! Qui ne ſeroit ſurpris
» du contraſte affreux qu'on re-
» marque dans leurs idées? Pour-
» quoi tant d'orgueil dans des
» hommes qui n'eſpèrent plus
» d'être? & comment peuvent-
» ils déſeſpérer d'être avec tant
» d'orgueil? C'eſt donc à un ſort
» pareil à celui des bêtes, que va
» aboutir le faſtueux appareil de
» leur Philoſophie. Voilà donc
» le terme de leurs ſavantes &
» pénibles recherches: découverte
» bien importante ſans doute,
» mais qu'ils devroient bien tâ-
» cher d'accorder, s'ils le peu-

» vent, avec ce fond d'amour
» propre qui nous agrandit à nos
» yeux, avec ce caractère de
» grandeur & de nobleſſe que le
» plus vil des hommes retrouve
» en ſoi, avec ce deſir de s'éter-
» niſer, & ce cri continuel qui
» réclame contre la ceſſation de
» notre exiſtence : ſentiments inſ-
» pirés par la Nature même, non
» point à la matière qui n'en eſt
» pas capable, mais à l'ame qui,
» du moment qu'elle peut ſe
» connoître, fière de ſon origine,
» ſent qu'elle n'a rien à craindre
» des ravages du temps. «

C'eſt vouloir faire illuſion aux Eſprits trop peu en garde contre un ſophiſme, que de comparer l'homme à la bête, & d'en conclure que le ſort de l'un & de l'autre eſt le même, puiſque leurs opérations ſe reſſemblent ſi fort. L'Auteur fait bien comprendre que, dans ce raiſonnement, on

part d'une chofe inconnue ou très-obfcure, pour infirmer ce qui nous eft connu avec évidence. Quel eft le principe qui fait agir les Animaux ? Nous n'en favons rien, tandis que nous fommes fûrs qu'il n'eft pas poffible d'attribuer à la matière notre intelligence, notre liberté, nos idées, nos perceptions, nos fentiments, nos raifonnements, nos defirs &c. On ne laiffe pourtant pas ici d'ébaucher le contrafte entre l'homme & la bête, & de faire voir les différences extrêmes qui les féparent.

» Mais comment croire ce qui » eft incroyable, *difent nos Beaux-» Efprits ?* Comment admettre » des myftères qu'on ne peut » comprendre, où la raifon fe » perd, & qui la révoltent même ? « L'Auteur n'oppofe encore ici que les arguments clairs & lumineux qu'on puife dans le fein de la

raiſon. » Si Dieu ne m'avoit ré-
» vélé qu'une Religion à portée
» de mes foibles lumières, &
» que je puſſe plier à tous mes
» penchants par des interpréta-
» tions arbitraires, comme le font
» nos Déiſtes qui ſe forgent un
» culte à leur gré; ma conſcience
» en ſeroit-elle plus tranquille, &
» ma raiſon plus ſatisfaite ? Cette
» Religion me paroîtroit-elle à
» moi-même digne de Dieu ? &
» l'hommage de ma foi ſeroit-il
» à ſes yeux de quelque mérite ?
» Quoi de plus prudent, quoi de
» plus raiſonnable, que de ſou-
» mettre une raiſon auſſi ſujette
» à l'erreur que la mienne, à la
» raiſon infaillible de Dieu ? Sa
» parole n'eſt-elle pas un motif
» de croire infiniment ſupérieur
» à la conviction qui pourroit
» réſulter ou de mes raiſonne-
» ments ou du témoignage de
» mes ſens ? &c. « L'Auteur fait

ſentir enſuite que, s'il y a des myſtères dans la Nature, que nous croyons ſans les concevoir, nous pouvons bien croire les myſtères de la Religion, quoique notre intelligence ſoit trop foible pour les comprendre. Ici eſt un détail d'exemples tirés des merveilles de la Nature ; merveilles très-certaines & très-ſupérieures néanmoins aux lumières des plus habiles Phyſiciens.

On compare enſuite la beauté, la ſainteté, la décence de la Religion, avec le déſordre, la confuſion, le libertinage qui ſont les conſéquences néceſſaires du ſyſtême des Déiſtes. » Si leur mo-
» rale s'accréditoit dans le monde,
» on n'y verroit que confuſion,
» qu'indépendance, qu'un mépris
» abſolu des Loix, qu'une affreuſe
» tolérance des Religions même
» les plus ridicules. C'eſt déja
» leur cri d'à préſent ; & doit-on

» s'en étonner ? Ils ſont tous in-
» téreſſés à réclamer cette tolé-
» rance. Sans elle pourroient-ils
» infecter impunément le public
» de leurs maximes impies ? Ils
» ne montrent tant de zèle pour
» laiſſer ſubſiſter enſemble toutes
» ſortes de Religions, que pour
» qu'il leur ſoit permis de n'en
» avoir aucune. Mais quoi de
» moins raiſonné que cette récla-
» mation ? Quoi de plus dange-
» reux que ce biſarre aſſortiment
» de tant de rites différents, de
» tant d'opinions contradictoires ?
» Quoi ! le Déiſme, le Socinia-
» niſme, le Manichéiſme, le Ma-
» hométiſme, l'Idolâtrie même
» ſeroient accueillis, permis, au-
» toriſés ! On regardera du même
» œil les vérités les plus lumi-
» neuſes & les erreurs les plus
» abſurdes ! On verra avec in-
» différence la ſuperſtition & le
» fanatiſme, le blaſphème & le

» ſacrilège s'élever à côté des
» Autels du vrai Dieu ! On croira
» ne pas manquer à ce Dieu
» ſaint & terrible, en laiſſant tou-
» jours ſubſiſter une occaſion de
» ſcandale & de chute à ceux
» qui l'adorent en eſprit & en
» vérité, en nourriſſant toujours
» dans la ſociété des ſemences
» de diſcordes, de troubles, de
» ſchiſmes, de révoltes, de guer-
» res, d'inimitiés ! Ne ſoyons pas
» la dupe de cette indifférence
» ſimulée pour toutes les Reli-
» gions ; elle n'eſt que le maſ-
» que d'une haine trop réelle
» contre une Religion qui s'éleve
» ſans ceſſe contre les erreurs &
» les vices. «

On finit par une application très-ſage de la maxime du *plus ſûr* : maxime qui parle hautement en faveur de la Religion & de ſes partiſans, au-lieu qu'elle condamne évidemment tous les In-

crédules. L'Auteur ajoûte une Prière très-fervente & très-bien tournée pour implorer la miséricorde du Seigneur sur les ennemis de son saint culte : & ainsi se termine un Discours qui ne peut être que l'Ouvrage d'un excellent Esprit, & d'une ame très-bien faite. Il seroit à souhaiter que la même plume traçât une instruction semblable sur la Religion révélée ; parce qu'il y a une sorte de Déistes qui se donnent pour observateurs de toute la Loi Naturelle, & qui ne tournent leurs arguments que contre la Révélation.

ARTICLE LXXIV.

SECONDE LETTRE sur la renaiſſance de l'Architecture Grecque.

MM. RR. PP.

NOus avons vu renaître l'Architecture Grecque vers le milieu du XV[e] ſiècle ; nous allons la voir dans tout ſon éclat, & portée à ſa perfection dès les premiéres années du XVI[e]. Elle dut beaucoup à la Sculpture, qui, en ſe perfectionnant elle-même, enhardit les Architectes à varier leurs Ordonnances, à les enrichir, à joindre, dans les contours & les moulures, l'élégance du travail à l'exactitude des proportions. Elle dut encore plus au grand nombre d'habiles Artiſtes

raſſemblés dans Rome ſous Alexandre VI. & occupés par quelques Cardinaux ; à l'émulation qu'exciterent entre eux les grandes entrepriſes de Jules II.

Vous n'exigez ni n'attendez de moi des obſervations ſur les divers degrés de bonté où elle ſe montra ſucceſſivement dans les Monuments conſtruits depuis la mort de Brunelleſchi. Les Temples ſont mon objet principal ; & avant la Baſilique de S. Pierre, il ne fut conſtruit à Rome aucun Edifice ſacré digne d'attention. On moderna quelques-uns des Anciens, qu'on a encore retouchés dans ces derniers temps : je ne pourrois donc en tirer que peu de lumières ſur les progrès de l'Art. Pour vous en donner l'idée la plus juſte & la plus avantageuſe, permettez-moi de vous renvoyer à quelques Eſtampes gravées d'après

certains Tableaux du Vatican, tels que l'Ecole d'Athènes, Héliodore dans le Temple de Jérusalem, &c. Ces grands Morceaux furent peints ou par Raphaël lui-même, ou sur ses Desseins & sous ses yeux par ses plus habiles Elèves. Quand vous ne sauriez pas que Raphaël étoit presqu'aussi grand Architecte que grand Peintre, en examinant les riches fonds des Tableaux indiqués, vous concluriez, sans balancer, que les Architectes devoient être excellents dans un temps où les Peintres traitoient si savamment l'Architecture.

Laissant donc à part une multitude d'Edifices particuliers qui n'ont aucune réputation, je passe tout-d'un-coup à S. Pierre, Monument célébré dans toutes les Langues, & toujours supérieur à l'idée qu'on s'en forme, pourvu

que le bon ſens régle l'imagination ; Temple auguſte qui n'eut jamais d'égal en grandeur, en majeſté, en richeſſe ; où la Religion a raſſemblé tout ce qui peut ſervir à animer, à nourrir la piété ; où la curioſité la plus avide & la plus intelligente trouve de quoi ſe ſatisfaire, revient ſans ceſſe aux mêmes objets, & ne les quitte que déterminée à y revenir encore ; où les Artiſtes en tout genre, les plus critiques & les plus habiles, vont admirer & s'inſtruire.

Vous l'avouerai-je néanmoins, MM. RR. PP., j'ai délibéré quelque temps ſi je vous parlerois de cette merveille. Tant d'Ouvrages en préſentent des Deſcriptions bonnes ou mauvaiſes, que je ne pouvois que répéter ſans rien dire de nouveau ; & j'avois quelque peine à prendre le ton & à faire l'office d'un ſimple *Cice-*

rone. * Pour donner quelque chose de mieux entendu qu'une séche Nomenclature de Statues & de Tableaux, il faudroit des talents que je n'ai point, il faudroit un Volume entier d'Estampes, parce que S. Pierre de Rome n'est point un Temple dont toutes les beautés se saisissent après une Description de quelques lignes. Les détails en sont infinis, & les détails ne produisent que de l'embarras, si la Gravure ne met en état de les suivre sans les confondre.

Cependant pour remplir, au moins à moitié, l'espèce d'engagement que j'ai pris avec vous dans une autre Lettre, voici le parti auquel je me suis arrêté. Je vous donnerai, non pas la Des-

* On appelle ainsi en Italie celui qui montre les beautés d'une Eglise ou d'un Palais.

cription complette de la Basilique du Vatican, mais l'Histoire de sa construction, partie plus ignorée des Amateurs que tout le reste ; & cette Histoire ne sera, à peu-près, que l'abrégé de celle qu'en firent, dans le dernier siècle, le Cavalier Fontana Architecte de la Fabrique, & le P. Bonani Jésuite, Auteur moins Artiste que le premier, mais d'une meilleure critique. Leurs Ouvrages, fruits d'un pays étranger, ne se trouvent guères que dans quelques-unes de nos grandes Bibliothèques : ce sont des *in-folio*, ils sont écrits en Italien & en Latin ; trois raisons dont une seule suffit pour justifier le peu de connoissance qu'on en a. Je crois donc faire plaisir aux Littérateurs & aux Hommes de goût, en leur présentant quelques Notions historiques sur un Monument qui tiendra toujours la pre-

miére place dans l'Hiſtoire générale de la renaiſſance de l'Architecture.

L'ancienne Baſilique du Vatican, conſtruite ſous Conſtantin, étoit en ſi mauvais état, & annonçoit une ruine ſi prochaine au temps de Nicolas V. que ce Pontife, qui aimoit à bâtir, mit au nombre de ſes projets de conſtruction celui d'ériger un nouveau Temple au Prince des Apôtres. Il communiqua ſes idées à Bernard Roſſelino, & à Léon Alberti, Architectes Florentins, qui avoient alors de la réputation; & de concert avec eux, il forma le plan du nouvel Edifice. On ne le connoît que par la Deſcription qu'en fait Bonani, d'après un Manuſcrit copié ſur celui de la Bibliothèque de Médicis; mais ce qu'il en dit, montre que le Pontife donna l'eſſor à ſon imagination, & ne crai-

gnit point la dépenſe. On y voit encore, à l'ordonnance & à la diſtribution de quelques morceaux, qu'Alberti capable de donner des régles d'Architecture Grecque, pouvoit auſſi en donner des modèles. Il eſt inutile de s'arrêter ſur un projet qui ne fut jamais exécuté. Nicolas V. mourut en 1455, & avec lui furent enſevelis tous ſes Deſſeins. Aucun de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Jules II. ne les ſuivit, ou parce qu'ils les trouverent trop vaſtes, ou parce qu'ils eurent d'autres objets de dépenſe plus preſſants que la conſtruction d'une Baſilique. Jules II. dont on connoît le caractère tourné aux entrepriſes difficiles, reprit le projet de Nicolas V. & voici à quelle occaſion.

Ce Pontife à peine monté ſur la Chaire de S. Pierre, plein de vie & de ſanté, imagina de faire

ériger ſon tombeau. Michel-Ange Buonarrotti, âgé ſeulement alors de 29 ans, étoit déja célèbre & paſſoit pour le plus habile Sculpteur qu'eut l'Italie. Jules l'appella de Florence à Rome, & le chargea de ſon Mauſolée. Michel-Ange ayant à travailler pour un Prince, & pour un Prince tel que Jules II. ne fit que ſuivre ſon propre génie, & traça un deſſein de tombeau où il mit ce grand, ce terrible, qui caractériſe tous ſes Ouvrages. Le Pape l'agréa, & il ne fut plus queſtion que de fixer dans l'ancienne Baſilique de S. Pierre l'emplacement du Mauſolée. Quelqu'un fut d'avis de le placer au fond d'une grande Tribune commencée à la tête de la Baſilique par Nicolas V. & achevée par Paul II. Julien Giamberti, dit San-Gallo, Architecte en faveur auprès du Pontife, repréſenta qu'un Monu-

ment de cette conséquence demandoit une Chapelle particulière. Bientôt une idée naissant de l'autre, on parla, non plus de pratiquer une Chapelle dans le Temple, mais d'abattre tout le Temple même pour en construire un nouveau. Jules, par grandeur d'ame, adopta sans peine des vuës, où il entroit peut-être quelque intérêt de la part de ceux qui les proposoient. Il chargea donc tous les Architectes qui étoient alors à Rome de dresser des plans, afin qu'on eût à choisir, & qu'on pût ensuite s'arrêter à celui qui réuniroit le plus de suffrages.

Parmi les Architectes qui florissoient au commencement du XVI^e^ siècle, les plus distingués étoient Julien San-Gallo Florentin dont on vient de parler, Antoine son frère ; Balthasar Peruzzi de Sienne ; Fra Jean Jocondo

Religieux

Religieux Dominicain de Vérone, Lazare Bramante de Castel-Durante dans le Duché d'Urbin, & Raphaël Sanzio d'Urbin même, parent de Bramante & son Elève en Architecture. Ces cinq Artistes étoient tous bien capables d'imaginer de l'excellent ; mais si nous en croyons Vasari, Bramante aida ses talents d'un peu d'intrigue, & réussit à faire adopter son plan. San-Gallo, qui avoit de grandes prétentions fondées & sur son mérite & sur les services qu'il avoit rendus au Pape, ne put soûtenir la préférence accordée à Bramante ; il se retira à Florence, & laissa son rival chargé seul du nouvel Edifice. Dès que le plan en fut arrêté, on frappa une Médaille, sur laquelle on voit la tête de Jules II. avec ces mots JVLIVS II. LIGVR. P. M. Sur le revers, la façade du

Temple, autour de laquelle on lit: TEMPLI PETRI INSTAVRATIO. & dans l'Exergue : VATICANVS M. Mais avant que de parler du Temple, il est à propos d'en bien connoître l'Architecte, que quelques Auteurs regardent comme le Restaurateur de l'Architecture Grecque.

On ne peut pas refuser du génie à Bramante : il avoit bien étudié les Monuments antiques, & possédoit mieux qu'aucun Artiste de son temps la partie de goût de son Art, je veux dire la science des proportions, des ornements, des distributions, selon la manière des Anciens. On en a la preuve dans le petit Temple sphérique, qu'il construisit sur le Mont * Janicule au milieu du Cloître des Franciscains. C'est un

* Aujourd'hui *Monte Aureo*, & par corruption *Montorio*.

chef-d'œuvre d'élégance. Le Monument eſt Dorique, élevé ſur un Soubaſſement qu'environne un Eſcalier de trois marches. Seize Colonnes de Granit iſolées forment un Portique de deux pieds de large : la *Cella* en a treize de diamètre dans œuvre, & ſe termine en haut par une petite Coupole qui s'éleve d'environ vingt pieds au-deſſus de l'Entablement, ſur lequel regne tout autour une Baluſtrade. Les Anciens ne firent jamais rien de mieux ; & c'eſt par ce morceau qu'il faut juger du goût de Bramante. Son Cloître des Religieux de la Paix conſtruit encore à Rome, & non pas dans le Royaume de Naples, comme le dit un bon Ouvrage,*

* Dictionnaire des Beaux-Arts à l'Article *Bramante.*

n'étoit que l'eſſai de ſes talents, qui ſe perfectionnerent, lorſque les Papes l'eurent mis à la tête de leurs Bâtiments.

Mais Bramante auroit encore mieux mérité de ſon Art, s'il avoit appris aux Artiſtes à joindre la ſolidité à la délicateſſe. Cet homme d'un tempérament vif & impétueux combinoit aſſez peu, ne donnoit point à ſes idées le temps de ſe développer, n'écoutoit que ſon imagination, & croyoit poſſible tout ce qu'elle lui préſentoit de hardi. Il parut toujours préférer la gloire du moment préſent, écueil dangereux pour les Architectes, à celle dont on ne jouit que dans la poſtérité, la ſeule qu'on doive enviſager dès qu'on entreprend de vaſtes conſtructions. A peine Bramante avoit-il jetté les fondements d'un Edifice, qu'il auroit voulu y poſer les combles. De-là une mul-

titude de fautes de toute eſpèce, occaſionnées par ſa précipitation & par celle de ſes Ouvriers, qui, pour lui plaire, entaſſoient au hazard pierres ſur pierres, gagnoient en peu de temps beaucoup d'argent, & élevoient de mauvaiſes murailles. Vous ſavez ce que dit Vaſari du long corps de Bâtiment à triple Portique, conſtruit par Bramante, pour joindre l'ancien Palais des Papes au Belvedere. J'ajoûterai ici que, malgré les couteuſes réparations qu'on y fit preſqu'auſſitôt après la mort de l'Architecte, malgré toutes celles qu'y ont faites depuis différents Pontifes, on a encore été obligé, ſous le feu Pape, d'en doubler les murailles pour en prévenir l'écroulement; qu'on y a plaqué des Avant-corps qui en font un Ouvrage preſque Gothique: j'y ai vu travailler. Ce trait

ſuffit pour faire connoître ce qu'il y avoit à attendre du premier Architecte de la nouvelle Baſilique, & pour juſtifier le reproche de témérité & d'inconſidération que lui ont fait quelques Architectes de ſon temps.

Quoi qu'il en ſoit, Jules II. auſſi impatient dans ſes deſirs que Bramante, le préféra à tous les autres Architectes de Rome, & lui confia la mémorable entrepriſe du Temple de S. Pierre. Le plan tel que le traça Raphaël après la mort de Bramante, qui n'en avoit point laiſſé, & que vous trouverez au 3e Livre de Serlio, préſente une Croix Latine, longue du Portique au Rond-point d'environ 480 pieds, de 370 dans les branches de la Croix; large dans la Nef de 61; dans les deux aîles collatérales, de 25. Les quatre branches devoient être réunies par une Coupole portée ſur

quatre Piliers, laquelle auroit eu les dimenſions du Panthéon. Des Colonnes iſolées formoient un large Portique autour du Tambour, qui étoit percé de huit grandes Fenêtres ſans Vîtres, mais dont le vuide auroit été ſubdiviſé en trois parties par quatre Colonnes diſpoſées en quarré. Ce Tambour ainſi orné avoit quelque choſe de bien noble; mais le reſte de la Coupole, tant dans l'intérieur que dans l'extérieur, n'y répondoit pas. L'Ordonnance générale étoit en Pilaſtres avec des Arcades, telle qu'on la voit dans nos grandes Egliſes modernes, excepté aux extrémités des branches de la Croix, terminées en double Hémicycle: le premier étoit formé par douze Colonnes diſtribuées en trois quarrés ſéparés l'un de l'autre par des maſſifs en Pilaſtres. Ces Colonnes

étoient, sans doute, destinées à soûtenir des Loges ou Jubés. Le Portique étoit un Dodécastyle irrégulier à trois rangs de Colonnes, flanqué de deux tours.

Remarquons ici que la distribution de la Nef de Bramante est la même que celle de presque toutes nos anciennes Cathédrales ; que la seule différence consiste dans la forme des soûtiens de la Voûte. Lorsqu'on eût abandonné l'usage des Colonnes & des Architraves, & que les Temples des Chrétiens s'agrandirent, on fit des Piliers ronds, ou lisses ou fuselés, & des Arcades en angles aigus : voilà ce que nous appellons du Gothique. Bramante, pour ramener les choses à la manière antique la plus usitée dans les Edifices d'une grandeur hors des régles ordinaires, prit pour modèle les Portiques du Colisée, changea les Piliers

ronds du Gothique en Piliers quarrés, qu'il orna de Pilaſtres cannelés, & fit des Arcades en plein ceintre. On voit donc qu'avec le ſecours des ſtucs ſi utiles & ſi communs en Italie, il ne ſeroit pas auſſi difficile qu'on le croit peut-être, de tourner à la Grecque preſque toutes nos Egliſes Gothiques de Paris, ſans rien abattre, laiſſant ſubſiſter les mêmes diſtributions, & changeant ſeulement quelque choſe dans les formes.

Il eſt important, pour ce que nous avons à dire dans la ſuite, d'obſerver que l'emplacement de la nouvelle Baſilique eſt exactement le même que celui de l'ancienne, quoique celle-ci occupât beaucoup moins de terrein dans toutes ſes dimenſions. Les Architectes de Conſtantin, pour ſeconder l'empreſſement du Prince,

profiterent des ruines du Cirque de Néron placé sur le Mont Vatican, & sur les fondements de la Partie Septentrionale de ce Cirque construisirent toute la Partie Méridionale de la Basilique, c'est-à-dire tout le mur d'enceinte de la Nef, & les deux rangs de Colonnes qui la décoroient du côté du Midi. Je n'ai trouvé nulle part clairement énoncé, qu'en jettant les fondements du Temple moderne, on ait arraché ceux de l'ancien; mais je vois, par les plans du Cirque & de la Basilique rapprochés & calqués l'un sur l'autre, que les deux gros Piliers qui portent aujourd'hui la Coupole, & tous ceux qui séparent la grande Nef des Allées collatérales de la partie du Midi, portent encore sur la longueur des fondements du Temple de Constantin, & par conséquent des fondements du Cirque de

Néron. Revenons à Bramante.

Son Temple étoit vaste, l'idée en étoit belle & simple ; mais nous verrons ailleurs qu'elle étoit née dans une tête, qui, une fois échauffée, ne se refroidissoit presque jamais, & n'étoit point accoûtumée à rectifier, par la réflexion, les premiéres saillies de l'imagination. Dès qu'il put travailler à son Edifice, il commença par faire abattre la moitié de l'ancienne Basilique. A voir sa furie dans cette opération, on l'auroit pris, non pas pour un Architecte qui connoissoit les beautés de son Art, mais pour un ennemi de tous les Arts. Colonnes antiques, Bas-Reliefs, Peintures, Monuments sacrés & profanes, presque tout fut brisé & détruit, sans distinction du bon & du mauvais. De plusieurs grands morceaux de Mosaïque de Giotto;

il ne s'en ſauva qu'un, qui aujourd'hui fait regretter les autres. Vous ſavez comment Michel-Ange arrêta le Gothiſme de Bramante. Enfin, telle fut la diligence de celui-ci, que moins de trois ans après le projet formé de conſtruire une nouvelle Baſilique, on fut en état d'en poſer la premiére pierre. Cette cérémonie ſe fit avec le plus grand éclat. Après une Meſſe ſolemnelle, & une Proceſſion à laquelle aſſiſta le Pape avec trente-cinq Cardinaux, un grand nombre de Prélats, tout le Clergé de la Baſilique, &c. le 18. Avril 1506, Jules âgé de 70 ans, revêtu des habits Pontificaux, & accompagné de deux Cardinaux, deſcendit dans les fondements d'un des Piliers de la Coupole, de celui où eſt aujourd'hui la Statue de la Véronique, & y plaça un bloc de

Marbre blanc ſur lequel étoient gravés ces mots :

✠

ÆDEM PRINCIPIS APOSTOLORUM IN VATICANO VETUSTATE ET SITU SQUALENTEM A FUNDAMENTIS RESTITUIT JULIUS LIGUR PONT. MAX. AN. M D V I.

On y enterra auſſi un Vaſe de terre contenant douze Médailles, dix de Bronze, & deux d'Or, de la valeur de vingt écus Romains. La tête étoit de Jules II. avec ces mots : *Julius II. Ligur Pont. Max. anno ſui Pontificatûs III. 1506.* Sur le revers, la façade du Temple, & autour : *Inſtauratio Baſilicæ Apoſtolorum Petri & Pauli per Julium II. Pont. Max.* Et dans l'Exergue : *Vaticanus.* L'année ſuivante 1507, furent jettés les fondements des

Juillet, 1760. I. vol.

trois autres Piliers de la Coupole, mais sans grand appareil.

Bramante avoit alors 62 ans, & étoit par conséquent trop âgé pour pouvoir se flatter d'achever sa Basilique; mais il y travailla avec tant d'ardeur, que ce qu'il en fit, servit toujours de fond aux desseins des Architectes qui lui succéderent, malgré les réformes qu'ils crurent devoir faire dans plusieurs parties de son plan. Déja il avoit entièrement achevé les quatre Piliers de la Coupole, & ceintré les Arcades qui les lient l'un à l'autre: il se préparoit à commencer l'Entablement circulaire qui sépare le Tambour de la Coupole, des Arcades sur lesquelles il porte; il avoit aussi avancé la branche Occidentale de la Croix, lorsqu'il mourut en 1512, quelques mois avant Jules II. mort au mois de Février 1513. Le Pontife lui fit

faire de magnifiques obséques, auxquelles assisterent tous les Artistes de Rome; & il fut inhumé dans S. Pierre, sans doute dans la partie de l'ancienne Basilique, qui étoit encore sur pied. J'ai cherché son tombeau dans la nouvelle, & personne n'a pu me l'indiquer. A moins qu'il ne se trouve parmi les dix ou douze Tombeaux anonymes des Cryptes ou de l'Eglise souterraine, il n'existe aucune mémoire de lui dans l'Edifice le plus célèbre de l'univers, & dont il a été le premier Architecte. Je dépose ici le compas & l'équerre pour les reprendre incessamment. J'ai l'honneur, &c.

2. Avril, 1760.

ARTICLE LXXV.

SYLLOGE NOVA EPISTOLARUM varii argumenti, &c. *Nouvelle Collection de Lettres sur différentes matières.* (Volume grand *in*-8°. p. 760, sans y comprendre la Table.) A Nuremberg, &c. M. DCC. LX.

CE Volume contient 191 Lettres distribuées en quatre Livres. Il ne faut que parcourir la liste des Auteurs qui les ont écrites, pour se convaincre que ce Recueil est une sorte de contribution, où presque tous les Savants de la Hollande, de l'Allemagne & des Royaumes du Nord ont fourni leur contingent. Barbeyrac, Cuper, Fabricius (Jean Alb.) Leibnitz, Gesner, Sperling, Gronovius, Heinsius, Span-

heim, Wolff, Heineccius, &c. voilà quelques-uns des Associés à ce Commerce Epistolaire. Nous y trouvons aussi des François, tels que M^rs Huet, Bignon, Baluze, le P. Tournemine &c. & des Italiens, comme Bandini *, Fontanini, & même le feu Pape Benoît XIV.

Tous ces noms n'annoncent rien moins qu'une Littérature légère : aussi dans la plûpart de ces Epîtres, il ne s'agit guères que d'Editions nouvelles d'anciens Auteurs, des Textes qu'il faut y corriger, des obscurités qui restent à éclaircir, des méprises où les Traducteurs & les Commentateurs sont tombés, &c. Il est encore question de quelques Li-

* Dans l'Index des Auteurs dont on publie ici les Lettres, on indique pour celle de Bandini à Bosius la page 89, c'est une méprise : cette Lettre se trouve à la page 409.

vres ou Fragmens antiques qui n'avoient point encore paru, de plusieurs Dissertations, & même d'Ouvrages considérables qui se publioient, s'imprimoient ou se composoient dans le temps que ces Lettres ont été écrites, & par conséquent presque toujours dans le cours de ce siècle; de sorte que ces Lettres sont souvent des Mémoires qui pourront servir à l'Histoire Littéraire de notre âge. Jurisprudence, Politique, Histoire, Chronologie, Géographie, Critique, Médailles, Monuments anciens, en un mot tous les genres d'érudition sacrée & & profane sont entrés dans le Commerce de ces Savants. Cependant il y a peu de ces matières qui soient approfondies; cela n'est pas étonnant, on n'en parle guères qu'à l'occasion des Ouvrages que ces Hommes doctes publient, ou des Livres qui sont

l'objet de leurs veilles & de leurs obſervations. Ainſi la lecture de ces Lettres ne ſauroit amuſer que des gens qui ont le goût de la vraie érudition, qui y ont fait des progrès, & qui voudroient connoître les ſources où ils pourroient trouver des ſecours & des lumières.

Comme pluſieurs de ces Lettres partent d'Ecrivains Proteſtants qui ſont de différentes Communions, quelques-uns même ſont Sociniens, on doit s'attendre à trouver ici quelques traces des préjugés & des doctrines qui caractèriſent leurs Sectes. Le tour des Lettres qu'ils s'adreſſent les uns aux autres, eſt toujours poli & flatteur; mais quand leur plume rencontre les Agreſſeurs ou les Adverſaires de leurs opinions, elle diſtille quelquefois ſur eux la bile la plus aigre & la plus groſſière. Le Fanfaron d'Utrecht, *Juillet*, 1760. I. vol.

(*Trajectinum Thrasonem*) l'âne de Leipsic, son rugissement, (*Lipsiensis asini vernaculum rugitum*,) sont, dans les Lettres de M. d'Orville, les expressions d'un mépris dont notre Langue ne peut rendre l'énergie, & dont notre urbanité réprouve l'usage.

Les Doctes du Nord attaquent avec plus de dureté que de méchanceté les Adversaires de leurs opinions. Les injures qu'ils se permettent, roulent sur des fautes ou des prétentions littéraires, jamais sur des vices ou des crimes odieux. Il ne leur en arrive pas moins de rougir des traits trop violents qui leur sont échappés : on les voit ici en témoigner assez souvent à leurs amis un regret & un repentir sincère. Ce qui ne décèle qu'une rivalité de savoir, où, sans chercher à se perdre les uns les autres, on ne se propose que l'honneur de la victoire.

Ces ſortes d'Epîtres familières ſont comme des miroirs, où les ſentiments & le caractère des Savants ſe montrent au naturel : mais, comme dans les jugements qu'ils ſe communiquent par cette voie, les préjugés & les paſſions peuvent quelquefois influer autant que l'équité & la ſcience, on doit toujours être en garde particulièrement contre leurs cenſures. Pour donner une idée encore plus préciſe de ces Lettres, nous allons en recueillir quelques traits plus marqués.

Bayer, dans ſes Lettres à Geſner, ſe récrie contre les éloges que Thryllitius & Fabricius prodiguent à Euſtathe : il ne croit pas les Commentaires de ce Grammairien comparables à ceux de Didyme. Ce n'eſt, *dit-il*, qu'un Pédant ridicule, (*ridiculi admodùm & pædagogi inſtar*,) qui débite des leçons dictées, non

par le génie, mais par le caprice, (*sine ingenio passim, quod in animum venit, præcipiens.*) Bayer se plaint qu'on ne juge pas trop sainement du style des Grecs. On a, *dit-il*, regardé Maxime de Tyr comme un Ecrivain qui n'a eu que Platon pour modèle, & qui s'en est heureusement approprié le style, quoiqu'il n'y ait pas plus de ressemblance entre ces deux Auteurs qu'entre les Loups & les Agneaux. D'où viennent, *demande-t-il*, ces faux jugements ? C'est qu'on ne s'exerce point à écrire & à composer en Grec, (*nihil Græcè scribendo commentandoque se exercent.*)

Les *Mêlanges de Leipsic*, à quelques Morceaux près, lui paroissent si misérables, qu'il en regrette l'existence, (*malim extare nullum.*) Il reproche aux Allemands deux vices : le premier, c'est la manière d'écrire

ſur toutes ſortes de ſujets frivoles, (*ſcriptitandi de quavis inaniſſima re, morbo laborant :*) le ſecond, c'eſt que, dans leurs Ouvrages, ils ne ſongent pas plus à imiter les Anciens, qu'à ſoigner & à retoucher leurs productions. Il paroît que Bayer n'étoit pas moins outré dans ſes Eloges que dans ſes Critiques, quoiqu'il prodigue pourtant moins la louange que la ſatyre. Il nous parle de deux Orateurs (Tonner & Upmarc,) qui brilloient à Stokolm en 1720 : il prétend que la France, l'Angleterre & la Hollande, même dans ſes plus beaux jours, n'ont rien eu de comparable à ces deux Suédois, (*nihil illis comparandum.*) On pourra s'étonner de ce que nous n'avons encore aucun monument qui nous mette en état de reconnoître l'équité d'un ſuffrage ſi glorieux à la Suède.

En 1746, M. de la Croze écri-

voit de Berlin, qu'il falloit chercher la vraie origine des Indiens dans leurs anciennes inſcriptions, ajoûtant qu'il avoit de fortes raiſons pour penſer que toutes les fables & toutes les ſuperſtitions de l'Inde ne ſont que des traditions émanées de l'Egypte. La controverſe qui vient de s'élever ſur l'origine Egyptienne des Chinois, nous a rendu attentifs à cette obſervation.

La Philoſophie de M[rs] Leibnitz & Wolff, & ſur-tout leurs Monades, ont excité d'aſſez grands troubles en Allemagne & en Hollande. Sur ces diſputes, on trouve ici des Anecdotes, qui prouvent que, dans le Nord comme ailleurs, la manie des ſyſtêmes eſt fort étrange; qu'il ne faut jamais mettre à l'épreuve la modération & l'inſenſibilité dont ſe picquent les Philoſophes; qu'il eſt bon de recevoir les leçons qu'ils en

donnent,

donnent, mais ſans trop compter ſur leur fidélité ou ſur leur conſtance à les pratiquer ; & qu'enfin les moindres atteintes qu'on porte à leurs opinions favorites, les portent aux éclats les plus ſcandaleux, aux injures de toute eſpèce, (*omnes injurias evomens*,) aux imputations les plus atroces, & même à l'accuſation de favoriſer ouvertement l'Athéiſme, (*directum pro Atheiſmo patrocinium.*) L'Auteur de la Lettre qui contient la Relation de ces démêlés philoſophiques, avoit pris parti pour les Monades : auſſi ſe vante-t-il de n'avoir pas baiſſé le ton devant ſes Adverſaires, & de les avoir réduits aux abois & au ſilence ; triomphe dont il proteſte ne ſe glorifier, qu'afin qu'on en tienne compte dans les Annales de la Philoſophie Leibnitzienne. Ainſi, dans l'Hiſtoire de cette Philoſophie dont le Fondateur avoit

l'eſprit ſi doux & ſi modéré, on verra des combats auſſi furieux que dans celle des Sectes dont le génie étoit le plus intraitable & le plus tyrannique. On trouve ici une Analyſe de cette Philoſophie, telle qu'Engelhard l'a enſeignée à Groningue. Sa bile allumée dans les diſputes, s'exhale encore avec chaleur dans ſes Lettres.

Les jugemens que ces Epîtres prononcent ſur différentes Nations, ne ſont pas tous ſans appel. D'Orville n'attend rien de bon de la France, parce qu'en fait d'érudition, on s'y contente ordinairement (*more ſuo*) d'une ſuperficie ſans profondeur, (*ſuperficiariam eruditionem.*) S'il n'eut pas été le fils d'un Réfugié, il eſt probable que ſa main n'eût pas lancé contre la patrie de ſes Ancêtres un trait de Satyre ſi général. M. de Leibnitz ne laiſſe aux Allemands, & ne s'attribue non plus

que le mérite d'un travail opiniâtre, (*ſola laborioſitas.*) Il y a plus de modeſtie que de vérité dans cette aſſertion. Tout ce qu'on peut conclure de ces deux énoncés réduits à une juſte valeur, c'eſt qu'alors la Littérature légère étoit plus commune parmi les François que parmi les Allemands. Aujourd'hui l'Allemagne devient de plus en plus féconde en Ouvrages d'agrément, & la France peut être trop ſtérile en compoſitions érudites.

On voit ici que les Paradoxes du P. Hardouin étoient auſſi mal accueillis dans le Nord ſavant que dans les autres contrées de la République des Lettres : quelques-uns de ces Etrangers inſinuent que ſa Société étoit complice des torts qui l'ont décrié. Quand leurs Ecrits n'étoient pas auſſi encenſés dans le Journal de Trévoux qu'ils pouvoient le deſirer, ils accu-

ſoient les Journaliſtes d'abuſer de leur Critique, pour défendre la cauſe du P. Hardouin. Par-là ils donnerent occaſion au P. Tournemine de les détromper. Il en vint juſqu'à leur déclarer qu'il n'avoit pas plutôt reconnu quelques branches de ce ſyſtême (Harduiniſte) dans le P. Berruyer & dans un petit nombre de ſes partiſans, (*in P. Iſaaco Berruyer & paucis fautoribus,*) qu'auſſitôt il s'étoit armé pour combattre cette doctrine; que non content de la réfuter, il en avoit ſollicité & obtenu la proſcription entière, (*confutavi, & damnari curavi.*)

Le zèle qui animoit quelques-uns de ces ſavants Etrangers contre le P. Hardouin, dégéneroit quelquefois dans une animoſité aveugle. Nous en trouvons ici un trait bien ſenſible à la page 421. On l'accuſe de s'être approprié la plus élégante des corrections

que Voſſius ait faite dans Pline. Quelque *impudent* que ſoit ce *larcin*, on le pardonneroit, *dit-on*, à ce Plagiaire effronté, s'il eut cité Chariſius, (*ſi effrons citaſſet Chariſium.*) Or, en faiſant cette correction, le P. Hardouin cite ce Grammairien au même endroit où l'on nous renvoie, ſavoir *Lib. VI. Cap. 22, Emendat. 64*, il s'agit de *Amphorûm* pour *Amphorarum.*

On trouve, dans ces Lettres, le miracle qui convertit Conſtantin, appuyé de preuves ſi ſimples & ſi ſolides, qu'on n'y ſauroit réſiſter, pas même dans ces contrées où la licence de penſer ſe permet ſi aiſément des doutes en ce genre, & où elle attaqueroit plutôt la Religion que de conniver à la ſuperſtition. C'étoit Albert Fabricius qui, dans une *Diſſertation critique*, avoit tâché d'élever des doutes contre ce miracle, & de

le réduire à un phénomène purement naturel. Il envoya sa Dissertation à son ami Cuper, pour savoir ce qu'il en penseroit. En répondant, Cuper ne se donne pas pour un Oracle dans ces sortes de matières. Cependant, sans se mettre en grands frais d'érudition, il cite des Historiens qu'on ne peut recuser ; il examine la publicité du fait; il pese le silence des témoins intéressés à le contredire, s'il eût été supposé; il montre que la supposition en eût été si imprudente, qu'elle n'a pas la moindre probabilité ; en un mot, sa Lettre est une réfutation si sensée & si complette de la Dissertation critique, qu'il seroit inutile de recourir à des moyens plus recherchés pour en détruire le systême.

Dans ses Lettres à M. Huet, Leibnitz gémit sur la perte de ce goût qui s'attache à la Criti-

que savante : il s'afflige en voyant les partisans de cette Critique réduits à un si petit nombre, (*doleo imminui admodùm.*) C'est une *famille* qui s'éteint. Il en est d'autant plus désolé, qu'il regarde sa chute comme le plus grand obstacle à la propagation du Christianisme dans le Levant, (*majus Christianæ Religionis in Oriente impedimentum.*) Il rappelle ici & adopte une réflexion du jeune Casaubon ; c'est que, si l'on en vient une fois à négliger l'étude de l'Antiquité & de la bonne Littérature, pour ne s'occuper que d'observations sur l'Histoire Naturelle, les fruits d'une pareille culture ne pourront être qu'amers à la piété Chrétienne, (*non sine causa malè ominatur pietati, si Naturæ tantùm indagandæ dediti, Antiquitatis studium & bonas Litteras negligamus.*) C'est-là ce qui l'anime contre ces Frondeurs de

l'Antiquité, qui traitent Platon & Ariſtote comme de miſérables Sophiſtes, (*qui omnem exuunt Antiquitatis reverentiam, & de Platone atque Ariſtotele veluti de miſeris quibuſdam Sophiſtis loquuntur.*) Il prétend qu'ils changeroient bien de ſentiment & de langage, s'ils liſoient les Ouvrages de ces grands hommes avec quelque attention. Enſuite il leur indique le genre de vérités également utiles & ſublimes, qu'un génie élevé & cultivé ne ſe laſſe point d'admirer dans ces précieuſes ſources, quand il ſait y puiſer.

On trouve ici la fameuſe Lettre, où Leibnitz témoigne ſon zèle pour terminer amicalement les controverſes qui ont ſéparé de la Communion Romaine une partie de l'Allemagne. Il croyoit qu'alors les temps étoient favorables à une réunion pacifique.

Dans les deux Communions, il voyoit de grands Princes qui étoient diſpoſés à ſeconder un projet ſi deſirable ; il propoſoit de l'entamer ſous leurs auſpices ; il invitoit M[rs] Huet & Boſſuet à concourir à une ſi ſainte entrepriſe ; il va juſqu'à craindre qu'on n'en perde l'occaſion par des délais qui rejetteroient au-delà de pluſieurs ſiècles l'exécution d'un ſi beau deſſein, (*ſi occaſiones perdamus, vereor ne publica gaudia adhuc in aliquot ſæcula differantur.*) On peut donc être un grand Philoſophe & un très-profond Géomètre, ſans en avoir moins de zèle & d'ardeur pour l'unité Chrétienne. Nous ne ſavons pourtant ſi Leibnitz concevoit bien toute l'étendue & toute la difficulté de la conciliation qu'il propoſoit.

Les controverſes d'érudition touchant les Faſtes Conſulaires,

ſont celles qui reviennent le plus ſouvent dans ces Lettres, & qui y ſont diſcutées avec le plus d'étendue. A la page 328, on cite un paſſage d'Aulugelle, qui nous apprend très-clairement les régles qu'on ſuivoit à Rome pour déterminer le rang ou la primauté entre les deux Conſuls. Cet endroit eſt digne de l'attention des Savants. On ne ſera pas ſurpris de voir ces doctes Etrangers, dont on a recueilli les Lettres dans ce Volume, montrer plus d'ignorance en écrivant ce qui ſe paſſoit à Paris de leur temps, qu'en diſſertant ſur ce qui ſe paſſoit à Rome il y a deux mille ans.

Cette Edition n'eſt pas la premiére qu'on ait faite de ces Epîtres : ce qu'elle a de ſingulier & de commode, c'eſt que tant de morceaux qui étoient ci-devant épars, ſe trouvent raſſemblés dans un ſeul Volume. On en annonce

une suite qui pourra intéresser encore les Amateurs de l'Histoire Littéraire.

ARTICLE LXXVI.

ESSAI D'UNE HISTOIRE NATURELLE des Couches de la terre, dans lequel on traite de leur formation, de leur situation, des Minéraux, des Métaux, & des Fossiles qu'elles contiennent; avec des Considérations physiques sur les causes des tremblements de terre & de leur propagation. *Par M. Gotlob* LEHMANN, *Docteur en Médecine, Conseiller des Mines du Roi de Prusse, &c.* Ouvrage traduit de l'Allemand. (Vol. *in*-12.) *A Paris, chez Jean-Thomas Juillet*, 1760. I. vol. B 4 vj

Hérissant, rue S. Jacques, &c. 1759.

DANS une longue Préface, M. Lehmann se plaint qu'on a trop négligé la Science de la Géographie souterraine, & il instruit son Lecteur des dispositions où il doit se mettre avant que de visiter ce monde inconnu, des connoissances qui le préparent à cette course, de la route qu'il doit prendre, des motifs qui doivent l'y engager & du but qu'il doit se proposer. L'Auteur a donné l'exemple de toutes ces attentions en voyageant dans les Etats de Sa Majesté Prussienne : il rend ici un compte fidèle des observations qu'il y a faites ; il invite les Savants à les continuer dans tous les pays qu'ils habitent.

SECTION I. *De la terre en général.* » Cette Planète, *dit*

» *M. Lehmann*, mérite les re-
» cherches des Savants, & leur
» fournira les preuves d'une Sa-
» gesse infinie qui se plaît à se
» cacher, & d'une liaison mysté-
» rieuse entre les parties qui com-
» posent l'Univers. « L'Auteur explique ici la formation de la terre d'après la narration de Moyse. Son Commentaire contient quelques suppositions & quelques conjectures ajoûtées au Texte sacré qui n'avoit pas besoin de ces additions. Selon le récit de Moyse, Dieu créa tous les éléments de l'Univers : il en arrangea les parties solides & fluides, y répandit la lumière & la fécondité. Les éléments dociles à ses ordres, offrirent des demeures convenables à tous les Etres qui devoient peupler le Globe : tous, excepté l'homme, sortirent de son sein animés selon leur nature & leur espèce. Voilà où il falloit s'en

tenir pour ne rien hazarder qui ne fût digne de la Puissance suprême à laquelle cet ouvrage ne couta que six jours. M. Lehmann l'a bien senti. » Il suffit, *dit-il*, » de savoir que la terre étoit alors » composée des mêmes parties » qu'à présent ; elle étoit, comme » à présent, la mère de tous les » Etres sensibles, & produisoit les » substances des trois Regnes adop- » tés par les Naturalistes &c. «

Section II. *Des révolutions auxquelles la terre est exposée.* Quand le Créateur eut rendu la terre habitable, ses parties se trouverent dans l'ordre, dans l'état & dans la disposition nécessaires à la conservation & à la propagation de tous les Etres dont Dieu avoit confié les germes à son sein pour en perpétuer l'espèce. Tous les élémens de notre Globe étoient donc dans une action convenable à l'entretien des trois

Regnes qui font encore la beauté & la richesse de la terre. Sous un air pur & sain, la fermentation des éléments, nécessaire à la végétation de tous les corps organisés, s'opéroit avec des proportions régulières & constantes, dont l'harmonie, avant le Déluge, ne souffrit que très-peu d'altération. M. Lehmann ne s'éloigne guères d'un sentiment si bien fondé & si raisonnable.

Mais enfin le Déluge universel arriva, ce fut une révolution terrible. Après la retraite des eaux, en quel état se trouva la terre ? Comment s'opérerent les changements qui en changerent la face ? Ici les Cosmologistes se partagent sur les causes & sur les suites de ces changements. On connoît les opinions de Woodvart, de Whiston, de Burnet, de Lazzaro Moro (Venitien,) & de M. Bertrand. L'ex-

position qu'en fait M. Lehmann, est suivie d'une Critique modérée, après laquelle il tâche d'établir sa propre hypothèse.

Dans le Déluge universel où le Globe fut noyé, il reconnoît la volonté suprême du Créateur; mais il lui prête, pour l'exécution, des instruments dont il eût pu s'épargner l'invention. Au-lieu d'accepter, par supposition, le service de la Comète qu'invoque Whiston, M. Lehmann eût mieux fait de s'en tenir rigidement à ce principe qu'il adopte, savoir que *la cause physique du Déluge sera toujours pour nous une énigme inexplicable.* Toute sa doctrine se réduit à ces deux propositions : 1° Que *le Déluge a produit le changement le plus marqué sur la terre :* 2° Que *divers accidents* ont produit les *autres changements* qui y sont *arrivés dans la suite.*

Une inondation auſſi forte, auſſi étendue, & auſſi longue que fut le Déluge, eſt pour M. Lehmann & pour tout Phyſicien habile un moyen ſuffiſant pour rendre compte des altérations les plus ſenſibles, les plus durables & les plus univerſelles qui ont troublé la premiére œconomie de la terre. » Le Déluge univerſel, *dit l'Au-» teur*, a abaiſſé les hautes mon-» tagnes, en a formé de toutes » nouvelles, a produit des cou-» ches & des croutes toutes parti-» culières ſur la terre, a formé » des plaines, des lacs & des ri-» vières, & par conſéquent a » changé extrêmement l'aſpect de » la ſurface du Globe de la ter-» re « &c. Les anciennes monta-gnes ont donc été dépouillées de leurs terres fertiles ; ces terres ont été entraînées avec les plan-tes, les arbres & les animaux. Le Déluge a fait, à peu-près, les

mêmes ravages dans les plaines détrempées. On a une légère image de cette désolation dans celle que souffre un canton englouti quelquefois tout entier sous un orage subit & passager. Enfin les eaux chargées de toutes ces matières confondues s'en déchargerent. Le dépôt successif se fit par des couches qui formerent à la terre un nouveau sol. Il y resta des cavernes, des grottes, des fentes qui se remplirent de pierres calcaires délayées & dissoutes, que le temps sécha bientôt & durcit. Il y eut quantité d'arbres, d'ossements, de coquillages qui furent transportés à de grandes distances : ces corps conservant leur première forme, ont été pétrifiés ou altérés par des voies simples, dont M. Lehmann imagine & décrit l'origine & le progrès naturel.

Il convient que, depuis le Dé-

luge, il est *survenu plusieurs autres changements à la terre*, mais moins universels & moins sensibles. Il attribue les uns aux orages & aux pluies, les autres aux débordements de la Mer & à sa retraite, quelques-uns aux volcans ou montagnes qui jettent du feu. Les orages & les pluies détrempent les terres des montagnes, enlevent, entraînent, amassent, transportent les pierres de chaux & de plâtre, les mines de fer & de cuivre, les tufs, les incrustations, les ocres &c. Quand les pluies sont longues, elles s'ouvrent des canaux jusqu'aux lacs souterrains qu'elles aident à creuser des issues sourdes, sur lesquelles le terrein s'affaise, s'écroule, & engloutit les plantes, les animaux, & quelquefois des villages & des villes entières. Dans les environs, ces eaux jettent souvent de nouvelles sources, dont

les unes ſont continuelles, les autres périodiques, ſelon la diſpoſition de leurs réſervoirs.

Dans ſes débordements, la Mer céde quelquefois à un canton le terrein qu'elle uſurpe ſur l'autre. Les feux ſouterrains ont des effets encore plus prodigieux, tels que les embraſements de montagnes, les tremblements de terre, &c. Ces ſortes de changements qu'éprouve notre Globe, ont toujours été, & ſont encore trop fréquents pour les faire dépendre du Déluge. Selon M. L., il n'en faut chercher la cauſe que dans des principes ou des accidents locaux. Les faits & les obſervations ne lui manquent pas plus que la bonne & ſaine Phyſique, pour appuyer toutes ces aſſertions.

Section III. *Des Montagnes.* Des principes de M. Lehmann ſortent trois claſſes de monta-

gnes ; les unes auſſi anciennes que le monde ; les autres de la même date que le Déluge , à qui elles doivent leur naiſſance ; quelques-unes ſont l'ouvrage *des accidents particuliers & des révolutions locales.* Les montagnes de la premiére claſſe différent de la ſeconde. 1° Par la ſupériorité de leur élévation : leur pente eſt plus rapide & plus bruſque. Sur leur ſommet on trouve des coquillages , & jamais de poiſſons pétrifiés : pendant le Déluge, les coquilles ſe dépoſerent, les poiſſons ſuivirent le courant des eaux. 2° Par leur ſtructure intérieure : leur roche n'eſt point ſi variée ; les lits qui la compoſent , ſont toujours perpendiculaires ou inclinés à l'horiſon , ce qui ſe prouve par la direction des filons & des fentes. Ces lits ont beaucoup d'épaiſſeur ; & leur profondeur eſt ſi grande , *qu'on n'a encore*

pû en trouver la fin. Comme ces montagnes eurent assez de force pour résister à la violence du Déluge, on ne trouve aucun vestige de cette révolution dans leurs souterrains les plus profonds. 3° Par les substances minérales qu'on y fouille : ce fut l'action de l'air & du soleil qui fendit ces montagnes, qui endurcit & dessécha les matières molles. Cette action étant toujours plus perpendiculaire qu'horisontale, il n'est pas étonnant qu'elle ait préparé aux germes métalliques, des matières qui ne sont pas les mêmes que dans les autres montagnes. Quoique toutes ces montagnes aient des métaux & des minéraux qui leur sont communs, elles en ont aussi qui leur sont propres ; & dans ceux mêmes qui leur sont communs, elles impriment des caractères qui les différencient. Pour la va-

leur des métaux & pour la richesse des mines, les montagnes *à filons* ou de la premiére classe l'emportent toujours sur les montagnes *par couches* ou de la seconde classe. Les montagnes de la troisième classe ont été formées par des tremblements de terre, par des volcans ou par des inondations. Nous nous hâtons avec M. Lehmann de passer aux montagnes de la seconde classe. Il leur a consacré une Section entière. C'est une prédilection dont nous allons voir la justice & le fondement.

SECTION IV. *Des Montagnes composées de couches.* C'est ici un champ encore en friche, un sujet que M. Lehmann a la gloire de traiter le premier. Les couches qui composent ces montagnes, sont des bancs de terres & de pierres, placés horisontalement les uns sur les autres. » Les mines

» de charbons de terre, *dit notre* » *Auteur*, ſont toujours la partie » la plus baſſe du terrein ſur le- » quel les terres ſont portées ; les » ardoiſes ou pierres feuilletées » occupent la partie du milieu ; » & les fontaines ſalantes occu- » pent la partie ſupérieure, c'eſt- » à-dire celle où les couches ſe » terminent. «

Entre les montagnes primitives ou *à filons*, & les montagnes qui ſont formées par un aſſemblage de couches, M. Lehmann obſerve une liaiſon géographique, qui démontre, en quelque ſorte, ſon ſyſtême ſur la formation de ces montagnes à couches. Les eaux du Déluge les ont compoſées des dépouilles qu'elles avoient enlevées aux montagnes à filons. Ces eaux s'étant élevées au-deſſus du ſommet des montagnes, commencerent à ſe décharger du fardeau que leurs flots plus tranquilles

ne

ne pouvoient plus ſoûtenir. Leur premier dépôt fut le ſable & les pierres qu'elles avoient arrachées aux montagnes : c'eſt ce qu'on appelle *le charbon de terre.* Les autres dépôts de terres ſuivirent dans la proportion de leur peſanteur. C'eſt dans l'*Eſſai* même qu'il faut voir ces couches s'arranger, ces bancs d'ardoiſe qui s'élévent au-deſſus du charbon foſſile, & ces lits d'autres matières qui, comme l'ardoiſe, ne ſe rencontrent que dans les montagnes. Le paralleliſme de ces couches fut ſouvent rompu par des accidents ou des irrégularités dont les cauſes ne ſont pas difficiles à deviner.

Après l'écoulement des eaux, le Soleil ſécha ces couches, leurs lits ſe trouverent ſéparés, & les ſubſtances qui les rempliſſoient ſe trouverent bientôt à ſec, ſans avoir eu le temps ni le moyen

de ſe lier, *encore moins de ſe combiner & de s'approprier.* Le deſſéchement produiſit bien des vuides que la Nature remplit de nouvelles ſubſtances. De-là, dans les couches, ces changements de poſitions, ces variations, & même ces *pierres d'une nature toute différente* qu'on y trouve, telles que le talc, le ſpath, la ſélénite. De-là encore ces couches de terres ou de pierres qu'on nomme *roches ſauvages*, parce qu'elles ne ſauroient ſervir de matrice ni aux Métaux, ni aux Minéraux. Une obſervation importante qui confirme le ſyſtême de M. Lehmann, & qui découvre une nouvelle différence entre les montagnes *à filons*, & les montagnes à couches; c'eſt que la Nature ne manque jamais de remplir de nouvelles matières un filon dépouillé de ſa mine, & qu'elle n'a pas le même zèle

(si l'on peut parler ainsi) pour les couches dont jamais elle ne répare les pertes.

Section V. *Des différents lits dont les couches sont ordinairement composées.* Il ne s'agit ici que des couches qui ont leur direction & leur inclinaison régulière. Ces lits de matières différentes sont plus ou moins nombreux, selon que les terres délayées par le déluge se trouverent en certains lieux plus ou moins diversifiées, ou selon que les eaux qui s'en étoient chargées, furent plus ou moins précipitées dans leur retraite. Ces lits ne sont pas d'épaisseurs égales : aucun n'est composé d'une seule espèce de terre simple, c'est-à-dire d'une terre purement calcaire ou argilleuse, &c.

Ainsi, *d'après des observations constantes*, l'Auteur se flatte d'avoir prouvé » que les lits des

» amas de couches ſont princi-
» palement compoſés de terres ar-
» gilleuſes & calcaires, & d'avoir
» fait voir que les lits d'ardoiſe
» & de charbon de terre ſont les
» uns ſur les autres & mêlés en-
» ſemble ; que l'une & l'autre de
» ces eſpèces de couches ont été
» formées en grande partie de
» terre argilleuſe ; que les mon-
» tagnes compoſées de couches
» viennent toujours toucher &
» aboutir aux montagnes primi-
» tives qui contiennent des filons,
» & qu'elles ont été produites
» par une révolution générale
» arrivée à notre Globe, & par
» le moyen des eaux. «

SECTION VI. *Des Métaux & des Minéraux qui ſe trouvent dans les couches.* M. Lehmann ſe propoſe d'abord ici quelques queſtions qu'il réſout aiſément & conſéquemment à ſes principes. Pourquoi, par exemple, dans les

terreins composés de couches, la terre est-elle plus favorable à l'agriculture qu'aux pâturages ? Pourquoi les bois résineux n'y croissent-ils guères ? Pourquoi le bled dans ces terres jaunit-il plutôt qu'il ne profite, quand on le seme sur un sol où l'on a *anciennement exploité des Mines par couches ?* Après cet écart il rentre dans son sujet, c'est-à-dire qu'il revient aux terres, aux sels, aux substances ou minéraux inflammables, aux métaux & aux pierres qui se rencontrent dans les couches.

SECTION VII. *Des autres pierres qui se trouvent dans les couches de la terre & par lits.* Il divise ces pierres en transparentes, en demi-transparentes, en opaques. En traitant tous ces objets, il n'oublie pas les pétrifications, soit de parties d'animaux terrestres, soit de coquillages,

ſoit de plantes & d'arbres.

Section VIII. *De l'utilité qu'on peut retirer de la connoiſſance des couches.* Il expoſe comment cette connoiſſance peut contribuer à l'avantage des Sciences en général, & ſur-tout au progrès de la Minéralogie en particulier.

Dans tous les Ecrits de M. Lehmann, on ſent le fruit d'un génie que l'érudition éclaire ſans le captiver. Il n'adopte & n'enfante aucun ſyſtême qu'après que l'obſervation & l'expérience y ont mis le dernier ſceau. Quoiqu'il n'ignore rien de ce qu'on peut apprendre avec les Naturaliſtes, il n'en eſt pas moins aſſidu à l'Ecole de la Nature, il l'interroge ſans prévention & ſans préſomption. Quand il n'eſt pas ſûr de ſon ſuffrage, toutes ſes aſſertions & ſes conjectures ſont propoſées avec une réſerve & une timidité

qui annoncent un caractère également vrai, sincère & modeste. Son Traducteur le contredit quelquefois par des Notes surajoûtées au Texte. Le Lecteur jugera de leur importance ou de leur solidité.

Ce Volume est terminé *par des considérations physiques*, du même Auteur, *sur les causes des tremblements de terre & de leur propagation; Ouvrage fondé sur la structure intérieure de la terre.* Les causes que M. Lehmann donne de ces tremblements, sont 1° Les feux souterreins: 2° L'air renfermé dans le sein de la terre: 3° Les eaux souterreines.
» Ces trois corps élastiques, *dit-il*,
» n'excitent des tremblements de
» terre que lorsqu'ils sont com-
» primés & forcés à s'ouvrir des
» passages pour pouvoir s'éten-
» dre. Ainsi il ne peut y avoir de
» tremblement de terre, à moins
» que leur force élastique ne

» vienne à bout de vaincre les
» obstacles qui s'opposent à leur
» issue. « De ce principe, dont
l'Auteur se sert pour expliquer
tous les phènomènes qui accompagnent les tremblements de terre,
il conclut non-seulement l'analogie & la conformité, mais la
liaison même qu'il établit entre
les tremblements de terre & les
volcans. C'èst de la liaison & de
la communication que les fentes
& les canaux souterreins ont entr'eux, qu'il fait dépendre la route
des tremblements de terre & les
causes de leur propagation. Tandis que nous ignorerons cette organisation intérieure de la terre,
il *nous est*, ajoûte-t-il, *& nous
sera toujours impossible de prévoir ces tremblements de terre*,
d'en savoir la route, & de nous
en garantir. Il y en *aura tant que
le monde durera*; parce que » la
» Nature est continuellement oc-
» cupée à produire des pyrites,

» des mines de fer, des charbons
» de terre, & d'autres ſubſtances
» inflammables dans le ſein de la
» terre. « C'eſt toujours à la faveur de l'expanſion que le feu, l'air & l'eau reçoivent quand ces ſubſtances s'embraſent, que ces trois éléments ſurmontent le poids de la terre & des montagnes de moyenne grandeur. De-là vient qu'ordinairement les pays où ſe trouvent les plus hautes montagnes, ſont moins ſujets aux tremblements de terre ; parce que l'expanſion qui produit ces terribles phénomènes, trouve plus de réſiſtance dans le poids des maſſes qui chargent la terre. Toutes ces *conſidérations* ſont aiſées à ſaiſir avec tous leurs développements, quand on poſſéde le corps de doctrine Minéralogique, & de Géographie ſouterreine, qui eſt contenu dans les Ouvrages de M. Lehmann.

ARTICLE LXXVII.

THÉORIE DU MOUVEMENT des Comètes, dans laquelle on a égard aux altérations que leurs Orbites éprouvent par l'action des Planètes ; avec l'application de cette Théorie à la Comète qui a été obſervée dans les années 1531, 1607, 1682 & 1759. (*In*-8°. pag. 247, ſans l'Avertiſſement & un Mémoire préliminaire.) Par M. Clairaut, des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Pruſſe, de Ruſſie, de Bologne & d'Upſal. *A Paris, chez Lambert, rue de la Comédie, &c.*

TOut le monde ſait qu'avec la Théorie Newtonienne on rend compte des principales loix

que ſuivent les Corps céleſtes dans leurs mouvements. Ces Corps ſont ſujets à des irrégularités ; & bien loin que ce ſoit un inconvénient pour le ſyſtême, c'en eſt une ſuite naturelle, c'en eſt même, en quelque ſorte, la vérification & la preuve.

En effet, ſi les Corps qui roulent dans les eſpaces immenſes des Cieux, s'attirent les uns les autres, ſelon les régles établies par Newton, il eſt néceſſaire que ces attractions réciproques produiſent des variations très-ſenſibles & très-conſidérables. Comment imagineroit-on que ces Globes puſſent s'approcher ou s'éloigner dans le cours de leurs révolutions, ſans cauſer des changements relatifs aux divers dégrés d'approximation ou d'éloignement ? Tout le ſyſtême Newtonien périroit, ſi Jupiter & Saturne, par exemple, n'agiſſoient pas l'un

ſur l'autre, ſi leur action, plus ou moins grande, n'étoit pas une force perturbatrice par rapport à leurs mouvements reſpectifs. Il faut, dans ce Monde phyſique comme dans le Monde moral, que la puiſſance ſe faſſe ſentir par-tout où elle ſe trouve; que la plus grande puiſſance opère plus que celle qui eſt moindre; que, de la combinaiſon des diverſes puiſſances, il réſulte des effet compoſés, &c.

On s'eſt beaucoup occupé du *problême des trois Corps*; c'eſt-à-dire que les Savants ont examiné quels ſeroient les mouvements de trois Corps qui s'attireroient, en raiſon directe des maſſes, & en raiſon inverſe des quarrés de leurs diſtances. M. Clairaut a trouvé, dans ce problême, un objet digne de ſes talents ſinguliers pour le calcul: il a réſolu la queſtion d'une manière

générale, & il en a tiré des conséquences avantageuses pour le système du Monde.

Mais il lui restoit une tentative à faire sur les Comètes, espèce de Corps indociles qui se refusent, depuis tant de siècles, aux loix d'une Théorie fixe & déterminée. Il étoit beau d'apprendre au monde quelle devoit être la révolution d'une Comète attirée par Jupiter & par Saturne : on ne parle point des autres Planètes, parce que leur force perturbatrice seroit presque insensible.

Il se présentoit une occasion très-picquante d'entreprendre ce travail ; c'étoit le retour de la Comète de 1531, de 1607, de 1682, qu'on attendoit dès 1757, mais qui pouvoit ne reparoître qu'en 1759. Le docte Halley, Astronome Anglois, avoit fait cette annonce en s'appuyant sur

la Théorie de Newton. Il n'avoit pas dit que la Comète reviendroit au bout de 75 ans, il ſavoit que l'action des groſſes Planètes pouvoit produire une ou pluſieurs années de variation; mais il avoit promis que le terme du retour ſeroit à la fin de 1758, ou au commencement de 1759: ce qui donnoit un intervalle de 76 ou de 77 ans commencés, entre les deux apparitions du même phénomène.

C'étoit la prudence & le ſavoir qui dirigeoient cette prédiction. Les Détracteurs des découvertes modernes en prirent occaſion de taxer toute l'hypothèſe Newtonienne d'illuſion pure & de ſavante chimère. Toute l'année 1758 fut comme le champ où la malignité & le préjugé s'eſcrimerent contre les aſſertions ſages & modérées des plus grands Aſtronomes & Géo-

mètres de l'Europe. M. Clairaut, qui tient un rang diſtingué parmi eux, ſe chargea, en quelque ſorte, d'inſtruire le Public & de ranimer ſa confiance. Il lut, dans une Aſſemblée publique de l'Académie, le Mémoire qu'on retrouve ici, & qui contient tous les Préliminaires de cette importante & curieuſe Controverſe.

Outre la partie hiſtorique que nous venons d'ébaucher, & l'expoſition ſommaire de ce que Mrs Newton & Halley ont donnée ſur les Comètes, ce Mémoire contient la méthode que notre ſavant Académicien a ſuivie pour déterminer les altérations qui ont pu être produites, dans l'orbite de la Comète, par l'action des autres Corps céleſtes. Le mot d'Horace, *Nil mortalibus arduum eſt*, trouve ici ſon application, comme s'il s'agiſſoit encore des

fameux exploits où s'eſt ſignalée la force & la conſtance des hommes.

En effet, M. Clairaut s'eſt trouvé dans l'obligation de tenter des opérations très-pénibles, & de ſurmonter des difficultés ſans nombre. Il falloit calculer pluſieurs ſituations reſpectives des deux Corps (Planète & Comète ;) quarrer les courbes où entrent les lignes qui joignent ces Corps ; conſidérer une partie conſidérable du cours & de l'orbite de la Comète ; ſuivre cet Aſtre & Jupiter durant les trois révolutions de 1531 à 1607, de 1607 à 1682, de 1682 à 1759 ; tenir compte des dérangements qu'a dû cauſer auſſi l'action de Saturne. Elle eſt moindre que celle de Jupiter ; cependant comme la maſſe de Saturne eſt le tiers de la maſſe de Jupiter, elle peut produire, toutes choſes éga-

les d'ailleurs, le tiers des effets que Jupiter opère : *& c'en eſt aſſez pour mériter un examen particulier.*

Ceux qui connoiſſent l'étendue, la difficulté & la délicateſſe de toutes ces opérations Aſtronomiques & Géomètriques, doivent concevoir une haute idée de la conſtance & des talents de l'Auteur. Son Mémoire expoſe toute l'âpreté de ce travail ; & tout le Volume que nous annonçons, en eſt la preuve. Voici le réſultat qu'il avoit ſu former avant la fin de 1758.

» L'action de Jupiter, pendant » toute la révolution de 1531 à » 1607, a dû rendre cette Pé» riode plus courte d'environ 19 » jours qu'elle n'auroit été, s'il » n'y avoit eu que la force du » Soleil ; & cette action avoit » en même temps altéré les élé» ments de manière à produire,

» à peu-près, 31 jours d'accé» lération pour la Période ſui» vante.

» L'action de Jupiter, pendant » la révolution de 1607 à 1682, » a donné environ 420 jours » d'accélération, leſquels joints » aux 31 qui réſultent de l'action » de Jupiter pendant la Période » précédente, forment un total » de 451 jours, pour la quantité » dont cette Période eſt plus » courte qu'elle ne ſeroit par » la ſeule tendance vers le So» leil. «

En retranchant 19 jours de 451, on voit que la ſeconde Période a été plus courte de 432 jours que la premiére : ce qui ne differe que de 37 jours du temps qui réſulte des obſervations : différence diminuée encore par l'action de Saturne. » Ainſi la Théorie donne à un » mois près la différence ſi re-

» marquable, qui eſt entre les » deux (premiéres) révolutions » connues de la Comète. Or ſi » l'on fait attention, *continue* » *M. Clairaut*, à la longueur de » ces Périodes, à la complica» tion des deux cauſes qui en » ont produit l'inégalité, & à la » nature du problême qui les me» ſure, on trouvera peut-être » cette nouvelle vérification du » ſyſtême Newtonien auſſi frap» pante qu'aucune de celles qu'on » ait données juſqu'à préſent. « A quoi il faut ajoûter que les obſervations de la Comète ayant été groſſièrement exécutées en 1531, » il eſt très-poſſible que » la Théorie de notre Auteur » ſoit encore plus près de la na» ture qu'elle ne le paroît. «

Quant à la troiſième Période, ſavoir celle de 1682 à 1759, l'Auteur a trouvé qu'elle devoit être plus longue de 518 jours

que la précédente, en ne conſidérant même que l'action de Jupiter, & de 100 jours au moins encore plus longue, ſi l'on y ajoûte l'action de Saturne. Il y a cependant de petites exceptions dans ces nombres : il y avoit, au temps de la lecture du Mémoire, quelques objets peu conſidérables, dont M. Clairaut n'avoit pas pu encore s'aſſûrer. Enfin il conclut de toutes ſes opérations, que la Comète devoit paſſer à ſon Périhélie vers le 4. ou le 5. d'Avril 1759 : ce qui ne l'empêche pas d'obſerver que ce terme pourroit être altéré d'un mois, en conſéquence de pluſieurs petites quantités négligées néceſſairement par les méthodes d'approximation, & en vertu de quelques cauſes inconnues, telles que l'action d'autres Comètes, ou l'influence d'autres Planètes trop

éloignées de nous pour être jamais apperçues.

Ainſi finit ce Mémoire auſſi modeſte que ſavant & réfléchi. Vient enſuite *la Théorie des Comètes*, diviſée en trois Parties. Dans la premiére eſt la *ſolution des principaux problêmes néceſſaires dans la Théorie des Comètes, avec quelques calculs généraux relatifs à celle de 1759.* Dans la ſeconde, *on applique la Théorie précédente au calcul des effets de Jupiter & de Saturne ſur la Comète de 1759, pendant les trois Périodes connues.* Dans la troiſième, *on enſeigne à déterminer les changements que l'action des Planètes peut cauſer aux éléments des orbites des Comètes, &c.*

Les détails de l'Ouvrage conſiſtent en opérations de la plus

ſublime Géomètrie, en calculs très-laborieux & très-précis. On ſent que nous ſommes obligés de renvoyer entièrement au Livre même, qui n'eſt nullement ſuſceptible d'abrégé.

Les Nouvelles Littéraires ſeront dans le ſecond Volume de Juillet.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet 1760.
I. Volume.

ARTICLE LXIX. *Traité d'Oſtéologie, &c.* 1541
ART. LXX. *Recueil de Lettres, pour ſervir d'éclairciſſement à l'Hiſtoire Militaire du Regne de Louis XIV.* 1562
ART. LXXI. *Entretiens ſur la nature de l'Ame des Bêtes.* 1579
ART. LXXII. The Hiſtory of the life of GUSTAVUS-ADOLPHS, King of Sweden, &c. *Hiſtoire de GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suède, &c.* II. Vol. 1599
ART. LXXIII. *L'Incrédulité combattue par le bon ſens.* 1632
ART. LXXIV. *Seconde Lettre ſur la renaiſſance de l'Architecture Grecque.* 1647
ART. LXXV. Sylloge nova Epiſto-

larum varii argumenti, &c. *Nouvelle Collection de Lettres sur différentes matières.* 1672
ART. LXXVI. *Essai d'une Histoire Naturelle des Couches de la terre, &c.* 1691
ART. LXXVII. *Théorie du mouvement des Comètes, &c.* Par M. Clairaut, &c. 1714

Errata pour Juin.

Pag. 1531, *lig.* 13, coup, *lis.* coups.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juin 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1760. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les treize premiers Volumes, reliés en veau, 32 liv. 10 ſ.

On publiera dans le mois d'Avril 1760, le XIV. Vol. relié en veau, 2 liv. 10 ſ. les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Alteſſe Sérèniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1760. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LX.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 766 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	10.

Chaçun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1760. II. vol.

ARTICLE LXXVIII.

HISTOIRE CIVILE, Ecclésiastique & Littéraire de la Ville de Nismes, avec des Notes & les Preuves ; suivie de Dissertations historiques &

critiques sur ses Antiquités & de diverses observations sur son Histoire Naturelle. Par M. Ménard, Conseiller au Présidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (Volumes IV. V. VI. VII. *in-4°.*) *A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, &c.* An. 1753, 1754, 1755, 1756, & suiv. &c.

NOus n'avons rendu compte, dans nos Mémoires, que des trois premiers Volumes de ce grand Ouvrage. Notre intention étoit d'en reprendre la suite quand l'Auteur seroit parvenu au terme de ses travaux. C'est ce que nous voyons aujourd'hui : ainsi le quatrième Volume & les trois suivants vont être l'objet de notre

attention. Il y a tant d'exactitude & de traits remarquables dans cette Histoire, sur-tout aux siècles où nous la reprenons, qu'il nous sera permis de donner quelque étendue à nos Analyses. Nous nous bornerons ici au quatrième Tome, qui embrasse un intervalle de 83 ans, depuis 1482 jusqu'en 1565.

Comme il seroit impossible d'indiquer, même sommairement, les détails où est entré l'Auteur, nous ne présentons d'abord que le Tableau général des faits qui remplissent ce Volume. Imaginons des recherches immenses sur toutes les parties d'un Gouvernement Municipal & Ecclésiastique, sur des Mutations de Consuls, de Sénéchaux, d'Evêques &c. sur des Réglements & des variations de Police, sur des entrées solemnelles de Rois, de Princes, de Gouverneurs, sur des tenues

d'Etats, ſur des conceſſions ou amplifications de Privilèges, ſur des impoſitions & des levées de Subſides, ſur des paſſages tumultueux de gens de guerre, ſur des calamités publiques cauſées par la diſette ou par la peſte, ſur des réformes de Chapitres ou de Monaſtères, ſur des établiſſements ou des renouvellements d'Ecoles & d'Exercices littéraires. Concevons ſur-tout un récit très-circonſtancié des changements qu'éprouva la Religion vers le milieu du XVI[e] ſiècle, & des troubles qui furent la ſuite de cette révolution; appliquons l'idée de toutes ces choſes à la Ville de Niſmes dont on nous donne ici l'Hiſtoire: ce ſera comme l'eſquiſſe de ce quatrième Volume. Voici préſentement quelques traits particuliers.

En 1533, le Roi François I. allant à Marſeille pour s'aboucher

avec le Pape Clément VII. paſſa par Niſmes ; & le préſent que cette Ville projetta de lui faire, ne pouvoit être que très-agréable à ce Prince. C'étoit le plan ou plutôt l'élévation de l'Amphithéâtre de Niſmes, en relief & en argent fin, du poids de trente marcs. On voit encore dans les Manuſcrits du temps, cités par M. Ménard, le contrat qui fut paſſé avec des Orfèvres pour l'exécution de ce projet. Il étoit queſtion de repréſenter tous les dehors de l'Edifice avec autant d'Arcades & de Colonnes qu'il en reſte dans ce Monument. L'intérieur devoit être diſtribué en degrés, comme il y en avoit autour de l'arène ; & dans tout cet ouvrage on ſe propoſoit de conſerver la forme ovale de l'Amphithéâtre.

Quand le Roi paſſa, les Ouvriers n'avoient point fini leur

travail, & l'on ne put faire le préſent ; mais il fut envoyé dans la ſuite, & très-bien reçu du Monarque, dont il flattoit les inclinations tout-à-fait décidées en faveur des Arts. Durant ſon ſéjour en cette Ville, il donna des preuves très-marquées de ſon goût pour l'Antiquité. Il viſita tous les Monuments dont Niſmes eſt rempli. » Il entra dans les » plus bas Caveaux de l'Amphi- » théâtre. Il monta ſur les maſu- » res de la Tour-magne, afin » d'en mieux concevoir la forme » & la ſymétrie. Il n'y eut, en » un mot, rien de remarquable » en Edifices & en Monuments » anciens qu'il ne parcourût. On » le vit, un genou en terre, net- » toyer lui-même avec ſon mou- » choir, la pouſſière qui couvroit » les lettres des Inſcriptions Ro- » maines, afin de les déchiffrer » & de les lire avec plus de fa-

» cilité. Plein d'admiration pour » toutes ces grandes & anciennes » merveilles de l'Art, il parut » comme indigné du peu de soin » qu'on apportoit à les conserver, » & il témoigna publiquement » le déplaisir qu'il ressentoit de » cette négligence ; de sorte qu'a- » vant son départ même, il or- » donna la démolition de quel- » ques bâtiments qu'on avoit laissé » construire dans les deux Porti- » ques de l'Amphithéâtre, & qui » coupoient & masquoient l'ordre » & la suite des Galeries. Il or- » donna aussi la démolition de » certains bâtiments modernes » qu'on avoit ajoûtés à la Mai- » son quarrée, soit dans l'inté- » rieur, soit au-dehors de ce su- » perbe Edifice, dont les beautés » se trouvoient par-là comme » anéanties & ensevelies dans un » tas de mauvaise maçonnerie qui » le défiguroit. «

On voit, dans ce Volume, tous les soins que se donnerent les Magistrats de Nismes pour établir, perfectionner, renouveller l'étude des Belles-Lettres. Avant le milieu du XVI[e] siècle, cette Ville acquit des Ecoles publiques sous le titre & avec les privilèges d'*Université des Arts*. On appella des Professeurs habiles, on régla leurs fonctions & leurs honoraires. Ceux qui se distinguerent le plus dans cette Profession, furent Claude Baduel & Guillaume Bigot, deux hommes qui n'ont point été oubliés dans le Dictionnaire de Bayle. M. Ménard les fait bien connoître ; mais nous ajoûterons quelque chose aux portraits qu'il en donne. Notre fonction de Journalistes n'est pas astreinte, comme celle de l'Historien, au simple récit des faits : les recherches, la critique, les particularités de l'Histoire lit-

téraire entrent auſſi dans notre plan. Voici donc, d'après M. Ménard & d'après quelques autres Ecrivains, quels furent les deux perſonnages qui brillerent dans les Ecoles de Niſmes.

Claude Baduel étoit né dans cette Ville, & avoit profeſſé dans l'Univerſité de Paris. Sa Patrie voulut ſe l'attacher; il y fut Recteur du Collège établi en 1540; & , ce qui eſt aſſez rare, il ſe fit un grand nom parmi ſes Concitoyens. On a quelques Ouvrages de lui; M. Ménard en donne une liſte exacte. Le plus remarquable eſt celui qui a pour titre: *De ratione vitæ ſtudioſæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ ac degendæ.* C'eſt une ſorte d'Apologie des Gens de Lettres mariés, & une inſtruction qui expoſe les moyens d'allier les Lettres, la piété & les engagements du mariage. Il y a eu quatre Edi-

tions de ce Traité, sans compter une mauvaise Traduction Françoise. Dans la quatrième Edition, qui est de 1581, & que M. David Clément met au nombre des Livres rares, on a fait une correction que ce même Auteur estime nécessaire. C'est à l'endroit où Baduel, parlant du malheur qu'ont quelquefois les Gens de Lettres d'épouser de méchantes femmes, rapporte le mot de Socrate sur sa très-incommode épouse Xantippe : *Socrates de suâ Xantippe solebat dicere : malum domesticum tuæ patientiâ* EXITIUM. C'est ainsi qu'on lit dans la premiére Edition qui est de 1544. Or l'Editeur de 1581 substitue EXERCITIUM à EXITIUM, pour faire entendre que, dans la pensée de Socrate, une femme, telle que Xantippe, est un *mal domestique, qui sert à exercer la patience*. Et cette leçon est abso-

lument la meilleure, la seule même qu'on doive adopter, si nous en croyons M. David Clément. Sur quoi nous observons qu'il est néanmoins assez ordinaire de dire qu'une personne fâcheuse *fait perdre patience*, ce qui est le *patientia exitium* du Texte de Baduel, tel que cet Auteur le donna en 1544. Nos Lecteurs jugeront de cette petite controverse littéraire, dont il étoit bon, ce semble, de faire mention ici. Bayle ne l'a point connue, & elle a peut-être aussi échappé aux recherches de M. Ménard ; ou bien il l'a crue étrangère à son objet.

Guillaume Bigot, qui gouverna aussi l'Ecole de Nismes, étoit de Laval au Maine. *On assûre*, dit M. Ménard, *que le Roi François I. l'auroit approché de sa personne, si l'Evêque de Mâcon*

(grand Aumônier de France *) *ne l'en eût détourné, pour ne pas avoir un ſi docte Cenſeur des diſcours qu'il faiſoit tous les jours à ſa table.* M. Ménard parle ainſi d'après Naudé ; & celui-ci renvoie aux Axiômes politiques de George Richterus, qui prétend que Guillaume fut deſſervi par l'Evêque de Mâcon, parce qu'il étoit Ariſtotélicien. Car, ſelon le récit de cet Auteur, François I. ayant demandé ce que c'étoit qu'Ariſtote, l'Evêque répondit que c'étoit un Philoſophe qui préféroit l'Ariſtocratie à la Monarchie : ſur quoi le Roi déclara qu'il ne vouloit ni de lui ni de Bigot ; ce qui renverſa toutes les eſpérances de ce Profeſſeur. Or, en

* Ce Prélat eſt Pierre du Chatel, ou Caſtellan, qui ne fut grand Aumônier qu'en 1548, après la mort de François I.

examinant de près ce trait d'Hiſtoire, il ſe trouve que Mélanchton en eſt la premiére ſource, & que très-probablement c'eſt un conte fait à plaiſir. En effet, le Roi François I. protégeoit ouvertement Ariſtote & les Ariſtotéliciens; on a cent preuves de ſes diſpoſitions ſur ce point. L'Auteur de la vie de Caſtellan & Bayle (à l'Article *Bigot*) ont bien fait valoir cet argument qui eſt très-ſolide. D'ailleurs, comme l'a obſervé très-à-propos M. Ménard, François I. recommanda Bigot aux Citoyens de Niſmes, & le ſoûtint contre ceux qui lui diſputoient la direction des Ecoles de cette Ville.

Au reſte, Claude Baduel & Guillaume Bigot eurent enſemble le gouvernement des Etudes; & M. Ménard les repréſente comme deux Aſſociés qui travailloient de concert à faire fleurir les Lettres

dans le Collège de Niſmes. Bayle au contraire tranſcrit un Mémoire de M. Lancelot, où l'on voit que ces deux Profeſſeurs ne purent s'accorder. Mais il faut apparemment diſtinguer les temps. On peut croire que Baduel & Bigot vécurent d'abord en bonne intelligence, & qu'ils ſe brouillerent enſuite. M. Ménard rapporte, dans ſes Pièces juſtificatives, un acte où il eſt parlé de leur différend & de leur réconciliation. Nous obſervons que, dans le corps de l'Hiſtoire, il s'eſt apparemment gliſſé une petite faute à l'endroit où l'on cite la Croix du Maine. On dit que ce Bibliographe fait mention de Bigot à la page 41 de ſa Bibliothèque; nous croyons que c'eſt *141* qu'il faut lire.

Dès l'année 1532, on apperçut à Niſmes quelques étincelles des nouvelles doctrines: on s'y op-

posa d'abord avec force ; mais bientôt elles firent des progrès sensibles dans toutes les classes des Citoyens. M. Ménard n'oublie aucun fait qui concerne cette grande révolution. Il fixe l'époque des premiéres assemblées que tinrent les Religionaires : ce fut en 1552, sous la direction de quelques Prédicants envoyés de Genève.

Après la mort de Henri II. le Ministre Guillaume Mauget vint gouverner en chef la nouvelle Eglise. C'étoit un homme ardent & *jaloux de ses fonctions.* Un autre Ministre, nommé Jean Mutoni, étant venu prêcher à Nismes & y faire des mariages, Mauget l'entreprit, & la querelle produisit des éclats. Il fallut que les Ministres voisins s'assemblassent en Colloque pour éteindre ce feu naissant. Mauget établit, en 1561, un Consistoire sur le

plan de celui de Genève ; & la même année les Religionaires envahirent diverſes Egliſes juſqu'à la Cathédrale même, où Pierre Viret, Miniſtre fameux, prêcha le 24. Décembre. Le 4. Janvier ſuivant, on fit la Cène dans cette même Egliſe, non ſans avoir briſé auparavant les images des Saints & les Autels : déſordres qui s'étendirent à toutes les autres Egliſes de Niſmes, & même, dans tout le Royaume, à la plûpart des Monuments de l'ancienne Religion.

La manière dont M. Ménard raconte l'arrivée, le ſéjour & les exercices de Pierre Viret dans Niſmes, réſout une queſtion dont ſe ſont occupés quelques Critiques. A s'en tenir au récit de Paſquier, de Florimond de Rémond & de quelques autres, qu'a ſuivis M. le Clerc, il faudroit reconnoître que Viret faiſoit le Prêche à

Paris ſur la fin de 1561, après le Colloque de Poiſſy. Mais notre Hiſtoire de Niſmes montre que ce Miniſtre arriva dans cette Ville le 6. d'Octobre 1561; qu'il y prêcha le 8. & le 9. de ce même mois, puis le 21. & le 24. Décembre ſuivant. Croira-t-on que, dans l'intervalle de la mi-Octobre à la mi-Décembre, Viret ſoit venu à Paris, y ait prêché, & ſoit retourné à Niſmes? Cela n'eſt nullement vrai-ſemblable; & c'eſt ce qui fait dire à Bayle (Art. *Viret*) que Paſquier, Rémond & les autres ſe ſont trompés. M. le Clerc l'a relevé ſur ce point; & M. l'Abbé Jolly, dans ſes Notes ſur le fameux Dictionnaire, rapporte la Critique de le Clerc: mais l'Hiſtoire de Niſmes paroît confirmer l'obſervation de Bayle.

Voici encore un doute qui eſt entièrement levé par M. Ménard. En 1562, les Religionaires

envahirent la Ville & les Egliſes de S. Gilles au Diocèſe de Niſmes. Ils enleverent les Châſſes des Saints, & profanerent les Reliques : mais les Chanoines de la Collégiale eurent ſoin de mettre en ſûreté le corps de S. Gilles ; ils le confièrent à un vertueux Gentilhomme, nommé *Pouſillac*, qui fit paſſer ce précieux dépôt à Toulouſe, où il eſt encore dans l'Egliſe Abbatiale de S. Sernin. Or ce récit fondé ſur les Archives du Chapitre de S. Gilles fixe les incertitudes des Bollandiſtes mêmes. Ces ſavants Hagiographes, traitant l'Article de S. Gilles au premier jour de Septembre, ont bien ſenti que la tranſlation des Reliques de ce Saint ne s'étoit pas faite du temps des Albigeois, comme on le croyoit communément ; mais ils n'ont point connu l'Anecdote qui vient d'être racontée, & ils n'ont pu détermi-

ner le temps de la tranſlation du Corps de S. Gilles à Toulouſe. C'eſt l'Hiſtorien de Niſmes qui achève de répandre la lumière ſur cet endroit des *Acta Sanctorum.*

Cet Auteur au contraire nous fait douter de ce qui eſt dit dans les Mémoires du Maréchal de Vieilleville, (T. V. p. 121 & ſuiv.) que ce Maréchal étoit en Juillet 1563 au ſiège du Havre : car les Archives de Niſmes portent que, vers ce même temps-là, le Roi avoit nommé François de Scepeaux de Vieilleville Maréchal de France, pour faire obſerver l'Edit de Pacification dans les Provinces de Dauphiné, de Provence & de Languedoc ; qu'en Juillet 1563, le Conſeil municipal de Niſmes délibéra ſur la manière de recevoir ce Seigneur ; qu'on nomma des Députés pour aller au-devant de lui juſqu'au Pont S. Eſprit ; mais qu'enfin le Maréchal exécuta

sa commission en Provence, & qu'il retourna ensuite à Lyon *sans avoir parcouru le Languedoc.* On voit de même, dans l'Histoire des guerres du Comté Venaissin par Pérussis, (Histoire réimprimée depuis peu dans le Recueil des *Pièces fugitives* de M. le Marquis d'Aubays,) que Vieilleville étoit au mois de Juillet 1563 à Avignon. Les Mémoires de ce Maréchal ne le placent néanmoins dans le Comtat qu'en 1570. Or ceci est véritablement une difficulté dont nous ignorons la solution. Durant toute l'année 1563, les Mémoires du Maréchal le représentent comme occupé à Metz, à Rouen, au Havre, & retiré ensuite à sa maison de Duretal en Anjou; mais les Archives de Nismes & le Journal de Pérussis, Auteur contemporain, assûrent le voyage de Vieilleville dans nos Provinces Méridionales vers le milieu

milieu de 1563. Que doit-on croire & déterminer d'après ces divers Ecrivains?

M. Ménard ajoûte toujours dans ſes Volumes quelques Notes ſur des points importants de ſon Hiſtoire. On en trouve ici huit pleines d'obſervations utiles & de bonne critique. Celles qui roulent ſur quelques Livres Liturgiques de Niſmes, attireront particulièrement l'attention des Eccléſiaſtiques. *Nous rendrons compte inceſſamment des Volumes V. VI. VII. de cette Hiſtoire.*

ARTICLE LXXIX.

MISCELLANEA Philoſophico-Mathematica Societatis privatæ Taurinenſis. (Tom. I. *in*-4°.) Auguſtæ Taurinorum ex Typographiâ Regiâ 1759. *Mêlanges de Philoſophie & de Mathématiques d'une Société particulière de Turin.* (Tome I. *in*-4°.) A Turin, de l'Imprimerie Royale 1759.

C'Est ſous ce titre modeſte qu'une Société particulière de Turin donne au Public le premier fruit de ſes travaux. L'Ouvrage eſt dédié à ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Savoie. La protection dont ce Prince honore les Membres de cette Société, méritoit ce juſte

tribut de leur reconnoissance. Après la Dédicace, on trouve le détail circonstancié des recherches faites en commun, par trois des Associés, dans leurs Séances Académiques. Cette Histoire que nous devons à M. Cigna, est suivie de Mémoires particuliers, relatifs à différents points de Physique, Anatomie, Botanique &c. Les bornes & la nature d'un Extrait ne permettent pas de faire connoître également toutes les Pièces de cet estimable Recueil. Bornons-nous à ce qui peut intéresser le grand nombre des Lecteurs, en commençant par la Partie historique.

On a souvent reproché aux Physiciens de ne point assez constater l'existence des phénomènes. Séduits par un coup-d'œil précipité, ils prêtent à la Nature des faits qu'ils ne se donnent point le temps de vérifier, & dont

la ſuppoſition gratuite les jette dans des explications ſuperflues. Tel eſt le cas du problême propoſé par Bellini. Ce fameux Naturaliſte avoit eu plus d'une occaſion d'examiner la *cicatricule*, ce point ſaillant de l'œuf qu'on apperçoit à la ſurface du jaune, & qui contient le germe du Poulet. Il croyoit avoir remarqué que, dans les œufs non-couvés, lorſqu'on venoit à les durcir, cette *cicatricule* paſſoit de la ſurface du jaune au centre. Perſuadé de l'exactitude de l'obſervation, il s'étoit adreſſé en conſéquence aux Phyſiciens pour leur demander le Méchaniſme d'un fait ſi extraordinaire ; & ce problême étoit appellé du nom de ſon Auteur le *Problême de Bellini*. Heureuſement pour les Phyſiciens, le problême n'en eſt plus un depuis les expériences de Turin. Elles dépoſent toutes que la cica-

tricule reſte conſtamment à la ſurface, lors même que l'œuf a demeuré pluſieurs minutes dans l'eau bouillante. L'œil attentif de nos Obſervateurs l'y a toujours retrouvé. Ce qui avoit trompé, ſelon eux, Bellini, c'eſt que le centre du jaune eſt ſouvent occupé par un corps dont la reſſemblance avec la *cicatricule* a pu le faire prendre pour elle. Ce point de Phyſique, quoiqu'aſſez peu important par lui-même, montre combien on doit être réſervé lorſqu'il eſt queſtion d'annoncer un fait.

Voici un fait bien conſtaté par les Phyſiciens, mais dont la vraie cauſe leur avoit juſqu'à préſent échappé. Dans des Baromètres de différents calibres, la hauteur du Mercure n'eſt point la même. Plus le diamètre du tube eſt étroit, plus l'abaiſſement devient ſenſible. D'où vient cette inégalité? L'at-

tribuerons-nous avec un Académicien de Bologne à la force répulſive du verre ? Ne décèle-t-elle pas plutôt un fluide logé dans la partie ſupérieure du tube, lequel manifeſte d'autant plus ſon reſſort, qu'il agit contre une moindre ſurface ? Ce fluide eſt-il autre que l'air engagé auparavant dans les interſtices du Mercure ? & ne conçoit-on pas que cet air délivré du poids de l'Atmoſphère ſe dégage à la faveur des parois du tube, comme d'autant de points d'appui ? Si ces ſoupçons ſont fondés, l'inégalité doit augmenter, lorſqu'on diminuera l'eſpace abandonné par le Mercure. Augmentant cet eſpace, on obtiendra un effet contraire, & l'on parviendra enfin au point de rétablir l'égalité. Le froid & le chaud agiſſant alternativement ſur la partie ſupérieure du Baromètre ſans ſe communiquer au

Mercure, la différence des hauteurs doit être plus petite dans le premier cas où le fluide est resserré, plus grande dans le second où il est dilaté. Plus on prendra de précautions pour purger le Mercure, moins on doit retrouver d'inégalité dans les hauteurs. Or tel est le résultat des expériences exécutées par les Associés de Turin, & dont M. Cigna s'est chargé de rendre un compte fidèle.

D'abord ils ont pris deux Baromètres dont les diamètres étoient comme 1 & 4, & dont les extrémités inférieures, au-lieu de se terminer en cuvettes, formoient, par leur prolongement, deux nouvelles branches communicantes aux premiéres. Ils avoient imaginé cette forme de Baromètre, pour avoir la commodité d'augmenter à volonté la charge ordinaire de Mercure ; commodité

qui leur procuroit l'avantage de retrécir plus ou moins l'espace qu'ils soupçonnoient occupé par l'air. Ils ont donc ajoûté du Mercure à plusieurs reprises, tantôt plus, tantôt moins; &, comme ils l'ont constamment observé, l'inégalité respective des hauteurs est toujours devenue plus sensible à proportion, & presque toujours en raison du retrécissement de l'espace. Ils ont ensuite varié le procédé. Deux Baromètres d'inégal diamètre & de même grandeur, adaptés en forme de tubes communiquants, ont été entièrement chargés avec le plus grand soin. On les a renversés conjointement dans un vase plein de Mercure, comme il se pratique pour l'expérience de Torricelli. Après les oscillations accoûtumées, le Mercure s'est tenu de part & d'autre à la même hauteur, à $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{4}$ de ligne près. Ce-

pendant la partie supérieure commune aux deux Baromètres n'étoit plus occupée par le Mercure, mais l'air en étoit exclus du moins en très-grande partie par les précautions prises en chargeant : voilà pourquoi, selon nos Physiciens, la différence, au-lieu d'être de 4 lignes, s'est trouvée si peu considérable. Il est difficile de ne pas se rendre à une explication si naturellement liée avec les faits.

D'autres expériences leur ont appris que des Baromètres étant chargés avec précaution & placés ensuite sous un récipient, 1° toute inégalité de hauteur cesse après qu'on a pompé un certain nombre de fois, 2° que cette inégalité ne reparoît que lorsqu'on restitue l'air pompé. L'expérience est délicate, & ne peut réussir parfaitement, lorsqu'on n'a pas eu soin de purger exactement le Mer-

cure. Dans ce dernier cas, on vient bien à bout, en pompant, de rétablir l'égalité ; mais a-t-on fini de pomper, elle disparoît, comme l'avoient annoncé les Académiciens de Bologne. Ce nouveau phénomène est dû, sans doute, à l'air du Mercure, qui, devenu plus fort que l'air trop dilaté de la partie supérieure du tube, trouve alors le moyen de se dégager. Les Physiciens profiteront des lumières que fournissent ces expériences, pour expliquer un fait consigné dans les Mémoires de l'Académie des Sciences sous l'année 1733.

Il est rapporté que M. de Plantade s'étant proposé de mesurer la hauteur de quelques montagnes au-dessus du niveau de la mer, s'étoit muni, pour le succès de son opération, de plusieurs Baromètres de différent calibre, qu'il chargeoit lui-même avec la

plus grande exactitude au pied de chaque montagne. Dans le cours de ses observations, il remarqua constamment qu'au-dessus de cent toises, le Mercure des Baromètres plus étroits se tenoit plus bas, mais qu'à cent toises & au-dessus, la hauteur du Mercure étoit la même pour tous les Baromètres. Ce fait, dont M. de Fontenelle n'a pas cru devoir hazarder d'explication, rentre dans le premier cas des Baromètres placés sous le récipient. Il ne faut donc point lui chercher une cause différente, puisque l'analogie paroît si décidée.

Il est constant que le Mercure, ainsi que les autres fluides, se ressent des impressions du chaud & du froid. C'est même sur ce principe qu'on a construit des Thermomètres de Mercure, qui marquent exactement les différents degrés de température de

l'air extérieur. Mais cette ſenſibilité qu'on recherche dans un Thermomètre, eſt un défaut dans tout Baromètre ; & ſi l'on ne tient compte de ce défaut, il occaſionne des erreurs dans les obſervations Barométriques. Il ſeroit donc important d'évaluer les changements produits dans chaque colonne de Mercure par l'action de la chaleur ; & de même qu'on a des échelles pour meſurer les hauteurs correſpondantes aux différents degrés de preſſion, il s'agiroit de conſtruire des échelles de correction qui partant d'un terme donné, comme du froid produit par la glace pilée, marquaſſent les raréfactions produites par chaque degré de chaleur. Les Mêlanges de Turin donnent une méthode ſimple & ingénieuſe pour faciliter la conſtruction de ces échelles. La méthode porte ſur ce principe : que

l'augmentation de hauteur, introduite dans une colonne quelconque de Mercure par un degré quelconque de chaleur, eſt proportionnelle à la hauteur même de la colonne. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans l'application du principe. C'eſt un détail que l'abondance des matières nous force d'abandonner.

Paſſons à une ſingularité qui regarde les Thermomètres, & qui mérite l'attention des Phyſiciens. Qu'on plonge un Thermomètre dans un fluide, qu'on l'en retire enſuite pour l'expoſer à un vent de même température ; la liqueur du Thermomètre baiſſera ou montera ſuivant qu'il aura été plongé dans tel ou tel fluide. On nous apprend ici que l'Eau, l'Eſprit-de-vin, le Vinaigre, le Lait, la Crême de Lait font deſcendre le Thermomètre ; que l'Eſſence de Girofle, les Huiles d'Olive, de

Lin, de Pétrole le font monter. Le premier fait avoit déja été remarqué. On ſavoit même, par une ſuite d'expériences, que l'effet dépendoit de l'évaporation de la liqueur, & que plus elle étoit évaporable, plus le Thermomètre baiſſoit durant l'évaporation. Mais le ſecond fait à quoi tient-il ? Il eſt bien vrai que les liqueurs huileuſes en général ne s'évaporent que très-difficilement. Elles ne feront donc pas baiſſer le Thermomètre. Mais pourquoi le font-elles monter ? *Si* nous connoiſſions mieux la nature & l'action du feu, la biſarrerie apparente de ce phénomène diſparoîtroit pour ne nous laiſſer appercevoir qu'un fait ordinaire. En attendant de nouvelles lumières ſur le fluide du feu, imitons la ſage modeſtie de nos Phyſiciens qui expoſent les faits & ſuppriment les conjectures.

Le même esprit de modestie les a garantis de tout systême par rapport à un point de Physique assez commun, & sur lequel ils nous présentent une suite d'expériences choisies. La flamme s'éteint dans un air renfermé. On le savoit avant eux ; mais ce qu'on ne savoit pas & ce qu'il n'est plus permis d'ignorer après leurs expériences, c'est que les explications qu'on a imaginées jusqu'à présent, ne nous dispensent point de chercher la vraie raison du phénomène. Disons même que leurs expériences, en procurant à la Physique de nouvelles richesses avec de nouveaux faits, prouvent combien nous sommes encore éloignés de connoître le vrai Méchanisme de la Nature. Il est démontré par tout ce qu'ils ont tenté, que l'air une fois échauffé contracte & retient, pendant un temps assez considérable,

une qualité meurtrière pour la flamme. Qu'eſt-ce que cette qualité ? Voilà ſur quoi l'expérience ne les a point encore inſtruits : ils ſavent ſeulement que ce n'eſt ni défaut de circulation, ni ſimple affoibliſſement de reſſort, ni mêlange de vapeurs abſorbantes, ni diſette d'un aliment prétendu de la flamme. Ils détruiſent toutes ces hypothèſes, parce qu'une hypothèſe ne tient point contre des faits contradictoires.

Juſqu'ici nous n'avons fait mention que de la Partie hiſtorique rédigée, comme nous l'avons dit, par M. Cigna. Elle eſt écrite en Latin ; & ſon ſtyle, quoique correct, attache encore plus par le fond des choſes que par la manière.

La ſeconde Partie, dont il nous reſte à parler, contient pluſieurs Mémoires. Ceux de M. de la Grange annoncent un Géo-

mètre de la premiére force. Ses recherches ſur la nature & la propagation du ſon, contiennent une Théorie profonde & ſavante que nous ne pouvons qu'admirer, parce qu'il eſt impoſſible de la faire paſſer dans un Extrait. Elle y perdroit trop. Obſervons ſeulement que l'Auteur ſe charge de réſoudre le problême de la vibration des cordes dans toute la généralité dont il eſt ſuſceptible. La ſolution qu'il trouve, le met à portée d'expliquer l'oſcillation des parties intimes d'un fluide, non-ſeulement dans le cas où le nombre des mobiles ſeroit ſuppoſé fini, mais dans le cas du nombre infini. On voit aſſez combien d'opérations délicates de calcul entraîne cette diſcuſſion. Seroit-il étonnant qu'il ſe fût gliſſé quelqu'erreur, en tranſportant la ſolution du fini à l'infini? C'eſt ſur quoi nous attendons le

jugement des Géomètres, pour adopter une Théorie qui porte, après tout, ſur ces ſolutions. Au reſte, quand M. de la Grange ſe ſeroit trompé en quelque choſe, il ne nous en paroîtra pas moins eſtimable. Newton eſt toujours le grand Newton, quoique ſa Théorie du ſon ait été trouvée inſuffiſante.

Les deux Mémoires de M. le Chevalier de Saluce regardent le fluide élaſtique de la poudre à canon. Les Phyſiciens n'ont pu convenir juſqu'à préſent ſur la nature de ce fluide. Les uns prétendent que l'Eſprit de Nitre réduit en vapeurs eſt le principal agent auquel nous devons les effets prodigieux de la poudre. Les autres attribuent la force de la poudre à l'air renfermé dans les grains, lequel dégagé de ſa priſon par l'action du feu, renverſe avec violence tout ce qui

s'oppoſe à ſon expanſion. *Si* les autorités ſe comptoient en Phyſique, on ne pourroit ſe décider en faveur d'aucun des deux ſentiments, puiſqu'ici les plus grands noms ſe trouvent partagés. Mais, quand la Nature elle-même doit prononcer, pourquoi riſquer de s'égarer en écoutant ſes interterprètes ? Auſſi M. de Saluce a-t-il pris le parti de s'en tenir uniquement à l'expérience. Or, en ne partant que des faits bien & duement conſtatés, il prouve que le ſecond ſentiment eſt le ſeul véritable : il revendique en faveur de l'air des effets qu'on s'étoit trop hâté de lui diſputer : il combat ſur-tout l'objection de M. Muſchembroek, objection ſpécieuſe, mais qui ne tient point vis-à-vis des expériences de M. de Saluce.

Le fluide de la poudre à canon n'eſt point propre à la reſpira-

tion, il n'entretient point le feu ; il n'est donc point de l'air véritable. Tel est en substance le raisonnement du Physicien de Leyde. Que répond celui de Turin ? D'abord, pour mettre dans tout son jour la premiére partie de l'objection, il constate par une expérience curieuse la qualité meurtrière du fluide développé de la poudre. Il place un oiseau sous le récipient d'une machine pneumatique. Du haut du récipient, il fait partir un tuyau recourbé qui communique avec un flacon à long col, dans lequel on a mis de la poudre. Du feu appliqué sous le flacon, échauffe insensiblement la poudre, la met en fusion, & l'enflamme enfin sans explosion. Le nouveau fluide passe dans le récipient, & l'oiseau contraint de le respirer tombe & meurt sur le champ. Mais à quoi faut-il

attribuer cet effet ? Aux vapeurs sulphureuses & nitreuses, dont l'air qui se développe dans cette opération, est manifestement imbibé & comme pénétré. En effet, qu'on trouve le moyen d'arrêter au passage ces vapeurs meurtrières, l'air qui en sera débarrassé, loin de nuire à l'animal, rétablira ses forces. C'est ce que démontre une seconde expérience où l'air, en passant du flacon dans le tube de communication, trouve des filtres où il dépose les vapeurs dont il est chargé. Voilà pour la premiére branche de l'objection. La seconde ne doit pas arrêter, si l'on se rappelle que l'air échauffé n'est plus propre à conserver la flamme ; car l'air qui sort de la poudre mise en fusion, ne peut être que très-échauffé. Il doit dès-lors éteindre la flamme qui sera exposée à son action.

Nous ne ſuivrons pas M. de Saluce dans les autres expériences, par leſquelles il prouve que le fluide de la poudre conſerve ſon élaſticité ſans diminution ſenſible, qu'il eſt compreſſible en raiſon des poids, à peu-près comme l'air ordinaire &c. Nous paſſons auſſi ſous ſilence le détail curieux & intéreſſant qu'il ſe permet, pour montrer que l'air ſuffit pour produire tous les effets de la poudre à canon, même ceux de la poudre fulminante; ce détail nous meneroit trop loin, & nous avons encore un mot à dire des autres Mémoires.

On en trouve deux de M. Cigna. Le premier établit, par les faits, l'analogie des fluides électriques & magnétiques. Après avoir raſſemblé ſous un point de vuë aſſez ſéduiſant tout ce qui feroit ſoupçonner que ces deux fluides n'en font qu'un, l'Auteur a la bonne

foi de retourner, pour ainſi dire, la médaille, & d'expoſer, ſans préjugé, ce qui s'oppoſe à l'identité des deux fluides. Dans le ſecond, il s'aſſûre, toujours d'après l'expérience, (car cette méthode eſt la moins équivoque, & l'habile Phyſicien n'en admet point d'autre,) que l'air donne au ſang le rouge éclatant qu'il a dans certaines circonſtances. Il ſuit de-là que le ſang s'impreigne d'air en paſſant par les poulmons, puiſque ſa couleur qui tiroit ſur le rouge foncé avant qu'il arrivât aux poulmons, devient, à la ſortie, d'un beau vermeil.

Il y a encore quatre Mémoires de différents Auteurs, dont nous ne pouvons qu'indiquer les objets. Le premier, de M. Gaber, roule ſur la putréfaction des humeurs animales. Le ſecond, de M. Bertrandi, traite d'un point d'Anatomie. Dans le troiſième,

M. Allioni donne le Catalogue des Plantes qui croissent dans le district de Cagliari en Sardaigne ; Catalogue dressé par M. Piazza, Chirurgien de Turin. Le dernier, qui est de M. le Chevalier Daviet de Foncenex, est une suite de réflexions sur les quantités imaginaires.

Finissons en invitant les savants Auteurs à continuer leurs recherches, & à persévérer dans cette sage indépendance de tout systême, qui observe d'autant mieux la nature qu'elle ne la voit point des yeux du préjugé.

ARTICLE LXXX.

LETTRES CHOISIES de CHRISTINE, *Reine de Suède*, à Descartes, Gassendi, Grotius, Pascal, Bayle, au Prince de Condé, au Duc d'Orléans Régent, à Louis XIV. &c. avec la mort tragique de Monadeski, son Grand-Ecuyer. *Par M. L**** (Deux Volumes *in*-12.) *A Villefranche, chez Hardi Filocrate Imprimeur, 1759; & se trouvent à Paris chez Humblot, rue S. Jacques.*

D'Aprés ce titre, on s'attendroit à trouver plusieurs Lettres de Christine à Descartes & à Grotius. Il est pourtant vrai que, dans tout le Recueil, il n'y en a pas une seule qui soit adres-

ſée à ces deux grands hommes. On n'y voit qu'une Lettre de Deſcartes à Chriſtine, & une de Chriſtine à Madame Grotius ſur la mort de ſon mari. Comment cette obſervation a-t-elle échappé à l'Editeur de ces Lettres ? Avec un peu d'attention, il auroit évité une faute encore plus conſidérable qui ſe trouve dans la même Annonce. Il y parle de Lettres écrites par Chriſtine au *Duc d'Orléans Régent.* Ce Duc d'Orléans, auquel Chriſtine écrivit en 1651, étoit Gaſton frère de Louis XIII. qui jamais ne fut Régent. L'Editeur auroit-il confondu les deux minorités de Louis XIV. & de Louis XV ? & prendroit-il Gaſton pour ſon petit-neveu Philippe Duc d'Orléans Régent ? Dans ce cas, la mépriſe ſeroit un peu forte. Au reſte, nous devons avertir que, dans cette même Lettre à Gaſton (Let-

tre qui fut imprimée en 1651, à Paris chez *Jacob Chevalier*,) Christine ne donne pas à ce Prince le titre de Régent. On peut voir cette Lettre rapportée en entier dans le premier Tome *in*-4°. des Mémoires concernant Christine, p. 192. Nous aurons occasion de montrer que l'Editeur des *Lettres choisies* a fait des altérations beaucoup plus essentielles, & commis des infidélités plus dangereuses, pour les conséquences, dans le Texte même des Lettres de Christine. Nous en produirons les preuves dans la suite de cet Article.

L'Auteur Anglois (M. Harte) qui vient de nous donner en deux Volumes *in*-4°. l'Histoire *de Gustave-Adolphe*, père de Christine, dit, en parlant de cette Reine : » C'a été le malheur de » cette femme inexplicable & bi» sarre, d'avoir fourni elle seule

» aux Hiſtoires & aux Mémoires
» plus de matière que la moitié
» des femmes de ſon temps. « *It hath been the misfortune of this unaccountable Woman to have been more ſpoken of in Hiſtory and Memoirs, than one half of her female contemporaries.* (Hiſtory of the life of Guſtavus Adolphus, Vol. I. pag. 89.)

Il eſt, en effet, peu de perſonnes dont on ait tant parlé, ſoit en bien, ſoit en mal. C'eſt que tout fut extraordinaire dans cette Reine, ſon caractère, ſon eſprit, ſa conduite & ſes aventures. On lui a prodigué l'encens & les éloges, mais on ne lui a pas épargné les reproches & la ſatyre. Tandis que la flatterie la peignoit comme une Héroïne ſans défauts; la médiſance ou la calomnie lui refuſoit toutes les vertus. De-là vient que ſa répu-

ration forme encore une eſpèce de problême, malgré toutes les peines que prend M. Arckenholtz*, & l'étalage faſtueux d'erudition dans lequel il ſe jette pour juſtifier la Reine Chriſtine ſur tous les chefs d'accuſation dont on charge la Mémoire de cette Princeſſe.

Ceux qui ne ſeroient pas à portée de ſe procurer l'Ouvrage de M. Arckenholtz, ou qui ne ſe ſentiroient point aſſez de courage pour entreprendre de le lire, & qui cependant voudroient ſe former une idée juſte de cette

---

* Voyez ſon Ouvrage intitulé, *Mémoires concernant Chriſtine, Reine de Suède.* Le troiſième Volume *in*-4°. a paru en 1759. Nous avons parcouru cette énorme compilation. Il ſeroit à ſouhaiter qu'une main habile arrangeât & mît en œuvre ces matériaux entaſſés ſans choix, ſans ordre & ſans goût.

Reine ſingulière, nous les renvoyons au Journal de Louis XIV. (dernière Edition de l'Hiſtoire de France) ſous l'année 1689. Ils y trouveront un précis très-bien fait de la vie de Chriſtine, & des Anecdotes fort curieuſes. Ce morceau nous a paru raſſembler tout ce qu'on a dit de plus équitable & de plus ſenſé ſur la Reine Chriſtine. Mais, en liſant cet endroit du Journal de Louis XIV, on ſe ſouviendra 1° que Chriſtine mourut le 19, & non pas le 1. Avril, comme il y eſt dit (page 199.) 2° Qu'il n'eſt pas vrai que cette Princeſſe de *retour à Rome*, en 1658, *y paſſa tranquillement le reſte de ſes jours*, (page 224.) Elle ſortit plusieurs fois de Rome après cette époque. Nous parlerons bientôt des voyages qu'elle fit en Suède & à Hambourg.

Chriſtine fut la dupe de ſes ſentiments, & ne ſut pas démê-

ler les véritables motifs qui la faisoient agir. Elle se croyoit animée par l'amour de la sagesse & de la gloire ; & ce n'étoit pourtant qu'à la vanité qu'elle sacrifioit ce Trône, dont on la vit descendre. Quelques Auteurs ont prétendu que son abnégation n'avoit pas été tout-à-fait volontaire, & que Christine s'étoit mise dans une espèce de nécessité d'abdiquer, vu l'épuisement où ses profusions avoient réduit le Trésor Royal. Les revenus ordinaires étoient tellement engagés, que le Prince Palatin, qui lui succéda sous le nom de *Charles-Gustave*, ne jouissoit tout-au-plus que *de deux millions quatre cents mille livres.* Ce Monarque en fut si étonné & si touché, qu'il dit que, s'il avoit su les choses comme elles étoient, il n'auroit jamais accepté la Couronne. (Voyez les

Mémoires de M. de Picques, Tome III. page 452.)

Avant que de se démettre du pouvoir suprême, Christine avoit eu soin de faire passer en Allemagne sa Bibliothèque, les effets & les meubles précieux qui étoient dans ses Palais : elle ne laissa au nouveau Roi qu'une seule pièce de tapisserie dans la Salle d'Audience, & une autre dans sa chambre à coucher avec un lit presque usé ; en sorte que, pour parer le Temple à la cérémonie du Couronnement de Charles-Gustave, on fut obligé d'emprunter des tapisseries, & que, dans le repas qu'on donna, il n'y eut que l'ordre de la Noblesse qui fut servi en vaisselle d'argent, encore appartenoit-elle à divers particuliers. Les Bourgeois n'en eurent que d'étain, & il n'y eut point de nappes sur la table destinée à l'ordre

des Payſans, qui ne mangerent que ſur des aſſiettes de bois. (Journal de Louis XIV. p. 216 & 217.)

La Reine de Suède s'imaginoit qu'une action auſſi éclatante que celle de ſon abdication alloit fixer ſur elle ſeule les yeux & l'attention de toute l'Europe; qu'on ne parleroit, qu'on ne s'occuperoit que d'elle pendant tout le reſte de ſa vie, & que ni le temps, ni des objets nouveaux ne pourroient affoiblir ou diminuer le ſentiment de ſurpriſe & d'admiration que devoit produire une démarche auſſi noble & auſſi généreuſe. C'étoit mal connoître le cœur humain L'eſtime public eſt un feu qui demande toujours de nouveaux aliments. *Chriſtine*, dit le célèbre Nani, *s'apperçut bientôt après ſon abdication, qu'une Reine ſans Etats étoit une Divinité*

ſans Temple, dont le culte eſt promptement abandonné. Auſſi ne tarda-t-elle pas à ſe repentir de ce qu'elle avoit fait. Elle reconnut qu'en ſe dépouillant de l'autorité ſuprême, elle avoit perdu le titre & les droits les plus certains qu'elle eût au reſpect & à la conſidération. On ſait les tentatives & les efforts qu'elle fit pour remonter ſur un Trône qu'elle avoit quitté trop légèrement. Elle ſe rendit en Suède après la mort de Charles-Guſtave en 1660. Elle brigua la régence & l'adminiſtration du Royaume pendant la minorité de Charles XI. & par un acte qu'elle remit aux Députés des Etats, elle déclara que, ſi ce jeune Prince mouroit ſans enfants mâles, la Couronne lui appartenoit, & qu'on n'en pouvoit diſpoſer qu'en ſa faveur. (Mémoires du Chevalier Terlon, p. 306 & 312.)

On ſait auſſi quels ſuccès eurent ces démarches de Chriſtine, & comment les Etats qui craignirent l'effet de ſes intrigues, exigerent d'elle un ſecond acte de renonciation qu'elle n'oſa refuſer. Mais ce qu'on ne ſait peut-être pas, ce ſont les mouvements qu'elle ſe donna, les reſſorts qu'elle fit jouer pour parvenir au Trône de Pologne après l'abdication de Jean Caſimir ſon couſin en 1668. Ce morceau de l'Hiſtoire de Chriſtine eſt d'autant plus intéreſſant & plus curieux qu'il paroît avoir été juſqu'ici inconnu. Les Hiſtoriens contemporains n'en ont point parlé. Rien n'eſt pourtant plus réel que ce projet & cette négociation de la Reine de Suède. On en trouve la preuve avec les Pièces juſtificatives dans le troiſième Tome*

* Cet Article occupe près de 70 pages *in*-4°. il commence à la page 338.

des *Mémoires concernant Christine*, imprimé en 1759. On y rapporte en entier les Dépêches & les Instructions que cette Princesse donnoit au P. Antoine Hacki, Abbé de Colbarz, son Agent à la Diète de Pologne, pour ménager & briguer les suffrages.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces Instructions, ce sont les moyens qu'elle suggère à son Agent pour faire donner l'exclusion au Prince de Condé, aux Ducs de Neubourg & de Lorraine, & au Prince de Moscovie, qui prétendoient à la Couronne, & qui avoient leurs factions. Voici ce qu'elle dit sur le Prince de Condé, qu'elle redoutoit plus que les trois autres Concurrens. » Pour le Prince de » Condé, il m'est plus formida- » ble que tous : sa naissance qui » approche de la mienne, son

» mérite, son argent, tout cela
» ne peut être combattu que par
» la forte aversion que les Polo-
» nois ont contre la Nation Fran-
» çoise ; il faut tâcher de le ren-
» dre suspect, le faire connoître
» pour un Prince violent, dont la
» bile échauffée se voudra ven-
» ger sur la Pologne de tous les
» chagrins que la Cour de France
» lui fait avaler depuis plusieurs
» années « &c. (Tome III. page 344, des Mémoires déja cités.) On voit, dans la même dépêche, quelques autres traits fort piquants sur le Prince de Condé : ce qui prouveroit que l'ambition & la rivalité des mêmes prétentions avoient rendu, pour quelque temps, Christine assez injuste au sujet d'un Héros qu'elle estimoit d'ailleurs au point qu'on disoit que, dans toute l'Europe, il n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la

Reine Christine : M. le Prince de Condé, par ses actions héroïques ; le Cardinal de Retz, par les rares qualités de son esprit ; & le Cardinal Azollini, par ses complaisances. (Tiré des Mêlanges d'Hist. & de Littér. par Vign. de Marville, Tome II. p. 394.)

La Reine de Suède, passionnée pour tous les genres de gloire, ambitionnoit sur-tout l'éclat que donnent des victoires. *Faut-il*, disoit-elle, *aller pour le service de la République à la tête d'une armée ? j'irai avec joie, & je proteste que la seule espérance de cette satisfaction me fait souhaiter la Couronne de Pologne ; & que si l'on vouloit me la donner à condition de n'y aller pas, je ne l'accepterois jamais.*

Le Pape Clément IX. chargea son Nonce en Pologne de solliciter en faveur de Christine : il adressa, dans la même vuë, plus

ſieurs Brefs aux Prélats, aux Sénateurs ſéculiers & à l'Ordre Equeſtre aſſemblés en Diète. Mais la négociation échoua. Les Polonois ne vouloient pas voir une femme à la tête de leur République, & ſur-tout une femme du caractère de Chriſtine. Nous apprenons, par les Lettres du Nonce Apoſtolique, que la mort de Monaldeſchi avoit prévenu contre la Reine de Suède l'eſprit des Polonois; ils craignoient une Princeſſe qui, pour ſe faire juſtice, employoit les exécutions militaires. Il faut convenir que cette action atroce dans toutes ſes circonſtances ſera toujours une flétriſſure à la mémoire de Chriſtine, qui oublia pour-lors que *le plaiſir* *

* On a imprimé des Penſées & des Maximes de Chriſtine en douze Centuries. La Maxime que nous avons citée, eſt la trente-neuvième de la premiére Centurie.

de la vengeance n'eſt pas fait pour les grands cœurs.

Son goût pour les Sciences & pour les Arts qui ſe ranima, vint la conſoler en partie du dépit qu'elle reſſentoit d'avoir abdiqué une Couronne, & du chagrin d'en avoir manqué une autre. Elle dépenſa des ſommes conſidérables pour ſa Collection de Tableaux. Elle en avoit une grande quantité, & tous des plus grands Maîtres. Il paroît cependant que c'étoit plutôt par un air de faſte & de magnificence, que par un véritable goût, qu'elle dépenſoit tant en Tableaux : ſans cela, pour peu qu'elle ſe fût connue en Peinture, auroit-elle fait couper en pièces des Tableaux excellents pour en ajuſter les mains, les pieds & les têtes à la grandeur & à la figure des Compartiments diſtribués dans les Plafonds de ſa Chambre & de ſa Salle d'Au-

dience ? C'eſt le reproche que lui fait *Dubois de S. Gelais ;* & la même Anecdote ſe trouve dans l'Hiſtoire de Guſtave-Adolphe par M. Harte. *J'ai vu ,* dit l'Auteur Anglois, en parlant de Chriſtine, *à la Boutique d'un Fripier un rouleau large d'une demi-verge ,* (c'eſt-à-dire d'un pied & demi ,) *qui avoit été coupé d'un Tableau original du Titien par cette impitoyable Procuſtes.* I have ſeen a roll of Titian's painting half yard wide , at a broker's shop, which had been ſeparated from its original by this unmerciful *Procuſtes.* (Hiſtory of Guſtavus-Adolphus, Vol. I. p. 90.) Il falloit dire *Procruſtes ,* & non *Procuſtes.* C'étoit un inſigne voleur du pays d'Attique. Il exerçoit une étrange cruauté envers les paſſans qu'il pouvoit prendre. Après les avoir étendus ſur un lit , il faiſoit couper les pieds &

les jambes à ceux qui étoient plus grands que ce lit. Et c'eſt en cela que conſiſte la fineſſe du mot de M. Harte, lorſqu'il compare Chriſtine à Procruſtes. Théſée fit mourir ce brigand du même ſupplice. (Voyez Plutarque dans la vie de Théſée.)

Nous obſerverons en pâſſant que la plûpart des Tableaux de la Reine de Suède furent achetés dans la ſuite pour quatre-vingt-dix mille écus par M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Ils ſont aujourd'hui la plus belle partie de la magnifique Collection du Palais Royal, qui ne le céde point, ſoit pour le nombre, ſoit pour le mérite des Pièces, aux plus riches Cabinets d'Italie.

Ces obſervations ſur la vie de Chriſtine ne ſont point étrangères au Recueil de ſes Lettres dont nous allons rendre compte. Le nouvel Editeur de ces Let-

tres dit, dans la Préface, *qu'elles ſont traduites en partie du Latin & de l'Italien*, (p. viij.) 1° Nous ſuppoſons qu'il ne prétend pas faire entendre par ces mots que c'eſt lui qui les a traduites. Il ſeroit trop aiſément convaincu du plagiat le plus évident; puiſque toutes ces Lettres ont été imprimées en François, il y a neuf ans, dans *les Mémoires concernant la Reine Chriſtine.* On en trouve même pluſieurs dans les Mémoires de Chanut & dans la République des Lettres de Bayle. 2° Il y a un très-grand nombre des Lettres de ce Recueil qui ont été écrites en François par la Reine Chriſtine elle-même, qui s'exprimoit en notre Langue avec autant d'élégance & de fineſſe, que ſi elle fût née & qu'elle eût vécu toute ſa vie à la Cour de France. C'eſt le témoignage qu'en rendent

Mademoiselle, Mr le Duc de Guise, Me de Motteville, & tous les Ecrivains qui l'ont entendue parler.

Nous avons confronté cette nouvelle Edition des Lettres de Christine avec celles que nous devons à M. Arckenholtz, qui, dans ses *Mémoires concernant cette Princesse*, a travaillé sur les Originaux mêmes, ou sur des copies authentiques & collationnées de ces Originaux. Or, d'après cette comparaison que nous avons suivie exactement Lettre par Lettre, nous avons découvert une très-grande quantité d'altérations, de changements & de falsifications dans le Texte des Lettres de Christine, telle que les présente la nouvelle Edition; nous allons en fournir la preuve dans les exemples suivants.

Quelques jours après que la Reine Christine eût fait profes-

ſion publique de la Religion Catholique à Inſpruck, elle écrivit à la Ducheſſe d'Avré, pour lui annoncer elle-même cette nouvelle. » J'ai cru, *dit-elle*, que je » n'avois rien à mander de plus » agréable à une de mes meil- » leures amies que ma conver- » ſion, & que je ne pouvois vous » obliger davantage qu'en vous » faiſant ſavoir que *j'ai ſolem-* » *nellement renoncé à mes erreurs* » *pour embraſſer la vérité.* « (Mémoires concernant Chriſtine, Tome I. p. 493.) Voyons maintenant la même Lettre dans la nouvelle Edition. » J'ai cru que » je n'avois rien à mander de » plus agréable à une de mes meil- » leures amies que ma converſion, » & que je ne pouvois vous obli- » ger davantage qu'en vous fai- » ſant ſavoir que *j'ai ſolemnelle-* » *ment renoncé à mes vieilles* » *erreurs, pour en embraſſer de*

» *nouvelles.* « (Tome I. p. 206.) Comment l'Editeur n'a-t-il pas ſenti que c'étoit bleſſer les loix de l'honnêteté, de la décence, de la vrai-ſemblance, que de faire écrire par Chriſtine une ſemblable phraſe à une perſonne du rang de Madame la Ducheſſe d'Avré & dans de pareilles circonſtances ?

Si la Reine de Suède dit à ſon Miniſtre Olivekrans* : » Vous » n'avez qu'à parler, pour obtenir de moi tout ce que vous » ſouhaitez, pourvu que les choſes ſoient poſſibles & faiſables. » Dieu vous conſerve « (T. II. p. 285, des Mémoires concernant

* Cette Lettre à Olivekrans, l'Editeur la ſuppoſe écrite au Marquis *del Monte.* S'il avoit tant ſoit peu réfléchi ſur ce qu'elle contient, il auroit vu qu'elle ne pouvoit être adreſſée à ce Marquis.

Chriſtine,) le nouvel Editeur lui fait dire : » Vous n'avez qu'à » parler pour obtenir de moi » tout ce que vous ſouhaitez, » pourvu que vous ne me de- » mandiez pas le Ciel, *car je » ne puis rien là-haut ; & quand » j'y aurois quelque crédit, les » Dieux ſont des vilains qui ne » donnent rien.* « (Tome II. page 213.) L'Editeur a-t-il eu en main une copie différente de celle qui eſt dans les Mémoires ? Si cela étoit, il devoit produire ſes ſources & ſes garants : s'il a puiſé au contraire dans la grande compilation des Mémoires, comme il n'y a pas lieu d'en douter, a-t-il dû en altérer le texte avec une hardieſſe preſque ſans exemple ? & n'eſt-ce pas là dire une maxime impie précisément pour le plaiſir de la dire ?

Quelquefois l'Editeur prête à la Reine de Suède ſon eſprit,

ſes penſées, & un ſtyle de déclamation qui avilit & dégrade la noble & ingénieuſe élégance des Lettres de Chriſtine : comme quand il dit dans la Lettre à la Comteſſe de Spaare (Tome II. page 3): *O Céſar ! ô Caton ! ô Ciceron ! maîtres de la terre, votre patrie ſi illuſtrée par vos vertus & par vos exploits, devoit donc, pour la honte & le malheur de l'humanité, être un jour en proie à l'ignorance groſſière, & à la ſuperſtition aveugle & abſurde ?* Croira-t-on, après cela, que, dans le véritable Texte de Chriſtine, il n'y a pas un ſeul mot qui puiſſe autoriſer, même indirectement, cette apoſtrophe plus fauſſe & plus ſcandaleuſe encore qu'elle n'eſt emphatique ? Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire la même Lettre dans les Mémoires que nous avons déja ſi ſouvent cités. (Tome I. p. 528 & 529.)

En consultant ces Mémoires, on ne doit pas oublier que l'Auteur, qui est Protestant, avoit intérêt de ne pas affoiblir ou retrancher des traits injurieux à la Cour Romaine, si ces traits eussent été réellement de la Reine de Suède. Ce même Auteur rapporte, avec la fidélité d'un Historien impartial, beaucoup de morceaux honorables à la Religion Catholique. Tel est en particulier l'endroit où Christine exhorte Mademoiselle Lefèvre, depuis Madame Dacier, à embrasser cette Religion. » On ne » sauroit, *dit Christine*, vous » rien souhaiter de plus, si ce » n'est la connoissance de la vé» rité qui ne peut être long» temps cachée à une fille qui » peut s'entretenir avec les saints » Auteurs dans leurs Langues na» turelles. J'espère, & je le sou» haite avec l'aide de Dieu, qu'un

» jour ils vous persuaderont, si » vous les consultez sans préoccu» pation, qu'environ 1500 an» nées avant que les Luther & » les Calvin eussent renoncé à » la vérité, tout ce qu'il y avoit » de gens raisonnables & grands » dans notre monde, étoient aussi » Catholiques que nous le som» mes tous aujourd'hui ici à Rome, » & comme l'est la plus saine & » la meilleure partie de votre » France « &c. (Tome II. p. 189.) Nous ignorons pourquoi le nouvel Editeur, qui copie d'ailleurs le reste de la Lettre (Tome II. p. 127,) supprime ce beau suffrage. A-t-il cru que ce zèle de Christine pour la Religion fût dans elle un vice ou un ridicule qu'il fallût épargner à sa mémoire ?

En 1686, la Reine de Suède écrivit au Chevalier Terlon une longue Lettre au sujet de la ré-

vocation de l'Edit de Nantes. Cette Lettre fut publiée par Bayle dans ses Nouvelles de la République des Lettres au mois de Mai de la même année (page 529.) Mais, dans la nouvelle Edition (Tome II. page 163,) cette Lettre de Christine n'est, pour ainsi dire, qu'un fond sur lequel l'Anonyme répand de lui-même, & sans y être autorisé par le Texte original, les termes *d'horrible dessein*, *de procédé barbare*, *de Prêtres ignorants & farouches*, *de Convertisseurs ambitieux*. Il ne parle pas avec moins de mépris de Louis XIV. qu'il traite de *Monarque vain & superstitieux*, (Tome II. page 170.) Expressions outrageuses que Christine n'a point employées. (Voyez cette Lettre à Olivekrans dans le second Tome des Mémoires page 234.) Un Ecrivain François qui fait se respecter lui-même, peut-il

traiter avec ſi peu d'égards & de ménagements un Prince qui fut la gloire de ſon ſiècle, & dont le Regne eſt l'époque la plus brillante des Annales de notre Monarchie? Le même Editeur a cru, ſans doute, que Bayle avoit auſſi beſoin de ſes lumières & de ſon ſecours, puiſqu'il s'eſt donné la liberté de changer en pluſieurs endroits la Lettre que le Philoſophe-Critique de Roterdam écrivit à Chriſtine pour ſe juſtifier auprès d'elle ſur ce qu'il avoit attribué d'abord *à un reſte de Proteſtantiſme*, la Lettre de cette Princeſſe au Chevalier Terlon. (Voyez cette Lettre de Bayle dans ſa vie écrite par des Maizeaux.)

Cet Article de nos Mémoires deviendroit auſſi conſidérable pour l'étendue que le nouveau Recueil des Lettres de Chriſtine, ſi nous voulions relever en dé-

tail les altérations, les changements, les falſifications de l'Editeur, les traits libertins, les maximes hardies, & les injures qu'il diſtribue ſous le nom de la Reine de Suède. Nous nous bornerons à dire que ſur les 173 Lettres qui compoſent ce Recueil, à peine y a-t-il 20 qui ſoient exactement rapportées.

Il faut que cet Editeur ait le malheureux talent de dénaturer tout ce qu'il touche. Il défigure juſqu'au nom de M. Arckenholtz, à qui cependant il a tant d'obligations, puiſqu'il lui doit tout ſon Ouvrage, hors les infidélités dont cet Ouvrage eſt rempli. Il l'appelle (page X. de la Préface) M. Arckmnentrhſoltz. Nous ne voyons pas quel peut être le motif de cette transformation.

Au reſte, nous eſpérons qu'il ne nous ſaura pas mauvais gré du compte que nous venons de ren-

dre de son travail. S'il s'en fâchoit, nous le rappellerions à l'Epigraphe qu'il met à la tête de ce Recueil :

La vérité n'offense pas le Sage.

Elle nous serviroit de défense & d'apologie, si nous en avions besoin. D'ailleurs cet Anonyme, peut-être encore jeune, doit apprendre, pour la suite de ses études, qu'il n'y a rien qui mérite plus l'animadversion des Censeurs littéraires, que les altérations recherchées, volontaires, étudiées de Textes quels qu'ils soient, & de ceux sur-tout qui intéressent la probité & la Religion.

Nous terminerons cet Article par une observation sur un passage d'une Lettre de la Reine de Suède au Cardinal Azzolini. On avoit ôté à cette Princesse une pension de douze mille écus qu'elle recevoit de la Chambre

Apoſtolique. Chriſtine écrivit alors au Cardinal, pour lui témoigner la joie qu'elle reſſentoit de ſe voir affranchie de l'eſpèce de ſervitude où la mettoit cette penſion, qu'elle regardoit comme *l'unique tache de ſa vie.* On lui fait dire à cette occaſion : *Le ſeul regret que j'ai, c'eſt que l'on ne m'ait pu ôter cent mille écus pour moi.* (Tome II. des Mémoires de Chriſtine, par M. Arckenholtz, page 261.) Dans la nouvelle Edition des Lettres de cette Princeſſe, on rapporte ce paſſage de la manière ſuivante : *Le ſeul regret que je reſſens, eſt que l'on ne m'ait pu ôter les cent mille écus qui me reſtent.* (Tome II. page 188.) Ces deux leçons nous paroiſſent également défectueuſes ; & nous croyons qu'il faut lire : *Le ſeul regret que j'ai, eſt que l'on ne m'ait pu ôter cent mille écus par mois.* C'eſt

ainſi du moins que nous trouvons ce texte dans une copie manuſcrite de cette Lettre de Chriſtine, copie qui fut faite dans le temps même où la Lettre fut écrite ; & ce qui prouve que la leçon que nous indiquons eſt la véritable, c'eſt qu'elle eſt la ſeule des trois qui s'accorde avec la ſuite même de la Lettre. En effet, après avoir dit : *Le ſeul regret que j'ai, eſt que l'on ne m'ait pu ôter cent mille écus par mois ;* Chriſtine ajoûte immédiatement : *Cela ſeroit pour l'Empereur un ſecours digne d'un Pape, & j'aurois un peu plus de mérite de m'en réjouir.* On voit que les deux premiéres leçons rapprochées de cette dernière phraſe, ne forment aucun ſens raiſonnable, & qu'il faut s'en tenir à la leçon que nous préſentons.

ARTICLE LXXXI.

DISSERTATION sur un Vers du Livre XI. de l'Enéïde.*

DANS un des inſtants, les plus chauds de l'Enéïde, après la bataille dans laquelle les Troyens & les Rutules abandonnés par Jupiter à leurs propres forces, ont renouvellé toutes les merveilles des combats de l'Iliade ; les Rutules ayant perdu Mézence, & ſe voyant privés d'une partie des ſecours qu'ils attendoient, lient une négociation qui eſt rompue

* Cette Diſſertation, dont il ſemble que les Hommes de Lettres & les bons Critiques doivent être contents, a pour Auteur M. Groſley, connu par pluſieurs autres Ouvrages eſtimés.

par Turnus. Auſſi-tôt Enée marche ſur la Ville de *Laurentum*, dont la priſe doit décider de la deſtinée de la Princeſſe Lavinie promiſe à Turnus en mariage ; mais qui doit être la premiére conquête d'Enée, ſi la victoire favoriſe les Troyens.

Sur l'avis de ſa marche imprévue, tandis que les Laurentins s'empreſſent de mettre leur Ville à l'abri d'un coup de main, les femmes & les enfants, avec la Reine à leur tête, vont au Temple de Pallas demander à la Déeſſe la mort *du Brigand Troyen.*

Dans cette marche tumultueuſe, la Princeſſe Lavinie accompagne la Reine ſa mère. Elle a le plus grand intérêt à l'objet des prières que l'on va faire à Pallas. La victoire doit la donner ou à Turnus, Prince à la fleur de ſon âge, qui, par ſa naiſſance, par ſa bravoure & par toutes les graces du

corps & de l'eſprit, eſt le Héros de ſon pays ; ou au fils d'une Déeſſe, que le ſiège de Troye & les plus illuſtres aventures ont rendu intéreſſant pour les Dieux mêmes. Il en faut moins quelquefois pour remplir la tête d'une perſonne de cet âge ; & c'étoit-là le ſujet d'un beau & grand monologue, auquel tout autre Poëte que Virgile n'eût pas manqué de s'abandonner. Mais un tel monologue, & tout détail ſur l'embarras & ſur la perpléxité de la Princeſſe, n'étoit point dans les anciennes mœurs qui, en pareil cas, ne ſuppoſoient aux filles même des Rois d'autres vuës, d'autres projets, d'autre volonté que celle de leurs parents.

Virgile nous peint la perſonne & la ſituation de Lavinie en un ſeul Vers :

Intereà ad Templum summasque ad
Palladis arces
Subvehitur magnâ matrum Regina
catervâ
Dona ferens ; juxtàque comes Lavinia
Virgo ,
Causa mali tanti , oculos dejecta de-
coros.

Lib. XI. ℣. 480.

Ce Vers unique est un de ces traits sublimes que les grands Poëtes savent seuls employer, & que l'on ne trouve que chez eux ; de ces traits qui, en remuant l'ame, ouvrent à l'esprit un vaste champ de réflexions ; de ces traits en un mot,

In quibus plus exprimitur quam pingitur.

Plin. Hist. Nat.

Une foule de Tableaux infiniment moins précieux que celui-là sont conservés avec une espèce

d'idolatrie, & les Connoiſſeurs y admirent ſouvent tel coup de pinceau qui, aux yeux du Vulgaire, eſt une négligence ou une faute de l'Artiſte. Le Tableau de Lavinie n'a pas eu le même bonheur auprès de ceux par les mains deſquels il a paſſé dans ces derniers ſiècles.

L'*Hiatus*, qui réſulte du concours du *tanti* avec *oculos* qui le ſuit, a été regardé par la plus grande partie des Editeurs & des Scholiaſtes de Virgile, comme une faute qu'il étoit d'autant plus important de corriger que la correction en étoit plus aiſée : comme ſi Virgile eût été moins clairvoyant qu'eux, ou que les reſſources lui euſſent manqué.

Ils ſe ſont partagés ſur les expédients pour cette importante reſtitution. Les uns ont lû, *Cauſa malis tantis*; & les autres,

Causa mali tanti, atque oculos dejecta decoros.

Ce dernier expédient étoit le plus mauvais des deux ; & cependant comme il arrive presque toujours, lorsqu'on s'égare, c'est celui que la plûpart des Scholiastes & des Editeurs ont embrassé.

Ces Restituteurs téméraires auroient dû d'abord examiner, si ce qu'ils regardoient comme une faute en étoit une ; si cette faute n'étoit point une beauté ; enfin si faute ou beauté, elle étoit de Virgile.

Pour prononcer que c'étoit une faute, il falloit examiner si Virgile ne l'avoit point commise ailleurs, & si elle ne lui étoit point commune avec d'autres Poëtes des meilleurs siècles. Or ils auroient trouvé, dans les Prosodies les plus communes, des exemples qui eussent justifié Vir-

gile ; & Virgile lui-même leur en eût offert, dans lesquels la césure terminée par une voyelle, sur-tout lorsque le sens est suspendu, demeure pleine, & n'est point élidée par la voyelle qui ouvre le mot suivant.

Parmi ces exemples fournis par Virgile lui-même, il suffit de citer ce Vers qui termine la prière que fait Euryale, afin d'obtenir, pour sa mère, la bienveillance & les attentions du jeune Prince Ascagne, fils d'Enée.

> Hanc sine me spem ferre tui ; audentior ibo.
>
> *Lib. IX.* ℣. 291.

Vers qu'on a laissé tel qu'on l'avoit trouvé, & où cependant l'*atque* paroissoit aussi nécessaire, & venoit aussi mal qu'après le *Causa mali tanti.*

Si la réflexion eût éclairé la Mé-

chanique des Reſtituteurs, ils auroient pu, ſans grand effort, découvrir, dans l'éliſion manquée de l'un & de l'autre Vers, une beauté réelle qui naît de ce qui étoit une faute à leurs yeux.

Le ſentiment profond, renfermé dans ces mots, *Hanc ſine me ſpem ferre tuî*, demandoit, dans la prononciation du Vers, une ſuſpenſion qui faiſoit oublier ſi le dernier mot du premier membre finiſſoit, & ſi le premier mot du dernier membre commençoit par une voyelle.

Le perſonnage que le Lecteur repréſentoit, pénétré de ce ſentiment, & prenant ſur le champ ſon parti, étoit dans une trop grande agitation pour s'occuper de cette Méchanique. Ajoûtons même qu'à la ſimple lecture, le concours des deux Voyelles, dont la dernière n'entreprenoit point ſur la premiére, avertiſſoit de la

néceſſité de cette ſuſpenſion.*

Le *Cauſa mali tanti* ſe trouve dans les mêmes circonſtances, & devoit être également diſpoſé pour produire le même effet. Virgile a déja parlé de la jeune Lavinie, mais ſans en rien dire qui puiſſe faire connoître ni ſon caractère, ni ſes diſpoſitions. Dans l'inſtant critique qui doit décider de ſon ſort, elle va paroître elle-même pour la premiére fois. Le Lecteur ou l'Auditeur ſe ſent alors pour cette Princeſſe un empreſſement juſtifié & augmenté par le *Cauſa mali tanti :* on veut voir ſi la crainte ou l'eſpérance régle ſa contenance ; on veut dé-

* Ceci ſe ſent encore mieux, lorſqu'on a entendu des Italiens prononcer de leurs Vers ou des Vers Latines. Cette prononciation, en comparaiſon de laquelle la nôtre eſt un pur gazouillement, nous rapproche de celle des Anciens.

mêler, dans ſon air & dans ſes regards, ſi c'eſt avec plaiſir, ou avec quelque regret, qu'elle va ſe joindre aux prières pour Turnus, & aux imprécations contre Enée. Cette curioſité maligne, qui s'empare de l'eſprit du Lecteur ou de l'Auditeur devenu Spectateur, exige & opère une ſuſpenſion pareille à celle qui ſuit le *Hanc ſine me ſpem ferre tuî* que le défaut d'éliſion entre les deux Voyelles ne fait que marquer. Cette ſuſpenſion ceſſe enfin par la vuë de Lavinie, dont les beaux yeux baiſſés mettent en défaut les eſpérances malignes des Spectateurs : *Oculos dejecta decoros.*

C'étoit-là aſſûrément le trait le plus heureux, dont un auſſi grand Maître que Virgile pût ſe ſervir pour nous peindre une Princeſſe des temps héroïques. S'il falloit trouver un Pendant à

ce Tableau, l'ancienne Histoire de la Grèce nous l'offriroit dans Pénélope pressée peu de temps après son mariage par Icare son père, & par Ulysse son époux, de déclarer si elle vouloit ou suivre Ulysse à Itaque, ou demeurer à Lacédémone dans le sein de sa famille : Τὴν ἀποκρίνασθαὶ φασιν οὐδὲν, dit Pausanias (Liv. 3,) ἐγκαλυψαμένης δὲ πρὸς τὸ ἐρώτημα, &c. c'est-à-dire, *pour toute réponse, elle laissa tomber son voile sur ses yeux*; &, dans le lieu même où elle venoit de donner cette modeste réponse, Ulysse, en faveur de qui elle fut interprêtée, érigea un Autel à la Pudeur.

Disons donc que le *Causa mali tanti* doit être considéré comme une parenthèse absolument isolée de ce qui suit qu'elle ne fait que préparer ; que la Voyelle, non élidée, indique & marque la suf-

penſion ; & que l'*atque*, qui tend à réunir ce que Virgile a voulu ſéparer, eſt un contre-ſens & un coup de pinceau de Barbouilleur ſur un Tableau de Raphaël.

Après avoir examiné le droit, c'eſt-à-dire la mal-adreſſe & le peu de goût des Editeurs & des Scholiaſtes, paſſons à l'examen du fait, & voyons quelles raiſons les devoient déterminer contre une interpolation auſſi déplacée.

J'ai fait, à ce ſujet, une petite étude qui ne ſervira pas à les juſtifier : j'ai examiné les Vers dont il s'agit, & dans tous les Manuſcrits de Virgile que mon voyage d'Italie m'a mis à portée de conſulter, & dans les plus anciens Exemplaires imprimés. Le détail & le réſultat de cette étude jetteront ſur ce fait toutes les lumières qu'on peut deſirer.

Cinq des plus anciens Manuſcrits de Virgile conſervés au Va-

tican ſous les N° *1631. 2759. 2760. 2763. 2764.* le premier deſquels eſt le fameux Manuſcrit de la Bibliothèque Palatine, portent tous :

Cauſa mali tanti. Oculos dejectâ *ou* ſubmiſſa decoros.

Celui de la Bibliothèque Megliabecci, cotté 334, ſe réunit à eux dans la même leçon. Dans ceux de ces Manuſcrits qui paroiſſent le plus exactement ponctués, les deux membres de ce Vers ſont ſéparés par un point.

Je n'ai pas négligé de conſulter le célèbre Manuſcrit de Médicis, écrit en entier en lettres capitales, corrigé dans le 5^e^ ſiècle de l'Ere Chrétienne de la main de Turcius Apronianus, & dont l'antiquité eſt peut-être même antérieure à cette époque qu'il porte du travail d'Apronia-

nus. Le Vers contentieux s'y lit, ainſi que dans les autres, avec cette différence que le *tanti* eſt ſuivi d'une *s* coupée perpendiculairement par un trait formé avec la même plume, la même encre, & du même port de main que toute la ligne. Il eſt d'autant plus vrai-ſemblable que cette *s* ainſi coupée y a été miſe pour marquer le repos & la ſuſpenſion, que le *mali* eſt tout pur, ſans apparence de rature, ſans *s* & même ſans eſpace qu'elle eût pû occuper. Parmi tous les Manuſcrits que j'ai été à portée d'examiner, je n'ai trouvé de différence à l'égard de ce Vers, que dans celui du Vatican cotté 3867. lequel porte *Cauſa malis tantis* : en quoi il eſt conforme à un Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, ainſi que je l'apprends des Variantes qui ſe trouvent à la fin du Virgile de Coutelier.

Les premiers Exemplaires imprimés ont ſcrupuleuſement conſervé le *mali tanti* ; &, à cet égard, il ſuffit d'indiquer le Virgile de Janſon, imprimé en *1475*. celui de Modène ſous la datte de la même année ; celui de Veniſe, en *1483* ; un autre de la même Ville, en *1493* : enfin celui donné par Robert Etienne en *1532*. Dans le Virgile que Vaſcoſan donna dix ans après ; il a ſuivi le Manuſcrit du Vatican & celui de la Bibliothèque du Roi, qui ont adopté *malis tantis*.

Cette leçon qui ſauvoit à Virgile une faute de meſure ſur laquelle on ſuppoſoit qu'il s'étoit endormi, étoit au moins plus ſupportable, & moins téméraire que la fourure de l'*atque*. Je n'ai pu découvrir la ſourrce, ni le premier Auteur de cette platte interpolation qui s'empara en peu de temps de toutes les Editions de

Virgile, même de celle de P. Daniel. Je ſais ſeulement que Piérius, dans ſon Commentaire ſur cet Auteur, lequel parut à Rome pour la premiére fois en *1525*, réclama l'autorité des Manuſcrits pour la leçon primitive. Il a été ſuivi par Nic. Heinſius dans l'Edition de Virgile qu'il procura en *1675*, & par quelques Editeurs Hollandois poſtérieurs à Heinſius.

L'autorité de ces Critiques n'en a imposé ni à nos Editeurs, ni à nos Traducteurs François : le miſérable *atque* a reparu dans nos Editions de Virgile les plus ſoignées ; & les Traducteurs ont traduit en conſéquence. Les Pères Abraham, la Rue, & Jouvancy, S. Remy, l'Abbé Desfontaines *,

* L'Abbé Desfontaines voulant traduire l'*atque*, a rendu ainſi le Vers contentieux: » Lavinie cauſe de tous ces malheurs, » *triſte* & tenant ſes beaux yeux baiſ-

l'Editeur

l'Editeur du petit Virgile de Desaint, celui même du Virgile de Coutelier se sont fidèlement transmis la même faute, quoique ce dernier avertisse : *Sibi religionem fuisse ne latum quidem unguem à probatissimis receptisque Editionibus recedere* : c'est-à-dire, qu'il en est des fautes des Grammairiens comme des erreurs des Historiens. Elles se perpétuent par une espèce de contagion, elles acquièrent insensiblement le droit de prescription, & on ne réussit à les démasquer & à les corriger qu'en remontant aux sources. *O imitatores!*

J'aurai rempli l'objet que je me suis proposé dans cette dis-

» sés, est à côté de la Reine. « Le Texte n'offre pas plus de raisons pour représenter Lavinie *triste*, que pour la faire sourire malignement.

cuſſion, ſi, pour l'avenir, je puis déterminer ceux qui entreprendront, ſur-tout parmi nous, de nouvelles Editions de Virgile, à avoir égard, ſinon à mes obſervations, au moins à l'unanimité des Manuſcrits les plus anciens & les plus authentiques, à la réclamation de Piérius, & à l'autorité de Heinſius.

A Troyes, 20. Mars 1760.

ARTICLE LXXXII.

FABLES NOUVELLES, diviſées en cinq Livres. (In-12. pages 203.) *Par M.* GANEAU, *Aſſocié externe de la Société Littéraire de Châlons-ſur-Marne.* A Paris, chez Ganeau Libraire, rue S. Severin, &c. M. DCC. LX.

IL faut que ce mot de la Fontaine ſoit bien vrai : en matière de Fables, *nous ſommes tous d'Athènes ;* nous aimons les Conteurs & leurs contes. Une preuve de fait, c'eſt que, depuis la Fontaine lui-même qui a épuiſé toutes les beautés du genre, il a paru quantité de Fabuliſtes, dont pluſieurs n'ont pas même manqué de ſuccès. Auſſi une narration légère, un portrait naturel

des mœurs, un dialogue approprié aux caractères des Etres vrais ou faux qui conversent, toute cette aisance de discours, cet heureux emploi des mots les plus riants ou les plus expressifs, ce ton philosophique qui vient s'unir aux petits incidents de l'Apologue, tous ces agréments de détail que l'imagination du Poëte invente pour parler à l'imagination des hommes; tout cet ensemble, en un mot, de raison & de fiction, de plaisanterie & de vérité, enchante les Lecteurs, les instruit, les rendroit meilleurs, si ce n'étoit pas l'affaire du plus saint & du plus beau des Livres d'opérer cette merveille. Encore l'Apologue se trouve-t-il quelquefois dans ce Livre, témoin celui des Arbres qui demandent un Roi *, celui du Riche qui,

* *Judic, IX,*

pour ne pas toucher à ſon troupeau, uſurpe la Brebis du pauvre *, &c.

On a raiſonné cent fois ſur l'eſſence, les caractères, les perfections, les modèles de l'Apologue. Nous ne dirons plus rien de ces choſes qui ſe trouvent par-tout; mais nous donnerons quelques moments d'attention au Recueil de Fables que nous annonçons. Il avoit déja paru en petit, & ſous le trop petit titre d'*Etrennes pour les Enfants.* Il mérite de tenir ſon rang parmi les Livres intitulés: *Fables nouvelles.* Elles ſont ici au nombre de cent, quelques-unes tracées d'après d'autres Fabuliſtes, pluſieurs inventées par l'Auteur même; toutes portant l'empreinte d'un génie bien exercé dans ce genre, bien rempli ſur-tout de

* 2. *Reg. XII.*

la manière du très-naïf la Fontaine. Nous ne voulons pas dire que ceci ſoit le Pendant de cet inimitable Conteur. Qui peut aſpirer à la gloire de faire auſſi-bien que lui ? *Sudet multùm, fruſtràque laboret auſus idem.* Il ſuffit d'être encore lu après la Fontaine : c'eſt un avantage dont tous les Fabuliſtes ne peuvent pas ſe flatter. M. Ganeau ſera probablement du nombre des heureux en ce genre. Nous citerons quelques-unes de ſes Fables

L'ANGUILLE ET LE SERPENT.

Concevez-vous le caprice des hommes,
Diſoit l'Anguille à certain gros Serpent
Des plus ruſés ? Vous le voyez, nous ſommes
A leur fureur en butte à chaque inſtant ;

Tous les jours on les voit, pour nous faire la guerre,
Au fond des eaux s'avancer hardiment :
Cependant les cruels, à l'égal du tonnerre,
Redoutent votre approche. Eh ! pourquoi ? le voici,
Lui répondit, en sifflant, celui-ci :
Vous êtes sans défense ; ils ne vous craignent guère :
Mais quant à nous armés jusques aux dents,
S'ils sont mauvais, nous devenons méchants.
C'est ainsi qu'avec eux on se tire d'affaire.
Trop de bonté les rend trop insolents.

(*Liv. 2. Fab. VIII.*)

Cette Fable est d'après une Latine, qu'on voit dans le beau Recueil qui fut réimprimé l'année dernière chez Barbou. La

voici pour qu'on puisse comparer.

Anguilla dixit Angui : Cur nostrum genus
Quotidiè homines prendunt, deglubunt, edunt;
Dùm vos refugiunt, ac timent attingere?
Respondit Anguis : Hi sciunt videlicet,
Nos prodesse nihil, & nocere plurimùm.
Improbitas ipsa sæpe tuetur improbos.
(*Fab. Æsopiar. Lib. IX. Fab. I.*)

On voit, dans ces deux Fables, le génie des deux Langues. Le Latin est court & précis. Le François est plus développé. Dans la Fable Latine, le trait de Morale dit simplement que *la méchanceté se fait craindre ;* dans la Fable Françoise, il donne à enten-

dre qu'*avec les méchants il ne faut pas être trop bon :* maxime qui a sa vérité, mais dont on peut abuser, au-lieu que la Fable Latine n'énonce qu'un fait. *Improbitas ipsa sæpe tuetur improbos.*

Autre exemple de François & de Latin. M. Ganeau, dans son 4e Livre, nous donne cette Fable (XIX.)

L'Ane rouge.

Des pieds jusqu'à la tête, on avoit peint
Martin
En couleur écarlate, & du plus beau
carmin
Que l'on pût voir. Le Baudet magnifique
Et rayonnant de gloire, un jour pompeusement
Fut amené dans la place publique.
Chacun accourt incontinent,
Et chacun croit tout bonnement,
Que de sa mère la Bourique

Il tient ce beau rouge éclatant ;
C'eſt un prodige. Cependant
A force de le voir, & de lui faire fête,
On reconnut & la fraude & la bête.
L'homme du jour par fois n'eſt qu'un faquin,
Qui doit tout ſon mérite à ſon bel équipage,
Et tout l'éclat du brillant perſonnage
Qu'il veut jouer au vernis de Martin.

Voici le Latin tiré du Recueil cité plus haut. On ſuppoſe un *Ane verd*, au-lieu d'un *Ane rouge*.

Aſellum quidam per vias urbis ſuum
Voluit colore viridi pictum incedere.
Ridicula primùm viſa res eſt omnibus ;
Viridemque Aſellum feminæ, pueri, ſenes
Certatim lepidis concelebrârunt jocis ;

At mox ubi illi denique riſerunt
ſatis,
In Aſello viridi præter Aſellum nil
vident.
Mirari quidquam non valent homi-
nes diu.
(*Lib. 2. Fab. XXXVI.*)

Ces deux exemples ſuffiſent pour faire connoître la manière dont M. Ganeau imite ceux qui l'ont précédé dans la même carrière. Il ſe rend propre le ſujet, & le traite ſelon ſon génie, qui ne manque ni de naturel, ni de gaieté. Voici une Fable iſolée, & dont on jugera ſans faire de comparaiſon.

Le Chien et le Chat.

(*L. 5. Fab. XXI.*)

Tu ſerois un joli garçon,
Si tu voulois détacher ce Chapon

Qui pend au croc ; il a bien bonne
mine.
Regarde un peu, l'ami, disoit, en le
flairant,
A certain Chat fripon un gros Dogue
gourmand.
Essayons, dit le Chat ; cependant exa-
mine
Si quelqu'un vient, je crains d'être
surpris.
Rassûre toi, je veillerai de sorte
Que personne, sans mon avis,
Ne passera le seuil de cette porte.
Ils demeuroient tous deux dans le même
logis,
Se trouvoient seuls alors. Le Chat léger
commence
A grimper sur la table ; ensuite il entre
en danse,
Saute & ressaute, tombe, & sautant de
nouveau,
Retombe encor sur le carreau,
Se relève aussi-tôt, sur la table remonte ;
Prend sa bisque, s'élance, & fait si bien
son compte

Qu'il attire à la fin le Chapon jusqu'en
bas.
Nos deux coquins d'abord, en bonne
intelligence,
Partagent le gâteau : mais le Chat
n'étant pas
Aussi prompt que le Chien à prendre
ses repas,
Il raisonne tout bas, & crut que la pru-
dence
Exigeoit qu'il tirât de côté son lopin ;
Il l'emportoit déja dans un coin : le
Mâtin
Courut après en diligence,
S'en empara, rossa le Minet d'impor-
tance.
Voilà, me dira-t-on, un insigne
Vaurien.
L'est-il donc plus que vous, Messieurs,
qui pour un rien
Vous égorgez ? Chez vous l'amitié la
plus belle,
Quand l'intérêt paroît, hélas ! que
devient-elle ?

Nous tranſcrirons encore cette jolie Fable du troiſième Livre (XV.)

LE RENARD ET L'ÉCREVISSE.

S'il vous ſouvient quelle fut la gageure
De la Tortue avec le Lièvre ; auſſi
Vous ſouvient-il, Lecteur, que celui-ci
En fut la dupe, & que de l'aventure
Lente Tortue eut tout l'honneur,
Sans employer pourtant grands talents ni fineſſe,
Et ſans courir, gagna le Coureur de vîteſſe.
Gentil Rimeur, léger Conteur,
Mon Maître enfin, à ſa manière,
Vous a jadis fait récit de l'affaire.
A l'Ecreviſſe, en plaiſantant un jour,
Certain Renard la contoit à ſon tour.

L'Ecreviſſe lui dit : Bien conté mon
compère ;
Mais par hazard ſeriez-vous homme
à faire
Même pari ? Contre qui ? Contre
moi.
Contre vous ? Oui, vraiment. Vous rê-
vez, ſur ma foi.
Eh bien ſoit, je le veux : je ne ſuis pas
trop ſage,
Parions cependant. Marché fait, le
contrat
Bien dreſſé, griffonné, mis au net par
un Chat
Greffier commis *ad hoc ;* auſſi-tôt l'Ecre-
viſſe
Derrière le Renard adroitement ſe gliſſe
Et s'attache à ſa queue. On donne le
ſignal,
Déja Maître Renard au bout de la car-
rière
Alloit toucher au but. Il regarde en
arrière,
Cherchant des yeux le tardif animal ;

Et du côté de la barrière
Fait volte face ; alors la Dame descendant
De sa voiture en un instant
Au but se trouva la première.
Le compagnon rioit, badinoit la Commère ;
Mais où donc êtes-vous ? crioit-il. Me voici,
J'ai gagné, payez-moi, répondit celle-ci.
Je vous laisse à penser ce que l'autre put dire.
Il eut beau contester, on condamna le Sire.

On croit avoir raison, on parie, on a tort.
Le plus foible souvent triomphe du plus fort.

Il y a de l'agrément dans ces Fables : on y remarquera aussi des négligences ; cela étoit immanquable dans un si grand nom-

bre de Vers, & dans un genre où l'on fuit l'étude, le travail, les attentions grammaticales. Nous croyons qu'il faut corriger ce Vers pag. 167.

Si J'EMPLOYE la ruse, on voit bien à
ma mine, &c.

Les Maîtres de la versification disent que les mots qui ont une Voyelle avant l'*e* muet final, ne peuvent entrer dans le corps du Vers, à moins qu'ils ne soient suivis d'un mot qui commence par une Voyelle, avec laquelle l'*e* muet s'élide.

ARTICLE LXXXIII.

LES ŒUVRES POSTHUMES de Maître Louis d'Héricourt, Avocat au Parlement. (Tomes IV. *in*-4°.) A Paris, chez Desaint & Saillant, &c. M. DCC. LIX.

EN annonçant au Public les Œuvres posthumes de M. d'Héricourt, nous pouvons répondre qu'elles ne feront aucun tort à la réputation que ce grand Jurisconsulte a méritée par les les Ouvrages qu'il a imprimés de son vivant. On nous donne ici quatre Volumes *in*-4°. de près de 700 pages chacun. Le premier Tome contient les Consultations Canoniques & Civiles. Les deux suivants contiennent les Mémoires sur les matières Civiles. Le dernier comprend les Mémoires sur les matières Cano-

niques. Dans cette diſtribution, on a eu moins d'égard à la nature des matières, qu'à l'épaiſſeur des Volumes qu'on a voulu rendre à peu-près égaux. Nous réglerons ſur l'ordre des matières la Notice que nous en devons donner : d'abord nous parcourrons les Conſultations & les Mémoires ſur les matières Canoniques, enſuite nous viendrons aux matières Civiles.

Les Editeurs, dans la Préface qu'ils ont miſe à la tête de ces quatre Volumes, ont tracé *une idée ſuccincte de la vie de M. d'Héricourt.* Sa famille étoit originaire d'Artois : ſes titres, dont une partie ſe conſerve à la Bibliothèque du Roi, prouvent une Nobleſſe très-ancienne. Louis de Héricourt *

* Son père Charles-Julien d'Héricourt étoit Conſeiller au Siège Préſidial de Soiſſons.

naquit le 20. Août 1687, & mourut le 18. Octobre 1752, âgé de 65 ans, trois mois, moins deux jours. Il eut brillé dans la carrière du génie militaire, où il s'engagea d'abord, si la fortune eût répondu à ses talents & à son goût pour les Mathémathiques. L'attrait qu'il avoit pour cette Science, & les progrès rapides qu'il y avoit faits, ne lui permirent jamais de la négliger. Son esprit y puisa ce goût de justesse & de solidité, qui regne dans tous ses écrits. En quittant le génie, M. d'Héricourt entra dans l'Ordre de S. Benoît, d'où il passa chez les Pères de l'Oratoire. N'ayant pu s'y fixer, il prit le parti du Barreau. En 1712, le 24 Mai, il fut reçu Avocat. Quinze ans après, il épousa Marie-Anne de Cholet. Il en eut plusieurs enfants, dont il ne reste que Louis-Etienne d'Héricourt.

Quoique les travaux de M. d'Héricourt ne lui laiſſaſſent aucun loiſir, il n'en veilla pas moins à l'éducation de ſon fils. Il y porta autant de zèle & d'aſſiduité que s'il n'avoit point eu d'autre affaire. Il ne ſe laiſſa jamais diſtraire ſur cette obligation, perſuadé que c'étoit-là un de ſes plus eſſentiels devoirs. On ne s'apperçut point que cette occupation prît ſur le ſervice du Public; puiſque, de l'aveu de ſes Editeurs, on n'a, dans ce Recueil, que la moindre partie des écritures qui ſont ſorties de ſa plume.

Son grand Ouvrage, le Traité des Loix Eccléſiaſtiques, ne fut que le fruit des *diverſions* qu'il faiſoit *aux travaux pénibles de ſa profeſſion.* On a encore quelques autres Ouvrages de ſa compoſition, tels qu'un Traité de la vente des immeubles par décret, des Obſervations ſur la Coû-

tume générale & ſur les Coûtumes locales du Vermandois, & un Extrait *in*-4°. des trois Volumes du P. Thomaſſin ſur la Diſcipline de l'Egliſe. Dans les dernières années de ſa vie, il méditoit un Ouvrage ſur le Droit public, il en avoit préparé quelques matériaux ; mais la mort ne lui a pas permis d'exécuter cette grande entrepriſe. Ses talents, ſes ſuccès, & ſes vaſtes connoiſſances n'ont jamais altéré la ſimplicité de ſon caractère & de ſes manières : la vogue & l'éclat dont il jouiſſoit, ne le rendoient ni moins modeſte, ni moins affable. La droiture de ſon cœur, la bonté de ſon ame, ſon déſintéreſſement *à toute épreuve*, l'élévoient au-deſſus de l'enflure & de la ſuffiſance que le ſuccès & les applaudiſſements inſpirent aux génies en qui la nobleſſe des ſentiments n'égale pas l'étendue des

lumières. En lisant ses Œuvres posthumes, nous n'y avons rien remarqué qui démente ce portrait.

Dans ses Consultations & dans ses Mémoires, M. d'Héricourt ne paroît jamais se décider, ni raisonner que sur des moyens qu'il croit conformes aux principes de notre Jurisprudence, à l'esprit de nos Loix, & au sens de nos Coûtumes. Tout intérêt, toute passion, toute considération qui s'en éloigne, semble étrangère à sa plume. Nous savons que ses moyens n'ont pas toujours été victorieux, & par conséquent nous n'avons garde d'en garantir à tous égards la solidité & la sûreté; mais, dans l'usage qu'il en fait, il arrive rarement qu'on soit tenté de le soupçonner d'en avoir senti le foible, encore moins de s'être prévalu de sa célébrité & de sa capacité pour

en impoſer aux Tribunaux. Pénétré de zèle pour la vérité & pour la juſtice, c'eſt toujours ſur l'idée qu'il en a conçue, que ſe régle ſon langage. Pour terminer cet éloge, nos Editeurs ont tranſcrit & traduit l'Epitaphe de M. d'Héricourt, composée par M. l'Abbé de la Varde, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. C'eſt un Trophée érigé à la mémoire d'un Homme illuſtre par les mains de l'amitié très-bien ſecondée par le goût & le génie.

» Dans les Conſultations (de » M. d'Héricourt) *diſent nos Edi-* » *teurs*, on remarque ſa juſteſſe » d'eſprit à ſaiſir le vrai point de » la queſtion, qu'il décide avec » préciſion & netteté. « Nous allons juſtifier cet éloge en donnant le précis de quelques-unes, ſans y affecter aucun choix.

Dans la troiſième, M. d'Héricourt

décide 1° que, pour être pourvu de Cure dans une Ville, il faut être Gradué dans le temps des Provisions, de sorte que les Grades obtenus depuis ce moment ne sauroient avoir un effet retroactif, ni par conséquent réparer ou effacer ce défaut. 2° Qu'un Dévolutaire qui, sous prétexte d'une pareille incapacité, demande le même Bénéfice, comme vacant par mort, & en obtient des Provisions contenant une clause générale pour tous les autres genres de vacances, ne peut renoncer au droit acquis en vertu du Dévolut, & en acquérir un autre par l'expression des différents genres de vacances, quand il n'a point satisfait à tout ce qui est prescrit au Dévolutaire par les Ordonnances, comme la prise de possession dans l'an &c. & qu'ainsi, faute d'avoir rempli ces obliga-

tions, il eſt déchu de tout droit qu'il peut prétendre. De ces deux Compétiteurs, le premier n'ayant qu'un titre vicieux, le ſecond étant déchu de tout droit, s'il en ſurvient un troiſième avec des titres plus légitimes, ce ſera le ſeul qui aura un droit véritable au Bénéfice.

La VII^e Conſultation établit qu'il n'y a point de nullité dans les Proviſions d'un Bénéfice, obtenues par un Eccléſiaſtique décreté d'ajournement perſonnel par un Juge inférieur ; ſur-tout quand cet Eccléſiaſtique, avant l'obtention des Proviſions, a fait ſignifier un Arrêt portant défenſe de mettre le décret à exécution. Cette déciſion porte ſur des principes, dont la force s'étend bien au-delà des termes où l'on l'applique ici. Le Conſeil composé de neuf Avocats, parmi leſquels étoit M. d'Héricourt, déclare que

ce n'eſt point l'accuſation, mais uniquement l'infamie antérieure à la dénonciation, qui rend un Eccléſiaſtique inhabile à poſſéder des Bénéfices Eccléſiaſtiques, & que cette inhabilité ne ſaiſit le coupable qu'après la perte de ſa réputation, par l'atrocité d'un crime dont il ne peut ſe laver. Pour rendre un Eccléſiaſtique incapable de poſſéder dans l'Egliſe ſoit Office, ſoit Bénéfice, il ne ſuffit donc pas, conclut le Conſeil, que l'accuſation ſoit grave, il faut encore qu'elle ſoit fondée, de ſorte qu'on puiſſe préſumer qu'il en réſulte une tache infamante & ineffaçable.

Selon la VIII[e] Conſultation, un Eccléſiaſtique, déja poſſeſſeur d'une dignité dans une Egliſe, & enſuite pourvu d'une autre dignité dans la même Egliſe, ne commence à courir l'année que lui donnent les Réglements, pour

opter entre ces deux dignités incompatibles, que du jour de sa prise de possession : les délais affectés pour réculer cette prise de possession, ne rendent point son second Bénéfice vacant & impétrable. Mais le Conseil ajoûte que ces délais étant portés au-delà d'un an, on peut obtenir un Jugement qui ordonne de prendre possession dans un certain temps, lequel étant expiré, le défaut de prise de possession sera regardé comme une désertion, & le Bénéfice en conséquence déclaré vacant & impétrable.

La IX^e^ Consultation roule sur plusieurs questions délicates dont nous allons exposer la solution; savoir,

1°. Qu'il ne peut s'ouvrir aucune voie d'attaquer le Statut d'un Chapitre qui a établi que, pour gagner en entier les gros

fruits d'une Prébende, il faut résider huit mois chaque année ; en comptant quatre heures du Service divin par chaque jour. » Ce Statut, *dit M. d'Héricourt*, » est conforme aux principes du » Droit commun, aux Décrétales » & à une disposition du Concile » de Trente, qui est suivie dans » notre usage. Rien n'est plus » contraire à l'esprit de l'Eglise » que de voir des Chanoines » abandonner les distributions » manuelles qui souvent sont peu » considérables, & percevoir les » gros fruits de leurs Prébendes, » sans assister aux Heures du Ser- » vice Divin ; & sans rendre ser- » vice à l'Eglise. Les Evêques » se sont élevés avec zèle contre » cet usage abusif, quand les » Chapitres ne l'ont pas réformé » par eux-mêmes. «

2°. Il n'est pas plus possible d'attaquer un autre Statut du

même Chapitre, qui porte que les Chanoines qui ne ſont pas promus aux Ordres ſacrés, n'auront aucune part aux diſtributions pour les Obits & pour les autres Fondations, & ſeront en outre privés du tiers des autres fruits de leur Bénéfice ; parce que ce Statut ne contient rien qui ſoit contraire aux régles fondamentales de la Diſcipline Eccléſiaſtique, & qu'il n'a été fait qu'en conſéquence du pouvoir donné par la Bulle de ſéculariſation au même Chapitre qui obſerve ce Statut depuis un ſiècle.

3°. On ne peut exiger des Bénéficiers étudiants une caution pour la reſtitution des fruits, en cas qu'ils viennent à quitter l'Etat Eccléſiaſtique ; puiſque juſqu'à préſent l'uſage de percevoir les fruits à titre d'études n'a point été regardé comme abuſif. En exigeant la reſtitution de ces

ſruits, on mettroit ceux qui ont joui de bonne foi des revenus du Bénéfice, dans la néceſſité d'embraſſer un état auquel ils reconnoiſſent qu'ils ne ſont point appellés, toutes les fois qu'ils ſeroient dans l'impoſſibilité de reſtituer ce qu'ils auroient touché de leur Prébende : ce qui fait aſſez ſentir combien il ſeroit dangereux de leur impoſer une pareille obligation.

4°. Pour fixer la penſion qu'on peut retenir ſur un Bénéfice en le réſignant après le temps de ſervice preſcrit par les Ordonnances, on n'examine point préciſément ce que le Bénéfice pouvoit valoir à celui qui en étoit pourvu, mais les revenus qui ſont attachés au Bénéfice, & que le Titulaire peut percevoir en ſe mettant en état de jouir de la Prébende entière. Il faut ſeulement obſerver que, s'il s'agit d'un Cano-

nicat qui oblige à résidence, il doit toujours rester au Titulaire trois cents livres de gros, année commune.

5°. Quand le Bénéfice d'un Clerc étudiant est grêvé d'une pension qui ne laisseroit pas trois cents livres à ce Titulaire pour sa subsistance, il faut d'abord prélever ces trois cents livres, & charger ensuite le Chapitre d'acquitter toute la pension sur le surplus des fruits dont il profite.

6°. Pour qu'une pension soit réputée réelle sur un Bénéfice qui oblige à résidence, & que le successeur du Résignataire en soit chargé, il faut que la signature pour la pension ait été homologuée au Parlement sur les Conclusions du Procureur-Général. L'omission de cette formalité autorise le successeur du Résignataire à se faire décharger de la pension; c'est-là

une Juriſprudence qu'on ſuit au Parlement de Paris & dans pluſieurs autres Parlements du Royaume.

De la Conſultation XXIII^e^, il s'enſuit que la conceſſion d'un banc dans une Egliſe eſt tellement perſonnelle, que le décès de ceux qui l'ont obtenu, rend le banc vacant. Leurs enfants héritiers ne doivent être préférés qu'en offrant *une ſomme égale à celle de ceux qui offrent la plus forte reconnoiſſance.* Les Acquéreurs des fonds que le défunt poſſédoit, n'ont droit à la même préférence, que quand ils ont les premiers offert la ſomme la plus forte ou enchéri ſur cette offre. La raiſon de cette déciſion eſt que ces bancs ſont mis au rang des choſes ſacrées qui n'entrent point dans le commerce, & dont par conſéquent perſonne ne peut avoir la propriété.

Par la XXXIII^e^ Conſultation,

des Chapelains, obligés à une réſidence perpétuelle, peuvent être légitimement deſtitués pour une courte abſence, quand, après avoir été ſommés de ſe rendre à leurs fonctions dans un temps compétent, ils refuſent d'obéir à la ſommation. On n'eſt point obligé de procéder contre eux par la voie des monitions; parce que l'obligation qu'ils ont de réſider, ſe tire, non des Canons, mais de la Fondation même de leurs Chapelles, des Statuts particuliers & des uſages.

Dans la XXXIV^{e} Conſultation, on demande ſi c'eſt à la Communauté ou à l'Abbé Commendataire qu'appartient la cotte-morte des Religieux; & l'on répond que, quand le pécule d'un Religieux ne provient que des épargnes qu'il a faites ſur ſon veſtiaire ou ſur quelque penſion qu'il avoit de ſa famille, ce pé-

cule doit appartenir à la Communauté, & non à l'Abbé Commendaire ; mais que, si le pécule provient d'un Bénéfice dont le Religieux Titulaire n'ait point été obligé de remettre les revenus à la masse de la Communauté, le pécule doit alors appartenir à l'Abbé, quoique Commendataire, à moins qu'il n'y ait une convention ou un usage contraire établi entre cet Abbé & les Religieux.

Le plus grand nombre des questions qu'on traite dans ces Consultations, regarde les Gradués. En voici quelques-unes qui nous paroissent intéressantes. Un Gradué ne doit pas l'emporter sur un Non-Gradué, quand il n'a notifié ses titres & capacités au Collateur, qu'après que le Non-Gradué a été pourvu du Bénéfice, quoique ce Bénéfice ait vaqué dans un mois affecté aux Gra-

dués. La raiſon eſt que le Collateur n'eſt gêné que quand il confère dans un temps où un Gradué eſt en état de requérir. Si, au temps de la collation, aucun Gradué n'eſt en droit de requérir, le Collateur eſt auſſi libre que ſi le Bénéfice ne vaquoit pas dans un mois affecté aux Gradués.

Un Gradué, quoiqu'il n'ait ſignifié ſes Grades qu'après la mort du Bénéficier, peut requérir le Bénéfice vacant, ſi le Collateur ordinaire ou le Pape à titre de prévention n'ont point, avant la ſignification, conféré le Bénéfice, à moins qu'un autre Gradué n'ait notifié ſes Grades au Collateur avant le décès du Bénéficier.

On ne peut conteſter le droit du Profeſſeur ſeptennaire, ſous prétexte qu'il a enſeigné pendant une des années de ſon *Quinquennium*, pourvu qu'il ait pu conci-

lier ces deux fonctions ; c'est-à-dire, pourvu que le temps où il enseigne, ne concoure pas avec le temps où il doit être enseigné.

Il s'éleve tous les jours une foule de questions sur les Bénéfices qu'on résigne, sur les Pensions qu'on se réserve, & sur les Provisions qu'on obtient. La plûpart sont résolues dans ces Consultations. Il n'y a que les Canonicats & les Cures qu'on ne puisse résigner à charge de Pension qu'après les avoir desservis pendant quinze ans. Les autres Bénéfices simples peuvent se résigner à la charge d'une Pension, quand on le juge à propos. Un Chanoine, pourvu dans son Eglise d'une dignité incompatible avec son Canonicat, ne sauroit, en le résignant, se réserver de Pension à cause de l'incompatibilité de ces deux Bénéfices. Selon la Ju-

riſprudence conſtante du Parlement de Paris, un Eccléſiaſtique qui eſt privé de plein droit de ſon Bénéfice, peut le réſigner, & & le Réſignataire doit être maintenu en poſſeſſion de ce Bénéfice, quand il a obtenu ſes Proviſions, avant que le Dévolutaire ait fait donner l'aſſignation. Les Proviſions d'un Bénéfice régulier données à un Séculier ſans expreſſion de Commende, ſont nulles & ne peuvent être réparées par de ſecondes Proviſions données en Commende, quand le Bénéficier qu'on ſuppoſe un Indultaire, a été pourvu conformément à ſa premiére réquiſition; parce qu'alors le Collateur & l'Indultaire ont conſommé leur droit, & par conſéquent ne peuvent plus réparer le vice des premiéres Proviſions.

Quelque concordat que les Religieux aient fait avec leur Abbé

Commendataire, ils ſont toujours bien fondés à demander le partage des biens de l'Abbaye, & d'autant mieux fondés, qu'ils ſont plus lézés par le concordat. La raiſon qui les autoriſe à faire cette demande, c'eſt que ces concordats ne ſont que des arrangements proviſionnels dont on convient en attendant que le partage ſe faſſe : de-là vient que, pour demander le partage des biens, les Religieux ne ſont point obligés à demander des Lettres de reſciſſion. Quand ils ſe ſont engagés à ne rien demander au-delà de ce qui eſt porté par le concordat, cette clauſe ne doit jamais s'entendre que du temps où ils s'en tiendront à leur proviſion ſans demander de partage.

Dans la LIV[e] Conſultation, M. d'Héricourt prétend que les héritiers d'un Bénéficier qui a

institué les pauvres ses Légataires universels, étant pauvres eux-mêmes, ont droit de demander en Justice une portion du legs universel relative à leur état & à leur qualité.

Si l'on eût pu arranger ces Consultations dans un ordre plus méthodique, & les distribuer selon le rapport de leurs espèces plus ou moins semblables, il nous semble qu'alors les principes qu'on emploie pour les décider, se présenteroient comme dans leur rang naturel, & qu'en se suivant de la sorte, ils s'éclairciroient & se fortifieroient mutuellement : ce qui rendroit la lecture de tout l'Ouvrage plus agréable & plus intéressante.

Dans ses Mémoires sur les matières Canoniques (au Tome IV.) l'érudition de M. d'Héricourt est déployée avec plus de profusion que dans ses Consultations : il y

léveloppe avec plus d'étendue es moyens qu'il propoſe : les détails de chaque affaire ſont diſcutés avec plus de ſoin, & les raiſonnements ſont pouſſés avec plus de chaleur & de ſentiment. De-là vient que le ſtyle de ces Mémoires, quoique toujours ſimple & naturel, eſt cependant *plus fort & plus nerveux* que celui des Conſultations, comme le remarquent les Editeurs. Ils ſe ſont donné la peine de réduire ces Mémoires en queſtions qui en forment le titre ; & tous ces titres, raſſemblés à la tête de ce Volume, composent une Table indépendante de celle des matières qu'ils ont miſe à la fin du Tome. Cette Table de queſtions ainſi rédigées eſt une ſorte d'analyſe qui préſente la ſubſtance de chaque Mémoire ; ce qui eſt fort commode pour ceux qui ont

besoin de les consulter ou de s'en rappeller les principes.

Dans les Mémoires de M. d'Héricourt, son esprit & son savoir ne se montrent qu'à proportion du besoin que peuvent en avoir les Causes dont la défense lui est confiée. On n'y trouve donc point de ces morceaux qui se détachent aisément; parce que ce sont les fruits de ces heureux moments où le génie se livre encore plus à l'ardeur qui le transporte, qu'aux intérêts dont il soûtient la justice. M. d'Héricourt n'accorde à l'éclat de ses compositions que ce qu'il ne peut refuser à la défense de ses cliens. Toujours décent, sobre & discret, jamais il ne se permet ni satyre injurieuse, ni déclamation violente. Comme nous ne trouvons point dans ses Mémoires de ces traits isolés qui enrichissent un Extrait, nous nous bornerons à

indiquer quelques-uns des ſujets qu'il traite, ſans revenir à ceux où nous l'avons vu opiner en qualité de Conſeil.

Le premier de ces Mémoires expoſe l'origine des Chapelains, les devoirs de leur état, les peines qu'ils doivent ſubir quand ils y manquent. Dans le ſecond, on examine ſi un Chapitre peut exercer les fonctions Curiales hors de ſon enceinte. Le III. traite du pouvoir du Pape en matière de diſpenſe, & l'on y parle auſſi des uſages du Royaume par rapport aux *Coadjutoreries* &c. Dans le IV. il s'agit de ſavoir ſi des Prêtres *Deſſerviteurs* d'une Paroiſſe, qui ſans Lettres patentes s'uniſſent en Communauté, peuvent s'attribuer des droits & des privilèges de Chapitre. Dans le V. on agite le droit qu'ont les Chapitres d'adminiſtrer les der-

niers Sacrements à leurs membres &c. Les trois suivants aussi-bien que le XVIII. regardent les Dîmes Ecclésiastiques. Le IX. & le X. roulent sur les droits honorifiques des Curés primitifs & des Seigneurs. Dans le XI. on détermine les qualités nécessaires pour posséder la dignité d'Ecolatre dans une Eglise. Dans le XII. on demande si l'Edit de 1695, concernant la Jurisdiction Ecclésiastique, doit s'étendre aux pays conquis. Le XIII. & le XIV. prouvent la Jurisdiction Episcopale de l'Evêque d'Autun sur son Chapitre. Dans le XV. & le XVI. on établit que les nominations des Gradués de l'Université de Paris n'ont jamais eu lieu en Flandre. XIX. Les Hebdomadiers ne peuvent-ils pas avoir part à l'administration des biens du Chapitre, à proportion du droit qu'ils ont sur les fonds & sur les reve-

nus de la manſe capitulaire commune entre eux & les Chanoines ? XX. A qui appartient le patronage d'une Cure dépendante d'une glébe indiviſe ? XXI. Le droit de deux Préſentés à un même Bénéfice étant égal, qui eſt celui des deux qui doit être maintenu ? Le XXII. tend à régler le rang que doit avoir le Clergé de différentes Paroiſſes dans des Proceſſions ſolemnelles & autres Cérémonies Eccléſiaſtiques. Le XXIII. nous paroît totalement étranger aux matières Canoniques. Le XXIV. ſi un Titulaire qui, depuis douze ans, poſſéde un Bénéfice ſur un titre coloré peut être, pour quelque cauſe que ce ſoit, dépouillé de ſon titre ? Les trois derniers roulent ſur des unions de Bénéfices.

La plûpart de ces queſtions ſont liées à des démêlés particu-

liers dont nous ignorons l'iſſue, & où il ne nous convient point de prendre parti. Nous répétons donc ici ce que nous avons déclaré en parlant des Conſultations ; c'eſt que nous ne ſommes garants que des talents & de la capacité qui éclatent dans les Œuvres poſthumes de M. d'Héricourt. Cette proteſtation eſt un égard que nous devons aux Parties intéreſſées dans les Cauſes où il a écrit : on auroit tort de l'interprèter au déſavantage de ſa probité & de ſon équité : ſes Ouvrages en portent une empreinte qui s'accorde avec les ſentiments de Religion & de piété qu'il a eu le bonheur de conſerver juſqu'aux derniers moments de ſa vie.

Il nous reſteroit à indiquer les matières Civiles contenues au II. & au III. Tomes ; mais cet Article a déja trop d'étendue. Nous

envoyons donc à ces Volumes: on trouve vers la fin du second quelque chose qui n'est point de M. d'Héricourt, & qui ne mérite pas d'en être.

ARTICLE LXXXIV.

LA GNOMONIQUE PRATIQUE, ou l'Art de tracer les Cadrans solaires avec la plus grande précision par les meilleures méthodes, mises à la portée de tout le monde, dédiée à l'Académie Royale des Sciences de Bordeaux. Par Dom François Bedos de Celles, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, de la même Académie. (Volume *in*-8°. de 400 pages, avec 34 Planches en Taille-douce & une Carte

Juillet, 1760. II. vol.

de la France, prix 6 liv. en feuilles, & 7 liv. relié.) *A Paris, chez Briasson, d'Expilly & Hardy Libraires, rue S. Jacques.* M. DCC. LX.

L'Invention de la Gnomonique & des Gnomons est due, dit-on, aux premiers successeurs de Thalès, tels qu'Anaximandre & Anaximène, cinq siècles environ avant Jesus-Christ. On conçoit que les premiers Gnomons furent très-imparfaits; mais l'idée seule en est si ingénieuse, qu'on doit toujours savoir gré à ces Anciens de leur découverte. En suivant les régles de la Gnomonique, on trace sur un plan, horisontal ou vertical, des lignes qui marquent, par l'ombre d'un style, la marche du Soleil, le cours des heures, la fuite de la vie: trois choses inséparables, & qui disent bien des vérités à l'homme

l'homme, quand il ne se borne pas à les considérer sur un Cadran.

On a fait beaucoup de bons Livres sur les principes & la théorie de la Gnomonique, mais assez peu sur la manière de bien appliquer les régles, & de tracer des Cadrans exacts. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, embrasse uniquement cette partie ; il a saisi tous les moyens de perfectionner la pratique ; il a tellement prétendu faciliter les méthodes, que tout le monde puisse faire des Cadrans de toute espèce & dans toutes positions. Son Livre se présente avec bien de l'avantage, & flatte la curiosité d'un grand Public, puisqu'il ne demande d'autres Préliminaires pour opérer, dans toute l'étendue de la Gnomonique, que de *savoir lire, écrire & connoî-*

tre les trois ou quatre premiéres régles de l'Arithmétique. Si cependant on avoit des connoissances plus profondes, si l'on étoit initié dans les Eléments de la Sphère, de la Géomètrie, de la Trigonomètrie, de l'Astronomie même, on sent, à la lecture de l'Ouvrage, que les choses en iroient encore mieux.

Il est certain que l'Auteur a pris sur lui les difficultés, & qu'il a tâché de les épargner aux Lecteurs de sa Gnomonique. Il la partage en dix Chapitres, dont les trois premiers font connoître les termes, les instruments & le calcul nécessaire à la Gnomonique. Il est impossible de tracer des Cadrans, si l'on ne se rend familiers ces trois objets; c'est-à-dire, si l'on n'a une notion exacte des termes de l'Art, des cercles de la Sphère &c. si l'on ne sait distinguer, employer, rectifier les

instruments, sur-tout si l'on n'a contracté de l'habitude pour les calculs. A cette occasion, D. Bedos de Celles donne une fort bonne Notice des Tables de Sinus & de Tangentes, des Logarithmes & de leur usage, des Echelles de parties égales & des Cordes. Son Livre ne contient point ces Tables de Sinus, &c. Un Artiste ou un Amateur de Gnomonique les trouvera dans plusieurs bons Traités de Trigonométrie, tels que ceux de M^rs Ozanam, Déparcieux, Rivart, &c.

Les cinq Chapitres suivants traitent en détail de toutes les espèces de Cadrans, qui sont l'*Horisontal*, les *Verticaux réguliers* ou *non déclinants*, les *Verticaux déclinants*, les *Verticaux sans centre*, les *Cadrans inclinés*. Toutes les opérations

ſont prévues, détaillées, conduites en quelque ſorte, l'inſtrument à la main. Il n'y aura qu'à bien ſuivre l'Auteur, il ſera comme impoſſible de s'égarer. Au reſte, comme il y a deux méthodes de dreſſer les Cadrans; celle qu'on nomme *Géomètrique*, laquelle conſiſte à tirer un grand nombre de lignes; & celle qui eſt fondée ſur le calcul, méthode plus ſûre & plus facile que la précédente; il n'eſt pas ſurprenant que notre Auteur embraſſe & recommande la ſeconde préférablement à la premiére; qu'il s'en tienne au calcul plutôt qu'aux opérations multipliées de Géomètrie. C'eſt ce qu'il explique bien dès ſa Préface.

Il ajoûte deux Chapitres, l'un ſur les Méridiennes, tant horiſontale que verticale; l'autre ſur les Cadrans, tant univerſels que

particuliers. Il donne auſſi beaucoup de Tables avec l'explication de leurs uſages : & tout l'Ouvrage eſt terminé par 34 Planches, & par une Carte de la France ; le tout proprement & exactement gravé.

L'Edition eſt belle & correcte, & répond parfaitement au mérite de l'Ouvrage, dont on ne ſentira tout le prix qu'en pratiquant ce qu'il enſeigne.

ARTICLE LXXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

Memorie dell' antico e presente ſtato delle Paludi Pontine, rimedi e mezzi per diſſecarle, &c. *Mémoires ſur l'état ancien & moderne des Marais Pontins, & moyens de les deſſécher, &c.* Ces Marais ſont du côté de Terracine : on parle depuis long-temps de les deſſécher : ce qui contribueroit à la ſalubrité de l'air, à l'augmentation du Commerce, & à l'aiſance des habitants.

L'Auteur de ces Mémoires est un Prélat fort savant, nommé M. Bolognini : il a fait des recherches générales sur les desséchements des pays marécageux : il montre en particulier les moyens qu'il faudroit prendre pour dessécher les Marais Pontins : il prévient les difficultés dont les plus grandes sont l'opposition des ignorants, l'inefficacité des desirs par rapport aux opérations, & le défaut de constance dans l'exécution totale du projet.

Compendio della vita del venerabil Servo di Dio Ipolito Galantini, Fondatore della Congregazione della Dottrina Cristiana in Firenze, &c. *Abrégé de la vie du vénérable Serviteur de Dieu Hippolyte Galantini, Fondateur de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne à Florence.* (In-8°. p. 182.) Ce Serviteur

de Dieu naquit en 1565, & mourut en 1619, après avoir fait beaucoup de bonnes œuvres, & laissant après lui l'idée de la plus haute sainteté.

Monseigneur Michel-Ange Giacomelli, Prélat très-estimé dans la Cour du Pape, & très-savant dans l'Antiquité & dans les Langues, vient de traduire & de dédier à Sa Sainteté un Ouvrage jusqu'ici inconnu & demeuré dans le secret des Bibliothèques. C'est un Eloge ou Panégyrique *sur la Dormition de la très-sainte Vierge Marie Mère de Dieu.* Par S. Modeste, Archevêque de Jérusalem. Voici le titre :

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΜΟΔΕΣΤΟΥ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΕΓΚΩΜΙΟΝ Εἰς τὴν Κοίμησιν τῆς ὑπεραγίας Δεσποίνης ἡμῶν Θεοτόκου καὶ Ἀειπαρθένου ΜΑΡΙΑΣ,

Sancti Patris noſtri Modeſti Archiepiſcopi Hieroſolymitani Encomium in Dormitionem ſanctiſſimæ Dominæ noſtræ Dei-paræ ſemperque Virginis Mariæ. Romæ M. DCC. LX. Excudebant Benedictus Franzeſi & Cajetanus Paperi.

M. Giacomelli place à la tête de ſon Ouvrage une Epître dédicatoire dans le ſtyle lapidaire & de fort bon goût. Il y loue ſur-tout l'humilité du ſaint Père.

CUJUS. VERA. ET SUMMA. LAUS. EST. QUOD. PRIMAM. PRÆCIPUAMQUE. CHRISTIANARUM. VIRTUTUM. EXCÆCATIS. GENTIBUS. INCOMPERTAM. JESU. CHRISTI. EXEMPLO. ILLUSTRATAM. SÆCULI. TAMEN. SUPERBIÆ. SEMPER. INVISAM. HUMILITATEM. CUM. OMNIBUS. IMPERIO. DIGNIS. VIRTUTIBUS. SUIS. COMPONAT. ADMIRABILI. TEMPERAMENTO.

De Verone.

Dei Cimbri Veronesi e Vicentini Memorie illustrate, di Marco Pezzo P. Veronese. (*In*-8°. page 48.) *Mémoire sur les Cimbres du pays de Verone & de Vicenze.* Dans les montagnes au Nord de ces Villes, on trouve des habitants qui parlent un Allemand singulier, c'est, à proprement parler, du Danois. On a fait des recherches sur cette singularité; & M. Marc Pezzo a publié la Brochure ici annoncée. Il y conjecture que cette peuplade est une génération des anciens Cimbres, qui furent dispersés par Marius dans le Veronois & le Vicentin. L'idée est au moins ingénieuse, & satisfait au phénomène.

De Livourne.

Breviſſima Notizia e Relazione de' vari viaggi nell' imperio della Cina del R. P. F. Carlo Horatii da Caſtorano Minore Oſſervante di S. Franceſco, &c. *Relation de divers voyages faits en Chine par le P. Charles Horatii* de Caſtorano, *Religieux Obſervantin de S. François, &c.* (In-8°. pages 79.) On a auſſi de ce Religieux un *Dictionnaire Latin-Italien-Chinois*, & une petite Diſſertation compoſée à Rome en 1739, ſur quelques Livres Chinois, dont le Pape Clément XII. vouloit avoir connoiſſance.

LORRAINE.

De Nancy.

L'Incrédulité combattue par le ſimple bon ſens, Eſſai philoſo-

phique, *par* UN ROI. C'eſt la ſeconde Edition de l'excellent Livre, dont on voit l'Extrait à la page 1632 de ces Mémoires, (I. Volume de Juillet.) Il y a des changements conſidérables dans cette ſeconde Edition, & elle a de plus l'avantage d'être avouée. » C'eſt l'Ouvrage d'un Auteur » qui, ſur le Trône, honore l'hu- » manité par ſes connoiſſances, » ſes ſentiments & ſes vertus. » Croira-t-on qu'un pareil Ou- » vrage a pu être fait dans trois » jours par un Prince ſi avancé » en âge, & fort occupé de tous » ſes devoirs ? Cependant le fait » eſt atteſté par des gens dignes » de foi, & l'on peut encore » s'en aſſûrer en conſultant de » grands Officiers & de dignes » Magiſtrats, qui ont l'honneur » de ſervir & le bonheur de voir » tous les jours ce MONARQUE » BIENFAISANT. « Ce mot de

l'*Avertissement* ajoûte au mérite de l'Ouvrage, en nous apprenant qu'un Souverain, *à l'âge des Patriarches*, acheve de terrasser l'Incrédulité moderne par les armes de la raison qui est de tous les temps.

FRANCE.

De Lyon.

On publie *le Tableau* de cette Ville (*in*-8°. de 82 pages,) fort bien imprimé & en beau papier: chose rare, même à Paris; & avec un Plan de ladite Ville de Lyon, où les quartiers & les rues sont bien présentés. Ce Tableau comprend trois choses: 1° Les *établissements faits dans cette Ville*; ils sont par ordre alphabétique, en commençant par l'*Académie du Roi*, & finissant par une Eglise de *S. Vincent.* 2° Un

Sommaire des Entrées de nos Rois dans cette Ville depuis Clovis juſqu'à Louis XIV. incluſivement. 3° Les *dates des divers malheurs qu'a eſſuyés la Ville de Lyon*, comme *inondations*, *incendies*, &c. A la fin du Volume, on a placé un Catalogue exact de M^rs les Chanoines-Comtes de Lyon, avec les dates de leur réception. Ce Livre eſt bon pour l'objet qu'on s'eſt propoſé. On a mis en tête cette Epigraphe tirée d'Ovide.

Neſcio quâ natale ſolum dulcedine
[illegible] cunctos [illegible]
Ducit [illegible]

Tout Citoyen en peut dire autant de ſa Ville, & par conſéquent en faire *le Tableau* : ce qui bien exécuté formeroit, après tout, une ſorte d'*Hiſtoire Topographique* du monde.

M. Delorme, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, vient de donner au Public une Dissertation sous le titre de *Recherches sur les Aqueducs de Lyon, construits par les Romains.* (In-12. pages 63.) Cet Académicien témoigne, à la fin de son Ouvrage, le desir qu'il auroit de donner sur cet objet une composition tout-à-fait en grand, *accompagnée de Desseins & de Plans.* La lecture de sa Dissertation justifie la justesse de ses desirs : car, sans la description du local rendu dans des Planches, il est difficile de connoître l'importance & la beauté de ces anciens travaux des Romains. En attendant l'exécution de ce projet nous transcrivons la Notice que l'Auteur donne de ses *Recherches* dans une Lettre qu'il nous fait l'honneur de nous écrire.

» Cet Ouvrage manquoit à
» l'Histoire de Lyon. Les Histo-
» riens n'ont dit que très peu de
» chose des Aqueducs, & se sont
» trompés sur leur destination. Je
» fais connoître trois Aqueducs
» sur la montagne de S. Irénée,
» anciennement dans la Ville.
» L'un y conduisoit les eaux du
» Mont-d'Or, qui est au Nord;
» l'autre celles de la Loire prises
» à Feurs; & le troisième ame-
» noit à Fourvières, autre mon-
» tagne de la Ville, les eaux du
» Mont-Pila près de S. Etienne.
» Les deux premiers étoient desti-
» nés pour les Bains & les Jardins
» des Citoyens dans le quartier
» de S. Irénée & des environs.
» Le troisième fournissoit l'eau au
» Palais, aux Jardins des Empe-
» reurs & à l'Amphithéâtre dont
» on voit les vestiges dans la
» Vigne des Minimes. C'est de
» ce dernier Aqueduc que je

» donne la deſcription, ſon éten-
» due de quinze lieues de cours,
» les lieux où il paſſe & ſes diffé-
» rents Ponts, dont les uns por-
» toient un ſimple Canal & les
» autres des Siphons renverſés
» pour traverſer les vallons les
» plus profonds. J'y ai joint des
» détails très-intéreſſants ſur la
» conſtruction de ces Edifices,
» ſur-tout ſur les cauſes de leur
» durée ſurprenante. Il ſeroit à
» ſouhaiter qu'on employât les
» mêmes moyens pour la ſolidité
» de nos Bâtiments. Il y a un
» quatrième Aqueduc le long du
» Rhône depuis Montluel pour
» la Ville-baſſe. Tous ces Monu-
» ments annoncent quelle étoit
» la ſplendeur de cette Ville ſous
» l'Empire des Romains. Ils for-
» ment un objet digne de l'atten-
» tion du Public. «

Cet Ouvrage très-eſtimable ſe vend à Paris chez Durand Li-

braire, rue du Foin ; & à Lyon, chez les Frères Duplain, rue Mercière.

De Macon.

On voit, en cette Ville, le beau Cabinet d'Ornythologie du R. P. Fourcault, Religieux Minime. Ce Naturaliste, qui excelle dans l'Art de préparer les Oiseaux, de leur conserver l'air, l'attitude, le port qu'ils ont naturellement, s'est enfin servi lui-même en ami & de sa grande manière. Il s'est non-seulement procuré près d'un millier d'Oiseaux rendus avec toutes leurs graces & dans toutes leurs formes ; il en a aussi composé des espèces de Tableaux d'Histoire, ou plutôt des suites d'Apologues qui parlent aux yeux. Ce sont plusieurs Fables de la Fontaine, comme celles du Geay revêtu

les plumes du Paon, de la Cigogne & du Renard, du Renard & du Corbeau, &c. Ce sont aussi des combats d'Oiseaux de proie qui se disputent la possession d'un malheureux Pigeon. Ce sont des Perdrix & des Poules environnées de leurs petits, &c. Le tout est proprement recouvert de pièces de Verre de Bohème au nombre de 64 morceaux ; & le Possesseur a ménagé un grand trumeau de glace, où l'on voit en entrant le Cabinet répété en entier. Cette curiosité, plus artificielle encore que naturelle, attire les Curieux qui ont occasion de passer en Bourgogne. Elle peut servir de modèle aux riches Possesseurs de Cabinets si multipliés aujourd'hui, & d'étude à nos habiles Peintres d'Animaux & de Paysages. Le P. Fourcault compte former une Collection complette

des Oiseaux de France : il passera de-là aux Oiseaux étrangers, & aux Quadrupedes qu'il a déja commencé de traiter dans le même goût & avec la même précision. Toute cette nombreuse, paisible & innocente famille auroit bien attiré les regards des Mersenne & des Plumier, si elle avoit existé de leur temps.

De Toulouse.

On a publié, dans cette Ville, l'*Eloge de feu M. le Chancelier d'Aguesseau.* L'Auteur est M. de Morlhon, Juge-Mage, Lieutenant-Général, Président-premier du Présidial de Toulouse. A l'occasion de l'enregistrement de l'Arrêt du Conseil du 18. Septembre 1759, lequel termine toutes contestations sur l'exécution de l'Edit (d'Avril 1749,) pour la réunion des Vigueries, Pré-

ôtés & Justices Royales aux
ièges Présidiaux & Sénéchauss-
es; le Magistrat, Chef du Pré-
dial de Toulouse, a tracé le
aractère de feu M. le Chance-
er; mais il ne suit pas la route
rdinaire des Panégyristes : il
'a recours ni aux mouvements
tudiés de l'Eloquence, ni aux
rnements accessoires que four-
it la Littérature ou l'esprit,
uand le sujet prête peu à l'Eloge.
ci presque tout est en faits : il
'a été question que de les pla-
er, d'en faire connoître les ca-
actères, les circonstances & le
nérite.

Ce sera une chose assez curieuse que de comparer avec l'Ouvrage de M. de Morlhon, les Discours qui concourront cette année pour le Prix de l'Académie Françoise.*

* Elle a proposé pour sujet l'Eloge de M. d'Aguesseau.

Il y aura néceſſairement des différences entre le langage de la Magiſtrature & celui de l'Eloquence Académique. Mais quels que puiſſent être les efforts & les ſuccès des Aſpirants à la couronne, nous doutons qu'ils puiſſent ſaiſir, comme le Juge-Mage de Toulouſe, la partie qui fait le plus d'honneur à l'illuſtre Chancelier : c'eſt l'Article qui concerne la légiſlation. Notre Auteur forme une ſorte de tiſſu des Loix qui ont été inſinuées & rédigées par les ſoins de M. d'Agueſſeau, comme *Déclaration ſur les Curés primitifs*, *Déclaration ſur les cas Prévôtaux*, *Ordonnance ſur les donations*, *Ordonnance ſur les teſtaments*, *Déclaration portant défenſe de ſaiſir la feuille du Murier*, *Ordonnance du Faux*, *Ordonnance des Evocations*, *Ordonnance des Subſtitutions*, *Edit ſur les éta-*

blissements des Gens de main-morte, Déclaration sur la Police des Grains, &c. Toutes ces Loix sont présentées ici sous leurs dehors les plus avantageux. L'Auteur fait, en quelque sorte, l'Histoire & l'Analyse de chacune: morceau précieux, encore une fois, très-digne du sujet, de l'occasion du Discours, de l'Assemblée qui l'a entendu, & de la profession de l'Orateur. Voici deux exemples.

1°. SUR LES TESTAMENTS. » Il » délivre le Citoyen de cette » quantité de Loix, d'Arrêts, & » d'Ouvrages de Jurisconsultes, » qui troubloit le repos des fa- » milles, qui absorboit leur for- » tune; & gardant un juste mi- » lieu entre les maximes du Droit » Romain qui favorisent à l'ex- » cès la liberté de tester, & celles » du Droit Coûtumier qui parois- » sent trop la restreindre; entre

» le danger de déroger à des » uſages que leur antiquité rend » reſpectables, & la néceſſité de » faire ceſſer les abus & les in- » convénients qui en réſultent; » entre ce que la contrainte a » d'odieux, & ce que l'arbitraire » a de dangereux, il fait le bon- » heur de la Société civile. Sem- » blable à cet Artiſte qui exer- » çant ſon Art ſur deux Métaux » de qualités contraires & oppo- » ſées les met en fuſion, & trouve » le ſecret d'en compoſer la ma- » tière la plus précieuſe, il forma, » par ſa ſageſſe & ſa prudence, » l'Ouvrage le plus parfait qui » ſoit depuis long-temps ſorti des » mains d'un Légiſlateur. «

2°. Sur les Substitutions. » Les nouvelles occupations que » la confiance du Roi lui donna, » en lui faiſant tenir tous les » Conſeils pendant ſon abſence, » n'interrompirent pas ſes utiles

» travaux

» travaux ſur la légiſlation ; & » tandis que Sa Majeſté étonnoit » l'univers par la rapidité de ſes » conquêtes & par les batailles » qu'elle gagnoit en perſonne, » pour procurer la paix à ſon » Royaume, on vit paroître cette » fameuſe Ordonnance datée *du » camp du vieux jong*, qui met- » toit la paix dans les familles » de ſes Sujets en donnant aux » ſubſtitutions la juſte faveur » qu'elles pouvoient mériter, en » mettant les Créanciers à l'abri » du préjudice qu'ils en pou- » voient ſouffrir, & en préve- » nant par l'uniformité & la clarté » des principes en cette matière » tout ce que la ſubtilité des an- » ciennes Loix ou des Juriſcon- » ſultes, & la diverſité de la » Juriſprudence y avoient pro- » duit juſqu'alors de doutes, de » difficultés & de conteſtations. » Ainſi l'on vit peut-être pour la

» première fois que, sous un Roi » juste, les armes ne font pas » taire les Loix, &c. «

On voit aussi, dans cet Eloge, les occupations & les succès littéraires de M. d'Aguesseau ; ses vertus domestiques ; son égalité dans les divers évènements de la vie ; son intelligence dans toutes les parties du Gouvernement &c. Ce Discours mérite toute l'attention des Magistrats & des Littérateurs. La vérité & le bon sens y dominent. Il est écrit d'un style grave & propre du sujet. Il fait estimer autant le cœur & la probité que le travail & les lumières de celui qui l'a prononcé & publié.

DE PARIS.

Mappemonde sur laquelle on a marqué les heures & les minutes du temps vrai de l'entrée & de

la sortie du centre de Venus, sur le disque du Soleil dans son passage sur cet Astre le 6. Juin 1761. Par M. Delisle, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Cette Mappemonde fort bien gravée présente un objet très-attendu de tous les Astronomes, savoir le passage de Venus *sur* ou *sous* le Soleil : deux expressions qui signifient la même chose, c'est-à-dire la position & la route de Venus dans sa conjonction inférieure, ou quand elle est entre le Soleil & nous.

Ce passage est *très-attendu*, parce que les Astronomes en prendront occasion de connoître plus parfaitement la distance du Soleil à la Terre : c'est ce que M. Delisle énonce dans le Mémoire qui accompagne sa Mappemonde, & qu'il a eu l'honneur de présenter au Roi.

Il y rappelle les travaux & la

prédiction de feu M. Halley, célèbre Astronome Anglois, qui donna, en 1717, dans les Actes de Leipsic, un excellent Mémoire sur ce futur passage de Venus, phénomène qui n'a jamais été vu depuis 1639. Il arrivera le 6. de Juin, non *le 26. ni le 5. Juin 1761*, comme on lit au second Volume de l'Histoire des Mathématiques de M. Montucla. Ces deux fautes (d'impression sans doute,) l'une *page 241*, l'autre *page 533*, sont fort considérables, & par cette raison nous les remarquons ici, afin qu'elles n'induisent personne en erreur. M. Halley marquoit le 26. Mai, parce qu'il suivoit le vieux style, qui étoit, comme on sait, plus court de XI jours que le nouveau.

Cet Astronome n'avoit pas l'espérance de voir le succès de sa prédiction. Il avoit, en 1717, plus de 60 ans, & il auroit

fallu outrepaſſer la durée d'un ſiècle, pour atteindre le paſſage de Venus en 1761. Il ſe contentoit donc d'expoſer le phénomène avec ſes circonſtances, ſes avantages, les régles qu'il falloit ſuivre dans l'Obſervation; & il ajoûtoit avec cette candeur qui caractériſoit alors les Savants: *Curioſis ſyderum ſcrutatoribus quibus, nobis vita functis, hæc obſervanda reſervantur, iterum iterumque commendamus ut moniti hujus noſtri memores obſervationi peragendæ ſtrenuè totiſque viribus incumbant. Iiſque fauſta omnia exoptamus & vovemus; præprimis ne nubili cœli importunâ obſcuritate exoptatiſſimo ſpectaculo priventur; atque tandem orbium cœleſtium magnitudines intrâ arctiores limites coercitæ in eorum gloriam famamque ſempiternam cedant.* Voilà une ſorte de Teſtament Aſtrono-

mique, dont les diſpoſitions vont s'exécuter dans toutes les parties de la terre. Il y aura peut-être, le 6. Juin 1761, plus de 500 Obſervateurs fixés à la Lunette, pour obſerver l'entrée, le cours, la ſortie de Venus : trois objets qui ne ſe rendront pas viſibles à toutes les contrées de la terre.

M. Deliſle marque en rouge, ſur ſa Mappemonde, celles qui verront tout ; en bleu, celles qui ne verront que l'entrée & une partie de la route ; en jaune, celles qui ne doivent voir qu'une partie du cours avec la ſortie ; enfin les lieux infortunés qui ſeront privés de tout le phénomène, reſtent en blanc. Le même Académicien indique, dans ſon Mémoire, les corrections qu'il a faites au calcul & à la méthode de M. Halley : il faut ſe procurer cette inſtruction avec la Mappemonde (qui ſe trouvent chez

l'Auteur, au Collège Royal,) & y joindre la lecture du morceau publié par M. Halley, dans les Actes de Leipsic (Octobre 1717.)

Epître aux Muses sur les inconvénients attachés à la Métromanie. Par M. Gazon Dourxigné. (In-8°. pages 8.) Le titre de cette Epître ne rend qu'une partie du sujet. C'est un Poëte qui représente d'abord aux Muses les inconvénients du métier de Poëte plutôt que de la *Métromanie.* Car Métromanie (si nous ne nous trompons) est la folie du métier, l'excès de l'amour des Vers, la sottise du Poëte qui veut rimer sur tout & par-tout. M. Dourxigné représente donc aux Muses la stérilité, le labeur, le tourment, & néanmoins l'enchantement de cette profession.

Depuis long-temps ſoumis aux loix de vôtre empire,
Je cultive, ſans fruit, le vain talent d'écrire.
Dois-je continuer ; & dans ce dur métier,
Faut-il perdre toujours mon temps & mon papier ?
Céderai-je au penchant dont la force m'entraîne ?
Ou par d'heureux efforts combattrai-je ma veine ?
Mais que n'ai-je point fait, pour vaincre ſes accès ?
Que de moyens tentés & toujours ſans ſuccès !
Cependant ma raiſon, critique pointilleuſe,
Applique ſur mes Vers ſa cenſure orgueilleuſe,
Sombre, inquiet, rêveur, loin du monde & du bruit,
Je paſſe, à les polir, & le jour & la nuit.

Leurs défauts importuns laſſent ma
patience :
Tout m'arrête, le ſon, le nombre, la
cadence, &c.

Les Muſes font eſpérer à notre Poëte la gloire, les lauriers, les applaudiſſements du Public. Frivoles eſpérances qu'on détruit ici par une tirade de bons Vers. Mais, comme les Muſes ont affaire à un homme qui agit plus par goût que par raiſon, elles continuent de le harceler, de lui faire enviſager les beautés & les avantages de la Poëſie. Ce Poëte eſt vertueux ; il ne veut ni offenſer la pudeur, ni ſe livrer à la ſatyre ; & les Muſes tracent leurs exhortations d'après ce plan.

Toi donc qui te réglant ſur de ſages
modèles,
Fuis d'un Vers libertin les graces cri-
minelles,

Et voudrois sous tes pieds voir le vice
abattu ;
Sois sûr qu'un bon ouvrage, où brille
la vertu
A, sur tous ces écrits qui passent comme
un songe,
L'avantage certain du vrai sur le men-
songe :
Et de la nuit des temps perçant l'obscu-
rité,
Passe enfin triomphant à la posté-
rité.

. . . .

Ramene donc notre Art à son premier
usage,
Fais à la verité parler notre lan-
gage ;
Que par toi tout mortel ressente son
pouvoir ;
Et puisse, en te lisant, apprendre son
devoir.
Dans tes écrits pourtant fuis ce ton
dogmatique
Qui confine un ouvrage au fond de la
boutique,

Et marchant ſur les pas des graces & des ris,
Conduis à la vertu par des ſentiers fleuris.
Si tu ſuis ce conſeil, le Public équitable,
Malgré tous tes rivaux, te ſera favorable, &c.

Le Poëte ſe laiſſe perſuader, reprend la dangereuſe & ingrate occupation de rimer.

Oui, Muſes, c'en eſt fait, je m'abandonne à vous.

Cette petite Pièce eſt agréable & bien verſifiée.

PANÉGYRIQUE de S. Louis, Roi de France, prononcé par M. l'Abbé Journu dans la Chapelle du Louvre, devant Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, l'an 1759. (*In*-4°. pages 32.) Ce Panégyrique n'eſt ni ſans beautés

ni ſans défauts. Les beautés ſont quantité de traits ingénieux, de la nobleſſe dans la manière de concevoir & d'exprimer les grandes actions de S. Louis, du feu dans preſque tout le tiſſu du Diſcours, des détails qui donnent une haute idée du ſujet, &c. Les défauts ſont des penſées trop iſolées, un ſtyle point aſſez lié, des propoſitions qui ont trop l'air de ſaillies; dans quelques phraſes des inverſions trop hardies, dans d'autres, obſcurité ou embarras, dans pluſieurs, défauts contre la Langue: ſur quoi cependant il faut obſerver qu'en beaucoup d'endroits l'incorrection typographique arrête le Lecteur, & met, dans l'Ouvrage, des imperfections qui, au coup-d'œil, paroiſſent eſſentielles.

M. l'Abbé Journu dit que S. Louis fut *grand par ſa ſainteté*, *grand par ſon courage*,

Grand par sa sainteté il a fait regner Jesus-Christ sur lui-même par la pratique des vertus les plus pures & les plus difficiles. Grand par son courage, il a fait regner Jesus-Christ sur les autres hommes par l'exercice de son autorité. C'est la division du Discours.

Il faudroit citer beaucoup pour rendre compte de tout ce qui intéresse dans l'exécution de ce dessein : cet intérêt renaît, pour ainsi dire, à tout instant, & peut-être y a-t-il en cela de l'excès : chaque morceau est trop court & trop peu soûtenu. De temps en temps l'Orateur place des principes, distribue des maximes générales, fait usage des lieux communs : il réussit presque toujours dans ces beautés accessoires. Il ébauche aussi des leçons de morale qu'on trouvera dignes d'attention & d'éloge. Ce *Panégyrique se*

trouve chez Duchesne, rue S. Jacques. Le prix est de 30 sols.

ACTES de Notoriété donnés au Châtelet de Paris sur la Jurisprudence & les Usages qui s'y observent avec des Notes. (Volume *in*-4°.) Par M. J. B. Denisart, Procureur au Châtelet de Paris. Chez Savoye, rue S. Jacques ; & le Clerc, Grand-Salle du Palais, 1759.

MÉMOIRE SUR L'AGRICULTURE envoyé à la très-louable Société d'Agriculture de Berne, avec l'Extrait des six premiers Livres du corps complet d'Œconomie Rustique de feu M. Thomas Hale; une Reponse à l'Essai sur les Ponts & Chaussées, la Voierie & les Corvées, & un Tableau Œconomique avec ses Explications. (Volume *in*-4°.) Se trouve chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame ; & chez Chaubert 1760.

Le même Libraire (Hérissant) distribue les Volumes XIII. & XIV. des *Lettres Critiques* de M. l'Abbé Gauchat, &c.

Le cinquième Tome des *Plaidoyers de M. Mannory, Avocat au Parlement*, Ouvrage bien connu.

Un Livre (*in*-12.) intitulé : *La Recherche de la Religion.* C'est un Abrégé sur la Religion Naturelle & sur la Religion Révélée.

Le second Tome (*in*-4°.) de la *Chronologie Historique-Militaire*, de M. Pinard, Commis au Bureau de la Guerre, &c.

Jombert, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine à Paris, délivre actuellement les deux premiers Volumes en feuilles du Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques, proposé par souscription au mois de Février 1759.

SUPPLÉMENT AU TRAITÉ d'Horlogerie, par M. LEPAUTE.

» M. Lepaute, Horloger du » Roi, vient d'expoſer à la curio» ſité du Public une nouvelle » Pendule, que l'on voit encore » chez lui & dont les Connoiſſeurs » ſont extrêmement ſatisfaits. Il a » publié en même temps une pe» tite *Deſcription* de cette Pièce, » pour ſervir de Supplément à un » grand Ouvrage d'Horlogerie » qu'il donna au Public il y a quel» ques années, & dont nous fimes » alors l'Extrait : ainſi nous allons » rendre compte du Supplément en » faveur de ceux qui ne ſont pas à » portée de voir la pièce même » dont il renferme la deſcription.

» M. Lepaute ayant eu occaſion » de faire, pour les Maiſons Roya» les, un aſſez grand nombre

» d'Horloges, s'est appliqué beau-
» coup à les perfectionner, il est
» parvenu à en faire, pour ainsi
» dire, des Pendules d'agrément :
» il en a simplifié le Méchanisme &
» diminué le Volume : il les a fait
» marcher avec aussi peu de poids
» qu'une Pendule d'Appartement,
» & sans qu'elles fissent même plus
» de bruit : il leur a fait marquer
» les heures, les minutes, les se-
» condes, les jours du mois, &
» suivre le *temps vrai :* enfin tou-
» tes les perfections de l'Horlo-
» gerie se sont trouvées rassemblées
» dans ces pièces qui n'avoient été
» jusqu'alors destinées qu'à faire
» sonner des Cloches & marquer
» l'heure seulement, sans aucune
» précision.

» Devenues un objet de curio-
» sité, les Horloges de M. Lepaute
» sembloient demander une place
» dans les Appartements, où elles
» pouvoient devenir aussi un objet

» de décoration. Dans cette vuë, » l'Auteur a imaginé un moyen » de les y faire servir à plusieurs » fins : une seule Pendule, dans ce » goût-là, peut marquer l'heure » dans différentes pièces d'un Pa- » lais ou d'un Château, à diffé- » rents étages, sur les Jardins & » sur les Cours : c'est ce qui lui » a fait donner le nom de Pen- » dule *Polycamératique.* Si on la » place dans une Boëte ornée, » elle peut diminuer encore la » dépense d'un ameublement, » puisqu'elle tiendra lieu d'un » trumeau, d'une Glace, d'une » Horloge & de plusieurs Pen- » dules.

» Pour faire de l'Horloge, dont » il s'agit une pièce d'ameuble- » ment, M. Lepaute l'a placée » dans une Boëte ornée de Sculp- » ture, de Dorure, de Symboles » & d'Attributs, surmontée d'un » vase antique, sur la circonfé-

» rence duquel tournent les heu-
» res & les minutes, environné
» d'un ſerpent dont la langue s'é-
» leve vers les heures, tandis que
» la queue retombe vers les mi-
» nutes, enſorte que le ſerpent
» tient lieu d'éguilles. Ce n'eſt
» pas ſeulement par la décoration
» que l'Auteur a voulu ſe diſtin-
» guer, il eſt parvenu à faire ſui-
» vre le *temps vrai* à une groſſe
» Horloge, ſans aucune cadra-
» ture, en faiſant racourcir le
» Pendule par une méthode toute
» ſimple.

» M. Lepaute a publié, à la ſuite
» de cette Deſcription, celle d'une
» *Pendule à ſecondes, qui marque*
» *le temps moyen & le temps vrai*
» *ſans être expoſée aux inconvé-*
» *nients qu'on a remarqués dans*
» *les Pendules d'équation.*

» Cet Artiſte fait voir d'abord
» l'utilité qu'il y a de ſavoir le
» *temps vrai:* c'eſt, dit M. Le-

» paute, celui que le Soleil mar-
» que chaque jour ſur nos Méri-
» diennes & nos Cadrans ; c'eſt
» celui dont la Nature nous donne
» la meſure pour fixer nos occu-
» pations & nos délaſſements ;
» c'eſt celui que la convention
» générale de tous les Peuples a
» adopté, & c'eſt néanmoins le
» ſeul que les Horloges & les Pen-
» dules ne donnent point ; à moins
» qu'on ne les remette à l'heure
» continuellement, ou qu'on ne
» calcule ſans ceſſe, avec des Ta-
» bles d'équation, la différence
» entre ce que marque le Soleil
» & ce que la Pendule doit mar-
» quer.

» Malgré un inconvénient auſſi
» grand, nous n'avons encore que
» peu de Pendules d'équation,
» mais n'en ſoyons point étonnés,
» elles étoient d'une extrême
» complication : leurs cadratures
» étoient très-chargées avec beau-

» coup de force perdue & beau-
» coup de jeu dans les éguilles;
» d'un prix considérable & d'une
» grande difficulté à réparer, sur-
» tout dans les Provinces où elles
» sont peu connues.

» M. Lepaute ayant trouvé des
» nombres propres à faire conduire
» une roue annuelle, non par la
» cadrature, mais par la première
» roue du mouvement, s'est servi
» d'un Cadran mobile par un
» rateau qui porte immédiate-
» ment sur la courbe : dès-lors
» plus de cadrature, point de
» force perdue; une seule éguille
» marque tout-à-la-fois le *temps*
» *moyen* sur le Cadran fixe, &
» le *temps vrai* sur le Cadran
» mobile; tandis que ce dernier
» marque l'équation sur le pre-
» mier Cadran. On ne peut qu'ap-
» prouver un ouvrage où tant
» d'effets sont produits par une
» Méchanique aussi simple. L'Ar-

» tiste croit appercevoir par le » goût du Public, pour cette sorte » de Pendules, qu'on se dégoûtera » bientôt des Pendules à secon- » des qui ne marquent jamais » l'heure qu'il est. Celles, dont » nous venons de rendre compte, » n'étant ni d'un plus haut prix, ni » d'une difficulté plus grande dans » l'exécution, & ayant sur les pre- » mières un si grand avantage; » M. Lepaute en a exécuté beau- » coup dont les unes sont chez le » Roi à Choisi & à la Meute, » les autres chez différents Ama- » teurs. «

Lambert, rue de la Comédie, distribue une Brochure de 111 pages, intitulée : *Exposition Géomètrique des principales erreurs Newtoniennes sur la génération du Cercle & de l'Ellipse physiques.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet 1760.
II. Volume.

ARTICLE LXXVIII. *Histoire de Nismes, &c.* 1733
ART. LXXIX. Miscellanea Philosophico-Mathematica, &c. *Mélanges de Philosophie, &c.* 1754
ART. LXXX. *Lettres choisies de Christine, Reine de Suède, &c.* Par M. L*** 1777
ART. LXXXI. *Dissertation sur un Texte du Livre XI. de l'Enéïde.* 1809
ART. LXXXII. *Fables nouvelles, divisées en cinq Livres.* Par M. Ganeau. 1827
ART. LXXXIII. *Les Œuvres posthumes de Maître Louis d'Héricourt, Avocat au Parlement.* 1842
ART. LXXXIV. *La Gnomonique pratique, &c.* 1871

ART. LXXXV. Nouvelles Littéraires. 1878

Errata pour Juin.

Pag. 1533, *lig.* 4, fort, *lis.* fort.

Pour Juillet, I. vol.

Pag. 1678, *lig. dern.* manière, *lis.* manie.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Juin 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1760.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

AOUST, 1760.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 767 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	11.

Chacun de ces volumes se vend 15 *sols en feuilles, &* 16 *sols broché.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1760.

ARTICLE LXXXVI.

AN ANALYSIS of the Laws of England, &c. C'est-à-dire, *ANALYSE des Loix d'Angleterre.* Troisième Edition, qui est précédée d'un

Discours préliminaire sur l'étude des Loix. Par Guil. Blackstone, Ecuyer, Avocat-Plaidant & Professeur des Loix d'Angleterre dans l'Université d'Oxford. (Volume *in*-8°.) A Oxford, chez Clarendon, M. DCC. LVIII. *Et se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques.*

DANS cette Analyse, les Loix d'Angleterre sont distribuées en quatre Livres, & chaque Livre est partagé en plusieurs Chapitres : c'est le plan ordinaire de ces sortes de Traités, où tout se réduit aux personnes, aux choses & aux actions. On distingue ici deux espèces d'actions qui sont la matière des deux derniers Livres. Dans l'un & l'autre, il ne s'agit que de crimes. La première espèce roule sur les crimes qui n'intéressent que des Parti-

culiers : la ſeconde regarde les crimes qui concernent l'Etat, ou quelques-uns des Corps ou Communautés qui le compoſent. A cette Analyſe on a joint un *Appendix* ſur les formules qui ſont comme les inſtruments & les reſſorts de la procédure judiciaire : c'eſt-là qu'on développe certains principes qui réglent la pratique journalière, (*of daily pratice.*) Comme la doctrine de l'Analyſe & les détails de l'Appendix n'occupent que 180 pages, on conçoit qu'il ne ſe trouve ici que des définitions & des diviſions où tout eſt ſi plein & ſi ſerré, qu'il n'eſt pas poſſible d'en rien extraire de ſatisfaiſant pour nos Lecteurs. Ainſi nous nous contenterons de donner le précis du Diſcours préliminaire ſur l'étude des Loix. Mais, pour en ſaiſir mieux l'eſprit qui eſt approprié à la conſtitution de l'Angleterre,

il est à propos d'en généraliser d'abord l'idée principale.

Entre les Mœurs, le Gouvernement & les Loix de chaque Peuple, il y a des rapports sensibles à tout Philosophe qui sait réflechir sur la véritable origine des Societés & des Empires. Dans toutes les Contrées de l'Univers, l'Histoire de leurs Loix tient à l'Histoire de leurs Habitants. A mesure que les premières Sociétés dégénérerent de cette vertueuse simplicité qui caractèrisa ce qu'on appelle *l'âge d'or* ou le premier âge du monde, l'autorité devint necessaire pour arrêter le progrès de la licence, & pour punir le desordre. Cette autorité, une fois établie & reconnue, ne put pourvoir au bon ordre que par des Loix armees de toute la force dont l'autorité même etoit revêtue : ces Loix étoient un rempart où l'innocence trouvoit la sûreté

contre les attentats du crime. Le Droit, conſtitué par ces Loix, étoit toujours convenable à l'état & aux beſoins de ceux qui avoient prétendu former une Société ſous la direction de ces Loix. Les Peuples, qui vivoient de la chaſſe & de la pêche, n'avoient pas le même Code que les Peuples qui vivoient du produit de leurs troupeaux & de leurs terres. Les conditions ſe multipliant par les Arts & par le Commerce, les conventions légales ſe multiplierent pour régler l'ordre des poſſeſſions, la juſtice des échanges & les profits du travail. Quand la carrière des conquêtes fut ouverte, les Loix des Peuples vaincus ſe turent devant les Conquérants, ou ne parlerent plus que ſous le bon plaiſir de ces nouveaux Maîtres. Les Mœurs & les Loix du Peuple conquérant devinrent les Mœurs & les Loix du

pays conquis, à moins que ces Conquérants trouvant, dans leur conquête, une meilleure Police que la leur, ne l'adoptassent insensiblement. Fixées au milieu des Peuples civilisés, dont elles portoient le joug, les Nations barbares dépouilloient bientôt leur férocité, s'humanisoient & se civilisoient en vivant avec un Peuple plus doux, & en respirant l'air d'un climat mieux policé. Ainsi la paix sembloit compenser, pour les Vaincus, les malheurs de la guerre, & combler, pour les Vainqueurs, le bonheur de leurs armes. Plus souvent encore, il se faisoit un mêlange de Mœurs & de Loix, comme il s'étoit fait un mêlange de Peuples & de Nations. Des débris de deux constitutions, trop opposées pour compatir ensemble, il se formoit une nouvelle constitution qui étoit le résultat des sacrifices réciproques

dont elles convenoient, en quelque sorte, pour élever de concert sur le même sol l'édifice d'une législation commune.*

Dans la suite des siècles, de Nation à Nation, le Commerce devenant plus libre & plus étendu, l'une en portant à l'autre son superflu, ou en cherchant chez elle son nécessaire, acquit souvent des lumières plus précieuses que ne pouvoient être tous les retours du Commerce. La propagation du Christianisme, sur-tout en Europe, facilita ces rapports. L'Italie, avec le dépôt de la vraie Religion dont elle étoit le centre, conservoit encore, sans le savoir,

* Tout ce qu'on dit ici, ne doit point s'étendre aux Hébreux : leur Nation & leur législation furent d'un ordre différent, on y reconnoît les dispositions & les attentions d'une Providence particulière.

le dépôt de la meilleure législation. Après la découverte des Pandectes de Justinien, la connoissance des Loix Impériales ne tarda pas à pénétrer par-tout où le Christianisme étoit établi. Le Clergé voyoit que les Loix Romaines s'accordoient mieux avec les Loix de l'Eglise, avec le bonheur des Peuples & avec l'intérêt des Souverains, que la plûpart des Loix municipales, dont les Réglements varioient autant que les climats soumis à leurs dispositions. Les Ecclésiastiques favoriserent donc de tout leur pouvoir l'introduction du Droit Romain dans toutes les Provinces où le Christianisme étoit dominant. Le schisme & l'héréfie ont été de nouvelles causes de changements dans la constitution des Etats où l'erreur a prévalu. Le vrai Christianisme enseigne & commande l'obéis-

ſance aux Puiſſances mêmes qui lui ſont contraires : quand ſes enfants s'en ſont écartés, l'Egliſe Catholique n'a jamais autoriſé leur défection. Mais les Corrupteurs de l'ancienne & véritable croyance, les Novateurs & les Chefs de parti ont-ils été des ſujets fidèles aux Souverains qui ne leur étoient pas favorables ? L'Hiſtoire ne nous inſtruit que trop du contraire.

De ces réflexions il eſt aiſé de conclure qu'en aucun genre il ne ſauroit guères arriver de révolution dans un Etat, ſans que les Loix en reçoivent quelque atteinte. C'eſt une concluſion que le moindre coup-d'œil ſur l'Hiſtoire de l'Univers vérifie ſenſiblement. L'Auteur du Diſcours, que nous allons abréger, n'oublie preſque aucune des époques qui ont occaſionné de pareilles innovations dans les Loix d'Angle-

terre. C'eſt-là peut-être ce qu'il a recherché & développé avec le plus de ſoin. Cependant les préjugés de la Secte où il a été élevé, ne laiſſent pas de répandre quelquefois de fauſſes couleurs, même ſur des faits antérieurs à la réforme. Déſormais nous le ferons preſque toujours parler lui-même dans le précis de ſon Introduction.

Dans la Loi publique de l'Etat où il eſt né, chaque Particulier trouve un Gardien qui conſerve le dépôt de ſes droits naturels, & un Guide qui lui trace les régles de ſa conduite civile. Pour les Gens de Lettres, & pour les Hommes qui ſont deſtinés à occuper un rang dans l'Egliſe & dans l'Etat, il n'y a donc point de Science où il leur ſoit plus avantageux & plus glorieux d'exceller que dans la Juriſprudence de leur Nation. Mais comme les

Loix Impériales sont souvent mêlées & entrelassées (*interwoven*) avec les Loix Municipales ; dans les Ecoles de Droit, dans les leçons de Jurisprudence qu'on y donne, on suit l'attrait de l'érudition, on s'attache plutôt aux sources éloignées qu'aux sources voisines : ainsi ce n'est pas la plus usuelle, c'est la plus savante Jurisprudence qu'on préfère. L'Auteur de ce Discours regarde cet attrait comme un écueil ; il est persuadé qu'un plan de Jurisprudence ne sauroit être trop approprié à l'usage du pays où on le trace, & qu'en Angleterre le respect pour l'Antiquité ne doit jamais aller jusqu'à sacrifier la gloire d'Alfred & d'Edouard (Législateurs de cette Isle) aux mânes de Théodose & de Justinien. (*As to sacrifice our Alfred and EdWard to te manes of Theodosius and Justinian.*) L'Edit d'un

Août, 1760.

Préteur, le Refcrit d'un Empereur Romain ne font point, à fes yeux, des monuments préférables aux Coûtumes immémoriales de la Nation & aux Ordonnances du Parlement d'Angleterre. L'Orateur n'en conferve pas moins au Droit Romain les égards qu'il mérite : il en recommande l'étude ; mais il prétend que, s'il falloit opter entre l'ignorance des Loix Romaines ou des Loix Britanniques, il n'y a point d'Anglois à qui il ne fût plus avantageux d'ignorer le Code de Juftinien que les Chartes de la Grande-Bretagne. En un mot, felon notre Jurifconfulte, une connoiffance fuffifante des Loix de la Société où l'on vit, eft un point qui devroit entrer dans la bonne éducation comme un Article important & effentiel. A Rome, on n'en douta jamais ; on n'en douteroit pas plus en Angleterre, fi

cette étude y eût été moins négligée. Ce Discours est consacré à la recherche des causes qui l'ont fait négliger, & des moyens qui peuvent en faire revivre le gout.

La fin de la Législation est de conserver à chaque Citoyen la liberté qui lui convient dans l'Ordre Politique. Cette liberté (dont les Anglois se croient seuls possesseurs) bien entendue, consiste dans le pouvoir de faire tout ce que la Loi permet ; en sorte qu'en s'y conformant, le moindre Citoyen trouve, dans la Loi même, une protection qui le garantisse de toute insulte & de toute oppression. Par-là tout Citoyen est intéressé à maintenir la Loi, & par conséquent à en connoître au moins les dispositions qui le regardent, afin de ne pas s'exposer aux peines portées contre les Infracteurs. Cette connoissance suffit aux gens du bas étage,

dont les vuës ne ſauroient fran chir la ſphère où leur conditio eſt bornée. Mais ceux qui on plus de capacité & de loiſir, ſon inexcuſables, s'ils ne ſont pa mieux inſtruits : leur intérêt par ticulier, & même l'intérêt public leur en impoſe l'obligation indiſpenſable. S'ils ignorent les principes du Droit, qui concernent leur état & leurs affaires, en combien de choſes ſe laiſſeront-ils groſſièrement & notoirement abuſer ? L'Orateur entre ici dans des détails ſur la forme & le ſtyle des Inſtruments, ſur l'office des *Jurés*, ſur les droits & les devoirs des Seigneurs envers leurs Vaſſaux, &c. Il en réſulte pour ceux qui connoiſſent les Mœurs & les Loix d'Angleterre, qu'en ce Royaume, peut-être plus qu'en tout autre, les Riches & les Grands ſont obligés d'étudier la Juriſprudence,

pour ſe mettre à couvert des riſques, des torts & des reproches qui ſeroient dûs à leur incapacité & à leur ignorance.

En Angleterre, les grands Seigneurs aſpirent tous à être Députés au Parlement. Cette diſtinction les engage dans un Miniſtère qui demande beaucoup de dignité & de capacité. Ils ne doivent pas ſeulement prendre connoiſſance du Gouvernement pour obvier aux abus qui peuvent s'y gliſſer ; ils ſont encore Gardiens de la Conſtitution, Arbitres & Interprètes des Loix. C'eſt à eux de prévenir toute innovation dangereuſe, & de favoriſer tout ce qui leur paroît ſolide & important en fait d'adminiſtration. Dépoſitaires de tout ce que la nature & l'honneur ont de plus délicat & de plus ſacré, ils ſont obligés de tranſmettre à leurs ſucceſſeurs ce dé-

pôt dans le même état, &, s'il se peut, dans un meilleur qu'ils ne l'ont reçu. Or comment interprèter des Loix dont on ne sait pas même le Texte? Comment opiner sur de nouvelles Loix qui se proposent, quand on ignore les anciennes qui subsistent? La Législation, cette Science si pénible & si difficile, sera-t-elle la seule qu'on puisse exercer sans étude & sans apprentissage? Naît-on Législateur, comme on naît grand Seigneur? Il en est des Loix d'Angleterre comme de ces Edifices dont on révère l'Antiquité. Si, avec beaucoup de témérité & peu d'expérience, un Architecte passionné pour la nouveauté s'avise de les décorer & de les embellir dans le goût moderne, leur symétrie disparoît; les proportions d'où elle dépend, sont blessées; à leur majestueuse simplicité sont substitués des ornements fantasques, dont tout le

ıérite consiste dans leur nouveau-
ȇ. L'Angleterre en a fait de fâ-
heuses épreuves, dont l'Orateur
ȇ souvient, & dont la date est assez
raîche.

Dans les questions les plus cri-
iques & les plus délicates, les
uges les plus sages & les plus
clairés sont sujets à se trom-
er : les Cours supérieures sont
hargées de découvrir & de ré-
arer leurs erreurs ; mais qu'ar-
iveroit-il, si elles échappoient aux
eux de ces Tribunaux ? Le juge-
ıent qu'ils prononcent, est sans
etour & sans appel ; leur déci-
on devient la régle des Cours
ıférieures. Le mal, par consé-
uent, qu'entraîneroit l'ignorance
e ces Juges, seroit totalement ir-
éparable. Ici l'Orateur loue cette
onstitution d'Angleterre, qui
lace les Seigneurs du Royaume
lans les Tribunaux supérieurs :
eur opulence leur laisse la fa-

culté d'étudier à loisir les Loix de l'Etat ; leur rang leur donne plus de considération ; leur naissance leur inspire plus de noblesse dans les sentiments, &c. Les avantages attachés à leur condition sont autant de garants qui répondent de leur fidélité, autant de gages qui assûrent aux Loix une ferme défense, & par conséquent autant de motifs qui fondent & justifient la confiance publique.

Pendant long-temps l'Angleterre n'eut aucune Loi écrite : la Loi regnante n'étoit qu'une tradition orale dont le Clergé étoit Dépositaire, la Justice n'étant administrée que par ses membres. Après l'expédition de Guillaume le Conquérant, cette tradition s'altéra : les Ecclésiastiques étrangers, qui suivirent ce Monarque, ou qui furent appellés & placés par ses Successeurs, n'étoient pas

en état de recueillir cette tradition ; ils ignoroient la Langue du pays : moins jaloux de ce dépôt national, ils étoient moins zélés pour en conſerver l'uſage. En Italie, on découvrit enfin un Exemplaire des Pandectes de Juſtinien : l'étude en devint fort à la mode dans tout l'Occident de l'Europe : c'étoit au fond ce qu'on avoit alors de mieux en fait de Droit écrit. On y mêla, on y incorpora, en quelque ſorte, les Coûtumes féodales, dont l'autorité ne conſerva pas par-tout la même étendue. Cette mode gagna bientôt l'Angleterre ; mais elle y eſſuya de longues contradictions.

C'étoit ſur-tout en Italie que floriſſoit l'étude du Droit Civil & Canonique. Le Roi Etienne défendit d'en donner des leçons en Angleterre. Selon notre Juriſconſulte, le Clergé n'obéit point à cette défenſe ; la Nobleſſe &

le Peuple tinrent ferme pour les anciennes Loix du Royaume. Cette diviſion produiſit des troubles conſidérables. L'image en eſt ici tracée avec des traits & des couleurs ſingulières ; mais tout ce Tableau ne décèle qu'un Orateur Proteſtant, qui défigure l'Hiſtoire du XII^e^ ſiècle, pour y jetter les ſemences de ces préjugés funeſtes qui n'ont prévalu en Angleterre que depuis Henri VIII. Dans les Actes de Rymer, dans Matthieu Paris, dans Rapin Thoyras, dans les autres Hiſtoriens d'Angleterre à peine trouve t-on le moindre veſtige de ces diſſenſions qui, ſelon notre Juriſconſulte, furent ſi éclatantes. D'ailleurs, tout le monde ſait que les démêlés qu'Etienne eut avec ſon Clergé, rouloient ſur d'autres objets.

Quoi qu'il en ſoit, l'étude des Loix Impériales prévalut ſur l'étude

l'étude des Loix municipales jusqu'au Regne d'Edouard que les Anglois appellent leur *Justinien.* Sous ce Prince, l'étude du Droit Municipal acquit tant de considération qu'il s'établit une Ecole où les Etudiants prenoient les mêmes degrés que dans les Universités où l'on enseignoit le Droit Civil & Canonique. Cette Ecole fut fréquentée principalement par la jeune Noblesse : on y comptoit deux cents Etudiants sous le Regne d'Elisabeth : leur nombre est fort diminué ; on en assigne ici les causes les plus plausibles.

Spelman, dont le Glossaire sur le Droit & sur les Antiquités Angloises est si estimé, peint l'état de cette Ecole au temps qu'il y fit son entrée ; le portrait qu'il en fait, n'est rien moins qu'attrayant. C'étoit, *dit-il*, une Langue étrangère qu'il falloit apprendre, *Linguam peregrinam ;* un

jargon barbare, *dialectum barbarum ;* une méthode mauſſade, *methodum inconcinnam ;* une maſſe énorme qu'il falloit continuellement porter ſur ſes épaules, *molem non ingentem ſolum, ſed perpetuis humeris ſuſtinendam :* Spelman n'en eut pas le courage, *excidit mihi animus.*

A des éléments ſi rébutants, on a ſubſtitué une pratique dont notre Profeſſeur redouteroit les conſéquences ſi elle devenoit générale : c'eſt de préférer aux bancs de cette Ecole le Cabinet d'un Procureur habile. C'eſt-là, *dit-il*, qu'on ſe forme à la pratique, qu'on s'y rend profond, qu'on apprend les bons tours de chicane, & les fines manœuvres de la procédure : (*and render them more dextrous in the mechanical part of buſineſſ.*) On prouve ici l'inſuffiſance & les dangers de cette méthode pour le commun

des eſprits : le moindre de ces dangers eſt qu'on ne s'y dreſſe qu'à une routine dont on ne connoît ni les reſſorts , ni les principes : on n'y ſaiſit qu'un peu de la Lettre des Loix ſans jamais en prendre l'eſprit. Quel malheur , *s'écrie notre Profeſſeur*, ſi une Ecole ſi peu convenable devenoit le Seminaire de notre Magiſtrature ! Les Interprètes & les Vengeurs de nos Loix, & par conſéquent les Arbitres de nos poſſeſſions, de nos libertés & de nos vies , ne ſeroient jamais que des hommes ſans nom & ſans ſcience. L'Orateur ne voit d'autre moyen de prévenir ces inconvenients que l'attention de placer conſtamment & régulièrement l'Education Académique avant l'étude des Loix , & de conſidérer cette étude comme le terme & le complément de l'Education Académique. Cet ordre

eſt d'autant plus naturel, que le plan de l'Education Académique, tel qu'on l'expoſe ici, eſt la meilleure préparation à l'étude du Droit Anglois. Mais, dans une ſi noble carrière, *ajoûte le Profeſſeur*, il faut que les qualités du cœur concourent avec celles de l'eſprit : ſans une fidélité tendre envers ſon Roi, ſans un zèle vif pour les libertés & la conſtitution nationale, ſans le ſentiment du véritable honneur, & ſans les plus ſolides principes de Religion, l'Auteur ne croit pas qu'un Anglois puiſſe devenir un grand homme de Loi.

On voit aſſez que ce Diſcours a été prononcé à l'ouverture des leçons que M. Blackſtone commença quand il prit poſſeſſion de la Chaire du Droit Anglois, dont il avoit été choiſi Profeſſeur : auſſi le termine-t-il par l'expoſition du plan qu'il ſe propoſe de

ſuivre dans ſon Ecole. Ce Plan, auſſi-bien que le Diſcours, juſtifie la bonté du choix, & l'Analyſe que nous annonçons, ne peut être que l'Ouvrage d'un habile Profeſſeur. Nous laiſſons cependant aux ſavants Juriſconſultes de la Nation le ſoin d'en apprécier la valeur & le mérite. Les Editions déja multipliées ſont la preuve la moins équivoque du bon accueil que les Anglois font à tout l'Ouvrage.

ARTICLE LXXXVII.

HISTOIRE CIVILE, Eccléſiaſtique & Littéraire de la Ville de Niſmes, avec des Notes, & les Preuves ſuivies de Diſſertations, &c. (Volumes V. VI. VII. *in*-4°.) Par M. Ménard, Conſeiller au Préſidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. *A Paris, chez Chaubert & Hériſſant, &c.* 1754, 1755, 1756, &c.

Le cinquième Volume de cette Hiſtoire eſt très-étendu, quoiqu'il n'embraſſe qu'un intervalle de 70 * ans. C'eſt qu'on y

* Depuis 1566, juſqu'à la fin de 1635.

trouve le détail des grandes révolutions dont Nismes fut le Théâtre durant les guerres du Calvinisme. M. Ménard a recueilli sur ces évènements des particularités très-importantes, & les sources qu'il a consultées sont des Monuments du temps qu'on ne peut soupçonner de fraude ni d'altération.

En 1567, les Religionnaires de Nismes firent une espèce de S. Barthelemi, c'est-à-dire, *une journée de sang, en laquelle les Etrangers de l'alliance furent mis à l'interdit :* expressions d'un Calviniste anonyme, dont M. Ménard a recouvré le Manuscrit en forme & en style d'Apologie. Mais il est impossible d'excuser ou de pallier la barbarie d'une telle entreprise. Dès que le Prince de Condé & l'Amiral de Coligny eurent notifié, dans les Provinces, l'ordre de prendre les

armes, il y eut à Nismes un tel déchaînement contre les Catholiques, que, dans l'espace d'un jour, on en massacra plus de cent des plus considérables, on pilla leurs maisons, on ravagea leurs terres à la campagne, on renversa les Eglises; & ces désordres furent commis de l'aveu des Chefs, de *propos délibéré* & de *sang froid.*

Cette horreur est appellée dans l'Histoire *la Michelade*, parce qu'elle fut exécutée à la S. Michel. M. Ménard n'oublie pas une seule circonstance de cet évènement, dont nul Ecrivain Religionnaire n'a parlé, sans doute, parce qu'il étoit *plus propre à décrier la réforme qu'à l'affermir.* Les Auteurs Catholiques en ont dit quelque chose, mais sans ordre & sans précision, plusieurs ont confondu ce massacre avec la prise de Nismes en 1569, autre *jour-*

née de sang, de pillage & d'excès de toute eſpèce. L'Hiſtorien de Niſmes uſe encore d'une critique très-exacte dans le récit de cette cataſtrophe. Il porte l'attention juſqu'à donner une Planche qui rend aux yeux le moment de la ſurpriſe de Niſmes. C'eſt d'après une Gravure en bois, faite dans le temps même de l'évènement, & digne par cette raiſon de la curioſité des Lecteurs.*

A la faveur des Edits de pacification, les Catholiques recouvrerent une partie de leur liberté dans Niſmes; mais les Religionnaires y dominoient, & dans l'année 1572, ils y célèbrerent

* Il y a auſſi, dans ce Volume, une Planche pour la Michelade; mais ce n'eſt qu'une Vignette placée à la première page de l'Hiſtoire. Elle eſt pareillement d'après une Gravure en bois qu'on a conſervée depuis près de 200 ans.

leur Synode général, où Théodore de Beze ſe trouva avec vingt-quatre autres Miniſtres. On expoſe ici les Réglements faits dans cette Aſſemblée : un des plus remarquables eſt celui qui déclare que les pères & les mères (de la Religion) ne doivent point conſentir aux Mariages de leurs enfants avec des Catholiques : déclaration qui marque l'extrême oppoſition des Religionnaires pour tout ce qui tenoit à l'ancien culte. Les Catholiques ſont appellés *Infidèles* dans ce Décret.

La funeſte cataſtrophe de la S. Barthelemi ne s'étendit point aux habitants de Niſmes. On en fut redevable aux ſages précautions des Magiſtrats, & il eſt naturel d'ailleurs de penſer qu'il n'étoit pas facile d'exécuter les ordres ſecrets de la Cour dans une Ville où les Religionnaires étoient les plus forts. Le deſſein

ſi mal conçu & ſi étrange de faire périr les Religionnaires, n'eut point d'exécution dans Niſmes; mais il fit renaître les troubles. Bientôt on reprit les armes; on forma le projet d'établir, dans les Villes du parti, un Gouvernement Démocratique; on chaſſa les Catholiques qui avoient des correſpondances avec les troupes du Roi; on en vint à des hoſtilités ouvertes contre le Maréchal de Damville, Gouverneur du Languedoc. Enfin juſqu'à la mort de Charles IX. il n'y eut point de véritable paix dans Niſmes: ce fut une alternative continuelle de guerres & de ſuſpenſions d'armes.

Sous Henri III. les eſprits s'aigrirent encore. Le Maréchal de Damville mécontent de la Cour, s'unit aux Religionnaires, & s'oppoſa de vive force au Duc d'Usès qui commandoit les Royaliſtes.

Les hostilités cesserent par l'Edit du 14. de Mai 1576 ; mais la Ligue les ranima. Le parti Calviniste se détacha de Damville, pour obéir au Seigneur de Thoré son frère. Nismes soûtint un siège dans les formes, contre le Maréchal de Bellegarde, qui ne put s'en rendre maître. Une nouvelle paix, en 1577, ne calma pas les défiances des Religionnaires. Ils demeurerent armés ; & il fallut que le Roi leur envoyât l'Evêque de Valence, Montluc, pour rallentir leurs animosités : on nous a conservé la Lettre que ce Prélat leur écrivit d'Avignon : c'est un chef-d'œuvre d'éloquence & de sage politique. » Je vous prie, » *leur dit il*, Messieurs, & vous » admoneste de bien vous dispo- » ser à reconnoître la grace que » Dieu nous fait de mettre fin à » cette malheureuse & misérable » guerre qui a tant fait espandre

» de sang, tant ruiné de Villes,
» appaûvri une infinité d'honnêtes
» & honorables familles, & qui
» a semé parmi nous le mépris
» de Dieu, l'usage de tous vices,
» & la corruption de toutes bon-
» nes mœurs ; si bien que si nos
» pères revenoient au monde, à
» leur grand regret ils deman-
» deroient que sont devenus les
» François, & penseroient que
» tout ce qu'ils trouveroient en
» leurs maisons seroient Tartares
» & Moscovites. «

Les exhortations de ce Prélat *diminuerent, du moins pour quelque temps*, les préventions des Religionnaires contre les Catholiques, mais il resta toujours des semences de troubles, & les fureurs de la Ligue donnerent souvent occasion à des éclats, dont aucun n'échappe aux attentions de notre Historien. Quand Henri IV. fut monté sur le Trône,

il y eut plus de docilité, plus de soumission aux ordres du Souverain ; & l'Edit de Nantes acheva de fixer l'état des Réformés dans Nismes comme dans toutes les autres Villes du Royaume.

Cependant leur nombre & leurs prétentions répandirent encore de temps en temps l'allarme parmi les Catholiques. C'est ce qu'on vit sur-tout durant le Regne de Louis XIII. Ce Prince fut obligé d'aller lui-même soumettre les Religionnaires du Languedoc & ceux de Nismes en particulier. Il fit son entrée dans cette Ville le 14. de Juillet 1629. Cette expédition avoit été précédée de sept ou huit années d'une guerre soûtenue en grande partie par le Duc de Rohan, & décrite ici non-seulement avec exactitude, mais avec plus de chaleur & d'intérêt, qu'il n'est ordinaire d'en mettre dans le cours d'une

Hiſtoire particulière. Il y a, (nous le croyons) dans ce morceau, une multitude d'opérations où la bravoure, la politique, la prévoyance militaire, les reſſources du génie ſe manifeſtent ſouvent dans les Chefs, quelquefois dans les ſubalternes : & l'Hiſtorien a le mérite de rendre au Lecteur tous les progrès & toutes les circonſtances de ces évènements.

Au milieu des troubles de Religion, les Magiſtrats de Niſmes ne laiſſerent pas de veiller ſur *le Collège des Arts*, c'eſt-à-dire ſur les études & ſur l'éducation publique. Cet objet donne lieu à M. Ménard de faire connoître les Profeſſeurs qui furent appellés & employés dans cette Ville. C'eſt un point qui intéreſſe particulièrement l'Hiſtoire littéraire & ſur lequel il nous convient d'inſiſter.

On nomme d'abord Jean de

Serres, né à Villeneuve de Berg en Vivarais, & connu par ſon très-médiocre Ouvrage ſur l'Hiſtoire de France. On le chargea, en 1578, de la direction du Collège de Niſmes, moyennant la ſomme de 1200 liv. mais avec la charge d'entretenir cinq Profeſſeurs. Pour lui il devoit faire une leçon de Grec ou de Philoſophie, on le crut propre à l'une & à l'autre de ces fonctions; parce qu'il avoit donné une Traduction Latine de Platon: Ouvrage encore peu eſtimé des Savants; mais on ne peut nier qu'un Traducteur de Platon, quoiqu'imparfait, ne ſoit très-ſuffiſant pour des leçons élémentaires de Grec & de Philoſophie dans une Ville de Province. De Serres a compoſé beaucoup de Livres, il travailloit, en 1598, à une *Deſcription du Languedoc*, & M. Ménard croit que cet *Ou-*

vrage n'a jamais été achevé. Cela eſt en effet très-probable, puiſque l'Auteur mourut à Genève au mois de Mai de la même année. On accuſa les Miniſtres de l'avoir empoiſonné, parce qu'il ſembloit vouloir rentrer dans le ſein de l'Egliſe ; mais ces ſortes de ſoupçons ſont preſque toujours dénués de preuves. Le P. le Long, dans ſa Bibliothèque des Ecrivains de l'Hiſtoire de France, a donné une Notice curieuſe ſur Jean de Serres. S'il avoit vu les Réglemens ou Statuts que ce Profeſſeur compoſa, en 1582, pour le Collège de Niſmes, il auroit parlé de ce Morceau qui mérite l'attention des Gens de Lettres. M. Ménard le tranſcrit en entier dans ſes Preuves.

Un autre Profeſſeur, plus eſtimable à tous égards que de Serres, fut Julius Pacius, né dans l'Etat de Veniſe. Il accepta, en

1597, la direction des études de Nismes; mais au bout de deux ou trois ans, il se retira à Montpellier, qui ne fut pas sa dernière demeure: car il vécut depuis à Padoue en Toscane, & à Valence en Dauphiné où il mourut en 1635. Il avoit été le Maître & l'Ami de M. de Péiresc. Le P. Nicéron croit que Pacius abjura le Calvinisme: ce qui n'est pourtant appuyé d'aucune preuve convaincante. On a un bon Article sur ce Savant dans le Dictionnaire de M. de Chauffepié.

En 1604, le Conseil public de Nismes voulut confier son Collège des Arts au savant Isaac Casaubon. C'étoit le moyen de donner beaucoup d'éclat à cette Ecole: mais; quoique la condition qu'on lui proposoit fût avantageuse, *nous ne voyons pas*, dit M. Ménard, *que Casaubon ait jamais occupé une place dans le*

Collège de Nismes. Si nous en croyons M. Bernard, dans sa *République des Lettres*, & le P. Nicéron, dans ses *Hommes illustres*, Casaubon fut appellé deux fois à Nismes : ces Auteurs ne disent point ce qui l'empêcha la première fois d'accepter l'emploi, mais ils prétendent que la seconde fois *il craignit de déplaire au Roi.* M. Ménard n'a point connu cette particularité.

Dans le temps qu'on desiroit Casaubon pour gouverner le Collège de Nismes, cette Ville possédoit déja Thomas Dempster, Ecossois assez habile, mais qui, selon Baillet, n'en avoit *ni le sens plus droit, ni le jugement plus solide, ni la conscience meilleure.* Notre Historien ne transcrit point cette Critique ; il fait seulement mention d'un orage qui s'éleva contre ce Professeur, peut-être parce qu'il étoit Catholique. Le

Préſidial le maintint malgré la puiſſance d'un parti appuyé des Conſuls.

M. Ménard nomme auſſi quelques autres Gens de Lettres ou Perſonnages illuſtres, qui firent honneur à la Ville de Niſmes; par exemple,

Jérémie Ferrier, d'abord Miniſtre fameux, & enſuite Catholique zelé.

Jean Nicot, qui le premier donna un Dictionnaire de notre Langue, & fit connoître le Tabac en France.

Tanneguy Guillaumet, Chirurgien expérimenté, & Auteur d'un Journal des principaux évènemens dont il avoit été le témoin.

Jean Varanda, Médecin fort eſtimé, & qui a laiſſé un Recueil de Médecine ſpéculative & pratique. C'eſt un *in-fol.* de près de 900 pages, du moins dans

l'Edition de 1658, que nous avons vuë.

Enfin l'Historien de Nismes préconise les vertus de quelques Evêques, qui ont gouverné cette Eglise dans des temps fort orageux : tels furent entr'autres Raymond Cavalesi, Prélat d'une vie très-édifiante, *bon, populaire, ennemi du faste*, & très-attentif aux besoins de son troupeau; Pierre de Valernod, qui *soûtint les sollicitudes pastorales avec une extrême fermeté*; Anthime-Denys Cohon, né en Anjou d'une famille obscure, mais homme de mérite & célèbre sur-tout par ses Prédications & par son zèle pour le service du Roi. Comme il prêchoit un jour à Paris, n'étant encore que simple Prêtre, la foule des carrosses arrêta celui du Cardinal de Richelieu qui vint à passer dans ces quartiers. » Le Cardi» nal curieux de connoître le Pré-

» dicateur, le manda deux jours
» après. Cohon lui dit, en l'a-
» bordant, qu'il s'eſtimoit plus
» heureux que l'Eſpagne & l'Al-
» lemagne, puiſque lui, ſimple
» Particulier, avoit bien pû l'ar-
» rêter : ce que ces deux Etats
» n'avoient pu faire. Cette ſaillie
» plut ſi fort au Cardinal qu'il
» lui donna ſon amitié, & le fit,
» dans la ſuite, Evêque de Niſ-
» mes. «

On nomme encore Bernard d'Elbene, qui ſouffrit extrêmement durant les grands éclats des Religionnaires ; il eut beaucoup de peine à échapper au maſſacre de la Michelade. Claude de S. Bonnet de Thoiras remplit auſſi pendant pluſieurs années le Siège de Niſmes avec beaucoup d'honneur ; mais il eut la témérité de prendre parti pour Gaſton de France contre Louis XIII. Le Roi ne le comprit pas dans le nombre

les Evêques à qui il fut queſtion, ·endant un temps, de faire le ·rocès pour leur défaut de fidé-ité : l'Evêque de Niſmes étoit ·rère du Maréchal de Thoiras, ·n lui fit grace, mais on l'obligea ·e ſe démettre de ſon Evêché.

M. Ménard n'oublie point le ·oëte François Ménard, ſans néan-·oins exalter ſes talents poëtiques : ·eſt plus honorable pour cette fa-·ille d'avoir eu le mérite de la pro-·ité, de la Religion, de l'amour ·u bien public, & l'Hiſtorien de ·iſmes ajoûte à cette gloire par ·importance de ſon Ouvrage très-·enſé, très-utile & très-digne de ·gurer parmi les meilleures pro-·uctions de ce ſiècle.

ARTICLE LXXXVIII.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS de l'Empire de Russie. Par M. La Combe, Avocat. (Volume *in*-12. pages 381.) *A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.* M. DCC. LX.

Dans un Avertissement qui est court & bien écrit, M. la Combe expose les soins qu'il a pris pour la composition de cette Histoire. Il a été obligé de recourir aux fastes des autres Etats, & d'interroger les Peuples qui ont eu des guerres, ou des relations avec la Russie, pour prendre quelque connoissance de ce pays ; c'est *avec la patience & le travail d'un Observateur zelé* qu'il

qu'il a pu *former un corps d'Hiſtoire, &c.* (pages V. & VI.) Nous croyons qu'il ſe ſeroit épargné quelques-unes de ces recherches étrangères & pénibles, s'il avoit eu connoiſſance d'un Recueil *in-fol.* imprimé à Francfort en 1600, ſous ce titre : *Rerum Moſcovitarum Auctores varii unum in corpus nunc primùm congeſti, quibus & gentis Hiſtoria continetur, & regionum accurata Deſcriptio.* Dans ce Recueil, que nous avons parcouru, à l'occaſion du Livre de M. la Combe, on trouve ce qu'il y a de plus intéreſſant & de plus certain depuis les premiers temps de l'Empire Moſcovite, juſqu'à la fin du XVI^e^ ſiècle. La Chronique de Paul Piaseski, Evêque de Premiſlie, fournit le détail des aventures & des malheurs des faux Démétrius. Et l'Hiſtoire de Charles-Guſtave, par Puſendorff, conduit preſqu'au

Regne du Czar Pierre le Grand. Ainſi trois ou quatre Ouvrages donnent, à peu-près, la ſuite des évènements qui ont précédé le Reſtaurateur de l'Empire des Ruſſes. Pour ce qui concerne ce dernier, (le Czar Pierre I.) M. la Combe le fait connoître d'après une Hiſtoire fort mal écrite, mais pleine de recherches, laquelle fut imprimée à Amſterdam en 1742.

Quoique l'origine de l'Empire de Ruſſie remonte au ſixième ſiècle après la naiſſance de Jeſus-Chriſt, notre Auteur n'en commence l'Hiſtoire qu'au Regne de Wolodomir I. qui regnoit vers l'an 976 de l'Ere Chrétienne. Apparemment que l'objet qu'embraſſe M. la Combe, ſous le titre de *Révolutions*, lui a paru indépendant des détails qui forment l'Hiſtoire ancienne & générale de la Nation des Ruſſes.

Wolodomir I. s'élevant au-

deſſus des Mœurs & des Loix de ſon pays, rechercha en mariage une Princeſſe étrangère, Anne, ſœur de Baſile & de Conſtantin, Empereurs d'Orient. La Religion Chrétienne conſacra cette alliance : Wolodomir renonça aux ſuperſtitions du Paganiſme ; il fut baptiſé, & reçut le nom de Baſile. Il aima les Arts, il les accueillit & les protégea. Il mérita d'être appellé de ſon vivant, *l'Apôtre & le Salomon de la Ruſſie*, & d'être honoré comme un Saint après ſa mort. Mais cette aurore brillante, *continue M. la Combe*, qui ſembloit préſager un jour éclatant & fortuné, fut bientôt éclipſée par la mauvaiſe Politique de Wolodomir. Ce Prince laiſſa douze fils, entre leſquels il eut l'imprudence de diviſer ſon Trône. L'ambition éteignit la voix de la nature, & rompit les liens du ſang : elle arma les frères les uns

contre les autres, & replongea la Ruſſie dans la nuit de l'ignorance & de la barbarie. Il faut lire, dans l'Ouvrage même, le détail de ces ſcènes d'horreurs & de cruautés. On y verra que les fautes des pères étoient toujours perdues pour les enfants, que des Princes qui avoient connu par expérience combien il étoit dangereux d'affoiblir l'Empire par des démembrements, commirent la même imprudence en partageant leurs Etats entre les Princes de leur nombreuſe famille. Ces petits Souverains, jaloux les uns des autres, cherchoient à ſe détruire.

Les Polonois profiterent de ces diviſions : il donnerent des Loix à la Moſcovie, qu'ils rendirent tributaire de la Pologne. Il ſembloit qu'il fût de la deſtinée des Ruſſes d'être toujours ſoumis à une domination étrangère ; ils ne

s'affranchirent pendant quelque temps du joug des Polonois, que pour tomber ſous la tyrannie des Tartares. Ce Peuple féroce inonda la Moſcovie, & laiſſa partout les traces les plus affreuſes de ſon paſſage. Les Princes de Ruſſie furent pris, & périrent preſque tous dans les ſupplices : ceux qui trouverent grace devant leurs tyrans, devinrent Feudataires des Tartares. Le Vainqueur impoſa les Loix les plus humiliantes. » Il obligea, *dit M. la » Combe*, les Souverains ſes Vaſ» ſaux à venir eux-mêmes con» duire à pied le tribut auquel » ils étoient aſſujettis, & à le pré» ſenter humblement à l'Ambaſſa» deur qui les attendoit monté » ſur ſon cheval. Ces Seigneurs » Ruſſiens devoient encore ſe » proſterner devant le fier Tar» tare, lui offrir du lait à boire, » & s'il en tomboit quelques

» goutes, les recueillir avec la » langue. «

Jean Basilowitz, qui regnoit en 1450, eut la gloire de briser les chaînes des Tartares, & d'être le Libérateur de son pays. Le succès constant de ses armes le fit respecter des Nations voisines. On doit regarder ce Prince comme un des Fondateurs de l'Empire de Russie, heureux s'il n'avoit point souillé ses mains du sang de son fils, qu'il tua dans un moment de colère.

Le nom de Basilides est dévoué à l'exécration de tous les siècles. Les *Phalaris*, les *Caligula*, les *Néron*, & tout ce qu'il y a eu dans l'Antiquité de Tyrans odieux, paroîtront des Princes pleins de douceur & d'humanité, si l'on les compare avec Basilides. Son Regne qui dura plus de 40 ans, n'est qu'un tissu de cruautés. Son ame atroce ne

ſe plaiſoit que dans le carnage. M. la Combe rapporte un aſſez grand nombre de traits de la barbarie de ce Prince : ils ne ſont pas la centième partie de ſes crimes. (Voyez ſa vie écrite en Latin par Paul Oderbonius, dans le Recueil intitulé : *Rerum Moſcovitarum Auctores varii.*) En la liſant, on ne conçoit pas qu'un ſeul homme ait pu ſuffire à tant de méchancetés, & on croit lire les procès criminels d'une multitude de ſcélérats & de brigands ſanguinaires. Nous épargnons à nos Lecteurs des détails dont la nature frémiroit. Ce fut ce Czar qui fit clouer un chapeau ſur la tête d'un Ambaſſadeur étranger qui s'étoit couvert devant lui. » Sa rage, *dit notre Auteur*, » s'affoiblit avec ſa ſanté. Après » avoir cauſé tant de morts cruelles, il ne put voir tranquille» ment arriver la ſienne : il fut

» ſaiſi du plus grand effroi. Les
» remords percerent de toutes
» parts ce cœur juſqu'alors inſen-
» ſible ; Baſilides devint à lui-
» même un objet d'horreur..... Il
» mourut le 26.* Mars 1584, âgé
» de 56 ans. «

Quelque fécondes que ſoient en évènements ſinguliers les Annales de la Ruſſie, elles n'en préſentent aucun qui ſoit plus extraordinaire & plus biſarre que les aventures des faux Démétrius. On vit, en moins de trente ans, paroître ſur la ſcène quatre ou cinq Impoſteurs, qui prétendoient ſucceſſivement à la Couronne de Moſcovie, & qui ſe donnoient pour le Prince Démétrius (fils de

---

* Paul Oderbonius place la mort de Baſilides au 28. Mars 1584, *deceſſit 28. die Martii anno* 1584. (Page 316 du Recueil déja cité.) En tout cas, l'erreur eſt légère.

Basilides) que l'Usurpateur *Boritz Gudenow* avoit fait poignarder. Ce morceau d'Histoire si curieux par lui-même devient plus intéressant encore par la manière vive dont il est rendu. Nous croyons que c'est un des endroits qu'on lira le plus volontiers dans l'Ouvrage de M. la Combe.

Sigismond III. Roi de Pologne, entra dans la Russie à la tête d'une armée nombreuse, pendant que les différentes factions qui déchiroient ce vaste Empire, préparoient aux Etrangers une conquête facile. Les Boïars crurent prévenir les maux de la guerre civile, & la fureur d'un ennemi triomphant, en décernant la Couronne à Uladislas, fils aîné de Sigismond. Mais la hauteur, avec laquelle les Polonois userent de leur victoire, réveilla l'ancienne antipathie des Moscovites contre

eux. Un généreux Citoyen, *Zacharie LippanoW*, aſſemble à la hâte une armée, *dit notre Auteur;* il marche à Moſcou, il force les Polonois d'abandonner la Ruſſie, & même une partie de leurs conquêtes. La Nation rentrée alors une ſeconde fois dans ſes droits, choiſit ſon Souverain dans la famille des Romanow, qui étoit alliée de fort près aux anciens Czars. Les ſuffrages du Sénat, des Boïars & du Peuple ſe réunirent en faveur de Michel Fœderowitz Romanow, fils de Fœdor Nikititz. Ce Prince, qui n'avoit alors que 15 ans, vivoit retiré auprès de ſa mère dans un Monaſtère à Uglitz. La nouvelle de l'élection du fils flatta moins l'ambition de la mère qu'elle n'allarma ſa tendreſſe : & ce ne fut qu'à regret que cette Princeſſe vit ſon fils monter ſur un Trône environné

de précipices, couvert des ombres de la mort, & tout fumant encore du ſang des quatre derniers Czars. Il fallut cependant ſe rendre aux vœux de la Nation. Michel Fœderowitz accepta la Couronne, à laquelle il ſut donner un nouvel éclat par la ſageſſe de ſon adminiſtration. Son fils Alexis Michoëlowitz lui ſuccéda. Notre Auteur fait un très-bel éloge du Regne de ce Prince, & nous croyons devoir en préſenter ici le réſultat.

Ce Czar entra dans les détails du Gouvernement, & réforma beaucoup d'abus. Il fit imprimer & publier les Loix que les Juges conſervoient manuſcrites. On traduiſit, par ſon ordre, en Langue vulgaire, pluſieurs Livres étrangers qui traitoient des Sciences & des Arts : il entretint, dans ſes Etats, une Milice réglée : il favoriſa le Commerce, il établit

quelques Manufactures de Toile & de Soie..... La Cour de ce Prince eut plus de magnificence qu'aucune de celles des Czars ses prédécesseurs...... Il aimoit à se déguiser & à s'introduire sous un habit simple dans les maisons de ses Sujets. C'est-là qu'il apprenoit à connoître la vérité que les Courtisans affoiblissent toujours; il l'entendoit sans colère, sans esprit de vengeance; & souvent il se réformoit lui-même, lorsque les reproches étoient bien fondés..... Juge équitable & sevère, Législateur judicieux, Roi vigilant, Protecteur du mérite en tout genre, Alexis doit être mis au rang des Souverains les plus célèbres de la Russie; & l'on peut dire que son Regne fut digne d'annoncer & de préparer celui de Pierre le Grand son fils.

Théodore Alexiowitz, l'aîné des fils d'Alexis, monta sur le

Trône à l'âge de ſeize ans: mais il ne l'occupa que peu de temps. Le choix qu'il fit d'une Polonoiſe pour épouſe contre l'uſage alors conſtant des Czars, aigrit contre lui l'eſprit des Boïars & des principaux Seigneurs, qui regarderent cette alliance dans une famille étrangère comme une inſulte faite à la Nation. Le Czar & la Czarine moururent d'une maladie de langueur, qu'on croit avoir été l'effet du poiſon. Quoi qu'il en ſoit, on nous dit que Théodore avoit des mœurs douces, un cœur bien fait, un eſprit actif; qu'il aimoit avec paſſion les Arts agréables, principalement la Poëſie, la Muſique & l'Architecture. Comme il ne laiſſoit point d'enfants, il déſigna pour ſon ſucceſſeur le plus jeune de ſes deux frères, le Prince Pierre Alexiowitz. Quoique cet ordre de ſucceſſion eût été approuvé & confir-

mé par les Seigneurs Russiens, la Princesse Sophie, sœur aînée des deux Princes, vint à bout de faire associer, par le Peuple, au Czar Pierre son frère Jean, qui avoit, en qualité d'aîné, le principal droit à la Couronne. Et comme l'un étoit trop foible, & l'autre trop jeune pour prendre les rènes du Gouvernement, Sophie fut déclarée Régente de l'Empire.

Cette Princesse qui ne pouvoit conserver son pouvoir qu'en perpétuant l'enfance & la foiblesse de ses frères, mit tout en œuvre pour étouffer, dans son principe, le germe du génie mâle & vigoureux, qui commençoit à se développer dans le Czar Pierre. C'étoit le seul de ses frères qu'elle craignît. On trouve ici le détail des intrigues de cette Princesse, les pièges qu'elle tendit au Czar Pierre, les moyens qu'elle employa pour le corrompre ou le

perdre, les troubles qu'elle excita dans l'Empire, & les conjurations dont elle fut l'ame, & enfin la victime : elle mourut en 1704, dans un Monaſtère où le Czar l'avoit fait renfermer dès l'année 1689.

Le Regne de Pierre fut un nouveau jour pour la Ruſſie : c'eſt, à proprement parler, la véritable époque de la fondation de ce vaſte Empire. C'eſt a ce moment qu'il commence à figurer dans l'Europe. Les ſiècles qui ont précédé cette époque, n'offrent que les mœurs groſſières d'un Peuple ſauvage, ignorant & farouche. Le Czar Pierre eſt le génie bienfaiſant de ſes Etats, & le créateur, en quelque ſorte, de ſon Peuple. Tels étoient, *dit ingénieuſement M. la Combe*, ces demi-Dieux que la célèbre Antiquité nous repréſente occupés à raſſembler en ſociété, dans l'en-

ceinte des Villes, les hommes auparavant ſauvages & diſperſés, à leur enſeigner les Arts utiles & agréables, à adoucir leurs mœurs, à les civiliſer.

On ſent bien que notre Auteur n'a entrepris d'écrire les Révolutions de la Ruſſie, que pour donner l'Hiſtoire du Czar Pierre. La vie de ce grand homme occupe au moins les deux tiers de cet Ouvrage : on y rend compte de tous les changements que le Czar fit dans les différentes parties de l'adminiſtration : on y détaille tous les beaux établiſſements que la Ruſſie lui doit. Ses projets, ſes voyages, ſes démêlés avec Charles XII. les guerres, les combats & les aventures du Monarque Suédois forment, dans cette Hiſtoire du Czar Pierre, des épiſodes qui ſont un repos pour le Lecteur, qu'une attention trop continue ſur le même

ſujet pourroit fatiguer. En un mot, on n'omet ici aucuns des traits qui peuvent contribuer à faire connoître ce Regne à jamais mémorable. Peut-être trouvera-t-on que, dans la compoſition de ce Tableau, M. la Combe a trop prodigué les couleurs éclatantes. Il y paroît aſſez ſouvent moins Hiſtorien que Poëte. Ce petit reproche, au reſte, ne touche point à l'exactitude des faits. Il ne s'agit que du ſtyle, qui paroît un peu chargé d'épithètes, de métaphores & de figures hardies. Mais nous conviendrons en même temps que ce défaut ſuppoſe & prouve bien de l'eſprit. On peut appliquer à l'Ouvrage de M. la Combe ce mot de Quintilien : *Dulcibus abundat vitiis.*

Voici comment notre Auteur termine le portrait du Czar Pierre. » Il y a eu des Rois conquérants, » il y en a eu de Légiſlateurs &

» de grands Politiques ; mais Pierre » le Grand est le seul qui à ces » titres glorieux ait pu joindre les » qualités non moins héroïques de » Réformateur de son pays, de » Précepteur des connoissances » utiles, de Fondateur des Scien» ces & des Arts, d'Instituteur » des Mœurs de ses Peuples. « Nous ajoûterons que cette gloire lui couta cher, puisqu'elle fut le prix du sang de son fils, qu'il crut devoir sacrifier au maintien des établissements qu'il avoit faits, & des réformes qu'il avoit introduites dans les usages & les Loix de la Russie. On doit dire de lui ce que Virgile a dit de Brutus.

Infelix, utcunque ferent ea facta minores.

(*Æneid. Lib. 6. vers.* 823.)

Il s'est glissé quelques fautes de Chronologie dans l'Ouvrage de M. la Combe.

Page 51, on donne à Sigiſmond II. en 1572, Etienne Battori pour ſucceſſeur immédiat au Trône de Pologne. Ce fut le Duc d'Anjou, depuis Henri III, qui remplaça Sigiſmond en 1573. Etienne Battori ne fut élu qu'après que les Seigneurs Polonois eurent déclaré le Trône vacant par l'évaſion de Henri III. qui avoit été appellé à la Couronne de France par la mort de ſon frère Charles IX. en 1574.

Page 88, on met ſous l'année 1630 la mort de Sigiſmond III. qui ne mourut que le 29. Avril 1632.

Nous finirons cet Article par une obſervation grammaticale. Notre Auteur emploie en pluſieurs endroits l'expreſſion ſuivante : *La Nobleſſe telle ancienne, telle illuſtre qu'elle fût, telle précaution qu'il prît.* (Voyez les pages 107 & 155.) Cette façon de par-

ler, qui n'eſt point trop rare dans des Livres même bien écrits, eſt néanmoins condamnée par les Maîtres de la Langue. Il y en a pluſieurs, *dit Vaugelas*, qui diſent, par exemple : *Dieu eſt préſent en tous lieux tels qu'ils ſoient*. C'eſt mal parler. Il faut dire : *Quels qu'ils ſoient*. Quelques-uns croient qu'encore que *quels* ſoit le meilleur, *tels* néanmoins ne laiſſe pas d'être bon ; mais, ils ſe trompent. (Remarques de Vaugelas ſur la Langue Françoiſe, page 413, Edit. de 1655.)

ARTICLE LXXXIX.

HISTOIRE DES DAUPHINS de Viennois, d'Auvergne & de France, Ouvrage posthume de feu M. le Quien de la Neuville, Chevalier de l'Ordre de Christ, & Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, mis au jour par M. le Quien de la Neuville, petit-fils de l'Auteur, &c. augmenté par un Homme de Lettres de l'Histoire de Louis IX. du nom XXV. Dauphin de France. (Deux Volumes *in*-12.) *A Paris, chez Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, 1760.*

CEt Ouvrage devoit paroître sous les auspices de Monseigneur le Duc de Bourgogne

(père du Roi,) qui porta ſi peu de temps le titre de Dauphin. La mort prématurée de ce Prince condamna cette Hiſtoire à demeurer pendant près d'un demi-ſiècle dans le porte-feuille de ſon Auteur. Elle en ſort aujourd'hui, & le petit-fils de ce même Auteur la préſente à l'auguſte petit-fils du Prince qui fut nommé le *Marcellus* de la France. Les louanges que renferme l'Epître dédicatoire, ſont d'un ton auſſi noble que la vérité elle-même qui les a dictées. M. le Quien de la Neuville y dit à Monſeigneur le Dauphin : » Cet Ouvrage devoit vous » être conſacré, à vous, Monſei- » gneur, qui nous retracez avec » tant d'éclat la piété, la ſageſſe, » les lumières, l'eſprit & le ſa- » voir du Dauphin, à qui le pre- » mier hommage en étoit deſti- » né. Qu'il me ſeroit doux d'é- » tendre ce parallèle dont toute

» la France saisiroit la justesse !
» Mais vous fuyez les éloges,
» Monseigneur, autant que vous
» les méritez. Cependant..... vous
» n'empêcherez pas tous ceux qui
» liront cette Histoire, de vous y
» reconnoître dans les Dauphins
» qui, comme vous, Monseigneur,
» ont été l'amour & l'espérance
» de la Nation : on vous mettra
» naturellement à la place de ces
» Princes, & l'on aura, malgré
» vous-même, sous des noms dif-
» férents, une image fidèle de vos
» vertus. «

Avant M. le Quien de la Neuville, plusieurs Auteurs avoient travaillé sur l'Histoire des Dauphins : mais les uns, comme André Duchesne, s'étoient bornés à l'Histoire des Comtes d'Albon & Dauphins du Viennois : d'autres, comme Nicolas Chorier, se sont plutôt attachés à l'Histoire du Dauphiné qu'à celle des Dau-

phins : le P. Hilarion de Coſte, dans ſes Eloges hiſtoriques, ne nous a donné que l'Hiſtoire de nos Rois & des Enfants de France qui ont été Dauphins : enfin l'excellent Ouvrage de M. le Préſident de Valbonays, Ouvrage le plus ſavant qui ait été fait ſur cette matière, ne préſente guères que l'Hiſtoire du Dauphiné ſous les Dauphins de la Maiſon de la Tour du Pin, avec tous les actes du tranſport de cette Province à la Couronne de France.

Notre Auteur eſt donc le premier qui ait compoſé *l'Hiſtoire générale des Dauphins.* Ce titre lui appartient plus qu'à tout autre, puiſque ſon Ouvrage comprend l'Hiſtoire des anciens Dauphins de Viennois, celle des Dauphins d'Auvergne, & celle des Dauphins de France iſſus des branches royales de Valois & de Bourbon. Nous ſuivrons l'ordre

&

& le plan que l'Auteur lui-même s'est tracé dans la composition de son Ouvrage.

La première Partie contient l'Histoire des anciens Comtes Dauphins de Viennois, & les trois races différentes dont ils sont sortis. C'est dans la Maison d'Albon qu'il faut chercher l'origine de la dignité & du titre de Dauphin. Les commencements de cette Maison illustre sont fort embrouillés, & l'on n'a pas des notions plus justes sur les premiers temps de sa Souveraineté. Plusieurs Historiens font remonter cette époque jusqu'à l'an 898; mais notre Auteur, d'après *les Mémoires* du Président de Valbonays *sur l'Histoire du Dauphiné*, fixe la naissance de cette Souveraineté à l'an 1040. Guigues, surnommé le Vieux, est le premier Seigneur de la Maison d'Albon, qu'on sache avoir pos-

ſédé des terres aux environs de Grenoble. Guigues, ennuyé des guerres fréquentes qu'il avoit à ſoûtenir contre le Comte de Savoie à cauſe de la contiguité de leurs Etats, forma la réſolution de ſe retirer dans la ſolitude. Il ſe fit Religieux dans l'Abbaye de Cluny & il y mourut en 1075, après y avoir vécu dix-neuf ans d'une manière fort édifiante. Il avoit épouſé Agnès de Catalogne, dont il eut quatre fils & une fille. L'aîné de ſes fils lui ſuccéda ſous le nom de Guigues II. La Maiſon d'Albon a eu quatre Dauphins, qui tous quatre ont porté le nom de Guigues. Nous paſſons rapidement ſur l'Hiſtoire de ces Princes, parce que leur Regne fournit très-peu d'évènements.

Guigues IV. étant mort ſans enfants mâles, Béatrix ſa fille cadette porta cette Principauté dans la ſeconde Maiſon de Bourgogne, qui deſcendoit de Robert fils de

Hugues Capet. Béatrix étoit veuve de Taillefer, Comte de S. Gilles. Hugues de Bourgogne, pour l'époufer, répudia fa femme Alix, Ducheffe de Lorraine. De ce mariage de Béatrix naquit André de Bourgogne, en qui commence la feconde race des Dauphins de Vienne. Le nom d'André que ce Prince avoit reçu au Baptême, & qu'il avoit toujours porté jufqu'à ce qu'il eût fuccédé aux Etats de fes Ancêtres maternels, fut changé en celui de Guigues, qui fembloit être particulièrement affecté à la Maifon des Dauphins. Guigues V. regna près de quarante ans. Il avoit augmenté fes Etats par l'acquifition de plufieurs Seigneuries confidérables. Il fe croifa contre les Albigeois, & fe diftingua dans la prife des Villes de Carcaffonne, de Beziers & d'Alby. Jean I. petit-fils d'André de Bourgogne, mourut à vingt ans

d'une chute peu de temps après ſon mariage avec Bonne de Savoie. Et comme il ne laiſſoit point d'enfants, ſa ſœur Anne qui avoit épouſé *Humbert de la Tour-du-Pin*, lui ſuccéda. Ainſi en moins de deux ſiècles & demi, on vit le Dauphiné paſſer en deux Maiſons étrangères par le mariage de deux Princeſſes héritières de cette Souveraineté. C'eſt ce qui fait dire à notre Auteur que *la Quenouille étoit heureuſe en Dauphiné.*

Humbert de la Tour-du-Pin avoit été élevé à la Cour de France ſous le Regne de Philippe le Hardi. Cette Maiſon, dit M. le Quien de la Neuville, deſcend des anciens Comtes d'Auvergne. Nous ſavons que M. Baluze aſſigne la même origine à la Maiſon de la Tour-du-Pin. (Voyez ſon Hiſtoire Généalogique de la Maiſon d'Auvergne.) Mais nous n'ignorons pas que M. le Préſident de Valbonays, qui a fait l'Hiſtoire

de la Maiſon de la Tour-du-Pin, trouve *très-défectueuſes* les preuves ſur leſquelles M. Baluze appuie ſon opinion. Il attaque ſurtout la validité du titre fondamental de ſon ſyſtême, titre qui avoit été fourni à M. Baluze par le S[r] de Chorier. On peut voir, ſur ce point de critique, une Diſſertation en forme de Lettre écrite par M. de Valbonays à M. Baluze. Elle ſe trouve aux pages 155 & ſuivantes du premier Tome de ſon Hiſtoire du Dauphiné. La Maiſon de la Tour-du-Pin, ajoûte M. de Valbonays, n'a pas beſoin d'un éclat douteux, & qu'on pourroit lui diſputer : elle deſcend inconteſtablement d'un Seigneur nommé *Berilon* ou *Berlion*, qui vivoit l'an 1107. (*ibid.*)

Humbert I. de la Tour-du-Pin eut quatre fils & ſept filles de la Dauphine Anne. Jean qui étoit

l'aîné, fut Dauphin. Il épouſa Béatrix, fille de Charles Roi de Hongrie de la Maiſon d'Anjou. Les deux fils qu'il en eut, regnerent ſucceſſivement après lui. Guigues l'aîné mourut ſans enfants, il fut remplacé par ſon frère Humbert II. du nom. C'eſt ce même Humbert qui céda le Dauphiné à la France. Comme cette donation forme l'évènement le plus ſingulier du Regne de ce Prince, les négociations & les actes qui en furent & les préliminaires & les moyens, rempliſſent la plus grande partie de ſon Hiſtoire.

Humbert étoit à Naples, lorſqu'il apprit la mort de ſon frère le Dauphin Guigues. A ſon retour dans ſes Etats, il créa une charge de Protonotaire, à laquelle il attribua les mêmes prérogatives que celles dont jouiſſent en France les Secrétaires d'Etat. *Amblard de Beaumont* a été le ſeul revêtu de ce titre. Le Baron des Adrets, ſi fa-

meux dans les guerres civiles qu'enfanta le Calvinisme, descendoit d'*Amblard de Beaumont*, qui avoit épousé, en 1336, une parente du Dauphin Humbert.*

Pendant que le Dauphin s'occupoit du soin d'augmenter ses Etats, & de faire des établissements utiles, il eut la douleur de perdre son fils André *que sa Nourrice laissa tomber par une fenêtre, sur laquelle elle le tenoit assis.* ** Ce funeste évène-

---

* M. Christophe de Beaumont, aujourd'hui Archevêque de Paris, est de la même Maison qu'*Amblard de Beaumont.*

** Ce fait n'est pas incontestable. On voit, dans l'Histoire du Dauphiné de M. de Valbonnays, que le petit Prince André étoit malade quelques jours avant celui où l'on place cette chute prétendue. M. de Valbonnays conjecture avec raison que cette maladie aura été la véritable cause de la mort du jeune Prince.

ment plongea le Dauphin dans la plus amère affliction. Le souvenir de cette perte dont rien ne put le consoler, empoisonna le reste de ses jours. Il résolut de se choisir un successeur. Il jetta d'abord les yeux sur Robert, Roi de Sicile, auquel il offrit la cession de ses Etats, mais à des conditions trop onéreuses sans doute, puisqu'elles ne furent pas acceptées.

Quelques années après il transigea pour cette cession avec Philippe de Valois. Il y eut sur cela plusieurs Traités. Le premier fut fait en faveur de Philippe Duc d'Orléans, second fils du Roi. Mais, dans la suite, un nouvel acte changea les dispositions de ce premier Traité ; & au-lieu d'appeller à sa succession Philippe Duc d'Orléans, le Dauphin choisit Jean Duc de Normandie, ses enfants & toute sa postérité. Ce second Traité fut ménagé avec beaucoup d'adresse par le Prince

Jean, fils aîné de Philippe de Valois. Les Articles dreſſés en préſence du Pape Clément VI. furent ratifiés par les Commiſſaires du Roi députés à ce ſujet. Le Prince Charles, qui depuis mérita le nom de Sage, fut déclaré Dauphin. Mais, pour éviter les conteſtations que Philippe fils cadet du Roi & oncle du Prince Charles pourroit faire un jour en vertu des droits que lui avoit donnés le premier Traité, le Roi engagea ce Prince à renoncer à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir ſur le Dauphiné en qualité de premier héritier déſigné. En 1349, dans une Aſſemblée ſolemnelle qui ſe tint à Lyon le 16. Juillet, Humbert céda purement & ſimplement ſes Etats au Prince Charles, & l'en mit en poſſeſſion par la tradition du ſceptre, de l'anneau, de l'épée & de la bannière ancienne du

Dauphiné. Les Comtes, les Barons, & les Seigneurs qui s'étoient rendus à cette Assemblée, signerent l'acte de la volontaire & libre abdication de Humbert. Ils prêterent leur hommage au nouveau Dauphin, & par un serment authentique ils lui jurerent fidélité. On trouve à la fin de cet Ouvrage les copies fidèles de ces différents Traités.

Dès le lendemain de cette donation & de cette cérémonie, Humbert se retira dans le Couvent des Frères Prêcheurs, dont il prit l'habit. Il reçut les Ordres sacrés le jour de Noël en 1351. Dans l'intervalle des trois Messes qui se célèbrent ce jour-là, le Pape Clément VI. lui donna tous les Ordres ; le Soudiaconat à la Messe de minuit, le Diaconat à celle du point du jour, & la Prêtrise à la troisième Messe. Cette précipitation donna

lieu de dire que le S. Père, de concert avec le Roi, s'étoit hâté de mettre à l'engagement de Humbert le ſcéau de l'indiſſolubilité, ſur le bruit qui couroit de l'incertitude & de l'inſtabilité de ce Prince dans ſon nouvel état. On diſoit même aſſez hautement que s'il n'y avoit pas été retenu par des liens auſſi inviolables que ceux du Sacerdoce, il auroit pu revenir contre tout ce qui s'étoit fait, rentrer dans le monde & ſe remarier, comme on l'en avoit ſouvent ſollicité. Il n'avoit pas 39 ans lorſqu'il fut ordonné Prêtre. Ces ſoupçons cependant & ces bruits n'étoient fondés que ſur des conjectures, ou ſur la crainte que cela n'arrivât, puiſqu'il eſt certain, *dit notre Auteur*, que jamais Humbert n'avoit laiſſé voir le moindre dégoût, ni la moindre variation dans le nouveau genre de vie

qu'il avoit ſi volontairement embraſſé. M. le Préſident de Valbonays rend la même juſtice à la mémoire du Dauphin Humbert. (Voyez la dernière page du Tome II. de ſon Hiſtoire du Dauphiné, &c.)

Ce Prince donna dans les abſurdités de l'Aſtrologie judiciaires & dans la Médecine chymique à la façon de ce temps-là : il ſe flatta d'avoir trouvé la compoſition d'un Elixir qui lui promettoit beaucoup de ſanté & une longue vie. La vertu de cet Elixir ne l'empêcha pourtant pas de mourir dans ſa 43^{e} année.

La ſeconde Partie de cet Ouvrage nous offre des particularités & des Anecdotes intéreſſantes pour l'Hiſtoire des Dauphins d'Auvergne. L'Auteur commence par la Deſcription géographique de ce petit Etat, qu'on nomma d'abord *les Terres-Dauphin* ou *le*

Fief-Dalphin, & qui, dans la ſuite, porta le nom de *Dauphiné d'Auvergne.* Il eſt ſitué dans la Limagne, ſur les bords de l'Allier, près de la Ville d'Yſſoire. Vodable en eſt comme le chef-lieu, quoique pluſieurs Auteurs attribuent cette prérogative à la Ville d'Aigue-Perſe.

Guillaume I. eſt, à proprement parler, le Fondateur de ce petit Etat. Ce Seigneur, engagé dans une guerre contre Philippe-Auguſte, perdit Yſſoire & pluſieurs autres lieux de ſa dépendance. Mais notre Auteur dit que, par *les Traités de 1199 & 1229, le Roi rétablit le Dauphin, & voulut bien lui rendre ſes bonnes graces.* (Tome I. page 537.) A la manière dont l'Auteur s'énonce ici, on croiroit que ces deux Traités de 1199 & 1229 furent l'ouvrage du même Prince. Il eſt cependant vrai que, ſi les épo-

ques sont exactes, le premier Traité fut fait par Philippe-Auguste, & le second par son petit-fils S. Louis. On lit encore à la page 338, que le Dauphin Guillaume *abandonna, en 1229, à Philippe-Auguste* les droits qu'il pouvoit avoir dans les Villes d'Yssoire & de Clermont. Nous soupçonnerions volontiers qu'il y auroit dans ces deux passages une faute d'impression; & qu'au-lieu de 1229, il faudroit lire dans le Texte & à la marge 1219. En effet, Philippe-Auguste, mort en 1223, ne pouvoit pas transiger en 1229.

Le Dauphiné d'Auvergne entra dans la Maison de Bourbon-Montpensier par le mariage de Jeanne unique héritière de Béraud III. avec Louis de Bourbon-Montpensier. Ce Béraud III, suivant notre Auteur, mourut *ab intestat* en 1454, (page 376.) Nous

ne voyons pas comment on pourroit concilier cette date avec quelques autres qui se trouvent aux pages suivantes 379 & 380. On y lit que la Comtesse Jeanne, *fille de Béraud III, fut mise, après la mort de son père, en la garde de Robert Abbé d'Yssoire, & qu'elle mourut en 1436*, c'est-à-dire dix-huit ans avant la mort de son père, auquel pourtant on veut qu'elle ait survécu. Il faut donc qu'il y ait encore une faute d'impression dans l'époque assignée à la mort de Béraud III. car il est certain que la Dauphine Jeanne mourut en 1436. (Voyez l'Histoire de la Maison de France, par M. de Ste Marthe, Tome II. page 86.) Ces mêmes Auteurs assûrent que cette Dauphine *mourut âgée de 25 ans*, d'où l'on doit conclure qu'elle naquit en 1411, & non pas en 1425.

Aout, 1760.

comme le dit M. le Quien de la Neuville, (page 379.)

Le Dauphiné d'Auvergne tomba une seconde fois en Quenouille dans la personne de Marie de Bourbon, fille du Duc Henri de Montpensier. Cette Princesse épousa Jean-Baptiste Gaston de France, Duc d'Orléans. Elle fut mère d'Anne-Marie-Louise, connue sous le nom de *Mademoiselle*. On sait le rôle que joua cette Princesse pendant les guerres de la Fronde. Après avoir manqué plusieurs mariages & dédaigné plusieurs Souverains, elle mourut sans avoir été mariée. Par son testament, elle institua pour son Légataire universel Philippe de France, Duc d'Orléans, & frère unique de Louis XIV. Ainsi, *dit notre Auteur*, le Dauphiné d'Auvergne est encore à présent dans la Maison Royale de Bourbon.

Nous croyons qu'on lira avec plaisir, dans cet Ouvrage, l'Article qui concerne le Connétable Charles de Bourbon. Ce morceau nous a paru traité d'une façon intéressante. On y trouve le précis du fameux procès que perdit ce Connétable contre Louise de Savoie, mère de François I. Ce fut la perte de ce procès qui précipita le Connétable dans la révolte. » Si les malheurs qui ar-
» riverent à ce Prince pendant
» qu'il étoit à la Cour, n'ébran-
» lerent point sa constance, *dit*
» *notre Auteur*, il ne put soûte-
» nir avec la même fermeté la
» perte qu'il fit de ses deux en-
» fants, & la mort de la Prin-
» cesse Susanne sa femme. Tou-
» jours Héros dans les affaires
» qui regardoient l'homme de
» guerre & de fortune, il n'y
» succomba jamais, quoiqu'il n'y
» fût pas insensible ; mais ce ne

» fut plus le même homme, ni » le même cœur, quand il eut à » soûtenir des disgraces comme » père ou mari. « (page 441.)

Le second Volume de cet Ouvrage est consacré tout entier à l'Histoire des Dauphins, fils aînés de nos Rois. Dans le récit de leurs actions, l'Auteur se borne à raconter précisément ce qu'ils ont fait tant qu'ils ont porté le titre de Dauphins : dès que la mort du Roi leur père les fait monter sur le Trône, il cesse d'en parler. On juge bien que, sans cette attention, son Ouvrage seroit, en quelque sorte, devenu une Histoire de France.

Quelques Historiens modernes n'ont pas voulu mettre au nombre des Dauphins plusieurs fils aînés de nos Rois ; parce que, *disent-ils*, ces Princes étoient morts trop jeunes pour être revêtus de ce titre. M. le Quien de

la Neuville a cru devoir passer par-dessus cette considération. » En effet, le titre de Dauphin » appartient aux fils aînés de nos » Rois, à quelqu'âge qu'on les » suppose. Il est vrai cependant, » *ajoûte l'Auteur*, que nos Rois, » qui jouissoient du Dauphiné sous » le nom de ces jeunes Princes, » ont droit de les nommer Dau- » phins ; & ce défaut de nomi- » nation est une espèce de nul- » lité. C'est à quoi nos Rois ne » manquent jamais dès la nais- » sance de leurs fils aînés, qui, » pour ainsi dire, reçoivent le » nom de Dauphins en recevant » la vie. « Cette observation est tirée du Discours préliminaire qui est à la tête du premier Volume.

Nous avons déja dit plus haut que Charles de France qui, dans la suite, regna sous le nom de Charles V. est le premier Prince

de la Maiſon Royale qui porta le titre de Dauphin. Il gouverna le Royaume pendant la priſon du Roi Jean ſon père, qui fut pris à la bataille * de Poitiers. M. le Quien de la Neuville rapporte ſommairement les traits de ſageſſe & de fermeté qui ſignalerent l'adminiſtration du Dauphin-Régent. Il peint plus vivement encore les maux & les déſordres affreux où la France fut plongée par les factions ſanguinaires qui déchirerent l'Etat ſous Charles VI. La mort enleva quatre fils de ce Prince, qui furent ſucceſſivement Dauphins; & ce ne fut pas là, ſans doute, un

* Notre Auteur dit que cette bataille ſe donna entre Beauvoir & l'Abbaye de *Noailles*: il faut lire *Nouai lé.* La même faute ſe trouve dans Mezerai, Tome II. page 433, Edit. *in-fol.* & dans le Dictionnaire de Thomas Corneille.

des moindres malheurs de ſon Regne. Nous remarquerons, en paſſant, qu'il s'eſt gliſſé une faute à la page 69 : on y dit qu'après la mort de Louis Dauphin VI. en 1414, le Roi *rappella près de lui le Prince Jean pour porter le titre & le nom de Dauphin, étant le dernier fils qui lui reſtoit.* Le Prince Jean n'étoit pas le *dernier* fils du Roi : il avoit un frère né en 1402, qui s'appelloit le Comte de Ponthieu, & qui regna dans la ſuite ſi glorieuſement ſous le nom de Charles VII.

C'eſt une choſe bien honorable à la mémoire des Dauphins de France, que parmi les vingt-cinq Princes qui ont eu ce titre, & dont pluſieurs l'ont porté long-temps, le ſeul Louis II. qui depuis fut le Roi Louis XI. ait manqué au reſpect & à la fidélité qu'il devoit à ſon Père & à ſon

Roi. Ce Prince avoit de grands talents ; mais ſon ame uniquement ouverte à l'ambition, & livrée aux artifices de la Politique, ſembloit fermée à tout autre ſentiment.

Les enfants de Charles VIII. & ceux de Louis XII. ſucceſſivement Dauphins, étant morts, les uns au berceau, les autres en bas âge, on vit pour-lors un interregne de Dauphins juſqu'à François, fils aîné du Roi François I. Mais notre Auteur ſe trompe, quand il dit (Tome II. page 169) que *la naiſſance de ce Prince cauſa d'autant plus de joie dans le Royaume, que depuis trente-cinq ans il n'y avoit pas eu de Dauphin.* Il a, ſans doute, oublié que, dans l'eſpace de vingt-ſix ans, c'eſt-à-dire depuis 1492 juſqu'à 1518, temps de la naiſſance du Dauphin François, il a lui-même compté cinq Princes

qui tous ont été Dauphins ; ſavoir, trois fils de Charles VIII. & deux de Louis XII. (Voyez page 158 & ſuiv.) Il faudra corriger auſſi dans une ſeconde Edition une faute qui ſe trouve à la page 171. Il y eſt dit que la paix de Câteau-Cambreſis fut faite en 1559 entre le Roi *François I.* Philippe II. Roi d'Eſpagne, & Emmanuel Duc de Savoie : au-lieu de *François I.* liſez Henri II. François I. étoit mort en 1547.

Les Rois François II. Charles IX. & Henri III. qui ſont les derniers Rois de la race des Valois, n'ayant pas laiſſé d'enfants mâles, ils prirent tour à tour, *dit notre Hiſtorien*, à meſure qu'ils devinrent ſucceſſivement héritiers préſomptifs de la Couronne, le titre de Dauphin, (Tome II. page 271.) Ce paſſage nous paroît contredire une Obſer-

vation importante qui se trouve dans le premier Tome (page 299.) On y lit : » Mais si le Roi » vit sans enfants mâles, le titre » de Dauphin de Viennois est ren- » fermé dans sa personne, sans » que le présomptif héritier du » Royaume & qui doit lui succé- » der, puisse porter le titre de » Dauphin pendant la vie du Roi. » Tel fut François, Comte d'An- » goulême, qui succéda à Louis » XII. & qui fut connu sous le » nom de François I. Tel fut en- » core François, Duc d'Alençon, » frère de Henri III. mais qui » mourut avant le Roi. «

Ce fut avec Madame, Epouse de Monsieur, que le Roi Louis XIV. tint sur les Fonts de Baptême, en 1687, Monseigneur le Duc de Bourgogne, & non pas *avec la Duchesse Douairière d'Orléans*, comme il est dit à la page 331, Tome II. Il n'y avoit

point alors de Ducheſſe Douairière d'Orléans. (Voyez la Gazette de France du 25. Janvier 1687, page 61.)

Ces fautes légères & quelques autres que nous pourrions encore indiquer, diſparoîtront dans une ſeconde Edition ; elles n'empêchent pas que cette Hiſtoire ne ſoit inſtructive & eſtimable. On conçoit aiſément qu'il a dû ſe gliſſer quelques fautes de Chronologie dans un Ouvrage tel que celui-ci, où les dates & les faits ſont ſi multipliés. Ces petites taches ſont couvertes par un grand nombre de recherches utiles, & par une critique ſaine & judicieuſe. Quant au ſtyle, on trouvera qu'il eſt en général tel que le demande le ſujet. La diction eſt facile & ſimple, mais ſans baſſeſſe. Il ſeroit à ſouhaiter que la partie Typographique fut plus correcte & plus ſoignée.

L'Ouvrage de M. le Quien de la Neuville se terminoit à Louis VIII. vingt-quatrième Dauphin, aujourd'hui notre auguste Monarque. L'Editeur a cru que ses droits pouvoient s'étendre jusqu'à l'augmentation, &, pour ainsi dire, jusqu'au couronnement de l'Ouvrage, en retraçant aux yeux de la Nation la naissance, la gloire & les vertus de Louis IX. vingt-cinquième Dauphin. *Telle est*, dit l'Editeur, *la vertu de ce Prince qu'on a entendu dire plus d'une fois à l'illustre Reine qui lui a donné le jour : » Je n'ai qu'un » fils, mais le Ciel qui me la don- » né, a pris plaisir à le former » sage, vertueux, bienfaisant, tel » enfin qu'à peine j'osois l'espé- » rer.* « (Tome II. page dernière.) Pourrions-nous mieux finir cet Article de nos Mémoires que par un mot aussi noble, & dont tous les cœurs François sentent la vérité ?

ARTICLE XC.

EXPOSITION GÉOMÉTRIQUE des principales erreurs Newtoniennes ſur la génération du Cercle & de l'Ellipſe phyſiques. (In-12. pages 111.) A Paris, chez Lambert, rue de la Comédie, &c.

L'Auteur eſt un Homme de condition, qui s'occupe de l'étude des Sciences & qui n'écrit que les choſes dont il eſt bien perſuadé. Son Livre éprouvera des contradictions, & il eſt à propos qu'on les manifeſte au Public, pour l'intérêt & pour le progrès de la vérité.

Cet Auteur prétend trouver dix erreurs dans la Doctrine Géomètrique de Newton ſur la gé-

nération du Cercle & de l'Ellipse. Ces dix Articles sont exposés dans le style des Géomètres*, de manière toutefois qu'avec de l'attention, ceux même qui ne font pas une profession particulière de la Géométrie peuvent suivre cette Controverse. La Notice que nous donnons ici, sera très-succincte. Elle ne doit être qu'une invitation à lire & à étudier l'Ouvrage.

Première Erreur reprochée à Newton & à ses Disciples. Ils prétendent que chaque côté infiniment petit du cercle résulte de

* On nous avoit communiqué une Analyse développée, & sans appareil de Géomètrie, des *dix Erreurs* qu'attaque ce Livre ; mais ce morceau étant fort étendu, nous n'avons pu l'insérer dans nos Mémoires. Il seroit à propos de le joindre à la première réimpression qui se fera de l'Ouvrage.

deux forces, dont l'une agit par la Tangente & l'autre par le Rayon ; en ſorte que ce côté infiniment petit du cercle eſt la Diagonale d'un très-petit Parallèlogramme repréſentant l'action des deux forces. Or cette génération du cercle eſt impoſſible, ſelon notre Auteur ; parce que ce côté du cercle ſeroit tout-à-la-fois & ne ſeroit pas la moindre Quantité Géomètrique qu'on pût aſſigner. Il ſeroit cette quantité, parce que le côté infiniment petit du cercle eſt un point mathématique ; une quantité que la Tangente ne peut toucher qu'en un ſeul point. Ce même côté ne ſeroit pas cette Quantité Géomètrique la plus petite poſſible, puiſqu'en qualité de Diagonale il ſeroit plus grand que chaque côté du Parallèlogramme repréſentant les deux forces. On voit que toute l'objection porte ſur ces

principes : 1° Que le côté d'un Polygone circulaire est la plus petite quantité qu'on puisse assigner : 2° Que la Diagonale est plus grande que chacun des côtés du Parallèlogramme.

Seconde Erreur. Des deux forces composantes dont on vient de parler, celle qui est centripète ou par le rayon, devient nulle : il ne reste que celle qui agit par la Tangente ; & ainsi le mobile seroit emporté selon cette direction ; il ne pourroit être mu dans le cercle. La preuve de cette objection suit encore des inconvénients du Parallèlogramme & de la Diagonale expliqués ci-dessus. La Diagonale prise pour le côté du cercle tomberoit ou ne tomberoit pas perpendiculairement sur le rayon : dans le premier cas, elle se confonderoit avec la Tangente, & le mobile suivroit cette direction :

dans le ſecond cas, elle formeroit avec le rayon un Angle moindre que l'Angle droit : ce qui eſt contraire à la nature du cercle, dont tous les points de la circonférence ſont perpendiculaires au rayon.

Troisiéme Erreur. La même objection eſt préſentée ſous un autre point de vuë : on fait voir que, dans le cas du Parallèlogramme dont la Diagonale ſeroit cenſée former le côté du cercle, la Tangente (grand côté du Parallèlogramme) ſeroit infinie par rapport à l'abſciſſe, (petit côté du Parallèlogramme,) c'eſt-à-dire que cette abſciſſe ſeroit *zero* par rapport à la Tangente : donc la force exprimée par cette abſciſſe ſeroit nulle, & le mobile ſuivroit la direction de la Tangente.

Quatriéme Erreur. Dans la génération du cercle Newtonien, les côtés du cercle croîtroient par

la raison qu'au second instant la Diagonale qui est supposée former le premier côté du cercle, subsisteroit, & seroit censée former au second instant la Tangente du second côté; mais cette Tangente auroit, comme dans le premier cas, une Diagonale plus grande qu'elle n'est elle-même: donc au second instant le côté seroit plus grand que dans le premier, & ainsi des autres; mais en croissant ainsi, les côtés du cercle se confondroient enfin avec leurs Tangentes: ce qui détruiroit l'essence du cercle.

Cinquiéme Erreur. Le commun des Géomètres regarde le cercle comme le résultat d'une infinité de Tangentes infiniment petites; ils identifient ces Tangentes avec les côtés infiniment petits du cercle: par-là ils donnent au corps mu dans le cercle une action uniforme; ils rédui-

sent à *zero* les forces contraires (centripète & centrifuge) qui pourroient le tirer au-dedans ou au-dehors du cercle. Tout se suit & se maintient dans cette explication. Les Newtoniens au contraire distinguant les Tangentes, des côtés infiniment petits, combinant ces Tangentes avec les forces centripètes, supposant des Parallèlogrammes & des Diagonales, se jettent dans l'embarras, dans le faux, dans l'impossibilité de conserver la vraie génération du cercle, & le mouvement uniforme du corps autour d'un centre.

Sixiéme Erreur. Les Newtoniens ont cru que, pour la formation du cercle, il suffisoit de supposer une force par la Tangente combinée avec une force centripète ; mais ils n'ont pas observé qu'on n'a point de vraie Tangente à la courbe sans supposer

préalablement un rayon réel & physique, à l'extrémité duquel la Tangente doit être perpendiculaire. En supposant ce rayon, & le mobile à son extrémité dans un état d'équilibre & de repos, l'impulsion oblique qui surviendra, en tirant ce mobile du repos, lui fera parcourir uniformément le cercle, sans rien changer à la force centripète & à la force centrifuge qui contribueront, par leur égalité ou plutôt par leur contrariété, à le maintenir dans le cercle. Mais ce rayon réel & physique qui soûtiendra le mobile dans toute la circonférence du cercle, sera nécessairement une colonne de fluide : ainsi le plein existera dans toute l'étendue de cette orbite; & c'est ainsi que notre Auteur attaque l'hypothèse du vuide Newtonien.

Septiéme Erreur. La généra-

tion de l'Ellipſe Newtonienne a d'abord tous les vices de la génération du cercle ; ſur - tout ce concours de Diagonales toujours croiſſantes dont on a fait voir ci-deſſus le défaut. Enſuite, dans l'Ellipſe de Newton & de ſes partiſans, la force centripète eſt infinie par rapport à la force de projection. En effet, la première eſt comme le quarré des temps, & la ſeconde eſt ſimplement comme les temps : c'eſt ce que l'Auteur diſcute aſſez au-long ; puis il conclut que le mobile ſeroit abandonné à l'action de la ſeule force centripète : ce qui précipiteroit tout corps planétaire dans le centre de ſon mouvement.

Huitiéme Erreur. » Les New-» toniens n'ont pas remarqué que » le mouvement elliptique étoit » composé du mouvement circu-» laire, compliqué avec un mou-

» vement alternativement centri-» pète & centrifuge..... Le cercle » est donc une des forces géné-» ratrices de l'Ellipse; ... l'El-» lipse n'est que le cercle même » dont le rayon diminue dans » tous les moments d'une quan-» tité infiniment petite, & dont » la Tangente est inclinée sur le » rayon. Aussi les Géomètres ont-» ils souvent dit que l'Ellipse » n'étoit qu'un *cercle allongé ou* » *retréci.* « Il est même l'un & l'autre, selon ses deux différents diamètres. On voit ici les principes d'où notre Auteur déduit la génération de l'Ellipse. Il ne demande pour cela que de déterminer la force centripète, qui doit se combiner avec la force circulaire : ce qui s'exécute en observant la différence des rayons vecteurs. L'Auteur est persuadé que, dans l'origine des choses, les Planètes ont décrit des cercles

& non des Ellipses; qu'elles tournoient toutes autour d'un centre commun qui étoit le lieu primitif du Soleil ; qu'ainsi les Anciens ne sont plus à blâmer d'avoir rapporté au cercle les Phénomènes célestes, &c. Dans cet Article, on reproche beaucoup de choses aux Newtoniens, surtout d'*avancer que la force centripète croît dans l'Ellipse comme le quarré de la distance diminue.* On assûre que, suivant cette hypothèse, la quadrature du cercle ne seroit plus un mystère en Géomètrie, &c.

Neuviéme Erreur. Les Partisans de Newton n'assignent point les forces qui produisent l'Ellipse, puisqu'ils ne la déduisent point du cercle, sans lequel cette courbe ne peut être engendrée. L'Auteur expose la combinaison des deux forces, & il en conclut que la Description d'une Ellipse physi-

que ſuppoſe néceſſairement que le mobile qui la parcourt, eſt animé des forces qui feroient décrire un cercle, ſi ces forces n'agiſſoient pas autour d'un point qui n'eſt plus leur centre d'équilibre : changement de centre qui fait que le rayon eſt tantôt plus grand, tantôt plus petit ; que le mobile tantôt ſe raproche, & tantôt s'éloigne du point qui ſert de centre à l'Ellipſe, &c.

DIXIÉME ERREUR. Newton a prétendu que la force centripète, qui a lieu dans une Ellipſe, ſe calcule par les abſciſſes correſpondantes aux ordonnées de la courbe : & notre Auteur prétend que cette force centripète doit ſe calculer par la différence des rayons vecteurs : différence moins grande que la longueur des abſciſſes. De cette obſervation il conclut beaucoup de choſes : 1° Qu'il n'eſt point vrai, comme l'aſſû-

rent les Newtoniens, que la Lune, placée à soixante demi-diamètres de la terre, tombe dans l'Ellipse aussi vîte, à proportion de son éloignement, que le feroit une pierre tombante à la surface de la terre. En effet, pour ce mouvement, on suppose que la force centripète de la Lune se fait par les abscisses de l'Ellipse, & notre Auteur assûre très-fort le contraire. 2° Que la prétendue découverte de Newton sur le mouvement de la Lune 3600 fois moindre dans le lieu qu'elle occupe, que celui de la pierre à la surface de notre Globe n'est point une merveille, mais une suite naturelle de la régle de Galilée; car si, à 60 demi-diamètres de la Terre, la Lune parcourt un pied; à la surface de la Terre, elle en parcourroit 3600 en vertu de la vîtesse accélérée, selon la progression des nombres impairs.

3° Qu'au reſte, on ne peut pas reconnoître que la Lune à 60 demi-diamètres de nous décrive, par ſa force centripète, un eſpace qui ſoit la 3600ᵉ partie de celui qu'elle décriroit à la ſurface de notre Globe : car cet effet de la force centripète s'eſtimant par les abſciſſes eſt trop grand. 4° Qu'au-lieu d'une Ellipſe, Newton fait décrire une Spirale à la Lune, &c.

Nous terminons ici cette Notice, qui aura le déſavantage d'être fort abſtraite quelque ſoin que nous ayions pris pour la mettre à la portée de tous les Lecteurs. Il faut, encore une fois, recourir au Livre, aux figures, aux démonſtrations, & ſuppléer par-là aux détails que nous avons omis.

ARTICLE XCI.

L'ELIXIR DE LA MORALE INDIENNE, ou *Œconomie de la vie humaine ; composé par un ancien Bramine, & publié en Langue Chinoise par un fameux Bonze de Pekin, avec une Lettre écrite par un Gentilhomme Anglois, demeurant actuellement à la Chine, contenant la manière dont le Manuscrit de cet Ouvrage a été trouvé.* Le tout traduit de l'Anglois. (Volume *in*-12. pag. 146.) A Paris, chez Ganeau, &c. M. DCC. LX.

POUR s'accommoder au titre qu'on donne à cet Ouvrage, & au Roman qu'on a imaginé, pour lui prêter une origine Indienne, on a répandu quelques

nuances du ſtyle Oriental ſur les ſages moralités qui y ſont recueillies en forme de ſentences détachées. Malgré ce coloris étranger, le pinceau Européen ſe trahit ; & il n'eſt peut-être que trop facile de le reconnoître. Quoique cette Morale venue, dit-on, du fond de l'Inde ne doive point porter l'empreinte de la révélation, on y trouve néanmoins beaucoup de traits empruntés de nos Livres ſacrés : ces emprunts ne font qu'augmenter la bonté de cet *Elixir*.

Il eſt diviſé en ſept Parties, qui roulent ſur les devoirs de l'homme, ſur les affections, ſur la femme, ſur les parents, ſur la Providence, ſur la Société, ſur la Religion. On y conſidère l'homme comme un individu ſuſceptible de vertus, & ſujet à des paſſions, comme un être qui a des rapports & des liaiſons à

entretenir, des devoirs à remplir envers ses maîtres, ses sujets, ses égaux, & un culte religieux à rendre à Dieu son Créateur. Pour faire sentir le prix de cet *Elixir*, il suffira (si l'on nous permet aussi l'usage de la Métaphore) d'en distiller quelques goutes dans cet Extrait: on n'y affectera aucun choix, le hazard seul en décidera.

» La sagesse de Dieu est comme » la lumière du Ciel: il ne rai- » sonne pas, & son esprit est la » source de la vérité. « Il y a une extrême justesse dans ce mot: *Dieu ne raisonne pas*: il voit tout d'un coup d'œil: il n'est point obligé de comparer des idées & de tirer des conséquences: c'est à la foiblesse de nos esprits que nous devons la nécessité de *raisonner*.

» L'homme vain avale avide- » ment ses propres louanges, &

» le flatteur en conséquence le » ronge. « Cela n'est pas d'une clarté parfaite, mais on entrevoit la pensée : l'homme vain se repaît de ses propres louanges, & le flatteur vient ensuite *le ronger*, c'est-à-dire vivre à ses dépens : en le louant, il en obtient tout ce qu'il veut.

» Le paresseux voudroit bien » manger l'amande, mais il craint » jusqu'à la peine de casser le » noyau. « C'est ce que l'Ecriture sainte dit encore mieux : *Desideria occidunt pigrum : noluerunt enim quidquam manus ejus operari.* (Prov. XXI. 25.)

Pour un esprit susceptible d'émulation, » l'exemple des grands » hommes est sa vision pendant » la nuit, & tout son plaisir est » de les imiter pendant le jour. « Il y a un grand sens dans cet *adage* : penser aux grands hommes durant le repos & dans la

ſolitude, les imiter quand l'occaſion d'agir ſe préſente ; c'eſt la voie que trace une noble émulation.

» Rejette les ſervices qui te » ſont offerts par un homme in- » téreſſé : c'eſt un piège qui t'eſt » tendu. « Vérité inconteſtable & bien exprimée, cependant comment faire dans le monde, & où trouver des hommes tout-à-fait déſintéreſſés ? C'eſt l'objection qu'auroit dû ſe propoſer le Moraliſte Indien.

» En ſouffrant les injures ſans » les repouſſer, on s'en attire. « Cela n'eſt pas généralement vrai. En mille occaſions la modeſtie & la patience déſarment un ennemi & un calomniateur. Cette Morale d'ailleurs ſe reſſent du terroir Indien, & diſparoît à la lumière de l'Evangile.

» Ne dis jamais : *Si j'avois le* » *loiſir, je ſerois heureux.* « Cette

penſée mériteroit un développement. Le *loiſir* ſeul ne fait pas le bonheur ; ce privilège eſt réſervé au *loiſir* ou plutôt aux occupations de l'homme vertueux.

Dans l'Article de la Tempérance, on trouve cette belle image. » Qui eſt celle qui, d'un pas léger » & rempli de grace, traverſe » cette plaine éloignée ? La roſe » eſt peinte ſur ſes joues : la roſée » du matin eſt ſur ſes lèvres : la » joie, mêlée d'innocence & de » modeſtie, brille dans ſes yeux, » & la gaieté pure de ſon cœur » fait qu'elle chante en marchant. » Elle ſe nomme la Santé : c'eſt » la fille de l'Exercice & de la » Tempérance : leurs enfants habitent les montagnes qui s'élèvent dans les Régions du Nord ; » ils ſont courageux & actifs, ils » partagent tous les charmes de » leur ſœur (la Santé) leurs nerfs, » leurs os ſont pleins de force &

» de vigueur : le travail fait leur » amuſement du matin au ſoir. » Les travaux de leur père (l'Exer- » cice) excitent leur appétit, & » les repas de leur mère (la Tem- » pérance) les rafraîchiſſent. Com- » battre leurs paſſions eſt leur plus » doux exercice ; ſurmonter les » mauvaiſes habitudes eſt leur » gloire..... leur repos eſt court, » mais profond & tranquille « &c. L'allégorie continue & ſe termine par le contraſte des dangers & des troubles qu'entraîne la volupté.

» Il dépend de toi que ton » enfant ſoit la bénédiction ou le » tourment de ta vie ; un Citoyen » utile ou ſans mérite.

» Donne lui la Science, & ſa » vie ſera utile ; la Religion, & » ſa mort ſera heureuſe. « Rien de plus précis & de plus vrai que ces deux maximes.

» Le fou contemple ſans ceſſe

» l'étroit ruisseau de son esprit;
» il est charmé des petites pierres
» qu'il trouve au fond : il les
» prend, il les présente comme
» des perles « &c. Jolie pensée qui dit bien des choses.

Ce petit Recueil de moralités mérite d'être lû. On y trouve des choses médiocres : il est impossible que cela soit autrement dans un si grand nombre de maximes qu'on a voulu rendre simples, claires & utiles. Quelques-unes sont sublimes, d'autres agréables, &c. *On croit que cet Ouvrage est de Milord Chesterfield, le meilleur Ecrivain d'Angleterre.* Le Traducteur nous est inconnu. Il dit que *sa version est au-dessous de l'Original.* C'est ajoûter à l'éloge du Livre, & faire en même temps preuve de modestie.

ARTICLE

ARTICLE XCII.

L'ART ORATOIRE, réduit en exemples, ou choix de Morceaux d'éloquence, tirés des plus célèbres Orateurs du ſiècle de Louis XIV. & du ſiècle de Louis XV. Par M. Gérard de Bénat. (Quatre Volumes *in*-12.) *A Amſterdam ; & ſe vend à Paris chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; & à Marſeille, chez Moſſy, &c.* M. DCC. LX.

IL y a environ cinq ans que la première Edition de ce Livre parut : elle n'étoit qu'en deux Volumes, ſous le titre de *Fragments choiſis d'Eloquence, eſpèce de Rhétorique utile aux Gens de Lettres, &c.* Nous en dîmes quelque choſe dans nos Mémoires de

Janvier 1757 ; & le jugement que nous en portâmes alors, doit s'étendre à cette nouvelle compilation.

On y remarque, encore plus que dans la première, le penchant de M. de Bénat pour accueillir, louer, tranſcrire, & propoſer au Public tout ce qui a paru, en divers temps, ſous les dehors de l'Eloquence. Ne pourroit-on pas, à ce ſujet & ſans bleſſer l'Auteur, rappeller un trait qui eſt dans les Mémoires de la Reine Chriſtine ? Quand cette Princeſſe vint à Paris pour la première fois, elle chargea le célèbre Ménage de faire l'office d'Introducteur auprès d'elle. Comme c'étoit une diſtinction pour les Gens de Lettres que d'avoir été préſentés à la Reine, Ménage ne pouvoit ſuffire à tous ceux qui ſollicitoient cet honneur, & il ne refuſoit perſonne :

ce qui fit dire à Chriſtine, que *ce M. Ménage connoiſſoit bien des gens de mérite.* D'après ce mot ne dirions-nous pas bien auſſi de M. Gérard de Bénat, qu'il connoît en France un fort grand nombre d'hommes éloquents? La liſte qu'il en produit, à la tête de ſon premier Volume, contient 156 noms. Auroit-on jamais ſoupçonné que notre Littérature fût ſi féconde en Orateurs?

Il eſt vrai que cette liſte préſente pluſieurs noms, ou tout-à-fait ignorés, ou connus ſeulement dans quelques Villes de Province. Placés à côté des Boſſuet, des Bourdaloue, des Maſſillon, des Fléchier, & des autres Héros de l'Eloquence Françoiſe, tous ces hommes obſcurs, dont on nous parle ici, ſe concentrent, pour ainſi dire, de plus en plus dans les ténébres. Cependant il faut juger de tout ceci

ſans humeur & ſans partialité. Quelquefois des Orateurs médiocres (ſi l'on conſidère la totalité des talents) ont donné des Morceaux dignes d'être propoſés pour modèles. D'autres n'ont parlé qu'une fois, & leur nom eſt rentré dans l'oubli ; mais le ſeul Diſcours qu'ils ont prononcé & publié, déceloit du génie, & fait regretter qu'ils n'aient pas ſuivi la carrière de l'Eloquence. Quelques-uns ont compoſé avec trop de précipitation ; ils ont manqué d'exactitude, de préciſion, de temps, d'encouragement &c. Le Public ne les met point au rang des Maîtres de l'Art, peut-être même n'a-t-il que de l'indifférence ou du mépris pour eux. Cependant il regne dans leurs compoſitions un fonds de raiſon, une richeſſe d'invention, une abondance d'inſtruction qui devroit faire oublier ou excuſer les plus grands défauts.

Qu'ajoûterions-nous à ces obſervations ? On trouve, dans pluſieurs contrées de la terre, des rivières ou des ruiſſeaux qui roulent des paillettes d'or. La médiocrité ou l'obſcurité de ces eaux doit-elle faire négliger les richeſſes qu'on peut en retirer ? C'eſt-là l'image naturelle de notre Littérature, & en particulier de notre Eloquence Françoiſe. Elle poſſéde peu d'excellents hommes, mais beaucoup d'Ouvrages qui peuvent fournir des traits eſtimables ; & c'eſt le devoir d'un Critique ſenſé & laborieux de faire un choix, de ſéparer l'or du ſable. Telle eſt, ſans doute, la tâche que s'eſt propoſée notre Auteur.

Après ce long préambule qui contient, à peu-près, l'eſprit de cet Ouvrage, nous jettons un coup-d'œil ſur la manière dont il eſt exécuté. D'abord on voit

à l'entrée du premier Volume un Discours préliminaire sur l'Eloquence, c'est-à-dire sur la nature de cet Art, sur son pouvoir, ses avantages, ses objets &c. Ces choses ont été dites trop de fois, pour avoir aujourd'hui le mérite de la nouveauté. Par-là ce préambule de M. de Bénat cesse d'intéresser, quoiqu'il ne manque ni de vérité, ni de force.

L'Ouvrage est distribué en XIV. Chapitres ; c'est-à-dire, qu'on parle de suite des *Exordes*, de la *Narration*, des *Descriptions*, des *Portraits*, des *Parallèles*, des *Comparaisons*, des *Apostrophes*, du *Genre sublime*, du *Genre pathétique*, du *Genre tempéré ou fleuri*, des *Péroraisons*, des *Compliments*, des *Instructions données à un Prince*, des *Eloges de Louis XIV. & de Louis XV.* A la tête de chaque Chapitre, on donne une

idée de chaque ſujet, & l'on détaille après cela les Exemples, dont chacun eſt précédé régulièrement de l'éloge du Morceau même, ou de celui qui en eſt l'Auteur. Par exemple, à l'ouverture du Tome ſecond, dans le Chapitre des *Deſcriptions*, nous trouvons ces quatre lignes ſur M. Fléchier: *Ce Maître célèbre en l'Art d'écrire avec une fine & ſubtile aménité, trace avec beaucoup d'art & de délicateſſe, le néant du monde dans une viſion de S. Benoît.* Suit le morceau qui remplit une page & demie. Au reſte, cette *fine & ſubtile aménité* n'exprime pas trop heureuſement le caractère de M. Fléchier. Mais d'ailleurs ces louanges monotones, ces applaudiſſements ſouvent identiques, qui reviennent à la mani ère des *refrains* dans ces quatre Volumes, laſſent le Lecteur. Nous

avouons pourtant qu'il étoit difficile de lier tant de morceaux de différentes mains, sans tracer quelques lignes qui paruſſent les approuver : car ſi le Rédacteur ne les avoit pas jugés dignes de ſon Recueil, il y a toute apparence qu'il ne les auroit pas choiſis. Voilà les inconvénients des Livres qui ne raſſemblent que des traits iſolés. Ces ſortes d'Ouvrages ſont aſſez-tôt faits, puiſqu'il ſuffit de recueillir & de copier; mais le génie du Compilateur eſt en ſouffrance, & celui des Lecteurs partage cette eſpèce de tourment.

Quoi qu'il en ſoit, la Partie qui fait ici le plus d'honneur à M. de Bénat, c'eſt l'expoſition ſommaire des XIV. *Sujets*, diſtribués dans les quatre Tomes de ce Recueil.

Voici, par exemple, comme il s'exprime ſur la Narration: (Tome I. p. 134.) » La Narration

» eſt la ſeconde Partie d'un Diſ-
» cours Oratoire, & ſuit l'Exorde
» immédiatement. C'eſt l'expoſi-
» tion du fait, dans laquelle elle
» doit parler le langage qui lui
» eſt propre, en évitant avec ſoin
» l'excès, l'enflure & l'affectation.
» Elle doit être exacte, claire,
» ſerrée & variée ſelon les diffé-
» rents ſujets ſur leſquelles elle
» s'exerce. Tantôt elle doit pré-
» ſenter des images riantes, vives,
» pathétiques ; des tranſitions
» agréables, mais peu nombreu-
» ſes : tantôt elle doit être tou-
» chante & paſſionnée ; quelque-
» fois elle doit couler majeſtueu-
» ſement comme les grands fleu-
» ves, & quelquefois auſſi elle
» doit être rapide, ſimple, mais
» toujours vrai-ſemblable. « Ces
égles ſont applicables aux récits
nême qui ne ſeroient pas placés
mmédiatement après l'Exorde.
Il faut diſtinguer le Genre Ora-

toire du Barreau de celui des Académies ou de la Chaire. Dans le premier, la Narration du fait suit toujours l'Exorde, parce que la Plaidoirie s'exerce sur un fait; mais, dans les Pièces Académiques & dans les Sermons, la Narration ou le Récit se place aux endroits convenables, sans se fixer nécessairement à la suite de l'Exorde.

Nous ne citerons aucun des Morceaux dont ces quatre Volumes sont remplis. La plûpart ont déja été jugés par le Public. Ceux qui n'auroient pas été assez connus pour subir un jugement, n'échapperont pas aux Lecteurs de ce Livre. En général, le bon & le beau domine dans ce Recueil; le médiocre sert d'ombre aux traits de lumière; ou bien tout ceci est comme une Galerie de Peinture, où se trouvent des Tableaux du Pérugin à côté de ceux de Raphaël.

ARTICLE XCIII.

IL LIBRO DI GIOBBE recato dal Teſto Ebreo in Verſi Italiani. Dal Sacerdote Giacinto Cerutti, Dottore di ſacra Teologia, &c. *Le Livre de Job rendu, d'après le Texte Hébreu, en Vers Italiens.* Par M. Hyacinthe Cerutti, Prêtre, Docteur en Théologie. (*In*-8°. pages 120, ſans la Préface.) *A Turin, de l'Imprimerie Royale, 1759.*

EN ſuppoſant trois choſes qui ne manquent pas de preuves; la première, que Job vivoit avant Moyſe; la ſeconde, que Job lui-même ou quelqu'un de ſes Contemporains a écrit le Livre qui porte ſon nom; la troiſième, que ce Livre, depuis le

3e Chapitre jusques vers la fin ; est en Vers *; il s'ensuit évidemment qu'on a, dans cette partie de l'Ecriture sainte, le plus ancien Poëme qui soit au monde. Le docte Italien, qui nous le donne aujourd'hui dans sa Langue, raisonne d'abord & du style sublime qui est l'appanage de la la Poësie considérée en général, & de la part qu'elle eut dès les premiers temps dans les cérémonies de la Religion, & du mérite particulier de la Poësie des Hébreux, & des beautés incomparables qu'on admire sur-tout

* De ces trois choses, les deux premières sont les plus contestées ; savoir, l'antiquité de Job, & celle de son Livre. On a écrit sur cela des Volumes entiers. Il suffit de savoir que M. Cerutti fait Job plus ancien que Moyse, & qu'il le croit lui-même Auteur, du moins pour la plus grande partie, de ce Livre sacré.

dans le Cantique des Cantiques & dans le Livre de Job. Il discute ensuite les questions principales qui concernent ce dernier Poëme, objet de ses Chants, de ses soins, & même de ses profondes études, puisqu'il le traduit d'après le Texte Hébreu.

Cet Ouvrage est donc tout-à-la-fois un Livre de goût & une composition érudite. Il a fallu, pour l'entreprendre, posséder les finesses de la Langue Italienne, avoir un grand usage de la Langue sainte, s'être rendu familières les Observations des plus habiles Interprètes. Le Livre de Job est rempli de difficultés : il a été nécessaire non-seulement de les applanir, mais de n'en pas même conserver l'ombre & l'apparence dans une Traduction en Vers. On sait quelle est la force & la hauteur des expressions dont usent les Interlocuteurs

qui paroiſſent dans ce Poëme ; M. l'Abbé Cerutti a dû ſe rendre propre la majeſté de ce ſtyle.

Nous dirions auſſi qu'il a dû imiter la manière *Orientale*, qui regne dans les détails du Livre de Job ; mais nous craignons le reproche qu'on faiſoit, ces dernières années, à Dom Calmet ſur ce qu'il prétend que Job dit bien des choſes dans le ſtyle & à la façon des Orientaux ; que ſes plaintes exaggérées, ſelon le goût & le génie de ſa Nation, ne doivent pas être priſes à la lettre, &c.

M. l'Abbé Cerutti fait, à peu-près, la même obſervation dans une des Notes de ſa Préface. Occupé des queſtions qu'on propoſe d'ordinaire ſur le Livre de Job, ſur les imprécations qu'il contient, ſur la difficulté de concilier ces expreſſions ſi vives avec

l'inaltérable patience que Dieu lui-même loue dans ſon Serviteur ; notre Poëte Italien ſe jette auſſi dans la conſidération du ſtyle Oriental. Il dit que ceux qui ſont verſés dans la connoiſſance des Langues d'Orient, ne ſont point étonnés des expreſſions fortes qu'emploie le ſaint homme Job ; que ces manières de parler ſimples & naturelles chez les Orientaux ne peuvent être rendues dans nos Langues d'Europe, qu'en recourant à des figures & à des métaphores, dont notre ſtyle ordinaire ne s'accommode pas &c.

Or cette comparaiſon du génie Oriental avec celui du ſaint Patriarche Job n'a pas eu, dans ces derniers temps, le ſuffrage du P. Houbigant, Editeur de la belle Bible dont nous avons tant parlé dans nos Mémoires. Il s'éleve hautement contre cette idée ; il la reproche à D. Calmet, comme

une *imprudence*, comme une ſorte d'atteinte donnée à la canonicité du Livre de Job. Peut-être que la manière, dont M. l'Abbé Cerutti explique les propriétés du ſtyle Oriental, auroit moins déplu à ce docte Editeur ; mais ſûrement celui-ci ſe ſeroit encore déclaré vivement contre ce qu'ajoûte le même Docteur de Turin, que Job, quoique ſoumis à Dieu, pouſſe néanmoins trop loin ſes expreſſions, & qu'il uſe de quelques phraſes tant ſoit peu indiſcrètes, *pure s'auvanza coll' eſpreſſioni un po troppo, ed uſa qualche fraſe meno diſcreta.* Nous ſavons que d'autres Commentateurs ont dit, à peu-près, la même choſe. Mais tout conſidéré, il vaut encore mieux penſer comme S. Gregoire le Grand, qu'on ne peut accuſer Job de la plus légère impatience ſans altérer l'éloge que le Seigneur lui-

même a fait des ſentiments, de la conduite & des diſcours de ce ſaint homme. C'étoit un combat, dit ce ſaint Père, entre Job & le Démon. Dieu avoit répondu pour le premier; il s'étoit déclaré le Protecteur de ſa cauſe, le garant de ſa vertu & de ſa force. Si Job a péché en quelque choſe, Dieu *a donc perdu*, il s'eſt donc trompé, &c. *Quiſquis ſanctum virum inter flagella poſitum dictis ſuis peccaſſe aſſerit, quid aliud quàm Deum, qui pro illo propoſuerat, perdidiſſe reprehendit?* (Greg. in L. 1. Job.) Il y a une force & une fineſſe ſingulière dans les mots *propoſuerat* & *perdidiſſe*. Ils ſignifient que le Seigneur avoit, en quelque ſorte, *gagé* pour ſon Serviteur Job, & qu'il auroit *perdu* contre le Démon, ſi Job avoit été vaincu, c'eſt-à-dire, s'il avoit péché dans ſes diſcours.

Août, 1760.

Quant aux difficultés dont ces diſcours & ceux des amis de Job ſont remplis, le même P. Houbigant, dont nous parlions plus haut, les a réſolues en grande partie par un ſyſtême d'explication fort ingénieux & aſſez fondé dans les Livres ſaints. Nous en avons parlé dans nos Mémoires; & nous renvoyons, pour ce point de critique, au troiſième Volume de la grande Bible publiée en 1753. Notre objet n'eſt pas ici de donner des éclairciſſements ſur le Livre de Job, mais de rendre compte du Poëme de M. l'Abbé Cerutti.

Cet Auteur eſt le premier de ſa Nation, qui ait traduit Job en Vers Italiens : on l'avoit déja en Vers Grecs, en Vers Latins, & en mauvais Vers François. L'Italien, qui nous vient aujourd'hui, mérite une conſidération particulière. C'eſt tout-à-la-fois

un Poëme, un Commentaire, un résultat de divers sentiments comparés & appréciés par un habile homme. M. Cerutti a bien lu les Interprètes, tant Protestants que Catholiques, & il ne se détermine pour le sens qu'énoncent ses Vers, qu'après avoir pris son parti d'après la combinaison de toutes les différentes opinions sur les détails du Livre de Job. Nous citerons quelques exemples.

Au 3e Chapitre, Job commence à faire des imprécations contre le jour & la nuit qui ont concouru à son existence. » O nuit » coupable, *s'écrie-t-il dans le* » *Poëme Italien*, qu'une obscu- » rité profonde t'enveloppe! Que » ton nom ne paroisse ni dans » le cours des mois, ni dans ce- » lui des années! Que la solitude » soit ton partage! Que les chants » d'allégresse n'aient rien de com- » mun avec toi! Sois maudite de

» ceux qui se plaisent à faire des
» imprécations, & à invoquer
» Léviathan contre les jours mal-
» heureux. «

O notte rea ! caligine profonda
T'involva, il nome tuo fra le sue notti
Niun mese, e fra' suoi dì niun anno accolga.
Ecco rimanti solitaria, e lieto
Canto non s'oda in te, ti maledica
Chi maledice i giorni infausti, e ognora
A suscitar Leviatan è presto.

Ce *Léviathan* est ici, selon notre Auteur, le mauvais Génie, la Puissance des Ténébres, que les Enchanteurs invoquoient dans leurs cérémonies magiques. C'est peut-être, ajoûte M. Cerutti, le *devovere diris* des Grecs : conjecture fort bonne, & qui se trouve indiquée par beaucoup d'Auteurs, tels

que le P. Vavasseur, les Interprètes allégués dans la Synopse, le P. Houbigant, &c. Le Docteur de Turin dit néanmoins qu'il ne se souvient pas de l'avoir lue dans aucun Livre, & qu'ainsi il la soumet au jugement de ses Lecteurs. Il y a, dans cette Note, un témoignage de modestie, & quelques traces d'oubli; puisque, comme nous venons de l'observer, le torrent des Interprètes a vu-là les enchantements, les opérations de magie.

Quoique les amis de Job raisonnent communément très-mal sur l'état de ce saint homme, ils ne laissent pas, dans le cours de leurs longs entretiens, de dire des choses bien intéressantes: *Sebbene ragionino sul falso*, dit notre Auteur, *ed abbian torto, non tralasciano tuttavia di profferire delle gran verità, e delle gran cose.* Cette réflexion vient

au ſujet d'une Peinture magnifique que fait Eliphaz (au cinquième Chapitre) des douceurs qui accompagnent l'innocence. » Alors, *dit cet Ami de Job*, » vous ne craindrez ni les horreurs de la famine, ni le fer » des ennemis. La Langue meurtrière ne pourra vous bleſſer; » la diſette ou la calamité ne » troublera point vos jours; les » Bêtes de la campagne vous reſpecteront; vous marcherez par- » tout auſſi ſûrement que ſi vous » aviez fait un pact avec les » pierres répandues ſur la terre: » vous n'éprouverez aucun danger de la part des Animaux les » plus féroces; vous verrez la » paix établie dans votre maiſon, » & l'innocence préſider à votre » demeure. Vos enfants ſe multiplieront comme l'herbe des » campagnes; & vous n'entrerez » dans le tombeau qu'après des

» années aussi abondantes que
» l'est dans l'aire du Laboureur
» la plus riche moisson. «

Te nella fame universal, te in guerra
Morte non mieterà, nè aciar nemico.
Te punger non potrà Lingua, che fiede,
Nè i tuoi giorni turbar desolatrice
Fame, o calamità: rispetteranti
Le fiere della terra, avrai co' sassi
Sicuro patto, e colle belve pace.
Allor vedrai quest' alma pace albergo
Fissare in tua magion, ed innocenza
Teco averne il governo: allor qual erba
Ne' verdi prati i figli tuoi vedrai
Dal seme tuo moltiplicarsi, e quale
Suol ricca messe in sua stagion raccorre
Villan sull' aia, te maturo d'anni
Accoglierà la tomba.

Août, 1760.

Il y a, dans ce passage, une expression unpeu étrange : Vous aurez un pact avec les pierres, (Avrai co' sassi sicuro patto,) & l'on pourroit compter une douzaine d'interprétations différentes, qui ont été imaginées pour tirer de ces expressions un sens raisonnable. Le P. Houbigant conjecture que le terme Hébraïque אבני vient de אבב qui veut dire *croître, fructifier* à la manière des plantes : ce qui signifie que l'homme juste feroit un pacte non *avec les pierres*, mais *avec les fruits de la terre* : c'est-à-dire qu'il les *recueilleroit toujours en abondance*. Ce sens est naturel : cependant la Synopse parle d'un usage de l'Arabie (Patrie de Job,) qui se rapporteroit bien à ces *pierres des campagnes* dont la leçon ordinaire fait mention. C'étoit, dit-on, la coûtume, dans les imprécations dont on chargeoit quelqu'un,

quelqu'un, de jetter des pierres dans ſon champ, pour témoigner que défenſe étoit faite à quiconque de le cultiver. Le ſens de ce Texte du Livre de Job ſeroit donc que l'homme de bien n'auroit pas plus à craindre de ces *pierres* & de ces imprécations, que s'il *avoit fait un pact avec elles.* La queſtion ſeroit ſeulement de ſavoir ſi cette coûtume d'Arabie pourroit remonter à des temps auſſi reculés que ceux de Job; & c'eſt-ce ce qu'on ne prouve pas.

Le beau paſſage ſur la Réſurrection future, (Chap. XIX.) *Scio quòd Redemptor meus vivit, &c.* eſt ainſi rendu par M. l'Abbé Cerutti:

. . . . Io ſo, che vive
Il mio riparator, e al giorno eſtremo
Sorgerò dalla polve, e poichè cinte
Della mia pelle ſian queſt' oſſa, allora

Di nuovo in questa carne stessa, io stesso,
Questi occhi miei vedranno il mio Signore,
Io lo vedrò, non altri; e questi voti
Son nel mio cor compiuti.

A cette Version, M. l'Abbé Cerutti joint une fort bonne Note, pour avertir que Grotius & le Clerc se sont très-fort égarés en soûtenant que ce passage ne regarde point la Résurrection des corps. Sur quoi le Docteur Italien fait remarquer que Grotius pensoit avec trop de licence en faisant ses Commentaires sur l'Ecriture, & que le Clerc avoit un très-mauvais sentiment sur la créance des Hébreux. Il pensoit & écrivoit que ce Peuple, avant la captivité de Babylone, n'avoit nulle idée de la vie future; sentiment réfuté par quantité d'habiles gens, &

pour lequel M. l'Abbé Cerutti témoigne une grande horreur, quoique d'ailleurs il ne fasse pas difficulté d'adopter en beaucoup d'autres points les explications de le Clerc.

On dispute sur le commencement du XXXVIII. Chapitre du Livre de Job. On demande si Dieu adresse la parole au saint homme lui-même pour le blâmer, pour lui reprocher l'imprudence de ses discours. *Quel est celui*, dit le Texte, *qui obscurcit mes conseils en parlant d'une manière si peu sensée?*

> Chi è costui, che i miei consigli oscura
> Con si stolto parlar?

M. l'Abbé Cerutti, avec plusieurs autres Interprètes, pense que cette espèce d'invective s'adresse à Job. Au contraire tous

ceux qui s'en tiennent au témoignage rendu par le Seigneur lui-même à l'exacte innocence du saint Patriarche, assûrent qu'il s'agit d'Eliu dans ce passage; & ils le prouvent 1° parce que la construction du discours montre qu'il s'agit, en cet endroit, de deux hommes différents; l'un dont Dieu parle à la troisième personne, l'autre que le Seigneur apostrophe à la seconde: & celui-ci n'est autre que Job, d'où l'on conclut que le premier doit être Eliu. 2° Parce que Dieu comparant, au Chapitre 42, Job avec ses amis, dit que ces derniers ont tenu des discours imprudents, & qu'ils n'ont pas fait comme Job qui avoit toujours bien parlé. Que deviendroit, en effet, cet éloge (qu'on trouve même répété jusqu'à deux fois) si Job étoit l'indiscret que le Seigneur apostrophe au commencement du 38e

Chapitre ? Obſervons que, dans cette controverſe, il faut ſuivre l'Hébreu qui eſt bien plus avantageux, pour la juſtification de Job, que la Vulgate, parce que cette Verſion ſe ſert des termes de *pénitence*, de *paroles légères* & ſemblables, leſquelles ſemblent charger Job de quelque faute.

C'en eſt aſſez pour donner une idée du travail de M. l'Abbé Cerutti. Sa Verſion nous paroît bien écrite en Italien ; mais c'eſt aux Naturels du pays de porter ſur ce point le jugement définitif. Ce Poëte Traducteur eſt ſavant, bon Critique, laborieux Ecrivain, Obſervateur attentif des diverſes opinions qui ont été publiées ſur le Livre de Job. Nous ſouhaitons que le ſuccès de cet Ouvrage engage cet habile homme à nous en donner d'autres ſur les Livres ſaints & ſur toutes les parties de l'érudition ſacrée.

ARTICLE XCIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

Le Georgiche di P. Virgilio Marone, tradotta in Verso, &c. 1758.

L'Eneïde di P. Virgilio Marone, tradotta in Verso dal P. Antonio Ambrogi, della Companìa di Gesu, &c. 1759.

Les Georgiques de Virgile & l'Enéide, traduites en Vers Italiens. On n'a encore que les quatre premiers Livres de l'Enéide.

Le Texte Latin conforme à l'Edition du P. de la Rue (ſauf quelques Variantes priſes du Mſ. de Florence) eſt vis-à-vis des Vers Italiens. L'Auteur ajoûte auſſi des Notes pour l'intelligence du Texte & de la Traduction.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES.

On diſtribue toujours avec ſuccès, en cette Ville, la *Méthode facile & abrégée pour apprendre la Géographie &c.* à l'uſage des Pages de S. A. R. le Prince Charles de Lorraine. Cette Géographie eſt un *in*-12. qui ne contient point d'inutilités. On commence par la Deſcription des Pays-Bas, parce que c'eſt l'endroit qui intéreſſe particulièrement ceux auxquels on deſtine cette inſtruction. Il eſt raiſonnable, en effet, d'ap-

prendre à connoître son propre pays, puis *ses voisins, ensuite les voisins de ceux-ci, & ainsi de proche en proche jusqu'aux extrémités de la terre.*

L'Auteur de cette Géographie est M. l'Abbé Caussin, Aumônier de S. A. R. le Prince Charles, & Gouverneur de ses Pages. Cet Ecclésiastique ajoûte le mérite de l'Erudition à celui de la Littérature & au talent de bien écrire. Il avoit entrepris une sorte de revision des Analyses données par divers Auteurs modernes sur les Ouvrages des Pères, & ces Auteurs étoient entr'autres M^rs Fleury, Tillemont, &c. Les Essais de critique qu'il avoit faits à ce sujet, prouvoient trois choses ; la première, qu'il a, en ce genre, le goût extrêmement fin, & qu'il sait apprécier tout au juste ; la seconde, qu'il y a beaucoup d'imperfections, même considérables,

dans ces Analyſes ; la troiſième, qu'il ſeroit très-à-propos qu'il pût donner un Ouvrage complet en cette matière, c'eſt-à-dire une ſuite de comparaiſons de ces Analyſes ou même des Traductions, ſoit Latines, ſoit Françoiſes, des Pères avec les Textes originaux. Les modèles d'examen que cet Homme de Lettres avoit tracés, étoient d'une juſteſſe admirable. S'il ne pouvoit pas exécuter lui-même tout ce plan qui eſt immenſe, au moins en ouvre-t-il la carrière ; & les Savants qui ont le zèle de l'Antiquité Eccléſiaſtique, pourroient profiter de ſes vuës. Il y a plus de quinze ans qu'on inſéra, dans les Mémoires de Trévoux, deux Lettres qui contiennent, à peu-près, le même projet. (Voyez Mars & Juillet 1745.)

LORRAINE.

DE NANCY.

HÆNER, Imprimeur du Roi & de la Société Royale, a publié un Livre intitulé : *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la Théologie, où l'on s'explique sur la vocation à l'Etat Ecclésiastique, &c.* En général c'est une méthode pour profiter des études de la Théologie ; & l'Auteur est le R. P. Dom Joseph de Lisle, Abbé de S. Léopold & de S. Michel. L'Ouvrage est dédié à Mgr de Nicolay, Evêque de Verdun. (Vol. *in*-8°. p. 342.)

FRANCE.

DE LYON.

On vient d'imprimer, dans cette ville, le Discours qui a remporté

le prix d'Eloquence des Jeux Floraux, ſur ce ſujet très-beau & très-intéreſſant : *Pourquoi l'Eloquence eſt-elle moins floriſſante dans les Républiques modernes, qu'elle ne l'étoit dans les anciennes?*

L'Auteur couronné enviſage l'Eloquence du côté de ſes deux grands reſſorts, le *Sentiment* & l'*Imagination*; & il ſoûtient que les Républiques anciennes furent beaucoup plus propres que les modernes à émouvoir le Sentiment, à mettre en jeu l'Imagination ; par conſéquent que l'Eloquence a dû être beaucoup plus floriſſante dans les premières de ces Républiques, que dans les ſecondes. C'eſt le ſujet de l'Exorde qui comprend toutes les Notions brillantes qu'on peut deſirer ſur le Sentiment & l'Imagination, ſur les caractères, la force, les effets de l'un & de l'autre.

Dans la première Partie, on découvre les sources du Sentimens, savoir l'*amour de la patrie*, & *l'amour de la gloire*, deux principes extrêmement actifs & efficaces dans les Républiques anciennes : on fait voir l'influence qu'eurent ces deux principes sur les études & sur les discours des Orateurs. L'amour de la patrie étoit bien plus général, plus vif, plus impérieux à Athènes & à Rome, qu'il ne peut l'être dans nos Républiques modernes, où il y a toujours de l'inégalité, où l'on s'occupe bien plus d'Arts, de commerce, de richesses, que de l'intérêt public. » Ce mot de Patrie, ce mot si touchant, si expressif, si cher pour quiconque » a un cœur & la liberté, ce mot » presque oublié ailleurs, Athènes » & Rome, en le gravant dans » tous les cœurs, le faisoient retentir de toutes parts. Il prési-

» ſidoit aux feſtins de même
» qu'aux combats, aux jeux auſſi
» bien qu'aux affaires. Dans les
» places publiques, il raſſembloit
» & raviſſoit la multitude : dans
» les maiſons privées, il faiſoit les
» délices & comme la principale
» richeſſe de chaque famille : on
» l'y entendoit plus ſouvent que
» celui-même de pere, de fils,
» d'époux : l'enfant le bégayoit
» au berceau ; le vieillard le pro-
» nonçoit avec chaleur au lit
» même de la mort : c'étoit, pour
» ainſi dire, le cri de l'Etat :
» après le nom des Dieux, il n'en
» étoit point de plus connu, ni
» de plus révéré. Cet amour de
» la Patrie . . . prenoit ſon dernier
» & plus grand accroiſſement des
» aſſemblées publiques, ſi fréquen-
» tes à Rome & à Athènes. Au
» milieu de ces Aſſemblées, la
» Patrie étoit comme dans un
» Temple, où elle recevoit l'hom-

» mage & les vœux de ses Adorateurs. C'est là qu'on venoit lui sacrifier son cœur à la face de toute la République ; là qu'on encensoit ses autels & qu'on couronnoit ses statues ; là que triomphoient ses Héros, & que s'expliquoient ses oracles ; là que dans le silence des passions particulieres, la passion générale parloit éloquemment à tous les Citoyens ; là que chacun d'eux avoit un peuple à conduire, un Empire à soûtenir ; là que s'élevoit enfin le trône de l'égalité, & par conséquent la véritable place de l'amour pour la Patrie... Tel étoit à Rome, & à Athènes le premier moyen d'inspirer de grands sentiments, un grand amour pour la Patrie. Or qui doute que ce ne fût-là une source intarissable d'Eloquence ? &c.

L'Auteur y ajoûte l'amour de

la gloire, qu'il caractériſe d'abord par la véhémence des deſirs que cet amour fait naître : il oppoſe enſuite les récompenſes frivoles ou bornées qu'offrent les Républiques modernes, aux titres éminents, à la puiſſance preſque ſans bornes, à *toutes les palmes de la gloire* qu'on propoſoit aux Orateurs dans les Républiques anciennes. » Quel point de vuë plus » capable d'émouvoir, d'animer, » de précipiter le ſentiment ? Quel » ſpectacle plus attrayant pour » l'Eloquence, que celui d'un Péri» riclès appaiſant & ſoulevant à » ſon gré, pendant près de neuf » luſtres, le génie volage autant » qu'impétueux d'Athènes ; que » celui d'un Démoſthène recevant » des mains de la Patrie, & à la » face de toute la Grèce, une » couronne d'autant plus précieuſe » que décernée par la reconnoiſ» ſance, elle lui fut diſputée en

» vain par la jalouſie ; que celui » d'un Démétrius (de Phalere) » que l'amour & l'admiration ré» produiſent de tous côtez en ai» rain, & placent dans un même » jour ſur une infinité de chars de » triomphe ; * que celui enfin » d'un Cicèron, porté de la tri» bune aux harangues ſur le ſiége » du Conſulat, & ajoûtant le » premier, au titre ſuperbe de » Chef des Romains, le titre, » mille fois plus beau, de leur » Pere ? &c.

Il s'agit de l'Imagination, dans la ſeconde Partie. L'Auteur obſerve que les grands Sujets & les grands Theâtres ſont les plus ſûrs moyens d'enflammer l'Imagination d'un Orateur. Deux grands avantages encore qu'ont les Ré-

* Les Athéniens érigerent à Démétrius 360 Statues, parmi leſquelles il y en avoit un grand nombre portées ſur un char attelé de deux chevaux.

ubliques anciennes ſur les mo-
ernes : 1°. Les ſujets que traitoit
Eloquence dans les premières,
ıtéreſſoient toutes les parties du
Gouvernement. 2°. Le Thèatre
ui étoit ouvert aux Orateurs, n'a-
oit rien que d'auguſte, de frap-
ant, de favorable aux traits ſu-
limes du génie. Notre Auteur,
oujours plein de feu dans le tiſſu
le ſon diſcours, s'enflamme de
lus en plus vis-à-vis des deux
bjets que nous énonçons. » Par-
» mi les Orateurs qui brillerent
» au milieu des anciennes Répu-
» bliques, qui ſont ceux dont
» l'Eloquence jetta le plus grand
» éclat ? N'eſt-ce pas Démoſ-
» thène oppoſant aux intrigues &
» à l'ambition de Philippe ſon zèle
» & ſes talents ; réveillant Athè-
» nes du profond ſommeil dans
» lequel l'Uſurpateur cherchoit à
» la ſurprendre ; lui découvrant
» dans le lointain & au ſein du

» calme dont elle s'applaudiſſoit ; » le nuage affreux dont les » flancs entr'ouverts alloient bien- » tôt vomir ſur elle les feux de la » tempête ; affermiſſant d'une part » les plus timides, de l'autre dé- » concertant les plus téméraires ; » ici fixant les plus volages, là » fléchiſſant les plus obſtinés ; fai- » ſant briller pour la derniere fois, » aux yeux de la Grèce abbatue, » le fer de la vengeance & l'é- » tendard de la victoire ; réuſiſ- » ſant enfin, ſi-non à prévenir, » du moins à retarder le débor- » dement de la tyrannie & la » fuite de la liberté... N'eſt-ce » pas Ciceron, le défenſeur des » Rois, le vengeur des peuples, » la gloire de l'eſprit humain ? » Ciceron luttant contre tous les » ennemis de l'Etat, avec autant » de zèle & plus de ſuccès encore » que contre les ſiens propres ; » terraſſant Marc-Antoine, Ver-

» rès, Catilina; accablant ſous
» le poids de ſon génie, trois gé-
» nies nés pour la honte & le mal-
» heur de République, le flatteur
» de Céſar, le Tyran de la Sicile,
» & l'aſſaſſin de la Patrie; ven-
» geant le nom Romain des baſ-
» ſeſſes de l'un, des cruautés de
» l'autre, & des fureurs du troi-
» ſième, &c.

Paroît enfin la grandeur & la majeſté du Théâtre qu'ouvroit chaque République ancienne. Mais on ſe fixe encore à Rome & à Athènes. » Repréſentez-vous,
» d'un côté, l'Orateur Romain
» dominant du haut de la Tribune
» ſur la foule réunie des Maîtres
» du monde; de l'autre, Eſchine
» & Démoſthène ſe diſputant le
» ſceptre de l'Eloquence à la face
» de toute la Grèce aſſemblée pour
» les juger. Peignez-vous ces agi-
» tations violentes, comparables à
» celles d'une mer que l'Aquilon

» bouleverſe avec furie ; ces » tranſports énergiques, ces cris » tumultueux, ces applaudiſſe- » ments, ces acclamations, par » où Athènes & Rome, interrom- » pant tout-à-coup leur profond » & vaſte ſilence, annonçoient » hautement à l'Orateur ſon triom- » phe & leur défaite. Y a-t-il » dans l'univers un ſpectacle plus » capable d'élever le cœur, ou » d'éblouir l'Imagination ? «

Il y a tant de chaleur dans ce petit Ouvrage, qu'il paroît écrit de temps en temps d'un ſtyle bruſque, bondiſſant, impétueux. On croiroit retrouver là le *pectus anhelum* de la Sybille (Æneïd. VI.) Mais l'intérêt croît en proportion, & l'on eſt fâché que cette lecture ſoit renfermée dans des bornes ſi étroites. Nous ne ſavons au reſte ſi l'on ne pourroit pas déſirer que le plan, qui eſt très-beau, fût exécuté plus en grand ;

qu'en parlant des anciennes Républiques on ne s'astreignît pas uniquement à celles d'Athènes & de Rome, aux exemples de Ciceron & de Démosthène; qu'on spécifiât un peu plus les obstacles qui se rencontrent, pour les progrès de l'Eloquence, dans les Républiques modernes; qu'on distinguât la Démocratie de l'Aristocratie, & la Démocratie de nos jours qui s'exerce par Députés, de la Démocratie ancienne qui s'exerçoit par têtes de Citoyens; qu'on présentât aussi les abus de l'Eloquence chez les Anciens, les effets funestes qu'elle opéroit, soit pour troubler la Patrie, soit pour perdre de grands hommes, &c. L'Auteur & les Lecteurs jugeront de ces vuës, & du degré d'attention qu'elles méritent.

Ce Prix des Jeux Floraux a été remporté par le P. Cerutti Jésuite, déja couronné l'année dernière.

Août, 1760.

dans l'Académie de Montauban; & *ce Diſcours ſur l'Eloquence a été imprimé chez Delaroche, aux Halles de la Grenette.* (In-8°. pages 51.)

De Montpellier.

On a imprimé ici chez Rochard un *Mandement & Inſtruction Paſtorale de Monſeigneur l'Evêque de Lodève touchant pluſieurs Livres ou Ecrits modernes, portant condamnation deſdits Livres ou Ecrits.* Le plan de cet Ouvrage eſt tout-à-fait en grand. On ſe propoſe de faire voir, dans ces *productions* modernes, des *ſyſtêmes impies, où l'homme perd de vuë ſon ſeul principe & ſon unique fin; des ſyſtêmes pervers, où les vices & les paſſions prennent la place des vertus; des ſyſtêmes ſéditieux, où l'on apprend à ſecouer le joug de toute*

autorité. C'est la division du Mandement, qui attaque & condamne une foule de *Maximes injurieuses à Dieu, déshonorantes pour l'homme, pernicieuses à la société civile & chrétienne :* Maximes *qu'on ne pourroit adopter, sans établir dans le monde l'esprit d'irréligion, de libertinage & d'indépendance.*

Dans la première Partie, le Prélat fait sentir les absurdités de l'Athéisme, du Déisme, du Pyrrhonisme, du Matérialisme.

Dans la seconde, il combat les ennemis de la Loi Naturelle, les Panégyristes des passions, les Destructeurs de la liberté.

Dans la troisième, il réfute les systêmes contraires à l'esprit de dépendance & de subordination.

Comme tout est extrêmement lié dans ces trois Parties, ce seroit en altérer la force que d'y choisir quelques morceaux, & de

les présenter à nos Lecteurs. Ceux qui ont le zèle de la Religion, rechercheront l'Ouvrage même, & profiteront des grandes lumières qu'il renferme. Nous observerons seulement ici,

1°. Que la méthode de Monseigneur de Lodève est de citer exactement les Textes des Livres qu'il attaque, & de les réfuter ensuite tantôt en détail & séparément, tantôt par des principes réunis comme sous un même point de vuë.

2°. Qu'il se borne aux raisonnements les plus sensibles, évitant les discussions abstraites, & les recherches d'une érudition dont la plûpart des Fidèles commis à ses soins ne pourroient profiter.

3°. Qu'il traite toute cette matière avec beaucoup de zèle & d'intérêt; que son style est vif, pressant, animé, digne de la cause

cauſe ſublime qui donne lieu à cette grande inſtruction. Nous tranſcrivons ici le commencement de l'Exorde.

» Nous nous devons à vous » dans tous les temps, mes très-» chers Frères, mais ſur-tout dans » ces jours malheureux, où la Re-» ligion attaquée de toutes parts, » eſt devenue l'objet des mépris, » des railleries & des blaſphêmes » de ſes ennemis. Eh! quel eſt le » Paſteur en Iſraël dont les en-» trailles ne ſoient émues ſur le » ſort de ſon troupeau! Une ruine » prochaine menace l'Empire de » Jeſus-Chriſt dans ce Royaume. » La vérité n'y trouve qu'un très-» petit nombre de zélés Défen-» ſeurs. Le regne de Satan s'é-» leve viſiblement au milieu de » nous. Les Enfants de lumière » marchent ſans remords dans les » ténébres, à la ſombre lueur du

» flambeau de l'Incrédulité. Qui
» le croiroit, mes très-chers Frè-
» res? Dans le ſein du Chriſtia-
» niſme, l'erreur aſſiſe ſur la
» chaire de peſtilence, dicte ſes
» dogmes impoſteurs à une foule
» de Diſciples ſéduits. Ils ont
» formé avec leurs Maîtres le pro-
» jet inſenſé d'ébranler les fon-
» dements de toute Religion.
» L'exiſtence de Dieu, ſes ou-
» vrages, les merveilles de ſa
» toute-puiſſance, les ſecrets reſ-
» ſorts de ſa Providence ſont au-
» tant de problèmes. Le culte,
» la morale, toutes les vertus ne
» ſont que des préjugés popu-
» laires : toutes les Loix divines
» & humaines, les droits invio-
» lables de l'Autorité, les régles
» les plus ſages de la Société ne
» ſont que des chimères aux yeux
» de ces nouveaux Réformateurs.
» Enfin une Philoſophie charnelle
» & diabolique, dont le plus aveu-

» gle Paganiſme rougiroit, fait
» aujourd'hui toute la ſcience &
» l'occupation des *Enfants des*
» *Saints*, *&c.*« *Ce Mandement*
eſt un in-4°. *de 75 pages.*

De Paris.

Réflexions Philoſophiques, *&c.* Ce très-petit Livre (de 85 pages) a pour Auteur un jeune Officier-Enſeigne aux Gardes. Il n'y eſt queſtion que de deux choſes, mais très-importantes, de la *Philoſophie* & de *Dieu.* Sur le premier Article, l'Auteur croit que la Philoſophie eſt l'*amour de la vertu & de la gloire* ; que ce fut-là le motif & le mobile de toute la doctrine & de toute la conduite philoſophique des Anciens ; qu'il y a une Philoſophie ſavante & une Philoſophie pratique ; celle-ci *fille de la première :* car *preſque tous les Philoſophes ſavants ont*

été Philoſophes pratiques ; tandis qu'il y a eu des Philoſophes pratiques, *quoiqu'en petit nombre, qui n'ont pas été ſavants.* Notre jeune Auteur a fort bonne idée du progrès de la Philoſophie, il étend le nom de *Philoſophe* à quiconque aime la vertu, & veut la pratiquer ; ce qui, ſelon lui, embraſſe de grands devoirs, puiſqu'il veut que les Philoſophes ſoient *modeſtes dans la proſpérité, fermes dans l'adverſité, inſenſibles aux maladies & à la mort*, qu'ils n'*aient de l'homme* que *les vertus.* Il eſt beaucoup queſtion de *la gloire* dans ce petit Traité ſur la *Philoſophie.* Mais quelle gloire entend-on ? Si l'on ſe fixe à celle des Anciens, ce n'eſt que vanité : autant & mieux vaudroit-il n'être pas Philoſophe. L'Article qui traite de *Dieu*, ajoûte beaucoup à ce projet de Philoſophie ; &

Dieu, en effet, eſt la ſource de toute vraie *vertu*, de toute vraie *gloire.*

Il y a des vûës ſingulières & quelques-unes profondes dans les réflexions ſur *Dieu.* L'Auteur parcourt rapidement preſque tous les attributs de la Divinité; ſavoir, l'unité, l'infinité, l'éternité, l'immenſité, la juſtice, la bonté, &c. » Ce Dieu, Auteur » d'une éternité jamais finie, tou-» jours commencée, d'un Etre fini » & pourtant immortel; de l'éten-» due, ſans être eſpace; de la » matière, ſans être corps; de » l'Enfer, ſans être tyran; du Pa-» radis, ſans être injuſte: ce Dieu, » *dis-je*, n'eſt-il pas, pour qui ſait » penſer, tout énigme, tout myſ-» tère, & dès-lors un ſujet d'ad-» miration continuelle? «

Il s'eſt gliſſé des fautes dans ce petit Ecrit. On croit (p. 27) que Mutius Scævola *s'eſt englouti*

pour ses Concitoyens; c'est *Quintus Curtius*. Que *Porsenna brûla sa main à petit feu*; (ibid.) c'est *Mutius Scævola* qui fit cette chose en présence de Porsenna. Que le S. Denys l'Aréopagite, dont il est parlé aux Actes des Apôtres, dit au temps de la mort de Jesus-Christ: *Ou la Nature pâtit, ou l'Auteur de la Nature souffre*, (page 48.) Ce mot est dans Suidas; mais, selon tous les bons Critiques, il ne peut être attribué à l'Aréopagite, non plus que les Œuvres qu'on a sous le nom de ce Saint. Que *nos ames sont filles de celles d'Adam*, (page 81.) Ce qui rappelle l'opinion très-abandonnée aujourd'hui de l'origine de l'ame *ex traduce*, comme parlent les Théologiens. Il y a aussi quelques expressions peu exactes sur la distribution de la grace, (page 51, 52.) Mais du reste, cet Auteur doit avoir beaucoup de

principes de Religion, & même de grands ſentiments de piété. Il reconnoît que l'*humilité* eſt une vertu deſcendue du Ciel, puiſqu'elle fut inconnue aux Payens; que Dieu par ſes Myſtères frappe le génie de l'homme, à peu-près, comme il frappe les ſens par les ouvrages de la Nature; que le mot qui renferme le plus grand ſens, c'eſt DIEU, &c.

Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etruſques, Grecques, Romaines & Gauloiſes. (Tome III. *in*-4°.) C'eſt la ſuite des ſavantes & curieuſes Recherches de M. le Comte de Caylus. *Chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.*

Des Semis & Plantations des Arbres & de leur culture, ou Méthode pour multiplier & élever les Arbres, &c. (Volume *in*-4°.) Par M. Duhamel du Monceau, de

l'Académie Royale des Sciences, &c. *Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.*

Traité d'Optique sur la Gradation de la lumière ; Ouvrage posthume de M. BOUGUER*, de l'Académie Royale des Sciences, &c. publié par M. l'Abbé* DE LA CAILLE*, de la même Académie, &c.* (Volume *in-4°.*) Chez les mêmes Libraires.

Lettres sur l'Electricité, &c. Par M. l'Abbé Nollet, de la même Académie, &c. (Volume *in-12.*) *Chez les mêmes Libraires.*

PHYSIQUE DES COMÈTES dans le sentiment de l'Impulsion & du Plein. (Volume *in-12.*) Par le P. Bertier de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. *De l'Imprimerie Royale, &c.*

Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise, &c. (Vol. IV. *in-8°.*) C'est la suite d'un bon Ouvrage imprimé chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques, &c.

Histoire & Phénomènes du Vesuve, &c. Traduction de l'Italien par M. l'Abbé Péton. (Volume *in*-12.) Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.

Histoire des Temples des Payens, des Juifs & des Chrétiens. (Volume *in*-12.) Par M. l'Abbé Ballet, ancien Curé de Gif, & Prédicateur de la Reine. *Chez Cailleau, Quai des Augustins, &c.* Outre les autres Ouvrages en grand nombre qu'a composés M. l'Abbé Ballet, on a de lui une *Exposition de la Doctrine de l'Eglise Romaine contenue dans les Articles de la Profession de Foi, dressée par N. S. P. le Pape Pie IV. sur les Décrets & les Ca-*

nons du S. Concile de Trente ; Ouvrage divisé en dix Conférences, &c. Cette méthode eſt neuve & très-appropriée aux beſoins de ceux qu'on inſtruit pour les faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Les ma ières ſont traitées dans ces Conférences avec toute l'étendue d'érudition convenable à l'objet qu'on ſe propoſe.

LETTRE ſur l'Article LXXVII. de ces Mémoires au I. Volume de Juillet. *

MM. RR. PP.

Vous dites, page 1714. au I. Volume de Juillet, que *tout le monde ſait qu'avec la Théorie*

* Cette Lettre contient des queſtions auxquelles nous ne devons pas répondre. Nous l'inſérons cependant ici pour ſatisfaire aux empreſſements de l'Auteur anonyme, & à la curioſité de ceux qui voudront s'occuper de ces objets.

Newtonienne, *on rend compte des principales loix que suivent les corps célestes dans leurs mouvements.* Mais si cela est, MM. RR. PP. voudriez-vous bien donner un éclaircissement, sur un ou deux points, à quelqu'un qui ne sait point encore ce que tout le monde sait. *

---

* Quoique nous ne devions pas répondre aux questions comprises dans cette Lettre, il nous importe de justifier le procédé de notre Journal, & cela est très-facile.

L'endroit qu'on rapporte ici, est à la tête de l'Extrait de la *Théorie du mouvement des Comètes par M. Clairaut.* Ce savant Académicien dit, dans son Avertissement, que *le retour de la Comète de* 1682 *a dissipé le dernier nuage qui pouvoit encore demeurer sur le systême de l'Attraction* : & la preuve qu'il en donne, c'est que *ce systême par lequel son illustre Auteur avoit rendu compte des principales loix que les Corps célestes éprouvent dans leurs mouvements, n'avoit plus à être vérifié que par rap-*

Faites-nous bien connoître, par exemple, ce qui fixe le soleil au foyer des orbites elliptiques que décrivent les planètes & les co-

---

port aux irrégularités de ces mêmes mouvements, qui devoient être une suite de la gravitation universelle, &c.

Si ces assertions de M. Clairaut sont vraies, (comme des Journalistes sont en droit de le supposer, en rendant compte de son Livre,) c'est assûrément le moins qu'on puisse dire, que *tout le monde* (des Physiciens & des Géomètres s'entend) *sait qu'avec la Théorie Newtonienne on rend compte des principales loix que suivent les Corps célestes dans leurs mouvements.* En effet, si, avant la Comète, le *systême n'avoit plus à être vérifié que par rapport aux irrégularités de ces mouvements*; & si, après le retour de la Comète, *le dernier nuage qui pouvoit demeurer sur le systême*, étoit *dissipé*, *tout le monde* (des Physiciens & des Géomètres) a dû & doit être extrêmement convaincu des avantages du systême, pour *rendre compte des principales loix que suivent les Corps célestes.* Celui qui croiroit

mètes. Je crois que vous avouerez que ce point fixe est nécessaire pour contenir ces planètes emportées par un mouvement rapide dans l'orbite qu'elles dé-

---

qu'une hypothèse est encore peu connue, ou qu'elle est douteuse parmi les Physiciens & les Géomètres, ne diroit pas qu'avant un certain phénomène il n'y restoit plus qu'une circonstance à *vérifier*, & qu'après le phénomène, le *dernier nuage qui pouvoit demeurer* sur cette hypothèse, *étoit dissipé*. Quand M. Clairaut a parlé de l'état d'estime, de crédit & de supériorité où étoit le systême de Newton avant & après la Comète, il a, sans doute, connu ou supposé les sentiments de *tout le monde* (des Physiciens & des Géomètres) à l'égard des facilités que donne ce systême pour expliquer les mouvements des Corps célestes. Ainsi nos Mémoires ne font qu'appliquer ou plutôt exposer la pensée de ce très-célèbre Académicien ; & les questions qu'on nous fait ici, s'adressent uniquement à cet Auteur, qui saura bien justifier son Ouvrage quand il le jugera à propos.

Août, 1760.

crivent. Si le ſoleil eſt fixé par un équilibre d'attraction, ne ſortira-t-il pas de ſon équilibre par la vertu de ſon mouvement propre ? Quand il n'auroit pas de mouvement propre, cet équilibre d'attraction ſubſiſteroit-il toujours ? Se conſerveroit-il, lorſque les planètes ſe trouveroient toutes du même côté à l'égard du ſoleil ? Ces réfléxions ſont ſimples & offrent des difficultés dont tout le monde ne voit pas la réſolution. Ne nous renvoyez point, je vous prie, aux obſcurités d'une ſcience ſublime, avant que vous nous ayez ſatisfait ſur des points qui ſemblent à la portée de tout le monde. *

* Quelle que ſoit la difficulté qu'on propoſe ici, elle regarde le ſyſtême Newtonien & tous ſes partiſans. L'objet de nos Mémoires, dans le I. Volume de Juillet & dans celui-ci, n'eſt point de prendre la défenſe de cette opinion.

Vous ne nous direz pas, je crois, que le soleil peut être fixé par la puissance & la volonté du Créateur. 1°. Le soleil en effet ne paroît point fixé, puisqu'il a un mouvement propre. 2°. Ce ne seroit plus avec la simple Théorie de l'Attraction Newtonienne que l'on rendroit compte des mouvemens des planètes autour du soleil, s'il falloit reconnoître de plus que le soleil est fixé par la puissance & la volonté de Dieu.

Ce point vaut bien la peine d'être solidement établi. C'est le fondement de l'édifice planétaire. Si le fondement n'est solide, que devient l'édifice entier, quand il seroit le plus beau du monde?

De plus, je vous prie encore, MM. RR. PP. de nous faire con-

Nous avons dû donner une idée du Livre de M. Clairaut. L'Auteur anonyme ne peut former aucune difficulté sur ce point.

noître ce que l'on peut répondre aux raisonnemens que l'*Amusement physique* oppose aux principes Newtoniens, quand on y veut assujetir les ellipses planétaires. Ces difficultés demandent quelque réponse.* Le Journaliste du précédent Volume de Trévoux reconnoissoit dans cette partie de l'ouvrage un développement nouveau & propre à l'Auteur. Il y reconnoissoit de plus une suite de raisonnemens où l'on remarquoit une force de Logique peu commune. * On souhaiteroit

---

*Oui de la part de ceux qui se font un devoir de venger le Systême Newtonien. Les Journalistes sont comme plusieurs Sociétés littéraires qui recueillent les hypothèses, qui en parlent au Public, & qui n'en adoptent aucune.

* Nous ne retractons point ces éloges, nous serions même bien aises de les confirmer : mais nous ne pensons pas qu'ils nous ôtent la liberté de ren-

donc que des Critiques tels que vous se chargeassent de faire bien voir le foible ou le faux de ces Observations ; & je ne sais pas encore si l'on pourroit dire après cela que *tout le monde sait qu'avec la Théorie Newtonienne on rend compte des principales loix que suivent les Corps célestes dans leurs mouvemens.* Si vous comptez pour rien tous ceux qui

---

dre au Public le fond d'une pensée contenue dans un Livre aussi savant que celui de M. Clairaut. Aujourd'hui (Volume d'Août) nous exposons *dix Erreurs* qu'on reproche au systême de Newton : les Newtoniens auroient-ils droit de nous imputer cette sorte de déclaration de guerre, de s'en plaindre, de nous faire des questions à ce sujet ? Non, sans doute : mais ils peuvent se servir de la voie de nos Mémoires, s'ils le jugent à propos, pour résoudre les objections qu'on leur fait ; & l'Auteur des *dix* reproches est trop galant homme pour s'en formaliser.

Août, 1760.

n'en conviendroient pas, vous pourriez mettre dans ce néant bien des perſonnes qui ont cependant le goût aſſez bon pour eſtimer votre critique & vos jugemens.

On voudroit encore ſçavoir comment on pourroit parvenir à s'aſſurer ſi chaque Planète, la Lune, par exemple, exerce ſenſiblement quelque vertu d'attraction ſur les Corps terreſtres, les plus aiſés à attirer, tels que ceux dont *l'Amuſement phyſique* fait mention. Si cette attraction n'a pas lieu, que voulez-vous qu'on penſe de l'attraction réciproque des Planètes? Pourquoi chercher des éclairciſſemens bien loin, & dans une ſcience qui a toujours quelque côté ténébreux, tandis que la lumière & les faits ſenſibles viennent ſe placer ſous nos yeux?

Sur tout cela, MM. RR. PP.

ayez la bonté de nous donner quelque petit éclairciſſement, ou convenez que l'on eſt encore fondé à croire que les avantages de l'attraction ne ſont nullement décidés. *

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, 2. Juillet 1760.

---

* Si ces *avantages ne ſont* pas *décidés*, il reſte donc encore beaucoup de *nuages* ſur l'Attraction, & M. Clairaut croit & dit le contraire, ſur-tout depuis la Comète. Il doit nous être permis de préſenter au Public ces diverſités d'opinions, dans une matière qui ne touche ni la Religion, ni les Mœurs, ni le Gouvernement; & c'eſt au *Monde* Phyſicien & Géomètre qu'il appartient de prononcer en dernier reſſort.

L'ÉDITEUR FUTUR d'un beau Tacite nous adresse la Lettre suivante.

MM. RR. PP.

Un homme de Lettres actuellement résidant à Lille fait, depuis environ trente-six ans, un de ses principaux amusements de la lecture de Tacite. Il s'est procuré toutes les bonnes Editions de cet Auteur : il les a toutes lues & relues, il les a méditées, comparées, & a marqué exactement sur les marges de l'Edition de Ryckius, les Variantes de toutes les autres. Les différents Editeurs ont rendu compte, chacun dans un Discours mis à la tête de son Edition, des secours qu'ils avoient eus pour donner une Edition meilleure que les précédentes. Toutes ces améliorations ou corrections, il les a examinées selon les règles

la Critique, & il croit en avoir
é le parti le plus avantageux.
omme les Variantes viennent
esque toutes de manuscrits, le
tur Editeur ne s'est déterminé à
mettre telle ou telle leçon que
r l'exigence du Texte, & sur
connoissance qu'il a de la ma-
ère d'écrire de son Auteur. Il
propose de le faire imprimer
plûtot avec le caractère & le
pier le plus beau qu'il puisse y
oir. La table en sera plus exacte
mieux faite que ne sont toutes
elles que nous avons. On trouvera
la tête de chaque page l'année
e Jesus-Christ, où se sont passés
s faits, qui y sont décrits, &
année de l'Empire de chaque
mpereur. Comme il se trouve
ans cet Auteur des expressions qui
euvent embarrasser certains Lec-
eurs, un mot, souvent deux ou
rois, & rarement plus, mis au
as des pages, leveront toutes les

difficultés du Texte. L'Ouvrage ne doit faire qu'un Vol. in 8°.

Voilà, MM. RR. PP. ce que je vous prie d'insérer dans vos Mémoires, pour avoir le jugement des Sçavants sur mon dessein, & pour profiter des vuës que des personnes zélées pour le bien des Lettres voudront bien me communiquer par la voie que je prends. Leurs avis seront suivis; & le Public leur en aura obligation. Je suis, &c.

A Lille, ce 20. de Mai 1760.

Le Sieur le Rouge, Géographe, rue des Augustins, vient de publier une Traduction de la Topographie des chemins de l'Angleterre en 101 Cartes *in*-4°, repliées *in*-8°, avec une Explication & une Table. Lesdits chemins se divisent en trois classes; savoir, les grandes routes directes, les routes indirectes, & les principaux chemins de traverse. Le Numero à côté d'un gros point, qui désigne la borne plantée sur le chemin, in-

ique à chaque inſtant au Voyageur où eſt, combien de milles il a faits, combien il lui en reſte à faire. On y diſtingue les Défilés, les Bois, Marais, Hauteurs, Cabarets, Maréchaux le long de la route. Les endroits remarquables ont enrichis de Notes hiſtoriques. (Prix 2 livres.)

TABLE DES ARTICLES
Du mois d'Août 1760.

ARTICLE LXXXVI. An Analyſis of the Laws of England, &c. *Analyſe des Loix d'Angleterre, &c.* 1925

ART. LXXXVII. *Hiſtoire de Niſmes, &c.* 1950

ART. LXXXVIII. *Hiſtoire des Révolutions de Ruſſie, &c.* 1968

ART. LXXXIX. *Hiſtoire des Dauphins de Viennois, &c.* 1989

ART. XC. *Expoſition Géométrique des principales Erreurs Newtoniennes, &c.* 2019

ART. XCI. *Elixir de la Morale Indienne, &c.* 2033

Art. XCII. *L'Art Oratoire réduit en exemples, &c.* 2041
Art. XCIII. Il Libro di Giobbe, &c. *Le Livre de Job en Vers Italiens.* 2051
Art. XCIV. Nouvelles Littéraires. 2070

Errata pour Juillet, II. vol.

Pag. 1783, *lig.* 8, abnégation, *lis.* abdication.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Juillet 1760.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1760.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

SEPTEMBRE, 1760.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 768 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	12.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1760.

ARTICLE XCV.

DESCRIPTION des Pierres gravées du feu Baron de STOSCH, *dédiée à S. E. M. le Cardinal Alexandre* ALBANI. Par M. l'Abbé

Winckelmann, Bibliothécaire de S. E. (*In*-4°. pages 596 ſans la Préface.) A Florence. M. DCC. LX.

LE Baron de Stoſch, mort depuis peu d'années à Florence, étoit un Pruſſien très-curieux d'Antiquités. Il avoit vu preſque tous les Cabinets de l'Europe, & il s'en étoit fait un des plus riches & des mieux aſſortis. Il excelloit ſur-tout dans la connoiſſance des Pierres gravées ; il en avoit raſſemblé des ſuites très-nombreuſes ; il entreprit même, en 1721, de donner au Public l'explication de celles qui portent les noms des Graveurs ; & ce Recueil fut publié en 1724, avec les Planches de Bernard Picart : Ouvrage qui n'eſt peut-être pas exempt de défauts, mais *quel eſt celui qui oſera ſe donner pour infaillible*, dit à ce ſujet

M. Mariette si grand Connoisseur en ce genre ? D'ailleurs, ajoûte ce même Auteur, *quelle netteté, quelle précision dans le travail* de M. de Stosch, c'est-à-dire dans les Notices qui accompagnent les Planches ! Ces *Descriptions peignent avec des couleurs si vives & si bien assorties le sujet dont il doit rendre compte, qu'on croit l'avoir présent.**

C'est toute la collection des Pierres gravées de cet illustre Antiquaire qu'on nous donne ici. Son neveu, M. Philippe de Stosch, en est actuellement le Possesseur, & c'est lui qui dédie la présente Description à Monseigneur le Cardinal Alexandre Albani. M. l'Abbé Winckelmann est le Rédacteur de l'Ouvrage. Cet Abbé, quoiqu'Allemand, écrit en François :

---

* *Traité des Pierres gravées, Tome I, page* 333.

ſon ſtyle ſe reſſent de l'origine Tudeſque de nos Ancêtres ; mais il eſt intelligible, & d'ailleurs il ne s'agit pas, dans une Nomenclature de Pierres gravées, d'écrire comme quelqu'un qui ſeroit initié dans toutes les fineſſes de notre Langue. La Préface ſouffre un peu plus du ſtyle Franco-Germanique de l'Auteur ; mais, après tout, on s'attache ici aux choſes, on eſt toujours bien aiſe d'entendre raiſonner un Auteur attentif & ſavant quel que ſoit ſon idiôme ; en un mot, indépendamment du langage, le Public doit faire un accueil favorable à cette compoſition pleine de détails curieux.

Il eût été très-à-ſouhaiter qu'on l'eût accompagnée de Planches qui auroient parlé aux yeux. L'Auteur a tâché d'y ſuppléer, & d'aider l'imagination du Lecteur en citant d'autres Pierres gravées,

Médailles & Monuments qui ont quelques traits de ressemblance avec les Pièces du Cabinet de M. le Baron de Stosch. Nous avons fait l'application de cette régle en rapprochant le *Traité des Pierres gravées de M. Mariette*, des citations fréquentes qu'on en trouve dans l'Ouvrage de M. Winckelmann. Les belles Gravures de notre *Dactyliographe* relevent fort les Notices de l'Abbé Allemand. Il faudroit comparer de même les détails de celui-ci avec Gorlée, Beger, Vaillant, Goltzius, l'Agostini, Gravelle, Maffei, & peut-être plus de trente autres Collecteurs d'Antiquités; mais nous avouons que cette manière de s'instruire est laborieuse, & qu'elle suppose trop de Livres pour que tous les Lecteurs de la présente Description puissent se procurer cette abondance de lumières.

On distribue ce Volume, & par conséquent tout le trésor de M. de Stosch, en huit classes; savoir, 1° *Pierres Egytiennes*, 2° *Mythologie sacrée*, (ou Histoire des Dieux des Grecs, des Etrusques, des Romains,) 3° *Mythologie Historique*, 4° *Histoire ancienne*, 5° *Jeux*, *Festins*, *Vases*, *Anneaux symboliques*, 6° *Vaisseaux & Marine des Anciens*, 7° *Animaux*, 8° *Abraxas*, *Sujets Orientaux & Gravures modernes*. Le nombre des Pièces monte en total à 3444, dont 1879 se rapportent à la seconde classe, c'est-à-dire à la *Mythologie sacrée*, à l'Histoire des Dieux, & c'est-là sur-tout que se trouvent quantité de morceaux vraiment Grecs & Antiques, & par conséquent marqués au coin du vrai beau. On conçoit, au reste, qu'il n'étoit presque pas possible à un Particulier de former des

ſuites ſi conſidérables avec les ſeules Pierres gravées ; à peine un Souverain pourroit-il y réuſſir. M. de Stoſch a donc eu recours aux pâtes de verre, tant antiques que modernes. Les antiques ſont preſque auſſi rares & auſſi eſtimables que les Pierres gravées : on en trouve beaucoup de très-belles & d'uniques même dans ce Recueil. Nous citerons quelques particularités remarquables.

Sous la claſſe des Pièces Egyptiennes, l'Auteur cite une tête de Baſalte de la plus ancienne manière des Egyptiens. » Cette » Gravure prouve que l'Art de » graver étoit parvenu (dès les » premiers temps) à un tres-haut » point de perfection parmi ce » Peuple. Mais s'ils le pouſſoient, » *continue l'Auteur*, à la plus » grande fineſſe, il faut convenir » d'un autre côté qu'ils n'avoient » d'autre idée de la beauté, que

» celle que leur fournissoit leur
» Nation. Les yeux sont tirés vers
» le nés, les joues enflées, la
» bouche taillée vers le haut, le
» menton court ; le tout ressem-
» blant aux têtes des Statues Egyp-
» tiennes. « Prenons garde à cette
expression : *L'Art de graver* étoit
parvenu, dès les premiers temps,
*chez les Egyptiens, à la plus
grande finesse*. M. le Comte de
Caylus nous aprend, dans le troi-
sième Volume de ses *Antiquités*,
que les anciens Monuments des
Egyptiens montrent l'*ignorance
primordiale* de ce Peuple, & il
cite, pour exemple, une figure
d'Albâtre qui *ne présente ni rap-
port dans les traits, ni justesse
dans l'ensemble*. Croirons-nous
que ce jugement contredise celui
du Rédacteur des Pierres gra-
vées de M. le Baron de Stosch ?
Non, sans doute, & c'est ici
qu'il faut distinguer la main-

d'œuvre de l'opération du génie. M. l'Abbé Winckelmann entend par *finesse* de travail, les soins de l'Artiste, le *fini* de l'Ouvrage: qualités qui peuvent se rencontrer avec la grossièreté du Dessein & l'*ignorance* des belles formes: ignorance dont M. le Comte de Caylus a si bien connu les diverses époques, l'étendue, les caractères & les effets. M. le Baron de Stosch dit lui-même en général, dans la Préface de ses Pierres gravées, que, dans les premiers temps, la manière de dessiner fut *sèche & aride* : ce qui n'exclut pas, encore une fois, l'adresse des Graveurs, la propreté & la beauté de l'exécution.

Dans la classe de la *Mythologie sacrée*, il y a quantité d'objets curieux & instructifs; par exemple, une *pâte de verre* où l'on voit Jupiter debout avec l'Aigle à ses pieds, la foudre dans

ſa main droite, & ſon bras gauche entouré de l'*Egide*, c'eſt-à-dire de la peau de la Chèvre Amalthée. » La forme de l'Egide, » *ajoûte l'Auteur*, de la maniere » que Jupiter la tient, eſt confor» me à l'Etymologie du nom, & » à l'origine de cet attribut. Hé» rodote prétend que l'Egide » vient de la Lybie où les Peu» ples ſe revêtoient de peaux de » Chêvres*, & que les courroyes » avec leſquelles ils lioient ces » peaux autour du corps, avoient » donné lieu à l'idée de les tranſ» former en ſerpents. « Quelques Auteurs, entr'autres Meurſius & l'Abbé Banier, avoient déja remarqué cette Etymologie de l'Egide, laquelle réfute l'idée qu'on s'eſt faite d'un Bouclier chargé de la tête de Méduſe & hériſſé

---

* *Ægis vient de* Αἰγὶς, *Chêvre.*

de Serpents ; mais on ne citoit point de monument propre à vérifier & appuyer cette explication. En voici un qui rend ce bon office à la Littérature antique, & qui acheve de prouver que Jupiter étoit appellé Αἰγίοχος, à cause de son Egide : c'est du moins le sentiment de quelques Auteurs mal réfutés par Spanheim qui n'avoit point vu la *pâte* du Cabinet de M. de Stosch.

Autre Antiquité qui sert à expliquer un Texte de Xénophon peu entendu jusqu'ici. On lit, dans le Traité *du Manège*, de cet Auteur, qu'en montant à Cheval, soit qu'on s'aide des crins de l'Animal, soit qu'on *s'élance de la pique*, il faut prendre légèrement de la main gauche, la partie inférieure du mors, afin que le Cheval ne soit pas tourmenté, & qu'il continue à demeurer tranquille. *S'élancer de la pique* en montant

à cheval, ſeroit une choſe aſſez obſcure ſans le Jaſpe du Cabinet de M. de Stoſch, où l'on voit un Cavalier mettant le pied ſur un crampon qui eſt à une certaine hauteur vers le bas de ſa pique. Ce crampon faiſoit la fonction d'étrier, on mettoit le pied deſſus, on prenoit en même temps de la main gauche la partie du mors qui tient à la chaîne ſous le menton, (c'eſt ce que Xénophon marque expreſſément) & l'on s'élançoit ainſi ſur la ſelle du Cheval.

M. l'Abbé Winckelmann, détaillant la troiſième claſſe de ſes Pierres gravées, donne à la collection du feu Baron de Stoſch la gloire de poſſéder le monument le plus ancien de la Gravure en creux : c'eſt une Cornaline, où l'on voit cinq des Héros de la première expédition contre Thebès; ſavoir, Tydée, Polynice,

Amphiaraüs, Adraste & Parthénopée. Les lettres qui composent ces noms, sont en vieux caractères Pélasges, source & fondement de la Langue des Grecs. Notre Auteur raisonne en Connoisseur sur les procédés de l'Art, tels que les indique cette Cornaline. L'Ouvrage est d'un beau fini, mais d'une grande médiocrité de Dessein. *L'air des Têtes est très-commun & sans caractère :* les proportions des figures sont sans exactitude, & la position des personnages sans variété. L'Auteur conclut que cette *Pierre est entre les Pierres gravées, ce qu'Homère est parmi les Poëtes*, c'est-à-dire le plus précieux Monument de l'Art. La comparaison est un peu forte ; & nous croyons que le mot de Virgile *Si parva licet componere magnis* devroit la tempérer.

Il y a, dans la quatrième lasse

de ce Recueil, une Calcédoine où l'on voit Othryade de Sparte avec un autre Soldat blessé comme lui. Othryade se tire la fléche de la poitrine, & il écrit en même temps sur son Bouclier ce mot Grecque NIKAI, *à la victoire*. Ce sujet est dans Hérodote, dans Plutarque & sur plusieurs Pierres gravées. On dit que, durant une guerre entre les Argiens & les Spartiates, ces deux Peuples convinrent de terminer le différend par un combat de 300 hommes choisis de chaque côté ; que tous périrent dans cette action ; mais que le dernier qui étoit un Spartiate, nommé Othryade, eut le temps, avant que de mourir, d'enlever les armes à deux Argiens qu'il avoit vaincus, & d'écrire de son sang sur son Bouclier *à la victoire*. C'est cette action que présente la Calcédoine du Cabinet de M. de Stosch. La

Gravure en eſt fine & ſoignée, mais le Deſſein reſſemble aux eſſais de la plus haute Antiquité, il eſt *plat, ſec, les contours ſont droits & roides, l'attitude des figures eſt gênée & ſans grace.* Comme cette guerre des Spartiates & des Argiens correſpond aux temps de Crœſus & de Cyrus, environ cent ans avant Phidias, on pourroit croire que la Calcédoine en queſtion auroit été gravée vers la même époque ; & comme Phidias a porté l'Art au degré le plus ſublime, il s'enſuivroit que la Gravure auroit mis près d'un ſiècle à ſe perfectionner ; tandis, *ajoûte notre Auteur*, que la Tragédie prit tout-d'un-coup ſes accroiſſements. Eſchyle ne fit que des Pièces informes, & Sophocle, du vivant même d'Eſchyle, éleva la Tragédie à la plus haute perfection. Ce contraſte des Ouvrages Dramatiques & des pro-

cédés de la Gravure est agréable. C'est dommage que notre Auteur ne l'ait pas un peu plus étendu.

La cinquième classe du Cabinet présente sur-tout des Vases antiques : » On sait, *dit l'Auteur*, » à quel excès *arrivoit* (étoit parvenu) le faste des Anciens, & » combien ils nous ont surpassés » en tout ce qui regardoit la » grandeur, le poids, le travail, » la qualité & la variété des Pièces qui formoient l'appareil de » leurs Buffets. « A ce sujet, on nous parle de ces fameux Vases *Murrhins* (Vasa *Murrhina*) que les voluptueux achetoient au poids de l'or. M. Mariette, au premier Volume de son Traité des Pierres gravées, a cru remarquer, dans ces objets de luxe, la Porcelaine d'Orient, même celle de la Chine ; & il raisonne sur cela d'une manière fort ingénieuse dans l'éten-

due de quatre ou cinq pages. M. Winckelmann, qui n'a jamais *observé aucun Fragment de Porcélaine* parmi les Monuments de l'Antiquité qui nous restent, traite d'imagination la pensée de notre Dactyliographe, & revenant vingt pages après sur la même question, il entreprend de réfuter pleinement ce systême des *Porcelaines*. Comme ce siècle n'est pas aussi savant que le siècle dernier, cette controverse peut paroître encore neuve ; quoiqu'elle ait été traitée par Scaliger, par Cardan, par Bullengerus, & sur-tout par Gretser qui a proposé tous les sentiments sur les Vases *Murrhins*. Ceux qui compareront l'exposition de M. Mariette avec la réfutation de M. l'Abbé Winckelmann trouveront qu'en effet il est difficile de se persuader que les Vases *Murrhins* n'aient pas été composés d'une Pierre Orien-

tale. M. Mariette dit des choſes fort plauſibles ſur le paſſage de Pline qu'il commente en habile homme & en Artiſte. Cependant Nous ſouhaiterions qu'il fût poſſible de faire cadrer avec ſon interprétation l'endroit où Pline dit que la matière des Vaſes *Murrhins* paſſe pour être une liqueur qui s'épaiſſit par la chaleur ſouterreine, (*humorem putant ſub terrâ calore denſari.*) M. Mariette explique ces mots *ſub terrâ*, de *fourneaux pratiqués ſous terre*, ou compoſés même de terre pour cuire la Porcelaine. Cela paroît un peu forcé, & nous aimerions mieux dire que Pline aura mal conçu & mal exprimé ce qu'on lui aura dit de ces fourneaux, ſuppoſé que la Porcelaine ſoit véritablement l'objet de ſon récit. M. l'Abbé Winckelmann ajoûte d'autres raiſons qui ne ſont pas mépriſables; mais qu'il étoit poſſi-

ble & à propos d'expoſer avec un peu plus d'égards pour l'Auteur qu'il réfute. M. Mariette s'appuie de ce Vers de Properce ;

> Murrheaque in Parthis pocula cocta focis,

pour prouver que la matière des Vaſes *Murrhins* ſe cuiſoit dans des fourneaux ; & notre Interprète du Cabinet de Stoſch ne réſout point cette difficulté que Gretſer s'eſt bien propoſée comme on peut le voir à la fin du premier Volume de ſa grande Edition. Au reſte, ce qu'allégue notre Auteur contre M. Mariette, qu'on n'a jamais *obſervé* parmi les Monuments antiques, *aucun Fragment de Porcelaine* eſt une objection peu réfléchie. Si cette matière exiſtoit du temps des Romains, & ſi elle leur venoit du fond de l'Orient, le prix qu'on en exigeoit devoit rendre tou-

jours très-rares les acquiſitions. Quand on voit qu'un Baſſin de cette matière (*Trullum Murrhinum*) étoit acheté 300 talents, c'eſt-à-dire 720000 livres par Pétrone le Favori de Néron ; on ne demande point pourquoi les hommes d'une fortune médiocre ne donnoient point dans ces objets de luxe ; on n'eſt point ſurpris par conſéquent de ne point rencontrer de pièces pareilles dans les fouilles étudiées ou fortuites, qui ſe font à Rome ou ailleurs.

La ſixième claſſe eſt fort remarquable par les formes de Vaiſſeaux ou Navires qu'elle préſente : l'Auteur s'eſt attaché à bien expliquer cette Partie qui a ſes difficultés.

La ſeptième claſſe n'eſt que pour les Animaux, & ſe borne preſque à une ſimple Nomenclature.

La

La dernière classe, toute en Abraxas, en Pierres chargées de caractères Orientaux & en Gravures modernes, est encore plus succincte que la précédente.

A la fin du Volume, on voit le Catalogue abrégé de l'Athlas ou de Cartes du féu Baron de Stosch. Cet Athlas forme 324 Tomes *in-folio*. On ne donne ici que des Titres.

ARTICLE XCVI.

TROISIÉME LETTRE sur la renaissance de l'Architecture Grecque.

MM. RR. PP.

JE reprends aujourd'hui la conſtruction de S. Pierre de Rome, au point où elle étoit à la mort de Bramante. Cet homme ſingulier n'avoit point laiſſé le plan de ſa Baſilique, & Raphaël ſeul en avoit une connoiſſance ſûre & détaillée. Léon X. lui ordonna de le tracer, afin qu'on pût continuer l'Edifice. Il ſongea enſuite à nommer de nouveaux Architéctes, & ſon choix ſe fixa ſur Julien San-Gallo qu'il rappella de Florence, ſur Fra Giocondo qui ſe trouvoit alors à Rome, &

fut Raphaël âgé ſeulement de trente-deux ans. Le Cardinal Bembe écrivit à celui-ci au nom du Pontife une Lettre honorable à l'Artiſte, par laquelle on le conſtituoit un des Architectes du Temple.

Jules II. qui avoit approuvé le plan de Bramante, s'étoit laiſſé ſéduire par les beautés qu'il y avoit apperçues. Ceux qui travailloient à l'exécution, ne le connoiſſant que confuſément, en ignoroient le mérite & les défauts; mais quand les nouveaux Architectes l'eurent bien examiné, ils y trouverent une diſproportion évidente entre la Coupole & les Piliers deſtinés à la porter. Cette Coupole devant avoir toutes les dimenſions du Panthéon, être chargée de Colonnes & couronnée d'une Lanterne, devenoit une maſſe énorme, qui auroit infailliblement

écraſé ſes ſupports ; d'autant plus que les Piliers conſtruits à la manière de Bramante, c'eſt-à-dire avec la plus grande précipitation, travailloient déja ſous le ſeul poids des Arcades, & menaçoient de s'ouvrir, comme ils s'ouvrirent en effet quelques années après. Avant de continuer l'Edifice, il falloit donc réparer ce qui en étoit fait. Les trois Architectes reprirent les fondements des quatre Piliers, & les fortifierent par des maſſifs & des Arcades conſtruits à une grande profondeur, pour aſſûrer le ſol qui les environnoit. Ils n'eurent pas le temps d'en faire davantage. San Gallo accablé de vieilleſſe, retourna à Florence où il mourut en 1517. Fra Giocondo mourut vers 1519, après avoir auſſi quitté Rome, & enfin Raphaël en 1520.

Antoine San-Gallo, neveu de

Julien, lequel avoit remplacé ſon oncle après le départ de celui-ci, fut déclaré Architecte & Chef de la Baſilique, & on lui donna pour Adjoint Balthaſar Peruzzi. Ceux qui auront examiné à Rome les Edifices conſtruits par ce dernier, auront dû prendre une idée bien avantageuſe de ſes talents. Peruzzi trouvant le plan de Bramante trop vaſte, & peu proportionné dans les parties de détail, en retrancha toute la Nef, réduiſit la Baſilique à la forme d'une Croix Grecque, & termina la branche racourcie en Hémicycle, comme Bramante avoit terminé les trois autres. Il ouvroit une porte au milieu de chaque Hémicycle, & ne ménageoit au-devant aucun Portique en Colonnes. Il ne faiſoit point de réforme dans la Coupole, mais il groſſiſſoit de plus d'un tiers les Piliers qui devoient la ſoûtenir.

Et il eſt à obſerver qu'il les deſſina avec un vuide dans le centre, afin d'y pratiquer un Eſcalier en colimaçon. Vous trouverez ce plan au 3e Livre de Serlio.

On ne fit aucun uſage du plan de Peruzzi, parce que Léon X. mourut en 1521. Adrien VI. qui lui ſuccéda, n'étoit rien moins qu'Amateur; & l'on ne mit pas une pierre à la Baſilique pendant ſon Pontificat de dix-neuf mois. Clément VII. par qui il fut remplacé, étoit d'une Maiſon où l'on connoiſſoit & aimoit les Arts; mais Charles V. ne lui donna pas le loiſir de s'en occuper. Le Pontificat de Clément fut malheureux; & pendant neuf ans qu'il regna, la Baſilique reſta dans l'état où Bramante l'avoit laiſſée; à cela près, que Peruzzi continua la Branche Occidentale de la Croix avancée par le premier Architecte.

Après la mort de Clément VII. arrivée en 1534, Paul III. monta sur la Chaire de S. Pierre, & pensa aussi-tôt à faire reprendre la construction du Temple. L'Architecte en Chef étoit toujours San-Gallo; mais depuis seize ans qu'il en avoit le titre, il ne s'étoit rien fait de considérable d'après ses Desseins: se voyant libre, en 1536, par la mort de Peruzzi, dont il trouvoit le plan trop resserré, il en traça un nouveau, & le présenta à Paul III. qui l'agréa. Ce plan est le mieux connu de tous ceux qui n'ont point été exécutés, parce que le modèle existe encore aujourd'hui dans une Salle du Belvedere.

Ce modèle coûta un an de travail, & près de 5000 écus Romains (25000 liv.) pour l'invention, la matière & la main-d'œuvre. Il fut exposé à la critique des Connoisseurs; & Michel-

Ange, qui ne ſavoit point diſſimuler, condamna ouvertement l'étenduë trop vaſte du plan, les diſproportions monſtrueuſes entre les parties de chaque Ordre, la peſanteur & la groſſièreté de la Coupole, la trop grande multitude de Colonnes, d'Arcades, de Reſſauts, de petites Pyramides, &c. En un mot, il appella l'ouvrage de San-Gallo une compoſition Gothique qu'on n'acheveroit pas en cinquante ans, & qui coûteroit plus de trois cents mille écus d'or. Quelques années après, lorſqu'il s'agit de lui confier à lui-même la conſtruction de l'Edifice, il écrivit encore à un de ſes amis ce qu'il penſoit de l'ouvrage de San-Gallo. Sa Lettre eſt dans Bonani, qui l'avoit tranſcrite ſur l'Original même de Michel-Ange.

Le jugement de ce grand homme n'empêcha pas d'adopter le mo-

lèle de San-Gallo ; & celui-ci pour l'exécuter, commença par fortifier tout de nouveau les fondements des Piliers construits par Bramante, il leur donna aussi plus de grosseur qu'ils n'en avoient, & fit ce que Peruzzi avoit seulement projetté, c'est-à-dire qu'il laissa un vuide dans le cœur des Piliers. Je remarque toujours cette circonstance, MM. RR. PP., parce que dans la suite elle deviendra d'un très-grand poids pour la justification du Bernin. Il paroît, par la Lettre de Michel-Ange, que San-Gallo construisit encore quelques morceaux du mur d'enceinte, mais ou ils ne furent pas assez considérables pour gêner son successeur, ou celui-ci les fit abattre. San-Gallo n'eut ni la gloire d'exécuter son plan, ni le chagrin de le voir rebuté : il mourut en 1546, & fut inhumé à S. Pierre.

Il y avoit quarante ans que la nouvelle Basilique étoit commencée, & l'on peut dire qu'il n'y avoit point encore de plan fixé. Les Architectes qui se succédoient, réformant toujours ce qu'avoient fait leurs prédécesseurs, il se dépensoit des sommes immenses, & l'ouvrage n'avançoit point. Il sembloit attendre un génie plus puissant que tous ceux qui jusqu'alors en avoient eu la conduite.

Michel-Ange Buonarotti, cet homme dont les Ignorants comme les Savants connoissent le nom, cet Artiste vraiment digne du titre de *Grand*, étoit occupé à Florence pour le Grand-Duc, lorsque San-Gallo mourut. Paul III. qui connoissoit son mérite, ne balança pas à l'appeller à Rome, pour lui confier la construction de S. Pierre. Michel-Ange que l'entreprise n'effrayoit point, mais

qui prévoyoit tous les désagréments qu'il auroit à essuyer de la part des partisans de San-Gallo, fit tout ce qu'il put, & par lui-même & par ses amis, pour ne point accepter l'honneur qu'on lui déféroit : mais après bien des refus, il fut enfin forcé de se rendre aux ordres du Pape.

Il s'étoit expliqué trop clairement sur le modèle de son prédécesseur, pour qu'il pensât à l'exécuter. Néanmoins tous ceux qui avoient travaillé sous San-Gallo, firent accueil au nouvel Architecte, & lui dirent à la vuë du modèle, que la fortune lui ouvroit un beau champ pour déployer ses grands talents. Michel-Ange qui connoissoit l'ame intéressée de ces flatteurs, & savoit qu'ils auroient voulu s'enrichir aux dépens de la Fabrique, leur déclara, sans détour, qu'aucun d'eux ne travailleroit sous lui.

Cette exclusion fut pour Michel-Ange une source de chagrins qui ne finirent qu'avec sa vie.

San-Gallo en qui le goût n'égaloit pas l'habileté, avoit cru que, pour faire une belle Architecture, il falloit nécessairement multiplier à l'infini les Colonnes, entasser Arcades sur Arcades, &c. Son modèle avoit coûté bien cher, & étoit d'une difficile exécution. Buonarotti vit tout-d'un-coup l'espèce & le degré de beauté qui convenoit au Temple dont il étoit chargé, & en quinze jours il fit un nouveau modèle, qui ne coûta que 25 écus Romains. Je ne m'arrêterai point ici à le décrire, parce qu'il est peu de Littérateurs & de Curieux qui, par les Voyages ou les Estampes, ne connoissent S. Pierre de Rome tel qu'il existe aujourd'hui. Je dois seulement indiquer les différences qui se trouvent entre

le plan exécuté & ceux qui ne l'ont point été.

Buonarotti resserra tous ceux de ses prédécesseurs, à l'exception peut-être de celui de Peruzzi, & retint la Croix Grecque de ce dernier. Car il faut se rappeller que les six premières Arcades de la Nef & tout ce qui y est annéxé, furent ajoûtés sous Paul V. Bramante, Peruzzi & San-Gallo avoient terminé les branches de la Croix par un double Hémicycle : Michel-Ange retrancha le premier, afin de rendre l'espace plus libre, & l'Ordonnance plus majestueuse. Ceux-là avoient extrêmement chargé leurs Coupoles : celle de Bramante étoit sans grace dans sa totalité ; celle de San-Gallo tenoit du Gothique ; l'une & l'autre étoient simples. Michel-Ange, sans diminuer le diamètre de la sienne, en diminua le poids, & il la fit double. Bra-

mante sembloit n'avoir consulté que l'agrément du coup-d'œil de l'intérieur. La Coupole proprement dite, c'est-à-dire la Voûte qui pose sur le Tambour, il l'avoit tenue près de l'œil en la faisant à plein ceintre; mais par cette raison-là même elle s'élevoit peu à l'extérieur au-dessus de l'Edifice, & paroissoit écrasée. Modélée sur le Panthéon, elle n'avoit point en hauteur le tiers de sa base. San-Gallo avoit fait sa Voûte plus ovale; mais la partie concave trop éloignée de l'œil dans le dedans & mal éclairée, devenoit obscure, & les ornements s'y confondoient. Michel-Ange prit la courbe de San-Gallo pour sa Coupole extérieure, &, à peu-près, celle de Bramante pour l'intérieure. Par-là il réunit deux avantages qu'on ne trouvoit point ensemble dans les autres. Il adopta les quatre petites Coupoles, dont

Peruzzi avoit flanqué la grande, & qui s'élevent au-dessus des quatre Cantons de la Croix ; mais des quatre portes qu'ouvroit cet Architecte dans l'extrémité de chaque Hémicycle, il ne conserva que celle qui regardoit l'Orient. Des trente-six Colonnes dont Bramante formoit son Portique d'entrée, Michel-Ange n'en employa que quatorze, dont il plaça dix sur la même ligne, & quatre en avant-corps, répondant à la grande porte, & couronnées d'un Fronton. Son idée, selon Fontana, auroit été d'ordonner l'intérieur du Temple en Colonnes ; mais il prit la loi de la décoration en Pilastres employée dans les quatre grands Piliers de la Coupole.

Vasari me paroît raisonner mal, lorsque, pour faire l'éloge de Bramante & de son génie, il dit que, si ses successeurs avoient entrepris

d'étendre ſon plan au-lieu de le reſſerrer, tous, ſans en excepter Michel-Ange, y auroient été embarraſſés. Je ne vois pas qu'il fût plus difficile à Michel-Ange qu'à Bramante d'imaginer un Edifice vaſte & diſproportionné, ſi Michel-Ange avoit été capable d'imaginer quelque choſe de cette eſpèce. Il fit un Temple moins grand que celui dont Bramante avoit conçu l'idée : mais il fit un chef-d'œuvre que nous admirons, & que la poſtérité admirera après nous ; tandis que, dans le ſiècle même de Bramante, on diſoit de lui, à la vuë de ſon ouvrage, qu'il avoit plus d'imagination que de prudence Tous ceux qui avoient précédé Michel-Ange, avoient cherché le beau, & paroiſſoient n'en avoir point eu la vraie idée. De-là ce giganteſque qui leur paroiſſoit du majeſtueux, ce biſarre qu'ils pre-

noient pour de la variété, cette confusion qu'ils croyoien richesse. Michel-Ange voit le beau où il est, dans l'ordre & l'accord des parties entre elles, & dans l'unité de l'ensemble. Il examine divers plans; il retranche de l'un, il ajoûte à l'autre; ici il simplifie, là il decore; il met chaque chose à sa place, & de ses opérations résulte enfin ce beau Temple que l'on demandoit inutilement depuis quarante ans, & dont lui seul termina le plan en quinze jours.

Paul III. agréa le nouveau Dessein; & afin de le rendre invariable pour la suite, & de témoigner à l'Architecte l'estime qu'il faisoit de ses talents, la confiance qu'il avoit en ses lumières, il lui fit expédier, en 1546, un ample Bref, par lequel il le constitue Architecte en Chef de la Basilique de S. Pierre, l'autorise à réformer ou à détruire, selon qu'il

le jugera à propos, tout ce qu'avoient fait ſes prédéceſſeurs, lui laiſſe abſolument la liberté d'admettre & de rejetter tels Ouvriers qu'il voudra, l'affranchit de toute dépendance des Œconomes & Directeurs ordinaires de la Fabrique, & enfin défend à qui que ce ſoit ſous des peines très-griéves, de rien changer déſormais au plan de Michel-Ange. Paul III. lui aſſigna en même temps ſix cents écus Romains par an d'appointements, mais Michel-Ange les refuſa; & pendant dix-ſept ans entiers, il travailla ſans émoluments à une Baſilique, laquelle avoit enrichi tous ceux qui, avant lui, y avoient mis la main. C'eſt-là être Architecte en Prince.

Les Piliers de la Coupole étoient toujours ce qui attiroit les premières attentions des Architectes. Buonarotti, pour la troiſième fois, les fit renforcer, & couronna en-

uite les quatre Arcades d'un Entablement circulaire, qu'il faut avoir vu pour en connoître toute sa majesté & les élégantes proportions. Il faut remarquer que tout cet Entablement est de pierre vive. Il fit revêtir aussi de pierre vive l'extérieur de ce qui étoit déja construit, & il n'est point de Temple dont la beauté du dehors réponde si bien à celle du dedans. Il éleva ensuite les Branches Méridionale & Septentrionale de la Croix. Tout cela fut achevé en trois ans.

Paul III. étant mort en 1549, Michel-Ange se vit exposé aux cabales des partisans de San-Gallo. Ceux-ci n'avoient osé condamner son modèle pendant la vie du Pontife qui l'avoit si solemnellement approuvé, mais sous Jules III. qui lui succéda, ils éclaterent & firent du nouveau plan les plus injurieuses critiques. Ils

le comparerent à ceux de Bramante & de San-Gallo, & autant qu'ils exaltoient la grandeur & la richesse de ceux qu'on avoit rebutés, autant attribuoient-ils de petitesse & de pauvreté à celui sur lequel on travailloit. Ils représentoient encore qu'il y avoit tout au moins de l'imprudence, à préférer les lumières d'un seul homme à celles des plus habiles Architectes de Rome. Ces cris qu'arrachoient la jalousie & la cupidité frustrée firent impression sur Jules III. Il assembla une Congrégation composée de deux Cardinaux & des Œconomes de la Fabrique. Michel-Ange y fut cité pour répondre sur ce qu'on trouvoit de répréhensible dans son Edifice. On lui fit gravement quelques objections qui auroient fait rire ce grand homme, s'il avoit été d'un caractère moins sérieux. Il satisfit sans peine à

[t]out ce qu'on lui objecta ; mais [e]nnuyé des misérables intrigues [d]e ses ennemis, il pria le Pape de [l]ui donner sa Bénédiction, & de [l]ui permettre de retourner à Florence, où le Grand-Duc l'appelloit, & où il trouveroit de la gloire, des amis & du repos. Le Pontife, loin de consentir à son départ, lui fit expédier de nouvelles Patentes confirmatives du Bref de Paul III. & encore plus honorables que les premières.

Encouragé par ces marques d'estime, Buonarotti reprit les travaux de la Basilique avec une nouvelle ardeur, quoiqu'âgé alors de 80 ans ; & il y entroit au moins autant de Religion & de vraie piété que d'amour de la gloire. Il n'est pas permis d'en douter, après avoir lu quelques Lettres qu'il écrivit alors à Vasari, le plus cher de ses amis & le plus dévoué à ses intérêts.

Septembre, 1760.

Sous Paul IV. successeur de Marcel II. qui avoit remplacé Jules III. on donna pour Adjoint à Michel-Ange, Pyrrhus Ligorius, plus connu parmi les Antiquaires que parmi les Architectes. Buonarotti en essuya bien des désagréments, qui l'auroient enfin forcé à abandonner Rome, s'il avoit été moins âgé, ou si sa dévotion envers le Prince des Apôtres l'avoit moins attaché à sa Basilique. Il la poussa si vivement, (afin qu'après sa mort on ne pût y rien changer) qu'en 1557 les grandes Voûtes étoient faites, & le Tambour de la Coupole, avec tous ses ornements, achevé. Comme on craignoit avec raison, vu son grand âge, qu'il n'eût pas le temps de terminer ce vaste & difficile morceau, on l'engagea à en donner le modèle. Il le fit exécuter dans le plus grand détail par un François, dont il n'a point plû aux Ita-

ens de nous transmettre le nom.

Il y avoit dix-sept ans que Mi-hel-Ange conduisoit la construc-on de S. Pierre, toujours persécuté ar les Architectes jaloux de son érite, & offensés de son désinté-essement, souvent trahi par ceux-nêmes qui auroient dû être ses remiers Protecteurs : il avoit at-eint sa 90e année, lorsqu'enfin, n 1564, il termina une vie pleine le gloire, laissant Rome & Flo-ence décorées de ses chefs-d'œu-re d'Architecture, de Peinture & de Sculpture, une réputation que 'a jamais eue aucun autre Artiste, & un nom que la postérité la plus eculée aimera & respectera tou-ours. J'ai l'honneur, &c.

16. Avril 1760.

Septembre, 1760.

ARTICLE XCVII.

CHRONOLOGIE Historique - Militaire, contenant l'Histoire de la création de toutes les charges, dignités & grades Militaires supérieurs; de toutes les personnes qui les ont possédés, ou qui y sont parvenues depuis leur création jusqu'à présent, &c. tirée sur les Originaux, avec des éclaircissements en Notes critiques des Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire de France & Militaire; dédiée à M. le Duc de Belle Isle, Pair & Maréchal de France, &c. *Par M. PINARD, Commis au Bureau de la Guerre.* (Tome II. contenant les Maréchaux - Généraux des Camps & Armées, & les Maréchaux de France depuis leur établissement

établiſſement juſqu'à la promotion de 1675.) A Paris, chez Claude Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus. M. DCC. LX. *Grand* in-4°. *pages 649.*

EN quel temps la charge de Maréchal de Camp Général a-t-elle été créée ; quels ſont les privilèges & les droits de cette charge ; éleve-t-elle au-deſſus des Maréchaux de France celui qui en eſt revêtu ? Tels ſont les objets que M. Pinard examine & diſcute à l'entrée de ce ſecond Volume. Nous croyons devoir préſenter à nos Lecteurs le précis de cette Diſſertation très-intéreſſante & très-inſtructive, puiſqu'elle détruit le préjugé commun ſur la ſupériorité prétendue attribuée par des Ecrivains célèbres à la charge de Maréchal de

Camp général, & qu'elle fixe les incertitudes sur l'origine de cette dignité.

Le Comte de Buſſy Rabutin (Lettre 300) & le P. Daniel, dans ſa Milice Françoiſe, (Tome II. pages 32 & 33,) d'après l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, placent la création de cette charge dans la perſonne de Charles de Gontaut, Baron de Biron, qu'ils nous donnent pour le premier Maréchal de Camp général. *Je ne ſache guères*, dit le Comte de Buſſy, *que le Maréchal de Biron, le Connétable de Leſdiguières & M. le Vicomte de Turenne qui en aient été pourvus. Je trouve*, dit le P. Daniel, *trois Maréchaux de France qui ont porté le titre de Maréchal-Général des Camps & Armées; ſavoir, le Maréchal de Biron, ſecond du nom; le Maréchal de Leſdiguières, depuis*

Connétable de France ; & M. le Vicomte de Turenne : & l'on n'en trouve point, en effet, d'autre dans notre Hiſtoire. Les faits hiſtoriques dépoſent contre ces deux Auteurs.

Il eſt certain qu'avant Charles de Gontaut, Baron de Biron, ſix de nos Guerriers ont poſſédé cette charge ; ſavoir, Louis de Birague, Armand de Gontaut, Jean de Léaumont de Puygaillard, Henri de Lénoncourt, Jean de S. Larry Baron de Termes, & Bernard de Nogaret Marquis de la Valette. Leurs proviſions ſont rapportées dans les comptes de l'extraordinaire des guerres, & dans quelques autres dépôts indiqués par M. Pinard.

Ce fut en faveur de Louis de Birague que cette charge fut inſtituée ; mais ſon autorité n'eut pas l'étendue dont ſes ſucceſſeurs ont joui : elle étoit reſ-

trainte, il ne pouvoit en faire uſage que *de-là les monts*. Elle s'éteignit à la paix faite avec l'Eſpagne, au Càteau - Cambreſis, le 3. Avril 1559. Elle fut rétablie pour Armand de Gontaut, Baron de Biron, le 30. Avril 1568. Celui-ci l'exerça ſans reſtriction, & avec la plénitude des pouvoirs qui y ſont attachés. On ne doit pas oublier de dire que juſqu'au Maréchal de Leſdiguières, qui le premier a été pourvu de cette charge étant actuellement Maréchal de France, les autres qui l'avoient poſſédée, s'appelloient *Maréchaux de Camp généraux*. Le Maréchal de Leſdiguières fut le premier qualifié *Maréchal Général des Camps & Armées du Roi.*

C'eſt dans les proviſions expédiées pour Armand de Gontaut qu'il faut chercher la deſtination, les droits & les prérogatives du

Maréchal de Camp général. Or ces Provisions conservées en Original dans la Maison de Biron, & copiées par M. Pinard, portent expressément que, subordonné aux Lieutenants-Généraux *par tout le Royaume*, comme l'étoit alors le Duc d'Anjou, frère du Roi Charles IX. & *aux Maréchaux de France*, Armand de Gontaut commandera à tous les Maréchaux de Camp.

Les Provisions de Charles de Gontaut son fils ordonnent simplement *à tous Maréchaux de Camp, Aides des Maréchaux de Camp, Capitaines, Chefs, Conducteurs des gens de guerre*, de lui obéir. Le Roi lui confère *cet Etat vacant par la mort du sieur de la Valette, pour en jouir comme en a joui la Valette.* Or ce dernier ne s'est jamais imaginé être supérieur aux Maréchaux de France.

Les Provisions du Vicomte de Turenne ne lui attribuent aucun droit de commander aux Maréchaux de France : on les trouve rapportées à son Article. En l'établissant Maréchal des Camps & Armées du Roi, elles lui assûrent, *tant qu'il plaira au Roi*, les honneurs & les droits accordés en ce genre au Maréchal de Lesdiguières. Les Provisions de Lesdiguières rappellent celles des deux Barons de Biron, père & fils, auxquels tout doit être soumis à l'armée, excepté les *Lieutenants-Généraux par tout le Royaume, & les Maréchaux de France.*

» On étoit si peu persuadé, sous » Louis XIV. de la supériorité » des Maréchaux-Généraux de » Camp sur les Maréchaux de » France, que ceux-ci ayant ap- » pris qu'ils ne rouleroient point » avec le Vicomte de Turenne, le » Roi ayant accordé au Vicomte,

» non pas en conſéquence de la
» charge de Maréchal-Général de
» Camp, mais enſuite d'un pou-
» voir ſpécial, le commandement
» en chef, trois Maréchaux de
» France refuſerent de ſervir cette
» campagne, & furent exilés. Si
» l'on vit peu de temps après
» deux Maréchaux de France ſous
» le Vicomte de Turenne, ce ne
» fut que pour obéir à un ordre
» ſouverain, & ſans *tirer à conſé-*
» *quence*, ainſi que le Roi le dé-
» clara par ſon Ordonnance du
» 22. Avril 1672. *La préſente*
» *Ordonnance ne pouvant avoir*
» *lieu que pour la campagne pro-*
» *chaine ſeulement, ni être tirée*
» *à conſéquence.* (Recueil des Or-
» donnances Militaires de Léo-
» nard, Tome II. page 421.) Le
» Roi ſe ſeroit exprimé différem-
» ment, ſi la ſupériorité ſur les
» Maréchaux de France eût été
» une annéxe & un privilège inſé-

» parable de la charge de Maré-
» chal-Général de Camp. «

Les Lettres du Comte de Bussy Rabutin ont accrédité le préjugé vulgaire sur cet objet, & le perpétuent. Il étoit donc nécessaire d'en apprécier la valeur; & c'est ce que M. Pinard a fait. Dans sa Lettre 300e, le Comte de Bussy donne comme un fait certain que *les Maréchaux de Camp généraux ont été faits pour la fonction de Connétable.* La certitude prétendue de ce fait est démentie par les Provisions de tous les Maréchaux-Généraux de Camp. Dans celles du Vicomte de Turenne, le Roi dit : *Nous avons fait, créé, ordonné, établi le Maréchal de Turenne Maréchal-Général de nos Camps & Armées, pour en icelles départir les Garnisons, Postes, Logis de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, & de notre Artillerie,*

vivres & munitions, ès lieux qu'il croira être les plus propres & commodes à l'aſſiète de nos Camps & Armées. On doit même obſerver que le Vicomte ne pouvoit exercer ce pouvoir qu'*en l'abſence du Duc d'Orléans & du Prince de Condé.* Voilà l'emploi du Maréchal-Général de camp; l'aſſiète des camps, des armées, la diſpoſition des Garniſons. Quel rapport, quelle proportion, *reprend notre Auteur*, entre l'aſſiète des camps, des armées, & l'autorité abſolue & preſque ſouveraine des Connétables ſur tout ce qui portoit les armes en temps de guerre comme en temps de paix ?

Le Comte de Buſſy continue Lettre 300e: *Une raiſon convaincante que la charge de Maréchal de camp général eſt au-deſſus du Maréchal de France, c'eſt que quand le Maréchal de Biron* (ſe-

cond du nom) *fut fait Maréchal de camp général, il étoit Doyen des Maréchaux de France. Si on n'eût pas voulu lui donner quelque chose au-dessus de ce qu'il étoit, on l'eût laissé comme il étoit.*

Charles de Gontaut, Baron de de Biron, dont il s'agit ici, fut créé Maréchal de camp général en 1592 le 21. Août : il ne fut Maréchal de France que le 26. Janvier 1594 ; comment pouvoit-il être Doyen des Maréchaux de France en 1592 ? Nous devons ajoûter qu'avant M. Pinard, le P. Daniel avoit apperçu & relevé cette méprise du Comte de Bussy. (Voyez l'Histoire de la Milice Françoise, Tome II. page 38.)

Le Comte de Bussy finit cette Lettre par une réflexion qui *l'embarrasse*, & qui n'a pas *moins embarrassé* le P. Daniel. *L'Ordonnance que le Roi vient de faire*, (il parle de l'Ordonnance

du 22. Avril 1672,) *par laquelle il veut que le Vicomte de Turenne commande les Maréchaux de France ſeulement pour cette campagne, & ſans tirer à conſéquence, me fait croire que les Lettres de Maréchal de camp général ne lui en donnoient pas le privilège. Cela pourtant m'embarraſſe. Car quelles graces lui font-elles donc, à un vieux Maréchal qui a rendu de grands ſervices pendant la guerre, & que l'on a voulu récompenſer à la paix?*

La grace que le Roi accordoit au Vicomte de Turenne, en le nommant Maréchal de camp général, n'étoit point un titre ſtérile & imaginaire, *répond M. Pinard*, c'étoit un préſent de deux mille cinq cents livres d'appointement par mois. Les Proviſions du Vicomte de Turenne ne lui donnent pas le commande-

ment sur les Maréchaux de France. Il fut fait Maréchal-Général des camps & armées en 1660. Les Maréchaux ne se recriérent point à sa promotion ; parce que leur dignité ne se trouvoit pas compromise par ses Provisions. Ils éclaterent, en 1672, au risque d'être disgraciés ; parce que l'Ordonnance de 1672 les obligeoit à reconnoître un Supérieur, non dans un Maréchal-Général de camp, qui, d'après ses Provisions, n'étoit, ni ne pouvoit prétendre être leur Supérieur, mais dans un Maréchal leur confrère : ce qui étoit une nouveauté que le Roi supprima après cette campagne. M. Pinard réfute à cette occasion plusieurs autres Ecrivains qui se sont trompés en parlant de la charge de Maréchal-Général des camps & armées. Et ce point de notre Code Militaire nous paroît si bien éclairci, qu'il ne peut plus rester

l'incertitude ni de doutes à cet égard.

Nous terminerons cet Article des Maréchaux-Généraux par deux légères Obſervations. 1° A la page 344, en reparlant du Maréchal Armand de Gontaut de Biron, notre Auteur lui donne la qualité de Duc. Armand de Gontaut n'a point été Duc, il mourut en 1592. Ce fut pour ſon fils, que la Terre de Biron fut érigée en Duché-Pairie. (Voyez les Lettres d'érection du mois de Juin 1598, & citées dans l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, Tome IV. p. 115.) 2° Page 68, on lit que *le Duc d'Albemarle, qui commandoit dans Denain, fut fait priſonnier.* M. d'Albemarle étoit *Comte*, & non pas *Duc*. (Voyez la Gazette de France de 1712, p. 383, à l'Article de Paris du 30. Juillet.)

Le cinquième Chapitre de cette Chronologie traite des Maréchaux de France. Quelle que soit l'étymologie du nom de *Maréchal*, M. Pinard se contente d'indiquer en Notes au bas de la page, les opinions différentes ; & il n'en admet aucune. *Nous aimons le vrai*, dit-il en parlant de lui-même, *nous n'adoptons point les jeux de l'imagination ; ils laissent après eux un vuide qui offense la raison.* L'origine de cette dignité n'est pas moins obscure que celle du Sénéchal & du Connétable. Presque tous nos Historiens en fixent l'institution sous Philippe-Auguste. Mais notre Auteur penche à croire qu'elle est antérieure au Regne de ce Prince. Il fonde sa conjecture sur un monument authentique de l'an 1179. On voit par ce monument que le Comte de Champagne Henri I. avoit un Maré-

chal, ainſi qu'un Sénéchal & un Connétable. N'a-t-on pas droit d'en conclure que dès le même temps le Roi avoit auſſi le ſien? Les grands Vaſſaux de la Couronne formoient plus vrai-ſemblablement leurs Cours ſur le modèle de celle du Roi, que le Roi ne formoit la ſienne à leur imitation. Quoi qu'il en ſoit, M. Pinard n'a pas cru devoir décider ſi les fonctions des Maréchaux de France, avant Philippe-Auguſte, étoient ou n'étoient pas Militaires. L'un & l'autre de ces ſentiments lui paroîſſent également deſtitués de preuves.

Quelques Ecrivains ont prétendu que la charge de Maréchal de France étoit héréditaire dans les premiers temps de ſon inſtitution. Mais cette opinion eſt convaincue de fauſſeté par une reconnoiſſance du mois d'Août 1223. Dans cet Acte, un Maré-

chal de France, revêtu de cette dignité après son père, jure pour lui & pour ses héritiers, de ne point réclamer cette charge à titre d'héritage, parce qu'il ne la tient que de la libéralité du Roi. *Nec ego, nec hæredes mei reclamabimus Marescalliam jure hæreditario tenendam & habendam, &c.* (Hist. des grands Officiers de la Couronne, Tome VI. p. 621.) Et l'Historien Rigord, après avoir dit que Philippe-Auguste donna la charge de Maréchal de France au fils de Henri Clément encore en bas âge, remarque expressément que cette dignité n'étoit pas héréditaire. *Hoc totum fuit de benignitate Regis; quia hæreditaria successio in talibus Officiis locum non habet.* (Rigord, p. 216.) Mais, dira-t-on, si le fils ne succédoit pas au père, ou l'héritier au dernier Maréchal, pourquoi demander la renonciation

à une charge connue dès ſon établiſſement pour une grace ſpéciale ou une récompenſe accordée par le Roi ?

A cela M. Pinard répond que la précaution étoit ſage, & que Louis VIII. devoit la prendre. On regardoit alors ces offices ou ces charges comme de vrais fiefs. Or le principe, par rapport aux fiefs, étoit que lorſque trois perſonnes d'une même famille avoient fait hommage d'un fief ſans oppoſition, ſi, dans la ſuite, il ſurvenoit une conteſtation ſur le droit, le troiſième Poſſeſſeur le conſervoit, tant qu'il étoit diſpoſé à répondre devant le Seigneur ſuzerain à la demande du Compétiteur. Jean Clément, comme troiſième Poſſeſſeur de la charge de Maréchal de France, en vertu de l'uſage généralement reçu, pouvoit la regarder comme héréditaire ; & c'eſt cette prétention

que le Roi veut prévenir, & à laquelle Jean Clément renonce en son nom & au nom de ses héritiers, par l'Acte du mois d'Août 1223.

Il n'y eut d'abord qu'un Maréchal de France. Cette charge étoit encore unique en 1235. Elle cessa de l'être vers l'an 1240, temps auquel S. Louis créa une seconde charge. Ce nombre subsista jusqu'au Regne de Charles VI. Sous Charles VII. on vit quatre Maréchaux de France. Mais à la mort de Lisle-Adam, ce Prince les réduisit à trois. François I. en eut jusqu'à cinq à la fois. On trouvera, dans cet Ouvrage, le détail des révolutions qu'essuya la charge de Maréchal de France en différents siècles, & sur-tout dans les temps orageux du Regne de Charles VI. Alors *on multiplia cette dignité, on nomma des Maréchaux de*

France, on les destitua, on les rétablit. Dans un temps où le Trône étoit ébranlé, où l'héritier présomptif du Royaume étoit proscrit & déshérité ; les Officiers de la Couronne ne devoient pas s'attendre à être respectés. *La faction dominante dégradoit tout ce qui n'étoit pas sa créature.*

Lisle-Adam, qui avoit été fait Maréchal de France pendant l'administration du Duc de Bourgogne, fut destitué par Henri V. Roi d'Angleterre auquel il devint suspect, puis rétabli par le Duc de Bedfort : dans la suite, il mérita de recevoir cette dignité des mains de Charles VII. son légitime Souverain, lorsque Lisle-Adam rentra dans son devoir. Ainsi du temps de la ligue, M^rs de la Châtre & de Bois-Dauphin qu'on appelloit les deux *Maréchaux bâtards du Duc de*

Mayenne, se firent-ils légitimer par Henri IV. qui leur conserva la même dignité, lorsqu'ils abandonnerent le parti de la ligue. Et c'est ce que M. de Chanvalon avoit prédit au Duc de Mayenne. (Histoire de la Milice Françoise, Tome II. page 11.)

Depuis Henri IV. le nombre des Maréchaux de France n'a point été limité. Il y en avoit, dit le P. Daniel, jusqu'à seize en 1651, & jusqu'à vingt après la promotion de 1703.

On sait que la charge de Maréchal de France n'étoit, dans son origine, qu'une commission. Un Maréchal cessoit de l'être aussitôt qu'il étoit revêtu d'un emploi dont les fonctions étoient incompatibles avec celles de Maréchal. C'est ce qui est constant par l'Histoire du Regne de Philippe de Valois, au sujet du Seigneur de Moreuil, Maréchal de France,

que ce Prince choisit, pour être Gouverneur de son fils Jean qui fut son successeur au Trône. Le Seigneur de Moreuil représenta au Roi que le choix qu'il faisoit de sa personne, pour le mettre auprès du jeune Prince, lui faisoit honneur ; mais que ne pouvant recevoir cet emploi sans quitter la dignité de Maréchal de France, cela feroit tort à sa réputation, parce qu'on croiroit que cette dignité lui avoit été ôtée, pour ne l'avoir pas assez dignement remplie. Le Roi répondit au Maréchal d'une façon à calmer ses inquiétudes. Moreuil accepta la place de Gouverneur, & remit la charge de Maréchal. (Voyez ces Lettres dans l'Histoire de grands Officiers de la Couronne, Tome VI. page 714. Les Lettres du Roi sont du 5. Juillet 1328.)

Cet évènement fournit à M. Pi-

nard l'occaſion de critiquer un peu durement le P. Daniel. On lit (dans le ſecond Tome de l'Hiſtoire de la Milice Françoiſe, p. 8) que ce fut vrai-ſemblablement vers l'an *1320* que le Prince Jean ayant alors douze ans, le Roi lui donna un Gouverneur. Sur quoi notre Auteur fait cette réflexion, (page 120 dans les Notes:) *Le Prince Jean, vers l'an 1320, avoit bien moins beſoin d'un Gouverneur que d'une Nourrice: il n'avoit que huit mois.* Il eſt aiſé de voir que, dans le Texte du P. Daniel, la datte de *1320* n'eſt qu'une faute d'impreſſion. En effet, cet Hiſtorien dit, & cela eſt vrai, que Philippe de Valois étoit Roi, lorſqu'il choiſit un Gouverneur pour ſon fils. Or Philippe de Valois ne monta ſur le Trône qu'en l'année 1328. Peut-on ſoupçonner le P. Daniel d'avoir ignoré que c'étoit Philippe

e Long qui regnoit en 1320, & qu'à Philippe le Long ſuccéda Charles le Bel, qui fut remplacé par Philippe de Valois ? Ces remarques ne devoient pas échapper à M. Pinard : il faut de deux choſes l'une, ou dire que cette datte de *1320* eſt une faute d'impreſſion, ou reprocher au P. Daniel les Anachroniſmes groſſiers & palpables que nous venons d'expoſer : reproches qui ſeroient démentis & réfutés par l'Hiſtoire de France compoſée par cet Auteur avant l'Ouvrage dont il s'agit ici.

M. Pinard préſente le Tableau des Maréchaux de France, qui ont exiſté chaque année depuis le temps qu'ils ſont connus avec certitude juſqu'à préſent. Cette liſte eſt moins abondante que celle de le Féron & de Godefroi ; mais elle eſt auſſi plus certaine. M. Pinard ne parle que

d'après les monuments authentiques. Alberic Clément n'est plus le premier Maréchal qu'on connoisse. Avant lui, c'est-à-dire vers l'an 1185, on trouve un Maréchal de France qui s'appelloit *Pierre*, dont on ignore la famille, & qui n'est même désigné dans plusieurs pièces que par la première Lettre de son nom.

Nous ne suivrons pas M. Pinard dans le précis qu'il fait de la vie & des exploits militaires de tous nos Maréchaux de France : on sent que ces détails ne sont pas susceptibles d'Extrait. Nous y renvoyons les Lecteurs. Les Morceaux qui nous ont paru les plus intéressants & les plus agréables, sont les Articles des Maréchaux de Boucicaut, de Saintrailles, de Gié, de Lautrec, d'Aubigny, de Brissac, de Matignon, de Bouillon, de Montmorency (qui

fut

fut décapité à Toulouse,) de Guébriant, de Gassion, &c. On peut dire en général que le style de cet Ouvrage est exact, & qu'il a cette noble simplicité qui caractèrise les mœurs de nos braves Guerriers.

Il n'est pas possible que dans un Livre tel que celui-ci, qui est rempli de dates & de faits, il ne se glisse des fautes. Nous en avons remarqué plusieurs que nous allons indiquer.

1°. A la page 135, on dit que le Roi Charles VI. fit Boucicaut Chevalier quelques moments avant la bataille de Rosebecq. L'Auteur contemporain de la vie de ce Maréchal dit que Boucicaut fut fait Chevalier par le Duc de Bourbon, & non point par le Roi. *Le Jouvencel Boucicaut, nonobstant son jeune âge, y fut fait Chevalier de la main du bon Duc de Bourbon, oncle du Roi, qui*

moult l'avoit cher. (Hiſtoire du Maréchal de Boucicaut, Chap. X. page 33.) Il ſemble qu'on doit s'en rapporter à cette ancienne Hiſtoire.

2°. A la page 164, on lit que *le Duc de Bedfort nomma le Maréchal de Liſle-Adam Chevalier de la Toiſon-d'or le 10. Janvier 1429.* Le Duc de Bedfort ne faiſoit point de Chevaliers de la Toiſon d'or : il n'avoit aucun droit ſur cet Ordre qui fut inſtitué cette même année * 1429, par le Duc de Bourgogne, dit *le Bon.* Ce fut ce même Duc de Bour-

* Liſle-Adam fut compris dans la première promotion des Chevaliers de cet Ordre au premier Chapitre qui ſe tint à Bruges le 10. Janvier 1429. Cette année 1429 eſt l'année 1430 dans la nouvelle façon de compter. (Voyez l'Ouvrage de Chifflet, intitulé : *Inſignia gentilitia Equitum Ordinis Velleris aurei*, page 3.)

gogne qui donna ſon ordre au Maréchal de Liſle-Adam. (Voyez l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, Tome VII. p. 11. le Nobiliaire des Chevaliers de la Toiſon-d'or par Maurice, & le Théâtre d'honneur par Favyn, page 945.)

3°. Page 317, il eſt dit que le Maréchal de Tavannes fut fait Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence en 1572, à la mort du Maréchal de Villars, qui cependant ne mourut qu'en 1580, ainſi que M. Pinard le marque lui-même page ſuivante 318. Ces deux dates nous paroiſſent difficiles à concilier l'une avec l'autre.

4°. Page 559, le Roi de Suède donna, *dit notre Auteur*, au mois d'Octobre 1633 le Gouvernement de Straſbourg au Comte de Rantzau, depuis Maréchal de France. Le Roi de Suède Guſtave-Adol-

phe fut tué à la bataille de Lutzen le 16. Novembre 1632. Ainſi il n'a pu donner au Comte de Rantzau le Gouvernement de Straſbourg au mois d'Octobre 1633. C'étoit ſa fille Chriſtine qui regnoit alors en Suède.

5°. A la mort du Prince Henri II. de Condé, arrivée en 1646, ſon fils le Duc d'Enguien prit le nom de Prince de Condé. Cependant M. Pinard lui donne encore en 1648 (pages 570 & 585) le nom de *Duc d'Enguien* qu'il ne portoit plus.

Ces fautes paroîtront ſans doute légères : auſſi ne nous ſerions-nous pas attachés à les relever, ſi nous avions moins eſtimé cet Ouvrage, & qu'il ne dût pas un jour faire loi pour l'exactitude des faits & des époques. *Nous parlerons des autres Volumes à meſure qu'ils parviendront à notre connoiſſance.*

ARTICLE XCVIII.

L'HOMME DÉSINTÉRESSÉ. (*In*-12. pages 288.) A Bruxelles ; & ſe vend à Paris chez Gabriel Valleyre, rue S. Severin, vis-à-vis le Portail de l'Egliſe, à l'Annonciation. M. DCC. LX.

L'*HOMME déſintéreſſé* n'eſt point un de ces Politiques chagrins, qui voyant avec les yeux de la miſanthropie le Gouvernement ſous lequel ils ſont nés, ne ceſſent d'en dire tout le mal qu'ils peuvent, exagerent les défauts de ſa conſtitution, diſſimulent ſes avantages, & déclament avec enthouſiaſme contre ce qui a le malheur d'appartenir à leur Nation. Ce n'eſt point un de ces Eſprits ſinguliè-

rement hardis, qui, ſans titre & ſans miſſion, s'érigent en Réformateurs de l'Etat, donnent des demi-vuës pour des ſyſtêmes approfondis, & préſentent des projets découſus, des plans mal digérés comme les réſultats d'une Politique ſupérieure. Il ne fait pas non plus conſiſter le mérite de ſa politique à décrier indécemment le Clergé, à oublier le reſpect dû à la Religion, à débiter ces maximes impies que le libertinage d'eſprit met à la mode, & dont notre Littérature eſt malheureuſement inondée. Bon François, Eſprit modeſte, Ecrivain religieux, l'*Homme déſintéreſſé* aime ſa patrie; il ne tient point à ſes idées; il reſpecte la Religion; & ſi ſon Livre ne lui aſſûre pas une place parmi les Politiques profonds, il eſt toujours vrai de dire qu'il fait honneur à ſon cœur; qu'il annonce un eſprit

juſte qui prend peu le change, & qui voit ordinairement bien ce qu'il voit.

Après une introduction ou des *idées générales & abrégées ſur différents ſujets de Politique*, l'Ouvrage composé de dix Chapitres paſſe en revuë les objets principaux qui ont invité l'attention de l'Auteur. Il traite des *Puiſſances de l'Europe*, de *la paix & de la guerre*, de *la France & de l'Angleterre*, du *Péculat*, de *l'Agriculture*, du *Luxe*, du *Militaire*, de *la Marine*, des *Colonies*, du *Clergé ſéculier & régulier.* Tous ces objets ont été tant de fois examinés, qu'il étoit difficile, en les traitant, d'être neuf & original : auſſi notre Anonyme ne cherche-t-il point à ſe frayer de nouvelles routes : il conſulte ceux qui l'ont devancé dans la carrière, il adopte leurs idées, ſouvent même leurs expreſſions;

& lorſqu'il n'eſt pas d'accord avec eux, il expoſe ſon ſentiment ſans déprimer celui qu'il rejette. Il ſeroit à ſouhaiter qu'en général l'Auteur eût ſoigné davantage ſon ſtyle. Les Lecteurs ſont aujourd'hui plus délicats que jamais, & ſi l'on veut les attacher au fond des choſes, il faut que ce fond ſoit relevé par les agréments du ſtyle. Peut-être auſſi trouvera-t-on que les Chapitres ne ſont pas tous également remplis. L'Article de l'*Agriculture* eſt le plus étendu, ceux du *Militaire*, de *la Marine*, des *Colonies* paroiſſent vuides. Comme, à proprement parler, ce ne ſont ici que des réflexions détachées, & que les Chapitres qui les raſſemblent ſont indépendants les uns des autres, on ne doit point attendre de nous un Extrait méthodique. Nous citerons au hazard quelques traits pour donner une

idée de la manière & de la politique de l'Auteur.

On ſait les éloges qu'on a prodigués, depuis quelque temps, parmi nous au ſyſtême de Gouvernement reçu & établi en Angleterre. L'*homme déſintéreſſé*, qui voit tout ſans enthouſiaſme, n'admet point ces éloges, du moins dans leur totalité. Selon lui, ce ſyſtême ſi préconiſé *n'eſt point analogue au génie des Peuples, ni propre à la Nation.... Le Peuple qui a part au Gouvernement par ſes Députés, croit être inſtruit des intérêts de l'Etat, en parle ſans ceſſe, réforme les prétendus abus. Cette liberté donne de l'audace aux génies entreprenants, & des eſprits foibles fait des fanatiques dont ces premiers ſavent tirer parti ſuivant les circonſtances.* Si ces réflexions ſont vraies, comme l'Auteur le prétend d'après l'Hiſtoire

d'Angleterre, il en faut conclure avec lui qu'il y a un vice radical dans la conſtitution Angloiſe, & que ce mêlange heureux de liberté & de dépendance qu'on nous donne comme le chef-d'œuvre de la Politique, eſt un principe ſourd de deſtruction qui peut, avec le temps, bouleverſer l'Etat, & le mettre à deux doigts de ſa perte.

On diſtingue trois ſortes de Puiſſances en Europe; celles qui ſont purement Militaires, comme la Pruſſe; celles qui ſont purement Commerçantes, comme la Hollande; celles qui ſont à-la-fois Militaires & Commerçantes, comme la France & l'Eſpagne. D'après cette diſtinction, on examine ſi le projet d'une Diète générale, pour le maintien d'une paix générale en Europe, pourroit avoir lieu. Ce projet, dont nous trouvons un plan tout dreſſé

dans les Mémoires de *M. de Sully*, ſur lequel le fameux *Abbé de S. Pierre* a travaillé depuis, eſt regardé ici comme impratiquable. Toutes les Puiſſances n'ont pas un égal intérêt à la paix. Une Puiſſance Militaire ne ſe ſoûtient que par la guerre : la Politique d'une Puiſſance Commerçante eſt de ſuſciter des affaires à la Puiſſance dont elle a plus à redouter la concurrence pour le Commerce. Il réſulte de ces conſidérations que les intérêts particuliers des Etats l'emporteront toujours ſur l'intérêt général de l'Europe ; & qu'il faut renoncer à la douce chimère d'une paix univerſelle, & conſtamment entretenue. D'ailleurs, comme le remarque très-bien notre Auteur, une Diète qu'on établiroit pour décider des différends, ſeroit-elle aſſez reſpectée de la Puiſſance qui ſe croiroit lézée par là

décision ? Cette Puissance n'auroit-elle pas recours à la voie des armes, pour soûtenir ses droits vrais ou prétendus ? Ne se ménageroit-elle pas des alliances capables de seconder ses entreprises Militaires ?

Si l'état florissant du Commerce en Angleterre & en Hollande a de quoi éblouir des Observateurs superficiels, l'Auteur nous apprend que ces deux Puissances touchent au moment d'une révolution, qu'elles sont même dans un état de décadence, au-lieu que la France a encore un point de perfection à acquérir, & qu'elle peut aisément se procurer. L'Angleterre & la Hollande *ont passé les bornes naturelles que leur puissance pouvoit comporter ; & l'espèce de puissance qu'elles ont acquise, est artificielle & précaire. Elle est artificielle, en ce qu'elle n'est*

pas fondée sur un Commerce de productions que leur sol seul peut produire, mais sur le Commerce de celles que tous les terreins peuvent rapporter & sur l'industrie. Elle est précaire, en ce que l'industrie appartient à toutes les Nations ; & à mesure que les différents Etats établiront des Manufactures, & encourageront les Arts, l'Industrie & l'Agriculture, l'Angleterre & la Hollande décherront jusqu'à leur état naturel. On ne peut nier que tout ceci ne soit fort sensé : ce qu'on ajoûte, ne l'est pas moins : *Elles ne resteront pas même dans ce degré. Le Commerce a procuré à ces deux Etats, à la vérité, des richesses : elles occasionnent le luxe & les besoins qui deviennent des nécessités par gradation ; ces nécessités restent, mais les richesses s'évanouissent ;*

& le luxe eſt toujours la ruine des Etats, lorſqu'il n'eſt pas fondé ſur les productions du pays.

Dans le Chapitre *du Luxe*, qu'on regarde ſimplement comme *l'uſage des commodités de la vie*, on trace à ce ſujet une eſpèce d'apologie politique. Loin de voir, dans le Luxe, le fléau des Etats, l'Auteur y apperçoit, pour notre France, une branche de Commerce d'autant plus précieuſe qu'elle nous appartient en propre. Paris eſt en poſſeſſion de donner le ton à toute l'Europe, pour la nature & la façon des ajuſtements. Nos étoffes de Lyon, nos modes, nos deſſeins ſont recherchés avec empreſſement par l'Etranger, qui ſe mocque de la légèreté Françoiſe, & qui s'aſſujettit cependant à lui payer le tribut de ſon or & de ſon argent. On déclare néanmoins que,

si l'on entend par le mot *luxe* l'intempérance, la mollesse & toute sorte d'excès, on convient de ses dangers aussi réels pour un Etat que pour les simples Particuliers. Cette déclaration est à sa place. Les Lecteurs, quoiqu'avertis, auroient pu interprêter autrement la façon de penser de l'Auteur, & il auroit passé chez plusieurs pour l'Apologiste & le Partisan d'un excès qu'il est bien éloigné d'approuver.

Le changement arrivé depuis quelques années dans certains points de la Discipline militaire, essuie ici quelques critiques. On craint que nos Troupes ne perdent cet esprit de corps, cette bravoure qui est comme l'instinct de l'honneur, & qui distingue nos Soldats de ceux des autres Nations. La crainte nous paroît peu fondée. Ce que l'on a pris de la

Discipline Allemande, se réduit à des évolutions plus prestes, à une façon différente de manœuvrer &c. & l'on ne voit pas que nos Grenadiers, depuis qu'ils ont appris l'exercice à la Prussienne, soient moins braves, moins sensibles à l'honneur, moins François.

Nous avons dit que l'Auteur respectoit la Religion & ses Ministres. Cet éloge qui seroit celui de tous les Ecrivains, si tous savoient se respecter eux-mêmes, est aisé à justifier. Voici quelques-unes des expressions répandues dans le dernier Chapitre : *La Religion est si sainte & si respectable, que l'on n'en doit jamais parler qu'avec un profond respect..... La Religion est utile & vraie..... Si elle est utile, la Politique doit en émaner. Qu'on ne croie pas que je veuille faire de la Religion une affaire de Politique;*

e prétend ſeulement que la ſaine Politique doit avoir la Religion pour principe. Cette propoſition eſt excellente & prouve, comme cent autres raiſons, que la Religion eſt non-ſeulement *utile*, mais *néceſſaire*. Il y a, dans ce même Chapitre, quelques détails qui ſeroient ſuſceptibles de modification, d'interprétation, de correction même. Le Lecteur ſage, vertueux & intelligent en jugera ſans qu'il ſoit beſoin de lui indiquer ces objets. Il profitera du Livre ſans adopter toutes les idées de l'Auteur.

ARTICLE XCIX.

HISTOIRE DE LA VILLE DE LA ROCHELLE & du pays d'Aulnis, compoſée d'après les Auteurs & les Titres originaux, & enrichie de divers plans. Par M. Arcère, de l'Oratoire, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de cette Ville. (Tome II. *in*-4°. pages 723.) *A la Rochelle, chez René-Jacob Desbordes; & ſe vend à Paris chez Durand & Saugrain fils.*

NOus avons rendu compte du premier Tome de cette Hiſtoire dans nos Mémoires du mois de Mai 1757. Nous reprenons la ſuite de ce bon Ouvrage.

Le ſecond Volume expoſe da-

bord la ſituation de la Rochelle en 1575. La diſcorde y diviſoit les eſprits : malgré la confédération ou plutôt la cabale qui paroiſſoit les réunir contre l'Autorité Royale & contre les Catholiques, la Nobleſſe & la Bourgeoiſie ne s'accordoient pas. Les Gentilshommes, ſous prétexte de la néceſſité de ſoûtenir la guerre, avoient mis d'eux-mêmes une impoſition ſur les proviſions qui entroient dans la Ville, tant par Terre que par Mer. Il fut décidé, dans un Conſeil tenu à l'Echevinage, qu'il ſeroit fait à ce ſujet des repréſentations à la Nobleſſe ; & que ſi les exactions continuoient, on prendroit des meſures convenables pour en arrêter le cours. Les Royaliſtes inſtruits de ces diſſentions, voulurent en tirer parti : ils formerent le projet d'enlever les Iſles d'Oléron & de Ré ; mais l'entrepriſe échoua.

Septembre, 1760.

Sur ces entrefaites, le Du[c] d'Alençon, depuis Duc d'Anjou quitta la Cour. Ce Prince, ſan[s] génie & ſans talents, n'avoit pa[s] même aſſez d'élévation dans l'am[e] pour être ſenſible à la gloire, o[u] ſuſceptible d'ambition. Rebell[e] ſans objet & ſans vue, il n'avoit pour ainſi dire, que des ſentiments d'emprunt; il n'étoit que ce que ſes Favoris vouloient qu'il fût. Les Factieux, tant Proteſtants que Catholiques, n'avoient pour lui que du mépris; mais ils ne laiſſoient pas de le rechercher, parce qu'il étoit alors l'héritier préſomptif de la Couronne, & qu'ils avoient beſoin d'un auſſi grand nom pour en impoſer à la multitude, & pour ſe rendre plus redoutables. Dès que le Duc d'Alençon fut ſorti du Louvre, il répandit un manifeſte pour juſtifier ſa révolte. Il en envoya des Exemplaires aux Rochellois,

leur écrivit même une Lettre,
ans laquelle il les exhortoit à
e joindre à lui. Car telle a été
a deſtinée de la Rochelle pen-
ant plus d'un demi-ſiècle : cette
Ville étoit l'aſyle & la reſſource de
ous les Mécontents du Royaume.
Sa poſition avantageuſe qui faci-
itoit l'arrivée des ſecours qu'on
ouvoit demander aux Etrangers,
es richeſſes & ſon Commerce en
aiſoient une Place importante :
elle étoit d'ailleurs bien fortifiée
our ces temps-là. Joignez à toutes
es conſidérations le penchant à
'indépendance que les principes
le la nouvelle Religion avoient
roduits dans l'eſprit de la plû-
art des habitants : c'eſt-là ſur-
out ce qui faiſoit eſpérer aux
actieux d'y trouver toujours de
'appui.

Les Religionaires ne furent pas
es ſeuls à croire qu'ils pouvoient
ompter ſur la protection de la

Rochelle; des Catholiques mêm très-zelés pour leur Religion re chercherent l'alliance de cett Ville. Outre le Duc d'Alençoı & le Maréchal de Montmorenc d'Anville, on voit dans la ſuit de cette Hiſtoire le Prince d Condé, Henri II. du nom, & Marie de Médicis elle-mêm ſolliciter les ſecours des Rochel lois, & tâcher d'aſſocier à leu querelle particulière la ligue Pro teſtante aſſemblée à la Rochelle.

Après la réconciliation du Du d'Alençon, les hoſtilités ceſſeren On ſe flatta que le calme & l tranquillité alloient enfin renaîtr dans le Royaume. Les Calviniſte paroiſſoient contents des avan tages que leur procuroit le cin quième Edit de pacification qu'il venoient d'obtenir. Cet Edit en regiſtré au Parlement leur accor doit l'exercice public de la Reli gion prétendue réformée. Ce-

pendant » les factions, *dit notre* » *Auteur*, étoient toujours en suspens entre la guerre & la paix... » La Cour avoit un dessein formé » de détruire le nouveau culte, » & les Protestants étoient absolument déterminés à le maintenir contre l'ancien. D'un côté » le Prince de Condé, le Roi de » Navarre; & les Guises de l'autre avoient des points de vues » trop contraires pour s'accorder » jamais..... Dans la disposition où » l'on étoit de s'entre-détruire, il » falloit tout employer successivement; la ruse & la force ouverte, la violence des armes & » le calme trompeur d'un fantôme d'union. Aussi parloit-on » souvent d'accommodement, & » au fond on n'avoit nulle envie » de s'accommoder: on épioit, » par des variations éternelles, » l'occasion de reprendre ses avantages, &c. «

Septembre, 1760.

Pendant ces alternatives de paix & de guerre, la Ville de la Rochelle ſe tenoit continuellement ſur ſes gardes. Ce n'étoit pas ſeulement ſur les mouvements de la Cour qu'elle étoit attentive pour n'être pas ſurpriſe; elle redoutoit preſqu'autant ſes propres défenſeurs que ſes ennemis. Toujours jalouſe de ſes privilèges, elle craignoit que le Prince de Condé & le Roi de Navarre n'y donnaſſent atteinte. Charmée d'avoir ces Princes pour Protecteurs & pour amis, elle ne vouloit pas qu'ils puſſent devenir ſes Maîtres : de-là les précautions les plus inquiètes pour borner & reſtreindre le pouvoir qu'on leur donnoit. On leur rendoit beaucoup d'honneurs, mais on leur lioit les mains; ils n'avoient guères que les dehors & les apparences de l'autorité. Leur naiſſance ne les mettoit pas même à

l'abri

l'abri des avis & des repriman-des du Consistoire, dans des choses qui d'ailleurs pouvoient passer pour affaires d'Etat. Le Prince de Condé fut excommunié par les Ministres de la Rochelle, parce qu'après la publication de la paix en 1578, il avoit fait armer des Vaisseaux qui firent quelques prises sur Mer. Le petit-fils de ce Prince, le grand Condé, se trouvant entraîné par le tourbillon des factions sous la minorité de Louis XIV. se rappelloit la sévérité du Consistoire contre son ayeul ; & lorsqu'il ne pouvoit se défendre du chagrin & de l'ennui que lui causoient les fausses démarches des gens de son parti, il disoit souvent que son grand-père n'avoit jamais été plus fatigué des Ministres de la Rochelle. (Voyez les Mémoires du Cardinal de Retz, Tome I. p. 216.)

Ces Miniſtres, en effet, étoient, à proprement parler, les ſeuls qui euſſent de l'autorité dans la Ville. Fiers de l'aſcendant, que le talent de la parole & le rang qu'ils occupoient, leur donnoient ſur l'eſprit du Peuple, ils le gouvernoient avec empire. Et combien de fois n'abuſerent-ils pas de leur pouvoir ? Naiſſance, dignité, ſervices, ils ne reſpectoient rien. Ne vit-on pas un de ces Miniſtres (la Place) inſulter outrageuſement le brave la Noue, le plus grand homme de guerre qu'eut alors le parti Proteſtant, & lui donner un ſoufflet ? Cette brutalité demeura cependant impunie.

La mort de Henri III. qui ſuivit de près au tombeau ſa mère Catherine de Médicis, plaça le Roi de Navarre ſur le Trône de ſes pères, malgré les efforts de l'Eſpagne & de la Ligue.

» Tout manquoit à Henri IV. *dit*
» *notre Hiſtorien*, hors le bon
» droit, le génie & la valeur.
» Accompagné d'une poignée de
» gens, les uns Serviteurs fidèles,
» les autres Courtiſans mal déci-
» dés, & qui laiſſoient toujours
» aux évènements à diſpoſer d'eux;
» preſque ſeul contre un monde
» d'ennemis, il luttoit en Héros
» contre les plus formelles contra-
» dictions. « Les Rochellois deve-
nus enfin Royaliſtes ſervirent uti-
lement ce grand & bon Roi. Ils
armerent, en 1593, trois Galiotes
& quatorze Vaiſſeaux pour aller
combattre une Eſcadre Eſpagnole
qui s'avançoit au ſecours de la
Ville de Blaye que le Maréchal
de Matignon aſſiégeoit. A leur
approche, les Eſpagnols ſortirent
de la Gironde, & diſparurent. En
1594, les Rochellois apprirent
que le Roi manquoit d'argent
dans le temps qu'il penſoit à faire la

maiſon de Céſar, depuis Duc de Vendôme. Ils députerent incontinent vers Sa Majeſté pour lui offrir *ſoixante mille écus.* Ce Prince dont l'imagination vive rendoit ſes idées avec beaucoup d'enjouement & de grace, leur répondit *que c'étoit trop pour faire de la bouillie à un enfant.* Cette Anecdote eſt tirée du Journal de Henri IV. (Tome II. page 129.) Nous ne diſſimulerons pourtant pas que la ſomme de ſoixante mille écus dont parle ici l'Etoile, paroît un peu forte à notre Auteur.

Le dix-huitième Synode national des Egliſes Réformées ſe tint à la Rochelle en 1607. Dans les Actes de ce Synode, Article XIX. il eſt dit que, » parmi les » Lettres de députations, celles » de quelques Provinces s'étant » trouvées n'avoir point la clauſe » qui promet la ſoumiſſion, elles

» ont été averties de ne l'ometre plus à l'avenir ; ensuite la » Confession de Foi ayant été » lue, fut souscrite avec serment » & promesse de vivre & de » mourir dans cette Foi. « Sur quoi M. Arcère remarque judicieusement que ces promesses & ces serments devoient sans doute être fondés sur un jugement doctrinal indéfectible. Ainsi, après avoir renoncé à la voie d'autorité pour se réformer, on la reprenoit pour conserver la réforme. On a beau faire, *continue notre Auteur*, pour le maintien de la doctrine, il faut partir de l'infaillibilité, ou revenir à ce point.

Voici comment notre Auteur peint Henri IV. Ce Prince qui méritoit de vivre autant que sa gloire. » La France perdit le » Souverain le plus capable de » regner, bien digne du titre de

» Grand que la voix publique lui
» décerna pendant sa vie, & que
» lui confirme la postérité, ce Juge
» souverain des Potentats. Plein de
» vues & de ressources, il remonta
» la machine du Gouvernement si
» dérangée sous le Regne du der-
» nier des Valois : il souffrit pru-
» demment ce qu'il devoit dissi-
» muler. Par ses sages ménage-
» ments, il dompta des caractères
» fiers & sauvages qui se seroient
» roidis contre la force : il tou-
» choit ainsi bien mieux le but
» en l'effleurant, qu'en le heur-
» tant avec trop de vivacité. Fer-
» me quand il le falloit, il fit
» respecter la majesté de son
» rang dans un siècle d'indépen-
» dance, où chaque Gentilhomme
» se croyoit un Roi dans son
» donjon champêtre ; où la plû-
» part des Grands livrés à l'es-
» prit d'anarchie n'avoient pour
» leur Maître qu'un attachement

» équivoque, rendoient des hom-
» mages de bienséance, & laiſ-
» ſoient aux conjectures à diſpo-
» ſer d'eux, (page 126.) « Il faut voir dans l'Ouvrage la ſuite de ce beau caractère qui occupe près de deux pages *in*-4°. & qui, malgré cette longueur, a cependant encore le mérite de la briéveté.

La minorité de Louis XIII. fut un temps d'orage & de guerres civiles. La Cour & Paris étoient remplis de factions & de cabales. Cet eſprit de mécontentement paſſa bientôt dans les Provinces. Les Proteſtants qui, depuis la mort de Henri, ne ſentoient plus cette main de Maître capable de les réprimer & de les contenir, crurent les circonſtances favorables à l'exécution des projets qu'ils avoient formés. Ils ſongerent à profiter des troubles de l'Etat, pour donner à leur éta-

bliſſement plus de conſiſtance & de ſolidité. Il entroit, *dit notre Hiſtorien*, dans la deſtinée de la Rochelle d'être toujours la première à courir aux armes. Ce n'eſt pas, *ajoûte-t-il*, qu'elle eût plus de penchant à la révolte que les autres Villes du parti ; mais les Chefs qui connoiſſoient l'importance de cette Place, recherchoient avec empreſſement les Magiſtrats qui la gouvernoient. Ainſi le centre du mouvement étoit dans le ſein de la Rochelle ; mais le principe qui le produiſit, ſe trouvoit au-dehors. C'eſt ce que diſoit bien naïvement Dupleſſis Mornai : *Les voiſins y ſouffloient leurs haleines.* (Mém. Tome I. page 487.) Les principaux Seigneurs du parti Proteſtant entretenoient le feu de la ſédition. Ils n'étoient que trop bien ſecondés par l'imagination ardente de quelques Miniſtres

que le zèle de leur Secte aveugloit, & qui ne respiroient que l'indépendance.

En 1620, il se tint à la Rochelle une assemblée des Eglises Protestantes, non-seulement sans le consentement, mais contre la défense expresse du Souverain. Louis XIII. indigné du mépris qu'on faisoit de son autorité, donna, le 27. Mai de l'année suivante, une Déclaration contre les habitants de la Rochelle & de S. Jean d'Angely, qu'il traitoit de rebelles, ainsi que tous leurs partisans. Cependant l'assemblée se préparoit à la guerre: elle partagea les Provinces du Royaume entre les Seigneurs Protestants qu'elle chargea de les défendre en cas d'attaque. Elle offrit au Duc de Bouillon le commandement général; mais ce Seigneur ne voulut pas l'accepter. A son refus, le Duc de

Rohan plus jeune & plus hardi prit ſur lui tous les riſques d'une entrepriſe, dans laquelle, ſuivant la ſage réflexion de notre Auteur, il acquit bien moins de gloire que de célébrité. La véritable gloire, en effet, n'eſt la récompenſe que des grandes actions avouées par le devoir & par la vertu.

On trouvera, dans cette Hiſtoire, le détail des évènements qui ſuivirent cette rupture. M. Arcère les raconte avec impartialité. Le Duc de Guiſe battit la Flotte Rochelloiſe, tandis que le Comte de Soiſſons tenoit la Rochelle bloquée. Le Duc de Rohan qui craignoit que ſon parti ne ſuccombât ſous l'effort des armes victorieuſes du Roi, ſi la guerre continuoit, conſentit à la paix. L'Edit de Nantes fut confirmé: le blocus de la Rochelle fut levé; mais on laiſſa ſubſiſter le Fort

Louis : & ce fut-là quelque temps après le prétexte ou la cauſe d'une nouvelle guerre. Les Rochellois ſolliciterent en vain la démolition de ce Fort. Les motifs qui la leur faiſoient ſouhaiter, étoient, pour la Cour, une raiſon de plus de le conſerver.

La paix ne fut pas de longue durée : à peine étoit-elle publiée, que les Chefs du parti Calviniſte s'occupoient des préparatifs de la guerre. En 1624, il fut arrêté que le Duc de Rohan feroit ſoulever les Peuples du Haut & du Bas Languedoc, du Querci, de l'Albigeois, du Rouergue, des Cevenes & du pays de Foix, tandis que ſon frère Benjamin de Soubiſe avec une Eſcadre croiſeroit ſur les côtes de Bretagne, de Saintonge & de Poitou. Dans la conférence qui ſe tint à ce ſujet, on prit des engagements avec l'Eſpagne par l'entremiſe

d'un Secrétaire du Comte d'Olivarès. Notre Historien remarque, à l'occasion de ces intrigues, que l'Auteur de la Politique du Clergé de France (Jurieu) étoit mal informé, lorsqu'il disoit que *le Roi avoit intérêt à ne pas ruiner un parti qui ne sauroit jamais être en intelligence avec l'Espagne.*

Nous ne suivrons pas notre Auteur dans le récit qu'il fait des avantages remportés de part & d'autre dans le cours de cette guerre. Les Rochellois renfermés dans leurs murailles & comme assiégés par le Maréchal de Thémines, se déterminerent enfin à la soumission. Louis XIII. les avoit d'abord exceptés de l'amnistie qu'il avoit accordée a ses sujets rebelles. Mais les Ambassadeurs d'Angleterre obtinrent pour la Rochelle, que cette Ville fût comprise dans le Traité de paix conclue avec les Protestants du

Royaume. Les Rochellois oublierent bientôt qu'ils avoient promis d'être fidèles. La guerre se ralluma plus vivement que jamais en 1627 : mais il y avoit alors à la tête du Conseil du Roi un de ces hommes nés pour tenir les rènes d'un Empire, & pour faire respecter l'autorité.

Richelieu songeoit dès-lors à rendre son Maître l'Arbitre de l'Europe. Mais il sentit bien que la France ne pourroit obtenir au-dehors la considération qu'il vouloit lui procurer, tandis qu'elle ne seroit pas tranquille au-dedans. Il résolut donc d'écraser l'hydre toujours renaissante de la rebellion, & il en vint heureusement à bout. La prise de la Rochelle mit le comble à sa gloire : elle devint l'époque de la grandeur & de la puissance du Cardinal de Richelieu. Ce fut l'évènement le plus mémorable de son ministère,

& le plus utile à la Monarchie. Il faut voir ici le détail intéressant de ce siège fameux dans nos Annales. Il dura près de quinze mois, à compter depuis le 14. Août 1627, jour auquel le Duc d'Angoulême vint établir son quartier à Aytré, jusqu'au 30. Octobre 1628, qui fut le jour que la Ville se rendit.

La révolution qui venoit de s'opérer à la Rochelle, *dit M. Arcère*, y rétablit enfin cette paix qui fait le bonheur de la société; mais elle y tarit la source des évènements. Les habitants de cette Ville remis à la place d'où le malheur des temps les avoit fait sortir, ne furent plus que ce qu'ils devoient être, des sujets soumis & respectueux, uniquement occupés des opérations de leur Commerce. Ils n'ambitionnerent que la gloire d'être utiles à l'Etat. Ils y ont réussi. Les services qu'ils

ont rendus & qu'ils continuent de rendre au Royaume, ont effacé jusqu'au souvenir des fautes de leurs ancêtres. Depuis ce temps-là, leur fidélité toujours inviolable leur a mérité de la part de Louis XIV. & du Monarque qui nous gouverne, des marques flatteuses de bonté, & la restitution d'une partie des privilèges que Louis XIII. avoit ôtés à leur Ville en punition de leur révolte.

Le Commerce de la Rochelle est très-considérable, & doit l'être, puisque, *suivant notre Auteur*, de tous les Ports que la France posséde sur l'Océan, il n'en est aucun qui soit plus favorable au Commerce Maritime que celui de la Rochelle. On trouve à la page 455 un état authentique du Commerce de cette Place en 1736. Par la supputation exacte des effets que la Ro-

chelle envoie au-dehors, & de ceux qu'elle en retire, il réſulte que la balance, en faveur du Commerce de la Rochelle, *eſt cenſée ſoldée par l'Etranger en eſpèces ou matières d'or & d'argent, revenant à la ſomme de trois millions cinq cens ſoixante-huit mille ſept cents quatre-vingt-trois livres.*

Ce Commerce extérieur & Maritime pourroit acquérir encore de nouveaux accroiſſements, ſi l'on donnoit plus d'activité au Commerce intérieur du pays d'Aulnis, ſoit par l'amélioration des terres, ſoit par la conſtruction d'un Canal, dont on expoſe le plan, les facilités & les avantages. C'eſt dans l'Ouvrage qu'il faut voir le développement de ces différents objets préſentés avec ce zèle qui caractériſe le bon Citoyen.

La Rochelle a produit un grand

nombre de Gens de Lettres : on trouve ici l'Abrégé de leur vie, & la Notice de leurs Ouvrages. Cette partie remplie d'Anecdotes & de bonne Critique, n'eſt pas la moins intéreſſante de cette Hiſtoire. On met le brave la Noue au rang des Ecrivains qui ont illuſtré la Rochelle. Ce grand Capitaine naquit en Bretagne ; mais on nous dit que *ſon attachement pour la Rochelle le fit Rochellois d'adoption.* D'après cet exemple nous dirons que, ſi M. Arcère n'eſt point né à la Rochelle, il mérite d'en être adopté : cette Ville doit trop à ſon Hiſtorien, pour ne pas s'empreſſer de lui faire cet honneur. Il ne nous reſte plus qu'à parler du ſtyle de l'Ouvrage. Il eſt écrit avec beaucoup de chaleur & de nobleſſe. Les caractères que l'Auteur y a répandus, ſoûtiennent l'attention & la rani-

ment. On trouvera peut-être que l'uſage trop fréquent des métaphores & de quelques figures hardies donnent au ſtyle de notre Auteur un air d'aprêt, d'éclat & de luxe, s'il eſt permis de parler ainſi, dont la continuité fatigue à la longue dans une Hiſtoire étendue. Heureux pourtant l'Ecrivain à qui l'on ne peut reprocher que l'excès des ornements! Il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion non marquée dans l'*Errata*, à la page 492. On y lit qu'en 1676 les Catholiques furent chaſſés, à la Rochelle, de l'Egliſe de Ste Marguerite. Au-lieu de 1676, liſez 1576, ainſi que la ſuite du Texte le demande: car quelques lignes plus bas, il eſt dit que les Catholiques rentrerent en poſſeſſion de cette même Egliſe en 1581.

ARTICLE C.

MÉMOIRES SUR DIVERS ſujets de Médecine. I. & II. Sur le Cerveau, principe de la génération. III. Contre l'Ebullition des Plantes. IV. Sur l'abus des Huileux. V. Sur la Pierre. VI. Sur la Rage. VII. Sur le Pouls. VIII. Sur la conſervation des hommes bien faits. *Par M. LE CAMUS, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, des Académies Royales d'Amiens, de la Rochelle, & de la Société Littéraire de Châlons ſur Marne.* (Volume *in*-12. pages 338) A Paris, chez Ganeau, &c. M. DCC. LX.

QUOIQUE ces Mémoires ſoient marqués au coin de l'élégance la plus ingénieuſe, à peine

oserions-nous en rendre compte ; s'ils ne paroissoient pas sous le sceau de la Faculté de Médecine, qui, sur le rapport de M^rs les Commissaires, consent à leur impression. L'Auteur s'éleve contre des principes & des pratiques, dont le regne semble trop établi & trop étendu, pour qu'il convienne à notre incompétence de le troubler. On le prendroit pour un Novateur dans son Art, s'il déféroit moins à l'autorité d'Hipocrate & de ses plus célèbres Disciples. Sa plume est tranchante. Dans ses critiques & dans ses censures, elle s'arme d'un style énergique, qui, sans doute, est inspiré par le plus pur zèle pour l'intérêt de nos santés & pour le bien de l'humanité. Tantôt animé contre des *abus* qu'il prétend avoir *conduit plus d'une victime au tombeau*, il ne craint point de dire qu'il *étoit*

juste d'enlever à certains remèdes accrédités leur *masque*, & *de dévoiler au Public toute leur perfidie :* tantôt enflammé contre des préjugés dominants il s'écrie : » Quittons donc nos préjugés ; ce » sont des langes dont notre Nour- » rice nous a enveloppés dans » notre enfance, nous devons les » abandonner aussi-tôt que nous » pouvons faire usage de notre » raison. «

En parcourant les différents Articles qu'il traite dans ses Mémoires, nous tâcherons de saisir avec la plus fidèle exactitude le fond de ses principes & de ses idées, dont nous laisserons le jugement aux Maîtres de l'Art.

I. Mémoire. *Sur le cerveau où l'on développe le principe de la génération.* Selon M. le Camus, le cerveau, *le cervelet & toutes leurs parties sont composés de deux substances*, la substance mé-

dullaire qui eſt opaque, & la ſubſtance corticale qui eſt diaphane ou tranſparente. En faiſant ſubir de nouvelles épreuves à ces deux ſubſtances, l'Auteur s'apperçut que *tout ce qu'il avoit appris* ſur la texture & ſur les fonctions du cerveau, *n'étoit qu'une illuſion :* ainſi en cherchant la lumière, il tomba dans les ténébres. Pour l'en tirer, l'analogie vint lui offrir ſon flambeau : à ſa lueur, il découvre les plus heureux rapports entre le noyau des Plantes, & ſur-tout entre la noix & le cerveau. Cette ſimilitude entière ſe vérifie par l'obſervation ; & l'*autopſie*, c'eſt-à-dire, l'inſpection même des parties, *la confirme.* Aux yeux de l'Obſervateur, *la machine de l'homme* n'eſt donc plus qu'*une plante*, & tout le regne animal *rentre dans le ſyſtême général des végétaux.* Il ne s'agit ici que de

la machine de l'homme. M. le Camus proteſte que ſon *intention n'eſt pas de porter atteinte au ſouffle divin qui l'anime.* Sa concluſion ſommaire eſt que le cerveau n'eſt que *le noyau & le germe du regne animal*, ou qu'une *graine animo-végétale* qui ſert *à la réproduction des animaux.* De-là vient, *ajoûte-t-il*, qu'un homme qui s'abandonne aux excès du libertinage » perd ſon em» bonpoint, ſes joues ſe creuſent, » ſa vue s'affoiblit, ſes paupières » deviennent livides, ſes yeux » ſont ternes..... la mémoire chan» celle, l'imagination s'égare, la » raiſon diminue, tous ſes ſens » ſont dans une eſpèce d'engour» diſſement : preuve authentique » que le cerveau ſe deſſéche & » ſe conſume. « Ainſi à l'aide de l'autopſie & de l'analogie, M. le Camus s'éleve au-deſſus des ſyſtêmes communs & des routines

vulgaires, & se flatte d'atteindre la vérité, tandis que ses Confrères s'en éloignent, à *mesure qu'ils croient s'en approcher.* Ils ont, *dit-il*, perdu le fil de la Nature: celui de l'Art qu'ils se prêtent les uns aux autres, ne fait que *les égarer.* Nous souhaiterions qu'en quelques endroits de ce Mémoire le pinceau de l'Auteur fût aussi réservé que brillant, & qu'il épargnât des images dont la vuë est plus dangereuse qu'utile à beaucoup de Lecteurs.

II. Mémoire. *Contre l'usage de faire bouillir les Plantes.* Ici M. le Camus voudroit nous ramener à la simplicité de ce premier âge, où les hommes *ne vivoient que de fruits cruds & de légumes non-apprêtées.* Il prétend qu'il n'y a aucune Plante *dont les principes puissent soûtenir l'ébullition sans être décomposés*, & dont la texture soit assez ferme pour

pour *résister à l'impression violente du feu sans changer absolument de nature & sans perdre l'essence qui les rendoit utiles.* Après une longue ébullition, il n'en reste que les débris qui *ne passent point, qui surchargent l'estomach, & augmentent les tourments du malade.* » Aux mau-
» vais levains contenus dans les
» premières voies, on en ajoûte,
» *dit-il*, de nouveaux qui sont
» tenaces, visqueux, pesants, ter-
» reux & difficiles à digérer. C'est
» ainsi qu'on accable des Mala-
» des qui demandent à grands
» cris de l'eau pure, plutôt que
» ces boissons fastidieuses & char-
» gées d'un poids inutile & même
» nuisible. « Ici M. le Camus entre dans l'énumération des plantes, pour prouver qu'il n'y en a point, dont l'ébullition n'altère les principes salutaires.

1°. Dans les Plantes aromati-

ques, elle diſſipe *cet Eſprit recteur*, ce parfum qui s'exhale de leur ſubſtance. La moindre chaleur du Soleil le fait tranſpirer dans l'air qu'il embaume : comment donc pourroit-il réſiſter aux aſſauts de l'ébullition ? » Or, *reprend l'Auteur*, c'eſt » dans l'Eſprit recteur que réſi» dent les qualités ſpécifiques des » Végétaux, leur odeur & leur » gout..... Cette étincelle de vie, » cette ame des Végétaux, ſi l'on » peut ſe ſervir de cette expreſ» ſion, s'évapore ſans aucune di» minution ſenſible de l'huile ou » de l'eau qui la renferme. « Ainſi au ſortir de l'ébullition les Plantes aromatiques ne ſont que des *cadavres ſans vigueur & des ſquelettes deſſéchés.*

2°. Dans les Plantes *cruciféres ou animales*, il y a un ſel, un alkali volatil qui en fait toute la vertu ; l'ébullition en dépouille

la plante, l'impreſſion de la chaleur diviſe ce ſel, il s'envole avec la fumée, il s'enfuit avec la vapeur. M. le Camus applique cette doctrine à la chair des animaux ; il ſoûtient qu'on ne doit pas *la faire bouillir à feu nud.* C'eſt, *dit-il*, la priver de ſon alkali volatil, dont le germe eſt un puiſſant anti-ſeptique, c'eſt-à-dire un excellent préſervatif contre la corruption & la putréfaction où tend ſans ceſſe la chair de tous les animaux. L'ébullition détruit encore dans les viandes un autre principe dont la qualité n'eſt pas moins ſalubre & néceſſaire : c'eſt *une gelée douce & balſamique* qui *ſeule* peut *réparer notre* ſubſtance, en renouvellant *la lymphe nourricière.* Par l'effet de l'ébullition, cette gelée devient » acre & irri» tante, elle ne peut plus paſ» ſer par les vaiſſeaux lactés ;

» si elle y passe, elle les crispe, » elle les fronce, elle les enflamme, elle les oblitere. En » parvenant dans la masse du » sang, elle y porte une acrimo» nie singulière qu'on fomente » continuellement, parce qu'on » n'en soupçonne pas même la » cause « &c. De-là M. le Camus conclut qu'au temps de la santé, comme de la maladie, on ne devroit faire les bouillons qu'au bain-marie.

3°. L'impression du feu n'est pas moins contraire aux Plantes acides. Leur acidité dégénère en âcreté. on n'en doit-on plus attendre, dans certaines *maladies putrides & alkalescentes*, les miracles qu'opère leur vertu : ces miracles sont d'*enchaîner la bile* qui s'effarouche, de réprimer la fougue du sang qui fermente, d'adoucir l'*ardeur d'une fièvre brûlante*, d'*éteindre le feu* d'une

soif opiniâtre, de *tempérer les humeurs âcres*, de provoquer les urines supprimées, de *calmer les nerfs trop irrités*, *&c.* En un mot, par cette *singulière manie* que M. le Camus reproche *à ce siècle*, on *émousse* toute la vertu des Végétaux acides.

4°. Les plantes mucilagineuses ne perdent pas moins leur vertu dans l'ébullition : elle en *décompose*, elle en *anéantit* les mucilages. Pour être tirée d'un exemple étranger, la preuve qu'on en donne n'en est pas moins sensible : c'est qu'une once de Manne, triturée *dans de l'eau froide*, purge autant que deux onces & demie, qui *ont éprouvé pendant quelque temps un certain degré de chaleur.* La raison qu'on en apporte, c'est que le feu » brise (dans la Manne) ce principe rebelle & huileux qui élu» doit l'action de l'estomac, &

» qui forçoit les inteſtins à des
» contractions plus vives pour ſe
» débarraſſer d'un poids qui les
» ſurchargeoit. «

5°. Dans une ébullition trop longue *à feu nud*, les Plantes aſtringentes perdent leur *acide vitriolique :* le mouvement *rapide & vortical* de l'eau bouillante diviſe & agite les molécules de cet acide ; leurs angles ſe choquent & ſe briſent. Ainſi l'acide vitriolique ſe détache inſenſiblement *de ſa baſe alkaline*, & le *tartre reſtant à nud* n'a plus la même action qu'il avoit étant uni avec l'acide.

6°. Les Plantes *qui renferment un ſel volatil*, ſont celles pour qui on doit le plus redouter l'ébullition ; la chaleur *prête des aîles* à ce ſel toujours prêt à s'envoler. De-là vient qu'une infuſion froide d'un gros de Sené purge plus qu'une décoction de

deux gros. Quand on craint la vivacité du Sené, il faut l'unir à des Plantes carminatives : ces ſemences fourniſſent *une huile abondante*, qui émouſſe & *embarraſſe* les pointes du ſel volatil. De-là vient, *ajoûte l'Auteur*, que les médecines émulſionnées agiſſent moins que celles qui ne le ſont pas ; parce que l'huile des Amendes *émouſſe la pointe des ſels, & embarraſſe les corpuſcules les plus irritants.*

7°. C'eſt encore *un abus de faire bouillir les plantes aqueuſes.* On les ordonne pour *tempérer*, *relâcher*, *amollir.* En bouillant, leur eau perd beaucoup de l'air qu'elle contient, & devient aſtringente. Celles qui ſont *narcotiques*, *cauſtiques*, *rafraîchiſſantes*, ceſſent de l'être au ſortir de l'ébullition. *La nature a délayé* leur ſel & leur mucilage dans une quantité d'eau propor-

tionnée à leur destination : l'ébullition ne sert qu'à rompre cette proportion.

8°. Dans l'ébullition, les Plantes résineuses ne souffrent qu'une torture inutile, puisque par cette voie on n'en sauroit extraire les résines qui ne sont pas plus solubles dans l'eau chaude que dans l'eau froide. M. le Camus étend ce raisonnement au Gayac, au Quinquina, à la Rhurbabe, & à toutes les *Plantes amères qui sont sudorifiques, fébrifuges, stomachiques, vermifuges, purgatives.* La décoction en affoiblit toujours l'énergie autant que l'infusion la conserve.

Après avoir proscrit, comme des abus, tant d'usages reçus, M. le Camus les remplace, pour toutes ces espèces de Plantes, par des méthodes d'administration variées selon la nature des maladies différentes, & appropriées au but qu'on se propose dans le trai-

tement : ce sont comme autant de manipulations où la Plante dépose ce qu'elle peut avoir de nuisible, & ne retient que ce qu'elle a de salutaire dans ses principes. Il n'appartient qu'aux Chymistes éclairés & exercés d'apprécier tous ces procédés qu'ils trouveront recommandés avec zèle & décrits avec beaucoup de grace. Dans toutes ces opérations, l'alembic devient oisif : c'est un instrument qui, selon M. le Camus, ne doit sa vogue & sa fortune qu'aux *préjugés*; & c'est justement à ce torrent de préjugés que ce Mémoire oppose enfin une *digue*. L'Auteur leur déclare une guerre où il se flatte d'une *victoire complette*; il compte que, pour la remporter, il ne peut avoir à essuyer que *quelques combats perfides*.

III. Mémoire. *Sur l'abus que l'on fait des huiles dans le*

traitement des maladies. Dans les toux, les rhumes, les coqueluches & les autres maladies de poitrine *on ordonne de l'huile à foiſon. Erreur dangereuſe*, s'écrie M. le Camus, parce que l'huile ne ſauroit ni ſe digérer, ni *paſſer dans les endroits qu'on prétend adoucir ou relâcher.*

1°. L'huile n'eſt *digeſtible* qu'autant que *les ſucs digeſtifs ſont aſſez ſalins pour s'unir avec l'huile, ou que la bile les diſſout.* Or, reprend M. le Camus, quand on admettroit dans l'eſtomac un ſel alkali aſſez bien développé pour rendre l'huile *miſcible* avec l'eau, jamais il ne ſera permis d'y en ſuppoſer la quantité néceſſaire pour former un ſavon avec ces flots d'huile. Il en eſt de même de la bile *qui eſt une liqueur ſavoneuſe*, une *liqueur propre à mêler les corps gras avec les aqueux.* Selon l'Au-

teur, jamais cette bile ne ſera aſſez abondante pour mêler avec nos autres humeurs toutes ces doſes d'huiles dont on accable nos Malades. Dans l'état de ſanté il ne ſeroit pas poſſible d'en digérer la quantité, comment donc le pourroit-on dans l'état de maladie, *où les ſolides ſont affectés & les fluides ſont troublés?* Quand les ſolides ſont relâchés, les huiles, par leur onctuoſité, ne peuvent qu'en diminuer l'élaſticité : quand ils ſont tendus par l'inflammation, l'huile, par ſon inflammabilité, ne peut qu'augmenter la phlogoſe. Il faut lire, dans ce Mémoire, les fâcheux inconvénients qui ſont inſéparables des *médicaments huileux*, qui en ſollicitent la proſcription, ou qui n'en permettent qu'un uſage extérieur, comme dans les liniments, les emplâtres, les onguents, &c. Si cependant on s'obſtine à l'uſage intérieur

des huiles, on prescrit ici *des précautions, non-observées jusqu'à présent*, pour en tirer quelque avantage.

2°. L'huile ne sauroit parvenir aux poulmons, & adoucir les humeurs âcres qui excitent la toux, à moins qu'elle ne soit assez digérée pour s'insinuer avec le chyle dans les vaisseaux lactés. Or l'huile ne sauroit subir les changements qu'opère la digestion, sans perdre sa qualité de *substance grasse, onctueuse, oléagineuse.* Elle n'arrive donc jamais aux poulmons sous la forme d'un *topique* propre à en *calmer l'irritation*, à *faciliter l'expectoration*, & à *guérir les maladies qui assiégent la poitrine.* S'il en passe quelque portion non-digérée, » elle porte le trouble dans » la masse du sang, elle irrite le » systême artériel & veineux, elle » allume la fièvre, & est comme

» le foyer où cette fièvre va em-
» prunter le feu de ſes redouble-
» ments. « Selon M. le Camus, les ſuccès qu'on obtient par de pareils procédés, ſont trompeurs: par d'autres voies on les auroit obtenus avec moins de péril; on ne les doit qu'à un hazard aveugle. Ce qui ſoulage la poitrine, ce n'eſt point l'onction que l'huile y porte; ce ſont les évacuations qu'elle occaſionne, & qui nettoient les viſcères où étoit le foyer de la maladie. Ces évacuations même, *ajoûte notre Docteur*, ſouvent ne ſont que le produit des autres drogues qu'on mêle avec l'huile, ou du traitement & du régime ſubſidiaire, &c. » Mais, hélas! *s'écrie*
» *M. le Camus*, que ſera-ce, quand
» aux huiles on joindra encore des
» médicaments plus indigeſtes,
» plus pâteux & plus faciles à de-
» venir rances! On charge de
» blanc de baleine les potions

» huileuſes pour les rendre plus » adouciſſantes, comme ſi à une » maſſe péſante ajoûtant une autre » maſſe plus péſante, on rendoit » le poids plus léger. « L'huile eſt meurtrière à beaucoup d'animaux & d'inſectes ; comment donc, *demande l'Auteur*, pourroit-elle être ſi ſalutaire à l'homme dont la machine eſt ſi analogue à celle de ces animaux ?

IV. Mémoire. *Sur la formation de la pierre dans le corps humain, & ſur les moyens de la détruire.* Pour expliquer la formation de la pierre, l'Auteur n'admet point dans le corps humain *un principe lapidifique. Des glaires rapprochées, condenſées, deſſéchées & pétrifiées*, en voilà la matière & la forme, ou comme il s'exprime, voilà le *rudiment de la pierre.* Ces petits graviers qui ſortent avec les urines, n'en ſont point le *germe*, à moins

qu'ils ne rencontrent une matière glutineuſe qui les uniſſe en maſſe : ce *qui exigeroit la préſence des glaires*, dont parle ce Mémoire. Comme les perles ne ſont qu'une liqueur gélatineuſe, qui ſe durcit dans certains poiſſons ; de même la pierre n'eſt qu'un ſuc mucilagineux, qui ſe coagule dans l'homme dont la chaleur eſt beaucoup plus grande que celle des animaux aquatiques. Ce ſuc ſert à la formation & à la nutrition de nos os ; il n'eſt donc pas étonnant qu'étant privé de l'humidité qui le rend fluide, il ſe deſſéche & ſe durciſſe. L'humeur gouteuſe n'eſt également qu'un mucilage qui s'épaiſſit dans les articulations d'où il s'échappe ſous une forme gypſeuſe. Auſſi les gouteux ſont-ils fort ſujets à la pierre. On attaque la goute & la pierre avec les mêmes armes ; & de l'aveu de M. le Camus, le

ſavon eſt le meilleur lithontriptique contre l'une & l'autre. Voilà les principes dont il s'appuie pour défendre les alimens & les remèdes mucilagineux aux gouteux & aux graveleux. Il détermine enſuite le régime qu'il faut ſuivre pour empêcher que la pierre ne ſe forme & pour en adoucir les douleurs. Quant aux médicaments, il ne s'attache qu'à ceux qui ont le plus de force & d'action contre les glaires. S'il en faut venir à l'opération, il eſt moins délicat ſur le choix de l'inſtrument que ſur celui *de l'endroit à inciſer*, & ſur la dextérité de la main qui doit opérer.

CONJECTURES PHYSIQUES, *ſur la nature, la cauſe, les remèdes, ſoit préſervatifs, ſoit curatifs, de la rage.* La rage, ſelon M. le Camus, n'eſt naturelle qu'aux Chiens, aux Loups & aux Renards : les autres animaux ne la

gagnent que par communication. Les animaux qui *de leur fond* ſont ſujets à la rage, ne ſuent jamais : l'Auteur en conclut que *la cauſe procarthartique* ou évidente de la rage eſt la ſueur interceptée. Ainſi ces parties ſalines & ſulphureuſes qui, par la ſueur, s'exhalent des autres animaux, reſtent dans le ſang des animaux qui ne ſuent point. Ces principes y forment un élément ſemblable aux phoſphores liquides : *élément*, dit l'Auteur, *qui ſera, ſi l'on veut, la matière électrique qui n'attend que le frottement ou une certaine diſpoſition du ſujet pour être miſe en action.* La ſueur, comme l'urine, contient un ſel ammoniacal : *l'acide de ce ſel abſorbé par quelque alkali fixe*, tel que la chaux, doit former un phoſphore pareil au phoſphore de Homberg. Or le levain hydrophobique doit être de même nature que ce

phoſphore : la ſueur en fournit tous les éléments. Dans les animaux qui ne ſuent point, le ſel volatil de la ſueur ſe dégage & s'exalte : après ſon exaltation reſte néceſſairement une terre & un ſel fixe, & par conſéquent *une chaux proprement dite*, une matrice propre à recevoir & à contenir le feu élémentaire.

Avec ces principes, tous les phénomènes de la rage s'expliquent ſans peine. La ſalive eſt *le véhicule de ce levain phoſphorique ou électrique :* de-là vient que la rage ne ſe communique que par la morſure ou la ſalive d'un hydrophobe. Une goute de ce poiſon ne ſauroit entrer dans le ſang ſans ſe mêler avec la ſueur qui lui eſt *congénère*, ſans fermenter ſourdement avec elle, & ſans cauſer les plus funeſtes accidents qu'on ne ſauroit prévenir par la voie des ſueurs ;

parce qu'il n'y a ni diaphorétique, ni ſudorifique qui puiſſe faire ſuer un hydrophobe. L'hydrophobe fuit la lumière, parce que les rayons du Soleil allument le levain phoſphorique dont l'action cauſe *un cruel ſupplice.* Il craint l'eau, parce que toute liqueur agit ſur ce levain, comme ſur la chaux vive, & par conſéquent l'enflamme. De ce levain s'échappent des corpuſcules ignés qui entretiennent le ſang dans une agitation, que le froid de la mort n'arrête pas même dans les cadavres, &c.

Quant à la cure de la rage, la plaie étant ſcarifiée ou brûlée, on traite l'ulcère avec l'eau ſalée, dont les bains, comme ceux de Mer, ſont merveilleux; parce que le *ſel marin bride* le virus hydrophobique, le décompoſe & le dépouille de cette âcreté, qui cauſe dans le ſang de ſi énor-

mes ravages. Lavements, boiſſons, cataplâmes, emplâtres, ſachets, ceintures &c. tout doit être impregné de ſel marin, parce que ſa vertu s'oppoſe efficacement à la fermentation des liqueurs, à leur putréfaction & à la formation du phoſphore. On propoſe ici un remède nouvellement éprouvé avec ſuccès : c'eſt le Camphre, on l'exalte comme un Anti-ſeptique *trois cents fois* plus puiſſant que le ſel marin. On conſeille encore tous les remèdes eſſayés dans la morſure des vipères, & l'on fonde ce conſeil ſur l'analogie des accidents. Nous ſommes étonnés qu'on ne faſſe aucune mention du Mercure, dont l'efficacité eſt ſi reconnue.

Dans ſon Mémoire ſur le Pouls, M. le Camus ne fait guères qu'éclaircir & confirmer les recherches de M. de Bordeu : il y ajoûte *quelques remarques ſur le pouls*

des régles & des hémorroïdes, & les idées que les Médecins Chinois ont sur cette matière.

A la fin de cet Ouvrage, on trouve *un projet pour conserver l'espèce des hommes bien faits.* Il consiste à *réserver les hommes vigoureux pour la culture des terres.* Afin d'arrêter dans l'espèce humaine le progrès de la *dégénérascence*, que M. le Camus suppose comme un fait incontestable, il renonce à la postérité des Borgnes, des Bossus & des Boiteux : c'est une disgrace dont il les console en leur ouvrant la plus noble carrière, celle de la guerre. De ces hommes, en qui l'espèce dégénère le plus sensiblement, il forme de nouveaux Régiments, dont les uns seront composés de Borgnes, les autres de Bossus, & quelques-uns de Boiteux. Marchant sous l'étendard d'une disgrace commune, chacun de ces

Corps prendra des ſentiments communs d'honneur : dans les dangers, *ils payeront également de leurs perſonnes. Un Bataillon de Boiteux* ne réſiſtera pas moins au canon qu'*un Bataillon de gens bien droits.* Ainſi ces races dégénérées rempliront dans le Service un vuide qui rendra à l'Agriculture tant de beaux hommes qu'on lui enleve ſi ſouvent. Nous n'approfondiſſons pas ce *projet* où M. le Camus ne prétend guères qu'*amuſer* ſes Lecteurs, & les *délaſſer* du ſérieux répandu, quoiqu'avec épargne, dans ſes autres Mémoires.

ARTICLE CI.

AVIS TOUCHANT LES DISPOSITIONS dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la Théologie, &c. Par le R. P. Dom Joseph de Lisle, Abbé de S. Léopold, & Prieur de S. Mihiel. *A Nancy, chez Hæner, Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société Royale, au Nom de* JESUS, *1760.*

LA Théologie réduite à ses justes bornes, n'est & ne doit être que la Science de la Religion. Prouver si non par le droit, du moins par le fait, l'insuffisance de la raison abandonnée à ses seules lumières, constater l'existence de la Révélation, en déterminer l'objet, faire connoître & respecter la Société uni-

quement chargée de maintenir dans toute sa pureté le dépôt de la Foi, la défendre contre les artifices de l'héréſie & les entrepriſes de l'impiété ; voilà la tâche du Théologien. Plus le point de vuë eſt ſublime & intéreſſant, plus il exclut toute conſidération étrangère qui, en partageant l'eſprit, opéreroit une diverſion inutile ou dangereuſe. Et parce que le cœur décide preſque toujours plus ou moins de l'attention de l'eſprit, le Théologien par état doit diſpoſer ſon cœur à une étude qui demande, en quelque ſorte, l'homme tout entier.

Si les Oracles d'une Philoſophie purement humaine, ſi les Pythagore & les Platon ont exigé de leurs Diſciples des eſprits libres de préjugés, des cœurs maîtres de leurs paſſions, ces diſpoſitions ſeroient-elles moins eſſentielles pour aſſûrer le ſuccès

des

des leçons de la Théologie, cette Science qui humilie par des mystères l'orgueil de la raison, & qui oppose aux sophismes des passions les Oracles infaillibles de celui qui est la vérité même.

Ces réflexions ne peuvent paroître déplacées à la tête de cette Analyse. Le titre du Livre que nous examinons, les a fait naître; & le Livre tout entier tend à en confirmer la solidité. L'Auteur a cru devoir exposer au Public ses idées sur la manière d'étudier la Théologie. Il auroit dû peut-être leur donner un tour plus insinuant, parce qu'on ne sauroit trop faire disparoître la sécheresse de l'instruction; mais les vérités qu'il présente, pour être moins parées, n'en sont ni moins solides, ni moins intéressantes, & nous ne pouvons qu'applaudir au zèle qui les a dictées.

D'abord le R. P. Dom de

Liſle traite de la fin qu'on doit ſe propoſer dans l'étude de la Théologie. Il n'eſt point queſtion, ſelon lui, ni de nourrir une vaine curioſité, ni de prêter des armes à l'orgueil, ni de préparer des reſſources à une ame intéreſſée. Ces fins baſſes & rampantes déshonoreroient le Théologien. Il doit étudier pour s'inſtruire de ſa Religion, pour ſe mettre en état d'en inſtruire les autres : tout autre motif lui eſt interdit.

Ici notre pieux Auteur donne l'eſſor à ſon zèle. Pénétré de la négligence, avec laquelle on s'applique à la Théologie dans un ſiècle où elle devient plus néceſſaire que jamais, il emprunte les traits les plus forts pour peindre les dangers & les ſuites de l'oiſiveté dans des hommes obligés par la ſainteté de leur état & par les devoirs de leur miniſtère à poſſéder la Science de la Reli-

gion. Il pourſuit, s'il eſt permis de parler ainſi, cette oiſiveté juſques dans ſes derniers retranchements, il détruit tous ſes vains prétextes, il lui oppoſe les autorités les plus reſpectables. Ces efforts n'arrêteront pas ſans doute le cours du mal, s'il eſt auſſi réel & auſſi répandu qu'on nous le dit ici; mais ils empêcheront du moins la preſcription.

Diſons-en autant des attaques qu'on livre à tous ceux qui n'étudient que par des motifs humains & intéreſſés. On a beau nous vanter les motifs nobles & dégagés de toute vuë humaine: on reconnoît leur excellence, on rend juſtice à leur ſupériorité, mais ils n'en ont pas plus d'influence ſur le grand nombre des Eſprits, & la curioſité, l'envie de ſe faire un nom, le deſir de parvenir, ſauront encore ſe gliſſer dans le Sanctuaire de la Théologie.

Tout caractère d'esprit n'est pas propre à la Théologie : on en convient assez, & notre Auteur a pu l'avancer sans craindre d'être accusé de paradoxe. Un esprit malheureusement accoûtumé *à chicaner sur toutes choses, à donner des réponses à tort & à travers, à vouloir tout expliquer, aux dépens même de la clarté & de l'évidence, à chercher mille détours pour faire prendre le change à celui qui demande des éclaircissements*, n'est point un esprit Théologique: La Philosophie elle-même ne daigneroit pas lui confier ses connoissances ; comment la Théologie se résoudroit-elle à l'initier dans ses mystères ? La Théologie veut un esprit juste qui aille à son but & qui ne le passe pas ; un esprit ferme qui ne prenne point des difficultés pour des preuves, des doutes pour des démonstrations ;

un eſprit ſolide qui n'emprunte de la Philoſophie que l'art du raiſonnement & la méthode de combattre les adverſaires de la Religion, ſans ſe laiſſer entamer.

Ici l'Auteur ſaiſit l'occaſion d'examiner quel uſage on doit faire de la dialectique. Après avoir rapporté le ſentiment de quelques-uns des ſaints Pères, il cite Dupin, Melchior Cano, Mabillon, & conclut par approuver l'uſage ſobre & modéré de la dialectique. Cette concluſion eſt très-ſenſée. Il fut un temps où la dialectique tenoit le premier rang en Théologie : c'étoit un abus : elle n'y doit paroître qu'en ſecond; parce qu'elle n'eſt, pour ainſi dire, qu'auxiliaire. On l'a reconnu de nos jours : c'eſt en conſéquence qu'on a réformé certaines queſtions qui occupoient autrefois un grand terrein, & qu'on ne retrouve plus que dans

les meubles antiques de nos Bibliothèques.

Plus nos connoiſſances vraiment Théologiques ſont belles, plus l'amour de la vérité doit animer & ſoûtenir le Théologien. Cet amour fit autrefois la deviſe de S. Auguſtin. Auſſi ce que notre Auteur nous en dit, n'eſt qu'un Extrait des ſentiments de cet incomparable Docteur. C'eſt à lui, c'eſt à ſes expreſſions mêmes qu'il a recours, pour déterminer le Théologien à la recherche de la vérité, pour le mettre ſur les voies de la trouver, pour lui apprendre à en régler l'uſage. Tout ce morceau mérite d'être lu. A l'amour de la vérité, on doit joindre l'amour de la paix. Les eſprits inquiets ne ſavent jamais céder. Cependant il eſt une autorité à laquelle il faut ſe ſoumettre dès qu'elle a parlé. Les jugements de l'Egliſe exigent notre

ſoumiſſion : nous devons à l'Eſprit Saint le ſacrifice de nos prétendues lumières. Ainſi parle notre Auteur : ainſi penſe & parle tout vrai Catholique.

L'Ecole a ſes queſtions problématiques, ſur leſquelles on eſt tous les jours d'avis différents, ſans que la Foi y ſoit en danger. Quelque opinion que nous adoptions, ne la regardons jamais que comme une opinion, & gardons-nous de l'ériger en dogme. Reſpectons aſſez l'opinion contraire, pour lui épargner ces qualifications odieuſes qui portent avec elles leur flétriſſure. Telles ſont les régles de modération que preſcrit Dom de l'Iſle. Il les appuie du ſuffrage du P. Thomaſſin, ce Théologien ſi ſavant & ſi modeſte. Il paſſe enſuite à l'uſage qu'on doit faire de l'autorité des Pères. Ce point eſt traité avec ſageſſe. On évite également & la

témérité qui manqueroit de respect pour ces graves témoins de la Tradition, & la déférence aveugle qui souscriroit indifféremment à tout ce que chacun d'eux a avancé. On remarque aussi, (& l'observation est importante,) on remarque qu'il y a, dans les saints Pères, des expressions que nous ne pouvons nous permettre aujourd'hui. Soumis aux caprices de l'usage, les mots ne signifient pas toujours ce qu'ils ont signifié autrefois ; & telle phrase qu'un saint Père a pu dire sans s'éloigner de la Foi, nous ne pourrions l'adopter sans nous écarter du langage Catholique.

L'humilité doit être la vertu favorite du Théologien. S'il s'enfle de ses connoissances, s'il se complaît dans ses lumières, il s'éloignera bientôt des routes battues, il donnera dans la nouveauté, il tombera dans l'erreur.

L'entêtement & l'opiniâtreté ne tarderont pas à en faire un hérétique. L'Hiſtoire de tous les ſiècles montre que les Héréſiarques ont été des eſprits vains & ſuperbes. L'humilité les auroit arrêtés ſur le bord du précipice; l'orgueil, après les y avoir plongés, les y a retenus. Auſſi notre Auteur veut que les Théologiens ſoient humbles. Il leur propoſe juſqu'à douze motifs d'humilité. Leur en faudroit-il un autre que l'expérience continuelle des bornes, des incertitudes, des égarements de l'eſprit humain?

Les deux derniers Chapitres de l'Ouvrage ſont une eſpèce d'Eſſai que l'Auteur a fait de ſes principes. Il y parle des grandes queſtions de la ſcience de Dieu, de ſa volonté, de la prédeſtination, de la grace, de l'amour de Dieu. On conçoit

assez que chaque question est traitée fort en abrégé. Cependant la dernière, qui occupe elle seule un Chapitre, est plus développée. Comme tout ceci est, pour ainsi dire, hors du plan, nous terminons ici notre Extrait: nous sentons qu'il n'a pu donner qu'une idée fort superficielle d'un Livre où dominent le vrai, le solide, & qui fait honneur à l'érudition, au zèle, à la piété de son Auteur.

ARTICLE CII.

ŒUVRES MÉTALLURGIQUES de M. Jean-Chriſtian Orſchall, Inſpecteur des Mines de S. A. S. le Landgrave de Heſſe-Caſſel. Contenant I. l'Art de la Fonderie. II. Un Traité de la Liquation. III. Un Traité de la Macération des Mines. IV. Le Traité des trois Merveilles. (Traduit de l'Allemand, Volume *in*-12. pages 394.) *A Paris, chez Hardy, rue Saint-Jacques, &c.* M. DCC. LX.

MONSIEUR Orſchall ayant entrepris (vers la fin du dernier ſiècle) de perfectionner la Métallurgie, ſes expériences & ſes obſervations le mirent bientôt en état de s'élever au-deſſus

de la routine que les manœuvres ſuivent toujours comme une tradition inviolable. Mais il ne tarda pas à éprouver les effets de l'envie : les rivaux de ſon crédit devinrent bientôt les ennemis de ſa méthode. Le progrès de l'Art fut ſacrifié à l'intérêt du parti le plus puiſſant. Ce Citoyen zelé, ſavant & appliqué, ſuccomba & perdit ſon emploi. Cependant il n'en fut que plus ardent à écrire ſur les Mines ; & c'eſt le réſultat de ſes Ouvrages qu'on nous donne aujourd'hui. Nous diſons le *réſultat ;* parce que le Traducteur, homme judicieux & impartial, a ſupprimé quantité de plaintes amères qui avoient échappé à M. Orſchall dans des accès de chagrin contre ſes ennemis. Ainſi voilà deux ſervices rendus à ce docte Allemand, celui d'avoir étendu ſes inſtructions en les faiſant paſſer dans notre Langue ;

& celui de les avoir rendues plus dignes de plaire en les dégageant de tout alliage de mauvaiſe humeur.

Le même Traducteur obſerve que, dans la plûpart de nos Provinces il y a des Mines abondantes & des moyens pour les exploiter ; que le travail de ces Mines enrichiroit les terres ingrates qu'elles occupent, ſans préjudicier à la richeſſe des terres fertiles ; qu'on en tireroit toute la quantité de Métaux dont nous pouvons avoir beſoin ; que ce produit nous diſpenſeroit de recourir à l'Etranger, & nous délivreroit du tribut qu'il lève ſur notre pareſſe, notre ignorance, notre luxe ; & qu'enfin l'exemple de l'Allemagne devroit nous éclairer ſur l'importance des Mines, & encourager parmi nous la Métallurgie qui a fondé & qui entretient des Villes opulentes

dans les plus stériles cantons de la Germanie.

Avant que d'entrer en matière, il est à propos d'avertir 1° que, dans les Œuvres Métallurgiques de M. Orschall, il ne s'agit que de deux sortes de Métaux, le Cuivre & le Plomb. 2° Que ce Métallurgiste donnoit un peu dans les idées Alchymiques, objet de censure qui n'échappe pas à son Traducteur. 3° Que, comme nous avons rendu compte, depuis peu, de toute la doctrine Métallurgique de M. Lehmann, nous ne ferons qu'indiquer les principaux traits de celle-ci. Ces matieres d'ailleurs, tout importantes qu'elles sont, n'ont presque jamais l'avantage de plaire dans un Ouvrage périodique, & c'est peut-être (en partie du moins) leur importance qui les décrédite. Les objets frivoles parlent à l'imagination, les objets utiles ne parlent qu'à la aison.

On trouve ici quatre Traités, dont le premier eſt celui de la Fonderie, comprenant deux choſes, 1° l'Art de fondre les Métaux, 2° la manière de griller le Minérai, c'eſt-à-dire de dégager les Métaux des parties mercurielles & ſulphureuſes qu'ils contiennent dans la Mine. Fondre les Métaux, c'eſt les épurer, les ſéparer des terres ou des ſcories qui les rendent impurs ou imparfaits. C'eſt par la *voie ſéche*, par le feu qu'on y réuſſit. Cet élément diviſe & attenue tellement le Minérai, que, dans la fuſion, le Métal ſe précipite au fond du creuſet ſous les ſcories qui ſurnagent. Le réſultat qu'on en tire, eſt cette maſſe liquide, ce précieux *Régule* qui eſt le grand objet de cette Fonte. Pour l'obtenir, il faut des Fourneaux, des Souflets, des Fondants & de bons Charbons. Sur tous ces Articles, on

trouve ici des inſtructions d'où dépend l'heureux ſuccès de l'œuvre. On apprend de M. Orſchall & de ſon Traducteur la façon de conſtruire les Inſtruments, la méthode de conduire l'action du feu, le ſecret d'épargner les frais, de ménager le temps, d'éviter les pertes même inſenſibles ; enfin toutes les voies différentes d'opérer ſelon la nature des Mines plus ou moins *refractaires*, ſelon leur Métal plus ou moins fuſible, ſelon leur matière plus ou moins vitreuſe ou argilleuſe, &c.

Quant aux régles pour le grillage du Minérai, elles conſiſtent à gouverner tellement le feu, qu'il enleve le ſoufre ſans altérer, ſans volatiliſer, ſans diſſiper le Métal, ſans en diminuer la malléabilité ou la ductilité. Dans le détail des manipulations relatives à cet objet, l'Auteur, conduit par l'expérience, augmente les ſûr etés & les produits,

en diminuant les travaux & les dépenses.

Dans ces Œuvres de M. Orschall, il ne s'agit guères que des Mines de Cuivre & de Plomb : ainsi c'est par rapport à ces deux Métaux qu'il faut entendre les préceptes de l'Auteur sur ce qu'il appelle *liquation :* second objet annoncé dans le frontispice de ce Volume.

Il n'y a ni Plomb ni Cuivre qui ne contienne une portion d'Argent considérable : il s'agit de séparer cet Argent : ce qui s'exécute par la coupelle. Mais il n'en est pas du Cuivre comme du Plomb : le Cuivre ne se coupelle qu'en y ajoûtant du Plomb, & cette opération est très-couteuse. Il a donc fallu imaginer des expédients pour diminuer la peine & les frais. On *tire l'Argent du Cuivre*, on *le porte dans le Plomb*, & *l'on passe ce Plomb*

à la coupelle ; c'eſt cette Méchanique qu'on nomme *liquation* : l'Auteur la décrit exactement ; il obſerve les défauts de l'ancienne méthode ; il la rectifie par des changements , ou plutôt il trace une *nouvelle méthode* plus ſimple & moins diſpendieuſe.

Elle conſiſte à faire le *rafraîchiſſement* , c'eſt-à-dire *le mêlange du Cuivre & du Plomb* , *& la liquation à un feu de flammes*, *& avec du bois* au-lieu de charbon. Dans ce mêlange, le Plomb eſt le diſſolvant qui opère ſur le Cuivre & ſur l'Argent. Son action les diviſe ſans les altérer ; & le feu de flammes avec du bois met le Plomb en action ſans cauſer aucune perte notable. C'eſt par-là que cette méthode l'emporte ſur l'ancienne qui exigeoit beaucoup plus de temps, de peines, de dépenſes. Le bois qu'on y emploie, donne un feu dont

on ménage & l'on maîtriſe l'action *à volonté.* Sa chaleur eſt plus douce que celle du charbon ; ſa flamme, en ſe diviſant, partage ſa force & la *rend moins deſtructive.* De-là vient que le Plomb qu'elle attaque, ſe détruit & même s'amortit beaucoup moins, & qu'il eſt par conſéquent toujours plus propre à la liquation. L'Auteur développe de plus en plus les avantages de ſa méthode ; il la délivre des difficultés qu'on lui oppoſe, il y ajoûte la manière d'eſſayer le Plomb, pour ſavoir s'il contient peu ou beaucoup de Mercure, s'il eſt amorti ou épuiſé &c. On voit bien que tous ces détails demandent l'œil & les expériences des Amateurs de la Métallurgie.

Le troiſième Traité, compris dans ce Volume, a pour titre *de la Macération des Mines* ; & voici en peu de mots l'idée la

plus juste qu'on puisse donner de cette opération. Outre *le Soufre pur & cuit avec le germe métallique*, toutes les Mines sont encore chargées d'un autre Soufre, & mêlées *de Sels impurs*. Ce Soufre n'est pas seulement superflu, il est encore *rapace*, c'est-à-dire propre à entraîner & à dissiper les parties métalliques. Or la *Macération des Mines* consiste à émousser la force de ce Soufre, à en amortir l'action, à en débarrasser le Minéral : ce qui s'opère *par le moyen d'une bonne Lexive ou solution saline*. L'Auteur conseille d'employer, pour cette Lexive, une dissolution de Chaux & de Potasse, dont on arrosera la Mine. On doit voir dans l'Ouvrage même la manière, le temps, les essais, les succès de cette pratique avec la supériorité qu'on lui attribue sur toutes les autres méthodes.

Ce Volume eſt terminé par le Traité des *trois Merveilles :* expreſſion emphatique qui décèle le goût de l'Auteur pour l'Alchymie. Il s'agit du parti qu'on peut tirer des Amalgames, pour obtenir une quantité d'or conſidérable. Et l'on indique à ce ſujet trois procédés, qui ſont les *trois* prétendues *Merveilles.* L'Amalgame du *premier procédé* eſt compoſé d'une partie de Plomb mis en fuſion dans le creuſet, *enſuite refroidi ſans cependant être entièrement durci.* On joint à ce Plomb trois parties de Mercure coulant. Avec cet Amalgame, mis en œuvre conformément aux leçons de M. Orſchall (page 295 & ſuiv.) on obtient tous les ans un profit de 2107 florins. Dans le *ſecond procédé*, on amalgame par la trituration trois parties de Verd-de-Gris, une demi-partie de Limaille de Fer, & ſix parties

de Mercure coulant, auquel on ajoûte du Vinaigre & un peu de Vitriol. En faiſant de cet Amalgame l'uſage preſcrit par l'Auteur, & en comptant ſur ſa parole, on s'aſſûre un profit de 8591 florins. M. Orſchall insère ici un autre *procédé* nouveau, qui, ſans être ſur la ligne des *trois Merveilles*, ſe place avant la dernière. Son produit pour la première année eſt de 16269 florins, de 17934 pour la ſeconde, de 18850 pour la troiſième; de ſorte que le profit de ces trois années monte à 53053 florins, & non à 53013, comme porte la Traduction. Vient enfin le *troiſième procédé*, mais ſans aucun calcul du produit qu'il doit donner. On en laiſſe l'eſtimation à faire d'après les *éclairciſſements* de l'Auteur, qui ne ſoupçonne ſeulement pas que des Lecteurs intelligents puiſſent y trouver des difficultés.

A ce Traité des *trois Merveilles*, M. Orſchall ajoûte une ſorte de Supplément ou de continuation. C'eſt une ſuite d'expériences, qui ſe ſont préſentées en travaillant aux trois *procédés* indiqués ci-deſſus. On s'occupera, ſi l'on veut, de tous ces détails qui ſont *curieux*, dit le célèbre Stalh dans ſes Remarques ſur la Métallurgie de Becker; mais *on pourroit peut-être diſputer à l'Auteur l'exactitude de ſes calculs.* Le Traducteur n'a pas diſſimulé ce trait qui diminue beaucoup la confiance qu'on pourroit prendre en ſon Original: Auteur, en effet, beaucoup plus croyable ſur l'Art d'exploiter les Mines que ſur celui de transformer le Plomb & le Cuivre en Or.

ARTICLE CIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

PARALLÈLE des Tragiques Grecs & François. (In-12.) On profite ici du *Théâtre des Grecs*, donné il y a plus de trente ans par le P. Brumoy, pour comparer nos Tragiques avec ceux d'Athènes. Notre Patrie ne perd rien au Parallèle, *ainsi qu'on le fera voir bientôt dans une Analyse suivie.* En attendant, on avertit qu'il y a de l'érudition, du goût & de la critique dans cette Nouveauté. *Elle se trouve chez les*

les FF. Duplain, rue Mercière.

De Noyon.

Observations sur la Culture des Arbres à haute Tige, particulièrement des Pommiers, sur la manière de faire le Cidre, & sur celle de convertir les plus mauvaises Terres en Bois. Ouvrage dans lequel on trouvera quelques Remarques de l'Auteur sur la fécondité de la Terre, sur la circulation de la Sève & sur la cause du dépérissement des Forêts. (Volume *in*-12.) *Par M. Thierriat, Conseiller du Roi, & son Procureur à l'Hôtel de Ville de Chauny.* La Veuve Damonneville Libraire à Paris, Quai des Augustins, a des Exemplaires de ce Livre imprimé, à ce qu'il paroît, dès 1752.

D'ARRAS.

DISSERTATION ſur les Voyelles & ſur les Conſonnes. (In-12. pag. 19.) *Par M*** de la Société Littéraire d'Arras.* Il s'agit ici particulièrement de l'*i trema* ou *ï*, lorſqu'il eſt ſuivi d'une Voyelle dans la même ſyllabe, comme dans les mots *Païen* ou *Payen*, *Naïade* ou *Nayade*, &c. On demande ſi cet *i trema* eſt Conſonne, ou s'il eſt Voyelle. La plûpart des Modernes diſent qu'il eſt Conſonne, parce qu'il ne ſert qu'à modifier la Voyelle ſuivante. L'Auteur de la courte Diſſertation qu'on annonce ici, ſoûtient qu'il eſt Voyelle, en quoi il ſe conforme aux anciens Maîtres de l'Art. Ce Diſſertateur eſt aſſez ſubtil, & ſon ſentiment mériteroit d'être examiné de près.

Il resteroit aussi à expliquer d'où vient l'expression d'*i trema.* Si elle ne vient pas de l'usage qu'eurent les Anciens & qu'on a encore de ponctuer les dez à jouer, (ce qu'on appelloit τρῆμα *punctus in tessera*) nous ignorons absolument l'étymologie de ce terme. (Voyez Julius Pollux au mot τρῆμα.)

De Paris.

Suite de l'Oracle des nouveaux Philosophes, pour servir d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire. (Volume *in*-12. pages 500.) On sait que le commencement de cet Ouvrage a eu l'approbation de personnes éminentes en dignité, entr'autres de N. S. P. le Pape Clement XIII. L'Auteur ajoûte, dans cette suite, neuf Conversations en cet ordre : Sur le *Can-*

dide ou l'*Optimiſme* ; ſur le *Précis de l'Ecclésiaſte* ; ſur le *Précis du Cantique des Cantiques* ; ſur *l'Authenticité des Livres ſaints prouvée par les faits* ; ſur *l'Inſpiration divine des Livres de Moyſe, prouvée par les faits* ; ſur *l'Eſprit des Livres de Moyſe* ; (deux Converſations) ſur *l'Eſprit du miniſtère de Moyſe* ; ſur *l'Eſprit des Loix de Moyſe.* On *trouve ce nouveau Volume rue S. Jacques chez Lottin, au Coq.*

Discours ſur quelques ſujets de piété & de Religion. (Volume *in*-12. pages 414.) Il y a, dans ce Volume, cinq Diſcours ou Sermons. I. *Sur les Ordres Religieux.* II. *Pour la Profeſſion de Madame la Comteſſe d'Egmont.* III. *Sur l'Incrédulité des Eſprits-forts du ſiècle.* IV. *Sur la Paſſion de Jeſus-Chriſt.* V. *Sur l'Aumône.* On a de plus ajoûté un

Exercice pour la ſainte Meſſe: Exercice que le Cenſeur Royal (M. l'Abbé Ladvocat) aſſûre être *plein de ſentiments très-propres à exciter la ferveur des Fidèles, lorſqu'ils aſſiſtent à l'auguſte Sacrifice de nos Autels.* Le même Approbateur juge que le Public verra *avec plaiſir & avec édification les Diſcours que les Fidèles ont été entendre avec tant d'empreſſement, & qui ont acquis à leur Auteur une réputation ſi bien méritée.* Ce Recueil *ſe trouve chez Humblot, rue S. Jacques; & a pour Auteur le P. le* CHAPELAIN, *de la Compagnie de* JESUS. On rendra compte dans la ſuite.

Hiſtoire d'Angleterre depuis la deſcente de Jules-Ceſar juſqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par M. T. SMOLLET M. D. Traduite de l'Anglois par M. TARGE, Correſpondant de

l'Académie Royale de Marine. (Tomes III. & IV.) C'est la suite d'un Ouvrage très-bien commencé. M. Targe donnera XVI Volumes, c'est-à-dire douze avec les quatre déja publiés. Il possède tout l'ensemble de sa matière, & il fait dès à présent la distribution des objets qui doivent entrer dans chaque Volume. Le premier des deux Tomes qui viennent de paroître, commence à l'an 1087, sous Guillaume le Roux, successeur de Guillaume le Conquérant. *Cette Histoire s'imprime toujours à Orléans, & se distribue à Paris chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science.*

Racines de la Langue Angloise, ou *l'Art de bien entendre cette Langue, de la parler & de l'écrire correctement.* (Vol. *in-12.*) Par M. Joseph Gautier, Maître de Langue Angloise. L'Auteur de

ce Livre a eu de la réputation. Il a composé dans le goût de M. RESTAUT, dont la Grammaire Françoise est si estimée. On trouve ici quatre Parties : 1. *L'Art de parler & d'écrire.* 2. *Etymologie des mots.* 3. *Syntaxe raisonnée.* 4. *Traité de Poësie.* C'est par l'usage qu'on connoîtra l'utilité de cette Grammaire. *Elle se distribue chez Desprez, rue S. Jacques.*

*LETTRE à M*** contenant quelques Observations sur le Poëme de l'Art de Peindre.* (In-12. pages 32.) Chez Lambert, rue de la Comédie, &c. Cette Lettre est une Critique, mais raisonnée, honnête, impartiale. En relevant quelques négligences répandues dans le Poëme de M. Watelet, on insiste sur les beautés de cet Ouvrage. L'Observateur anonyme écrit bien, & posséde beaucoup de connoissan-

ces dans l'Art de Peindre. Il enrichit ſon Ouvrage de vues utiles, d'exemples intéreſſants. Nous ne devons pas répondre de toutes ſes obſervations; & probablement il s'élevera auſſi quelque *Virtuoſe*, qui les appréciera au juſte. Nous attendons ce moment pour rendre au Public le réſultat de cette agréable controverſe.

Oraiſon funèbre de Madame la PRINCESSE DE CONDÉ, *prononcée le 7. de Mai 1760, dans l'Egliſe des Dames Religieuſes de l'Aſſomption de la rue S. Honoré.* Par M. l'Abbé de Clozeſt. D'après ce Texte de la Sageſſe, *Immortalis eſt memoria illius, quoniam apud Deum nota eſt & apud homines*, l'Orateur dit que Madame la Princeſſe de Condé fut *digne, par ſa fidélité conſtante, au ſervice de Dieu, & par ſes bienfaits envers les hom-*

mes, de cette double immortalité qui console les Chrétiens de la mort du juste. C'est le plan du Discours. Dans la première Partie, on développe les deux caractères principaux qu'on admira dans la *fidélité* de la Princesse *au service de Dieu*; savoir, la *justice* & la *reconnoissance*; *justice* fondée sur la persuasion intime des droits du souverain Etre; *reconnoissance* née du sentiment des dons précieux de la Providence. Dans la seconde Partie, on fait voir que la Princesse fut *également utile à tous, soit par ses prières, soit par ses aumônes, soit par ses exemples. Triple avantage qui fait sentir la grandeur de cette perte.* Voilà ce que M. l'Abbé de Clozest exécute en grand, & avec la consolation de savoir qu'il ne dit que des vérités; que la flatterie n'a aucune part dans cet éloge; que Madame

la Princeſſe de Condé a laiſſé dans le Public une odeur de ſainteté plus digne encore de la vénération des Fidèles que de l'attention & du zèle des Orateurs. Ce Diſcours eſt eſtimable, & nous pourrions en citer des traits qui feroient honneur au bon eſprit, au travail, aux talents de l'Auteur. Les vertus ſublimes de la Princeſſe exigeoient plus d'élévation dans les penſées, de force dans l'expreſſion, de correction dans le ſtyle. Quel coup-d'œil qu'une vie pleine d'humilité au faîte des honneurs, de piété au printemps de l'âge, de pénitence au ſein des plaiſirs, de charité au milieu de l'abondance, d'oubli de ſoi-même malgré le mérite perſonnel, les avantages du rang & le témoignage des gens de bien! *Ce Diſcours ſe diſtribue chez Prault fils, Quai de Conti.*

Année ſpirituelle, contenant pour chaque jour tous les exercices qui peuvent nourrir la piété d'une Ame Chrétienne. (Trois Volumes *in*-12.) Chaque Volume répond à quatre mois de l'année, & comprend

1°. Une *Conduite Chrétienne*, c'eſt-à-dire des Prières du Matin & du Soir, des Prières pour le temps de la Meſſe, des Inſtructions & Prières pour la Communion.

2°. Un *petit Office*, compoſé des paſſages les plus touchants des Pſeaumes, & diſtribués pour les ſept jours de la ſemaine. Ce petit Office comprend Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres & Complies. On conçoit que chaque Pſeaume ne préſente-là qu'un petit nombre de Verſets; & que la Traduction Françoiſe eſt placée vis-à-vis. Le choix eſt très-

bien entendu dans cette ſuite de Prières tirées des Pſeaumes.

3°. *Pluſieurs Exercices pour chaque jour.* Il y en a un pour le Matin, un autre pour le Midi, & un troiſième pour le Soir. Dans ces Exercices, on joint à la lecture ſuivie de l'Ecriture & de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, quelques Inſtructions tirées des Œuvres ſpirituelles de S. François de Sales, ou de M. de Fénélon, Archevêque de Cambray : tout cela eſt choiſi avec goût, & ne peut être ſuivi & pratiqué qu'avec beaucoup de fruit & d'édification. *On trouve cette Année ſpirituelle chez Lottin, rue S. Jacques, au Coq.*

Principes ſur les Droits & les Obligations des Gradués. (Volume *in*-12.) Par M. de Jouy, Avocat au Parlement. Quoiqu'il y ait déja beaucoup d'Ouvrages

ſur cette matière, celui-ci ne ſera point regardé comme ſuperflu. Ses qualités ſont la clarté, la briéveté, la méthode. L'Auteur établit d'abord les principes qui, dans ces ſortes de Traités, ſont toujours des Loix poſitives, qu'on ne devine point, & qu'il faut néceſſairement tirer des ſources où elles ſont contenues. Il détaille enſuite les divers cas où il s'agit d'appliquer les Droits & les Obligations des Gradués : il diſcute les incidents preſque ſans nombre qui ſont ſurvenus dans l'uſage des Grades, & il expoſe les jugements rendus dans ces conteſtations. Cette lecture intéreſſe les Eccléſiaſtiques, les Juriſconſultes, les Magiſtrats ; elle fait connoître le grand zèle qu'ont eu les deux Puiſſances pour les études ; la libéralité dont elles ont uſé à l'égard des Etudiants ; les obligations de ceux-ci par rapport à la

lettre & à l'esprit de la Loi ; les abus qui se sont glissés de temps en temps dans l'usage de ces grands Privilèges ; les modifications qu'on a été obligé d'y ajoûter pour prévenir les inconvénients, &c. *On trouve ce Livre chez Knapen, au Palais.*

Le Sieur MARCENÉE, *Marchand d'Histoire Naturelle, demeurant dans le passage du Palais Royal, par la petite porte qui ouvre sur la rue de Richelieu*, distribue une Estampe de l'invention de M. Devôge Peintre, & gravée par le Sieur le Mire. C'est un Monument de reconnoissance consacré par le génie du Dessein à la science & à l'adresse Chirurgicale. M. Devôge avoit deux cataractes sur les yeux, & dès l'âge de vingt ans il se trouvoit condamné à ne plus voir la lumière du jour. En 1753, il fut

opéré ſans ſuccès de l'œil gauche. En 1756, M. Daviel entreprit la cure de l'œil droit, & il y réuſſit pleinement. Le Malade recouvra l'uſage de cet œil ; & pour manifeſter les ſentiments de ſa reconnoiſſance, il a deſſiné l'Eſtampe fort hiſtoriée que nous annonçons. C'eſt une allégorie compoſée de huit figures. On y voit l'INVENTION qui montre le Temple de Mémoire à M. Daviel. Celui-ci eſt guidé de plus par ſon Génie ; la PRATIQUE auſſi perſonnifiée eſt à côté de l'Invention ; la RENOMMÉE annonce les ſuccès de l'extraction de la cataracte ; ſuccès marqués par l'emblême d'un SOLEIL dégagé de ſes nuages. Tout au-bas eſt le Médaillon de M. DAVIEL, & le Génie du Sieur DEVÔGE qui ſe fait un devoir de montrer ſon Bienfaiteur. Toutes ces Figures s'annoncent par des ſymboles &

des attributs propres du sujet. La Gravure est élegante, & ajoûte au mérite du Dessein.

Nous applaudissons d'autant plus à la gloire de M. Daviel, que nous sommes témoins du succès complet qu'eut l'année dernière une opération toute semblable que cet excellent homme exécuta avec beaucoup de zèle & de charité sur un Curé du Diocèse de Nevers. Cet Ecclesiastique, âgé de 70 ans, étoit venu à Paris entièrement privé de la vue; & il est si parfaitement guéri, qu'il exerce toutes ses fonctions, comme s'il n'avoit jamais été attaqué de la cataracte.

Arbre Chronologique pour servir à la lecture de l'Histoire Ecclésiastique. C'est véritablement un Arbre figuré & gravé en deux grandes feuilles, chez le S[r] Cars, vis-à-vis le Collège du Plessis.

On y voit, dans la ligne du Tronc, la ſuite des Papes depuis S. Pierre juſqu'à Clement XIII. Dans les Branches collatérales, les Conciles, les Pères, les Saints, les Martyrs, les Nations converties ; voilà tout ce qui tient à l'Arbre. Les Hérétiques en ſont ſéparés, & occupent les bords de la Carte. On voit, aux deux côtés, la diſtribution des temps par ſiècles ; & à la tête de tout l'Ouvrage, on nous apprend que l'idée en eſt due au Sieur Thomas Ward, Anglois Catholique, qui l'imagina en 1724, pour faire voir à ſa Nation la perpétuité de l'Egliſe & la néceſſité de demeurer uni à cette ſainte Mère de tous les Fidèles. Ce plan d'abord un peu informe, a été mis dans un ordre plus méthodique ; & c'eſt l'état où il paroît aujourd'hui avec les ornements de la Gravure.

Le Sieur BERRY, Anglois de Nation, vient d'ouvrir un Cours de Langue Angloiſe. Il a l'avantage, par ſa naiſſance, de joindre la bonne prononciation à l'intelligence des principes. *Sa demeure eſt chez M. Doucet, à la Croix d'or, rue S. Honoré, vis-à-vis les Charniers des Sts Innocents. Ses leçons commencent le matin à 7 heures, & durent juſqu'à neuf, & le ſoir de même.*

L'Académie Françoiſe n'ayant été ſatisfaite d'aucune des Pièces qui lui ont été adreſſées pour concourir au Prix de Poëſie, a bien voulu accorder un délai de trois mois aux Auteurs. Ceux qui n'ont point concouru, ſeront admis au concours; & ceux qui ont déja envoyé des Ouvrages, pourront ou les corriger, ou en préſenter de nouveaux. Le Prix, qui eſt une Médaille d'or de la

valeur de six cents livres, sera donné à une Epître en Vers Alexandrins, ou en Vers de dix syllabes, dont le sujet est au choix des Auteurs. L'Epître sera de cent Vers au moins. Les Pièces seront remises avant le premier Décembre de cette année, & sous les conditions ordinaires, au Sieur Brunet, Imprimeur de l'Académie.

Le Journal Etranger se débite actuellement chez Jacques-François Quillau Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège du Plessis, dans la maison de M. Cars, Graveur du Roi. Et c'est au Sieur Quillau qu'il faut s'adresser pour souscrire.

On voit ici un Livre très-utile & très-bon, sous le titre lugubre de *Tableau de la Mort.* L'Auteur a déja donné deux autres Ou-

vrages, l'un intitulé : *La Converſation avec ſoi-même* ; l'autre : *La jouiſſance de ſoi-même.* Nous n'avons point connu ces productions : mais celle-ci ne contient pas une phraſe que nous n'ayions lue plus d'une fois. Le fond de l'Ouvrage eſt Philoſophique & Chrétien, en ſorte que cette dernière qualité domine. Dans l'exécution, on ſuit la méthode de diviſer par Chapitres, & l'on traite de *la Mort* en général, des *ſuites de la Mort*, du *ſouvenir de la Mort*, de *l'oubli de la Mort*, *du Temps*, *de l'Eternité*, de *la préparation à la Mort*, de *la maladie*, des *terreurs de la Mort*, des *conſolations de la Mort*, du *ſommeil*, de *l'immortalité des Héros qui n'ont pas le Ciel pour objet*, (c'eſt *une véritable Mort*,) de *la Mort des Juſtes*, (c'eſt *une véritable immortalité*,) des *Teſtaments*, des

Enterrements, de *la Résurrection*, des *Apparitions*. On finit par un *Dialogue entre un Mort & un Vivant*. Ce Livre n'est pas sans défauts. L'Auteur se répète de temps en temps; il ramene les mêmes images; il emploie quelques expressions peu convenables au sujet. Mais on ne peut s'empêcher de reconnoître, dans son Ouvrage, beaucoup de force, de sentiment, de raison. Cet Auteur n'est point trivial dans ses peintures, il est pénétré des vérités qu'il expose. En un mot, que les Lecteurs Chrétiens en fassent l'expérience, & ils conviendront que cette nouveauté si triste en apparence, attache, intéresse & opère de grandes choses. *Ce Livre porte l'Annonce de Francfort & de Liége : c'est un* in-12. *de 370 pages.*

Au mois de Février 1759, nous avons annoncé avec éloge les

quatre premiers Volumes de la *Table du Journal de Verdun*. On promettoit alors cinq autres Tomes qui viennent de paroître ; en ſorte que tout l'Ouvrage eſt de neuf Volumes *in*-8°. Meſſieurs les Souſcripteurs ſont priés de retirer au plutôt leurs Exemplaires, & l'on avertit en même temps que M. Ganeau Libraire, rue S. Severin, poſſéde encore quelques Exemplaires de toute la Collection depuis 1697, juſques & compris 1756 : ce qui forme une ſuite de 113 ou 114 Volumes.

BARBOU, rue S. Jacques, diſtribue trois Livres dignes de l'attention des Hommes de Lettres.

1°. Un très-beau TACITE en trois Volumes *in*-12. faiſant ſuite des *Couteliers*. M. Lallemand, déja connu par ſes Lettres de Pline, eſt l'Editeur.

2°. Un petit JUSTIN, corrigé à l'usage des Classes.

3°. La neuvième Edition de l'excellente GRAMMAIRE LATINE de M. l'Abbé VALART.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1760.

ARTICLE XCV. *Description des Pierres gravées du feu Baron de STOSCH, &c.* 2117

ART. XCVI. *Troisième Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur la renaissance de l'Architecture Grecque.* 2138

ART. XCVII. *Chronologie Historique-Militaire, &c.* Tome II. 2160

ART. XCVIII. *L'Homme désintéressé.* 2189

ART. XCIX. *Histoire de la Ville de la Rochelle, &c.* 2202

ART. C. *Mémoires sur divers sujets de Médecine.* 2227
ART. CI. *Avis touchant les dispositions dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la Théologie.* 2255
ART. CII. *Œuvres Métallurgiques d'Orschall.* 2267
ART. CIII. Nouvelles Littéraires. 2280

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Août 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5251